TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9551 — 40 PAGES — MARDI 7 OCTOBRE 1975

DERNIÈRE MINUTE

Le chef des rebelles exige des armes pour libérer Mme Claustre

LIRE PAGE 40

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 16 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 25

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

[BUL]LETIN DE L'ÉTRANGER

LA VICTOIRE [du] chancelier Kreisky

[…]q années d'exercice du
[pouvo]ir n'ont pas usé les socia-
[listes] autrichiens. Le 5 octobre,
[…] % des votants ont renou-
[velé] leur confiance au parti du
[chanc]elier Kreisky, tandis que
[les p]opulistes recueillaient 42,8 %
[des] suffrages exprimés et les
[libéra]ux 5,4 %.

[Peu]t-être les dernières vérifi-
[cation]s remettront-elles en cause
[le ga]in d'un siège (94 au lieu
[de 93]) par les socialistes et la
[perte] de deux sièges (78 au lieu
[de 80]) par les populistes (chré-
[tiens]. Mais la signification
[généra]le du scrutin et ses conclu-
[sions] politiques n'en seront pas
[modif]iées.

[Les] électeurs ont clairement
[appro]uvé la politique suivie par
[le ch]ancelier depuis le 22 avril
[…] Après quatre ans de confi-
[nemen]t dans l'opposition, les
[sociali]stes avaient alors gagné
[les él]ections législatives, mais ils
[ne p]ouvaient encore gouverner
[qu'avec] l'appoint libéral. Un an et
[…] plus tard, risquant le tout
[pour] le tout, ils provoquaient des
[électi]ons anticipées, et en octobre
[…] M. Kreisky recevait du corps
[électo]ral la majorité absolue qui
[devait] lui permettre d'entre-
[prend]re une politique de réformes.
[Le] facteur personnel a joué un
[rôle] évident : le chancelier est
[perçu] comme le garant de la
[stabil]ité et de la poursuite des
[réfor]mes sociales. Le parti socia-
[liste,] au surplus, a gagné du
[terrai]n dans trois États où les
[sociali]stes dirigent les diètes
[…]s, et renforcé encore sa
[…]ation dans son fief de
[Vienn]e. Il était cependant défa-
[vorisé] par un nouveau découpage
[électo]ral qui devait, en principe,
[aider] les petites formations. Mais
[les lib]éraux n'ont gagné que de
[justes]se un siège, et les commu-
[nistes,] avec 1,2 % des suffrages
[exprim]és, ne sont toujours pas
[représ]entés au Parlement.

[Un] handicap particulièrement
[lourd] pesait sur les populistes :
[leur n]ouveau chef, M. Karl Taus,
[n'a été] choisi qu'en juillet, après
[la mor]t accidentelle de M. Karl
[Schlei]nzer. Il n'était pas connu.
[Il a m]ené avec vigueur sa cam-
[pagne] électorale, mais souvent les
[coups] qu'il portait tombaient
[dans l]e vide. Quant aux libéraux,
[compa]gnons de M. Friedrich
[Peter,] ils doivent renoncer à
[l'espoir] de participer à un cabinet
[de coa]lition.

[La v]ictoire des amis du chan-
[celier] Kreisky s'inscrit-elle dans
[un mo]uvement général de pro-
[gressio]n de la social-démocratie
[en Eu]rope de l'Ouest ? La
[Grande]-Bretagne, les Pays-Bas,
[la Rép]ublique fédérale, le Dane-
[mark, l]a Norvège, l'Autriche, des-
[sinent] sur la carte du continent
[une va]ste nappe « rouge », pour
[emprunte]r la terminologie germa-
[nique.] C'est actuellement le fief
[du soci]alisme réformiste. Encore
[faut]-il tenir compte des
[nuances], parfois des divergences,
[…] entre les formations
[socialist]es au pouvoir.

[Plus] sûrement encore, les élec-
[tions au]trichiennes confirment le
[recul], ou, pour le moins, une
[stagnat]ion générale des « noirs »,
[c'est-à-]dire des partis catholiques.
[En Italie], la démocratie chrétienne
[…]e est sortie affaiblie de
[l'épreuv]e des urnes et, en Alle-
[magne] de l'Ouest, la C.D.U. est
[dans l'o]pposition depuis 1969.

[Au-d]elà des circonstances
[locales], les partis catholiques
[paient] leur constante préoccu-
[pation] de se couvrir sur leur
[droite,] de conserver la clientèle
[des no]tables sans perdre celle
[des cla]sses populaires, où se
[maintienn]ent encore attachements
[traditi]onnels et sentiments poli-
[tiques.] Leur doctrine se résume
[en la] peur des réformes et des
[innovat]ions que les sociaux-
[…] des représentent en charge.
[Dans] le cas de l'Autriche, on
[pourr]ait en douter, bien que
[le chan]celier Kreisky ait béné-
[fici]é sans doute d'un
[…] personne, c'est le concept
[de neu]tralité active » qui a été
[…] Plus qu'aucune autre
[nation,] l'Autriche doit, en effet,
[…]t son développement aux
[…] d'un difficile équilibre
[qui pré]serve à la fois sa souve-
[raineté] et sa personnalité
[…]ky a montré qu'il savait
[maîtr]iser les données.

LE MEURTRE DE TROIS GARDES CIVILS

Le cabinet espagnol cherche à enrayer l'escalade de la violence

Une personnalité basque assassinée près de Bilbao

Le gouvernement espagnol tient une réunion extraordinaire ce lundi 6 octobre pour étudier la situation au Pays basque où trois gardes civils ont été tués dimanche dans un attentat.

L'escalade de la violence prend des proportions inquiétantes. Car les commandos d'extrême droite, en particulier ceux qui se réclament des guérilleros du Christ-Roi, multiplient de leur côté les actions de représailles. Dimanche soir à Mondragon, près de Bilbao, M. Ignacio Echave, frère de deux militants basques très connus et réfugiés en France, a été tué chez lui par des inconnus qui ont pris la fuite. Le bar de M. Echave avait été plastiqué il y a un mois. A Madrid des personnalités libérales auraient reçu des menaces de mort. Des réactions hostiles au régime franquiste sont encore signalées à l'étranger. Les ministres des affaires étrangères des Neuf de la Communauté européenne devaient décider ce lundi s'il y a eu lieu de suspendre les négociations avec l'Espagne. En revanche, le renouvellement de l'accord hispano-américain sur les bases est un succès pour le gouvernement de Madrid.

De notre correspondant

Madrid. — Trois gardes civils tués et deux blessés, dont un grièvement, tel est le bilan d'un attentat attribué à l'organisation révolutionnaire basque ETA, dans la province de Guipuzcoa.

Dans l'après-midi du dimanche 5 octobre, cinq gardes civils s'étaient rendus en jeep au sanctuaire d'Aranzazu, situé dans la montagne, près de la ville d'Onate, pour y retirer un drapeau basque qui y avait été arboré. Alors que le véhicule était sur le chemin du retour, une charge, apparemment télécommandée, faisait explosion sous la voiture, tuant net trois de ses occupants. Un homme masqué avait interrompu la circulation immédiatement après le passage de la jeep.

Le gouvernement espagnol s'est réuni, ce lundi 6 octobre, en conseil des ministres extraordinaire, pour examiner la situation. Depuis les exécutions du 27 septembre, sept membres des forces de l'ordre ont été tués.

Cependant, la télévision espagnole continue d'attaquer les gouvernements européens. Elle demande que, face à leur « *complicité* », « *toutes les polices du monde se solidarisent pour en finir avec le terrorisme* ». Le gouverneur civil de la province de Gerone, M. Daniel Regalado, a interdit la lecture, dans les églises, de l'homélie que l'évêque, Mgr Jaime Camprodon, avait adressée à tous les prêtres de son diocèse, le 3 octobre. Le gouverneur civil avait averti d'abord que ce texte, qui examinait les récentes exécutions capitales « *à la lumière de l'Evangile* », était « *dangereux* » et pouvait tomber sous les coups du récent décret-loi antiterroriste. L'évêque de Gerone avait, d'autre part, reçu de la nonciature apostolique à Madrid un coup de téléphone lui « *conseillant* » de retirer son texte.

A Madrid, le 5 octobre, quatre prêtres ont été arrêtés pour avoir lu à l'occasion de la messe de dimanche, dans le faubourg ouvrier de Vallecas, un sermon que Mgr Alberto Iniesta, évêque auxiliaire de Madrid, et vicaire épiscopal, avait communiqué aux prêtres en leur demandant de le lire « *en son nom et sous sa responsabilité* ». Ce sermon affirmait, notamment, qu'un « *chrétien doit lutter pour la vie dans tous les domaines* ».

A Madrid, d'autre part, une femme de cinquante-six ans, Mme Lopecino Alvarez, mariée, mère de six enfants, a été inculpée d'incitation à la subversion. Alors qu'elle croisait dans la rue, à la fin de la manifestation du 1er octobre, un groupe qui scandait : « *A bas l'Europe* », elle s'était exclamée : « *C'est cela qui est une atteinte à l'ordre public !* » Mme Lopecino Alvarez n'avait échappé au lynchage qu'en raison de l'intervention de la police. Le juge d'instruction du tribunal d'ordre public a ordonné l'emprisonnement et a prononcé, avant tout procès, une peine d'amende de 8 000 francs. Mme Lopecino est inculpée pour avoir commis un délit prévu à l'article 10 du décret-loi antiterroriste, qui vise « *ceux qui, publiquement, de façon explicite ou déguisée, défendent ou encouragent les idéologies séparatistes ou communistes* ».

Enfin, la police a annoncé l'arrestation, à Saint-Sébastien, de six dirigeants de la branche étudiante de l'ETA (cinquième assemblée), dont la responsable universitaire nationale de cette organisation, Mlle Maria Rosario Eizaguirre.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

(Lire nos informations page 3.)

APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. LECANUET

Le débat sur les institutions régionales divise le gouvernement

Au terme de la réunion du conseil politique du Centre démocrate qu'il préside, M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a rappelé, dimanche 5 octobre, l'attachement de son parti à la « personnalité régionale ». M. Jean-Marie Caro, vice-président de la même formation, député réformateur du Bas-Rhin, a rappelé que le Centre démocrate maintient « son exigence d'assemblées régionales élues au suffrage universel » et d'un exécutif « découlant de l'assemblée ».

M. Lecanuet a admis « l'existence d'un débat au sein de la majorité sur ce point » et il a reconnu que ses déclarations ne sont pas conformes à celles du premier ministre, lequel, devant les parlementaires U.D.R., qualifiait, le 25 septembre, de « rêveurs » et d'« irresponsables » les partisans d'une assemblée et d'un exécutif régionaux élus au suffrage universel.

M. Olivier Guichard, qui fut le premier délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale avant d'en être le ministre, contribua à la rédaction du projet référendaire de 1969 et préside aujourd'hui le conseil régional des pays de la Loire, exprime ci-dessous son point de vue sur les améliorations à apporter au système actuel de régionalisation.

ALLER PLUS LOIN

par OLIVIER GUICHARD (*)

La région, telle que nous la connaissons, est une de ces rares institutions françaises — comme la IIIe République — qui soient nées du compromis. Et, pour cette raison, dans l'inattention ou le scepticisme. Il n'est pas sûr que ses auteurs aient été fiers de mettre au monde cette version abâtardie d'une idée conçue par le général de Gaulle. Mais les bâtards ne sont pas toujours les moins vigoureux des enfants.

Le témoignage que j'apporte n'est pas gratuit. Il est nourri de l'expérience ; et il m'est inspiré par la crainte de voir la région, à peine née, déjà menacée d'une de ces guerres de religion dont la France a le secret et qui poussent chacun à ressembler à une caricature. La Corse doit-elle vraiment nous obliger à choisir un clan : pouvoir régional ou jacobinisme intégral ?

Je suis de ceux qui pensent — et il m'est arrivé de le dire ici — que la décentralisation est la première tâche politique de ce dernier quart de siècle. Que tout dépend d'elle : notre vitalité économique, si récente, notre unité sociale, si menacée. Mais décentraliser, c'est faire le contraire de tout ce que nous avons toujours fait, c'est aller à contrepente de toutes nos habitudes (de gouvernants comme de gouvernés).

(*) Député U.D.R., ancien ministre.

(Lire la suite page 34.)

Préparé à New-York

Le « sommet » des Cinq sur la stratégie économique aurait lieu à la fin de l'année

La conférence « au sommet » des chefs d'Etat et de gouvernement des Cinq (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale et Japon) auxquels pourraient s'adjoindre deux autres pays (l'Italie et le Canada), a de bonnes chances de se tenir avant la fin de l'année en France. MM. Raymond Barre, représentant personnel de M. Valéry Giscard d'Estaing ; Georges Shultz, ancien secrétaire américain au Trésor ; K. H. Poehl, secrétaire d'Etat allemand ; Sir John Hunt, secrétaire général du gouvernement britannique, et Ushida, ancien ambassadeur du Japon à Washington, tiennent ces lundi et mardi, à New-York, une réunion préparatoire.

Mars 1973 : les pays occidentaux hautement industrialisés, abandonnent les dernières « règles du jeu » qu'ils s'étaient données dix-neuf ans auparavant, au temps de la victoire : le « système » de Bretton-Woods est mort, les monnaies flottent, chacun fera désormais ce qu'il veut en matière monétaire, ce qui, dans les faits, revient à instituer un « sauve-qui-peut » généralisé.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 37.)

LE VIETNAM DANS LA PAIX

M. Pham Van Dong, chef du gouvernement de Hanoï, pense que la réunification « officielle » du Vietnam se fera rapidement, écrivait ces jours derniers le « Tin Sang » de Saigon. Il aurait ajouté qu'« une minorité » de ses compatriotes n'a pas encore « pris conscience » de l'unité de leur pays. Hanoï proteste cependant contre le récent veto américain, qui a empêché l'entrée des deux Vietnams à l'ONU. La décision de Washington pourrait d'ailleurs hâter la réunification formelle du pays, dans la mesure où elle bloque la tentative du régime de Saigon de s'imposer comme personnalité juridique distincte du Nord. En septembre, plusieurs délégations françaises s'étaient rendues au Vietnam à l'occasion de la fête nationale. Parmi les personnes invitées figurait Vercors, qui représentait le Mouvement de la paix. Dans une série d'articles, l'auteur du « Silence de la mer » et des « Animaux dénaturés », sans prétendre fournir une analyse en profondeur des deux régimes vietnamiens, donne ses impressions de ses visites à Hanoï et à Saigon.

I. — Hanoï, ou l'hospitalité des pauvres

par VERCORS

Lorsque, il y a vingt et quelques années, je fus l'un des premiers Français à visiter la Chine populaire, je m'étais promis au retour de n'en rien écrire, deux mois étant insuffisants pour se faire d'un tel pays une idée juste.

Après une seule semaine partagée entre Hanoï et Saigon, à l'occasion du 30e anniversaire de la proclamation de la République, je m'étais fait la même promesse. Et puis, pas plus que je ne pus tenir ce premier engagement, n'ayant eu pendant deux ans que la Chine à la bouche, je vois que je ne pourrai pas tenir davantage le second... Alors autant me résoudre à témoigner ici de ce que j'ai vu et entendu — sans prétendre en tirer, bien sûr, des conclusions trop hasardeuses. Et en m'étendant davantage, peut-être, sur Saigon que sur Hanoï, bien que j'aie passé moins de temps dans cette première ville que dans la seconde : mais ce qui s'y voit est moins connu.

Hanoï, ce fut surtout une ville en fête. Il faudra en tenir compte dans ce que je vais dire. Dans le centre de la ville — ce fut pour moi une bonne surprise, — les bombardements, malgré leur violence, ont laissé peu de traces.

Les larges avenues percées par les Français sont toujours belles sous leurs grands arbres. Les petites rues de la vieille ville montrent peu de cicatrices. La plus visible, c'est encore le trou historique fait, au siècle dernier, dans la muraille de la citadelle par un boulet français... Partout l'animation est extrême. L'un de nous, qui vécut à Hanoï il y a quelques années, s'attriste un peu de la disparition des artisans, que remplace un petit commerce d'humbles échoppes. Le grand marché couvert, aux fortes senteurs d'épices, nous paraît bien pourvu. Sur le côté, de vieilles paysannes vendent leurs produits au marché libre. Il regorge de légumes et de fruits. Il y a moins d'acheteurs qu'à l'intérieur.

(Lire la suite page 7.)

Dans notre supplément « Europa »

MM. BOUTEFLIKA ET CHEYSSON S'INTERROGENT SUR LES CHANCES DU DIALOGUE « NORD-SUD ».

Dans une semaine exactement, le lundi 13 octobre, s'ouvrira à Paris la conférence préparatoire sur l'énergie, les matières premières et le développement. Quelles sont les chances de ce « dialogue Nord-Sud » qui, on le sait, a subi un premier échec à Paris en avril dernier mais a enregistré un relatif succès aux Nations unies lors de la dernière session extraordinaire qui s'est achevée le 16 septembre dernier ?

Nous avons demandé à M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, et à M. Claude Cheysson, membre de la commission des Communautés européennes chargé des relations avec les pays d'outre-mer, de donner leur sentiment à ce sujet.

(Lire page 17.)

AU JOUR LE JOUR

LES LOIS

On ne verra donc plus, dans les informations annonçant un accident de chemin de fer, la petite phrase traditionnelle : « Le mécanicien (ou l'aiguilleur, ou le garde-barrière, ou le lampiste) a été placé sous mandat de dépôt. »

M. Lecanuet l'a solennellement rappelé : la détention provisoire d'un responsable, quand elle n'est pas indispensable à la manifestation de la vérité, constitue une atteinte inadmissible à la liberté du citoyen, quel que soit le citoyen, car la justice ignore les classes.

Cela dit, une société où des classes existent peut-elle éviter que sa justice en comporte ? Ce sont les lois qu'il faut maudire et non les juges. Sont-elles plus odieuses si elles envoient un directeur en cellule que si elles envoient un enfant à la guillotine ?

ROBERT ESCARPIT.

LE « FIFEF » A GENÈVE

Des caméras, des ronces et des épines

Au commencement était le verbe, et le verbe était français... Cela se passait à Dinard en 1969. Un festival venait de naître que ses parrains avaient baptisé Festival international du film d'expression française (FIFEF). Son but était de promouvoir le cinéma des pays appartenant à la communauté francophone, la francophonie étant considérée comme un lien culturel, un véhicule de pensée, et, comme le disait M. Yvon Bourges, maire de Dinard et, à l'époque, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, un « *moyen d'accès à l'universel* ».

Il fallut vite déchanter. L'idée de réunir des hommes et des films au nom de la francophonie offusqua la plupart de ceux qu'elle voulait rassembler. On estima que le mot de francophonie traînait derrière lui de vieux relents de colonialisme, de paternalisme, d'impérialisme culturel. Et l'on fit remarquer (ce qui était d'ailleurs parfaitement exact) que le principe d'une parenté culturelle entre les pays parlant ou ayant parlé français était d'autant plus contestable que c'étaient les valeurs propres à chaque groupe ethnique qui suscitaient les œuvres les plus originales. Les Africains déclarèrent qu'ils ne pouvaient exprimer la réalité africaine qu'à travers leurs idiomes vernaculaires. Et les cinéastes du monde arabe qu'ils avaient à leur disposition, pour débattre de leurs problèmes, une langue dont les titres de noblesse étaient éclatants.

L'unité linguistique cessa donc d'être la pierre de touche du FIFEF qui, sans changer de sigle, changea de nom. Le Festival du film d'expression française disparut pour faire place au Festival du film de l'ensemble francophone.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 27.)

PROCHE-ORIENT

Liban

LORS D'UNE RÉUNION EXCEPTIONNELLE

Les chefs religieux condamnent toute tentative de partition « géographique ou psychologique »

Beyrouth (*A.F.P., U.P.I., Reuter*). — Les principaux chefs religieux libanais se sont réunis, samedi 4 octobre, à Dar-El-Fatwa, siège de la communauté sunnite situé dans un quartier populaire de Beyrouth contrôlé par les miliciens de la gauche musulmane. Une telle rencontre revêt un caractère exceptionnel.

Les chefs religieux ont publié à la *fin de leurs travaux un communiqué* condamnant toute tentative ayant pour but la partition *« géographique ou psychologique »* du Liban. Ils considèrent que seul le dialogue permettra d'aboutir à une solution de la crise et réclament l'adoption *« d'une politique sociale et économique afin d'arriver au changement, de réaliser la justice sociale et l'égalité entre les citoyens »*.

Dimanche, le cheikh Hassan Khaled, chef de la communauté musulmane sunnite, a dénoncé *« le confessionnalisme politique libanais, qui est à l'origine de tous les maux ». « C'est ce fléau*, a-t-il dit, *qui a paralysé le Parlement, miné l'administration, ligoté l'armée, saboté l'économie et placé le Liban sous la loi de la jungle. »*

Le cheikh Hassan Khaled a ensuite souligné que *« le changement politique est l'unique solution à une crise purement interne »*. Il a affirmé que le pacte national de 1943, qui répartit les charges de l'Etat entre les différentes communautés religieuses était dépassé.

La réunion des chefs religieux, comme les vœux adressés dimanche par le patriarche maronite aux musulmans et aux pays arabes à l'occasion de la fête du Fitr, ont eu pour résultat de détendre l'atmosphère entre les communautés. Les autorités ont d'ailleurs signalé que seuls *« des incidents mineurs et en nombre réduit »* avaient été signalés dimanche dans la capitale. La veille au soir, huit personnes avaient, en revanche, été blessées lors d'un accrochage entre un groupe armé et une patrouille de l'armée, à une quinzaine de kilomètres au nord de Beyrouth, près de Joumieh. Dans la nuit de samedi à dimanche, une tension assez vive s'était manifestée à Tripoli, dans le nord du pays. Des échanges de tirs avaient eu lieu entre le village chrétien de Zghorta et le village musulman de Sirdenieh. Le calme devait revenir après deux heures de fusillade et de canonnade, les deux parties ayant conclu un cessez-le-feu, et l'armée ayant relevé, derrière les barricades, les combattants des deux bords.

L'attaque menée samedi matin contre l'aéroport de Beyrouth par un commando de quatre personnes (*le Monde* daté 5-6 octobre) suscite tojours de nombreux commentaires. Un magistrat libanais chargé de l'enquête a annoncé dimanche que les assaillants, dont un a été tué, avaient l'intention de détourner un avion égyptien et d'exiger que l'Egypte renonce à l'accord intérimaire avec Israël. Les trois survivants, un Libanais, un Palestinien et un Egyptien, portaient sur eux au moment de leur arrestation des cartes de l'Organisation palestinienne El Fatah. Cependant, l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) a rejeté toute responsabilité dans l'attaque, qu'elle a condamnée. M. Zuheir Mohsen, chef du département militaire de l'O.L.P. a attribué, quant à lui, l'action avortée aux services égyptiens de renseignement.

● *Une tentative d'assassinat* a eu lieu, dimanche 5 octobre, au Caire, contre M. Mohamed Ali Haitmam, ancien premier ministre de la République démocratique populaire du Yémen. (Il avait été évincé du pouvoir en 1970 par l'aile gauche du Front national de libération, et remplacé par M. Ali Nasser Mohamed.) Les occupants d'une voiture ont tiré sur lui alors qu'il sortait de son domicile. M. Ali Haitmam a été touché au visage. — *(A.F.P.)*

● *Le roi Hussein de Jordanie* se rendra en visite officielle à Moscou, l'été prochain, à l'invitation des dirigeants soviétiques, annonce un communiqué publié à Amman. La date de la visite du souverain jordanien sera fixée ultérieurement. — *(A.F.P.)*

L'Égypte célèbre le deuxième anniversaire de la guerre d'octol

Un premier pas a été accompli, dimanche 5 octobre, veille du deuxième anniversaire du déclenchement de la guerre de 1973, dans la mise en application de l'accord intérimaire israélo-égyptien du 1er septembre dernier. Quatre techniciens américains de la société Mobil Oil chargés par l'organisme égyptien du pétrole de prendre en charge provisoirement les puits de Ras-Sudr, d'Assal et de Ras-Matarma, au nord d'Abou-Rodeiss, sont arrivés sur les lieux après avoir franchi les lignes égyptiennes et israéliennes.

Le premier ministre israélien, M. Rabin, donné son agrément, bien que le gouverne israélien ait jusqu'à présent affirmé qu'il n'… querait aucune disposition de l'accord du 1er … tembre avant que le Congrès de Washington … approuvé l'envoi de civils américains da… station d'observation électronique du Sinaï, … un communiqué publié dimanche à l'issu… conseil des ministres. M. Rabin a souligné q… gouvernement israélien n'avait pas modifi… point de vue. Pour Israël, l'accord intéri… n'est pas encore entré en vigueur.

Ismaïlia. — Les critiques de Damas ou d'ailleurs contre le récent accord dans le Sinaï provoquent dans la vallée du Nil une réaction de caractère nationaliste. Venus de plusieurs gouvernorats, des dizaines de milliers de fellahs, d'ouvriers, de fonctionnaires, mobilisés par les syndicats officiels, ont défilé, au cours de la quinzaine écoulée, dans les rus du Caire en acclamant le président Sadate et parfois en huant M. Yasser *Arafat*. Vêtu de l'ample robe paysanne, le Raïs a reçu, dans son village natal de Mit-Aboul-Kom, de multiples délégations qui lui ont remis leurs « serments d'allégeance », écrits et enluminés, selon une coutume égyptienne, avec le propre sang des signataires.

De notre envoyé spécial

Le « bouquet final » a été offert par Ismaïlia et Suez, où le président s'est rendu pour célébrer conjointement la fin du jeûne du Ramadan de l'an hégirien 1395 et le deuxième anniversaire, selon le calendrier grégorien, de la traversée du canal. Depuis le second accord de dégagement conclu avec Israël, c'était la première fois que le Raïs, hanté, dit-on, par l'idée *d'un attentat contre sa personne*, se risquait dans les rues d'une ville importante.

Mais l'arrêt impromptu du président, le vendredi 3 octobre, dans un café populaire d'Ismaïlia qu'il avait fréquenté étant jeune, devait tourner les sangs aux services de sécurité, qui, le lendemain, lors de la pose de la première pierre de l'université du canal, brutalisèrent un officier en civil (sans parler des journalistes) qui voulait, semble-t-il, remettre un innocent placet au Raïs.

Cet incident, révélateur des craintes du régime, n'a pas troublé Ismaïlia, livrée à la liesse nocturne. Sous le dais des flamboyants et des banderoles exaltant en arabe, en français et en anglais, la renaissance de la région, les orchestres de « simsemias » (cet instrument à cordes ayant une cuvette en émail pour caisse de résonance), les der… faisant tournoyer leurs … chevelures et leurs grandes … les bédouins à cheval, les … gleurs d'Alexandrie, les da… noirs, les jeunes scouts, ont … la population de leurs déf… de leurs aubades.

Le dimanche 5 octobre, j… l'Aïd - Es - Seghir — la « … fête » marquant la fin du … san, — a été plus recue… prière dite dans une mosq… Suez par le Raïs et le … imam d'Egypte ayant du … ton, tandis que de l'autre … la mer Rouge les Israélien… mençaient à évacuer les … pétrolifères du Sinaï. Ce … 6 octobre, la grande parad… taire organisée au Caire, … le clou est la présentati… premiers Mirage livrés … France, devait faire pas… festivités au registre mar…

Insouciante, l'Egypte n… jamais une occasion d'allu… lampions. Cependant, la … lisation économique, l'« In… dont c'est également le d… anniversaire, est loin d'… succès. Bien que des … (américaines, françaises … ses) se soient réinstallées … sans guichets, — au Caire … pital étranger ne s'est pa… vraiment déridé à l'éga… régime qui, selon l'analy… financier de Djeddah, « … *vouloir continuer à porte… de bras son industrie d'… qui, en dernier ressort, a c… l'interdiction faite aux é… d'acheter des terrains de … la construction* ».

En attendant, les dette… tiennes — peut-être 50 … de francs à l'égard de l… Union soviétique — s'accu… Cela fait craindre à certa… l'Egypte ne soit un jour au … au moins en ce qui conc… créances de l'Occident — d… les croient aussi importan… celles des Russes, — s… comme au temps du … Ismaïl, il y a cent ans, … version moderne de la « … de la dette ».

Hausse du coût de la … et blocage des sala…

Beaucoup d'Egyptiens … sent soutenir le président … Ils ont applaudi à la récu… du « Sinaï utile » (canal … et pétroles d'Abou-Rodei… ont accepté avec soulage… perspective de ne plus … faire la guerre et ils se so… gnés à l'existence d'Isra… ses frontières de 1967.

Cependant, beaucoup … gnent amèrement de l'in… du gouvernement à jug… hausse du coût de la v… approvisionner normalem… marché et de son refus … menter les salaires.

Dans les bureaux et les … des centaines de milliers … sonnes travaillent pour l… lent de 130 F par mo… parler des campagnes, où, … une tendance à l'augment… tarif de la journée de tra… ouvriers agricoles continu… exemple au Fayoum, à … mètres du Caire, à percevo… pour huit heures de bin… le prix d'un paquet de ci…

Du côté officiel, on ne … ces réalités, tout en faisar… les efforts récents du go… ment : création de plus … mille emplois industriels … miliés dans la zone du c… Suez ; 5 milliards de fran… nus des monarchies pé… arabes en sus des prêts … dents : remboursement d'u… tant comparable à des cr… étrangers ; *extension de l…* rité sociale à quatre mill… petits fellahs, pêcheurs … sans ; ajournement pour d… de la loi relative à l'augme… du loyer de la terre (*le* … daté 3-4 août 1975), etc… Il s'agit là de dérisoires … d'eau dans un océan de … dans un pays entièrem… rééquiper, et dont le … économique et social d… repensé.

Le Raïs a maintenan… ans de paix devant lui, e… cipe, pour stabiliser la s… actuelle, avant de comm… la transformer. La prem… ses préoccupations devra… une gigantesque campagn… freiner la démographie : l… compte un million d'habit… plus par an, et elle en … plus de trente-huit milli… surface arable est grande … la Hollande mais c'est à … qu'elle ressemble chaque … peu plus. Déçus une premi… après la guerre d'octobr… par les maigres réalisations … miques du régime, les Eg… ont repris espoir. Leurs dir… sauront-ils, cette fois, y rép… On peut en douter, quand … les salons du Caire s'ag… l'idée d'un énième chan… de cabinet ou remaniement … tériel, ces eventuelles opé… étant évidemment présenté… fois de plus comme la p…

J.-P. PÉRONCEL-HUG…

AMÉRIQUES

Argentine

QUARANTE MORTS DANS UNE OPÉRATION DE GUERILLA A FORMOSA

Buenos-Aires (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Des guérilleros argentins, appartenant au mouvement péroniste de gauche des Montoneros, ont tenté, le dimanche 5 octobre, une vaste opération dans la ville de Formosa, à un millier de kilomètres au nord de Buenos-Aires.

Une quarantaine de personnes ont été tuées, et un nombre encore indéterminé ont été blessées, dans une action combinée dont le premier épisode a été la prise de contrôle, par un groupe armé, d'un Boeing 737 qui assurait la liaison Buenos-Aires-Formosa peu avant son arrivée dans cette dernière ville. L'avion s'est posé sur l'aérodrome de Formosa au moment où un autre groupe tentait de s'emparer des bâtiments de l'aéroport, laissant treize morts au moins sur le terrain.

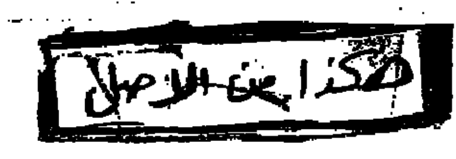
Pendant ce temps, un troisième groupe, fort d'une soixantaine de personnes, attaquait la caserne du 29e régiment d'infanterie de la ville. Il a été repoussé. Mais, selon le commandement général des forces armées, vingt-six personnes sont mortes dans cette dernière opération : onze soldats et quinze guérilleros.

Cependant, l'avion détourné, dont les passagers avaient été débarqués, a réussi à décoller de Formosa sous les tirs nourris des forces de l'ordre. L'appareil s'est dirigé vers le nord, mais a fait, peu après, un atterrissage forcé. Les guérilleros ont réussi à s'enfuir avant l'arrivée de la police.

Selon une autre source, ce serait le commando qui venait d'échouer dans son attaque contre le 29e régiment d'infanterie qui se serait emparé d'un Boeing-737, en stationnement sur l'aérodrome, afin de fuir la ville.

Équateur

● UNE TRENTAINE D'OFFICIERS PASSENT EN CONSEIL DE GUERRE à Quito pour avoir participé à la tentative de coup d'Etat du 31 août contre le président Guillermo Rodriguez Lara. Le ministre de la défense, le général Arrata a déclaré que les accusés ne pourront pas faire appel du jugement, qui devrait être prononcé le 7 octobre. Le principal dirigeant de la rébellion, le général Raul Gonzalez Alvear, à l'époque chef d'état-major général des forces armées, s'était réfugié à l'ambassade du Chili. Il se trouve actuellement à Santiago. D'autres officiers compromis ont pu également trouver asile au Chili, au Venezuela et en Colombie. — *(A.F.P., Reuter.)*



DIPLOMATIE

Dressant un parallèle avec les événements d'Indochine

M. GROMYKO LANCE UN AVERTISSEMENT AUX ÉTATS-UNIS A PROPOS DU PROCHE-ORIENT

De notre correspondant

oscou. — Dans un long article lié dans le dernier numéro de revue *Kommunist* — l'organe rique et politique du comité ral. — M. Andréi Gromyko e un nouvel avertissement Etats-Unis à propos du che-Orient. Le ministre soviée des affaires étrangères éta notamment un parallèle entre rise du Proche-Orient et « *le ès du mouvement de libéra- des peuples d'Indochine* ». que cette idée ait déjà été imée par certains commenurs soviétiques, c'est la pree fois que le ministre la red à son compte. Cela n'eme pas M. Gromyko, il est *d'évoquer avec optimisme prochaine visite de Leonid h Brejnev aux Etats-Unis* », la date n'est pourtant tous pas fixée.

. Gromyko établit à deux res le parallèle Proche-Orientchine. Dans la partie consaau Proche-Orient tout ord, lorsqu'il affirme : « *Il est que l'agression israélienne immanquablement vouée à ec, ce qu'attestent à l'évie l'expérience historique, ainsi les récents événements en chine.* » Le ministre soviée revient sur cette idée lorsparle des relations soviétoricaines.

« *Le développement de ces rela-*, dit-il, *est encore compliqué les agissements que l'on sait Etats-Unis dans certaines ré-s du monde. Il faut espérer le succès du mouvement de ution des peuples d'Indoe sera tout de même consipar qui de droit aux Etats- comme un argument aincant en faveur du réa-, du renoncement aux rs du passé, et notamment llusion que « les Etats-Unis uvent tout ». Aux Etats-Unis , les gens raisonnables comnent que c'est un non-sens rique, dont il est temps delongtemps de se débarr.* »

tte inquiétude et cette irritasoviétiques vont croissant is la conclusion du second rd de dégagement dans le . L'installation de deux cents ts américains sur la ligne de rcation et les engagements ts pris par les Etats-Unis à rd d'Israël sont de plus en critiqués. Pour la seule jourlu dimanche 5 octobre, deux entaires sont consacrés dans resse à cette affaire. L'un la *Pravda*, qui estime que *-Aviv a l'intention d'utiliser pourparlers séparés avec te pour retarder le règleglobal et accroître son pol de guerre grâce aux livrail'armes américaines les plus nes, y compris des fusées* ». e, dans *Selskaffizna* (« la vie »), qui qualifie d'« *hypo-* » les affirmations de cerobservateurs américains lesquels « *les nouvelles fours d'armes permettront d'asr la diplomatie israé-* ».

Réaliser les ententes de Vladivostok

teur de ce commentaire e encore « *les tentatives nsables de ceux qui veu- compromettre l'amitié -arabe* », ce qui vise aussi Washington que le président . Dans son article, M. Grovite *de s'en prendre direc*au président égyptien. Il n'en qualifie pas moins la politique du pas à pas de « *politique d'aumône parcimonieuse aux Arabes* », ce qui revient tout de même à traiter de mendiant le chef de l'Etat égyptien.

En dépit de son avertissement, M. Gromyko utilise un ton relativement optimiste pour traiter des relations américano-soviétiques. « *Grâce aux efforts convergents des deux parties*, écrit-il dans ce qu'il faut considérer comme une esquisse du rapport de politique étrangère qui sera présenté en février prochain au vingt-cinquième congrès du P.C. soviétique, *la politique de principe qui s'est instituée dans les relations soviéto-américaines continue à être suivie dans son ensemble. La tâche consiste maintenant à élever ces relations à un degré nouveau, c'est-à-dire à réaliser dans la pratique les ententes intervenues au « sommet » de Vladivostok.* »

Une vieille récrimination : les relations commerciales

Bien que le ministre ne le rappelle pas explicitement, l'une de ces ententes concerne la conclusion d'un second accord sur la limitation des armements nucléaires (SALT). Un tel accord conditionne en particulier le voyage que M. Brejnev doit faire aux Etats-Unis, voyage qui a déjà été rapporté à deux reprises. Le fait que M. Gromyko paraît considérer cette visite comme acquise (« *se préparant à cette visite, les deux parties sont pleinement conscientes de son immense portée* », écrit-il notamment) peut être interprété comme un signe d'optimisme quant à l'issue des SALT. C'est un sujet que le ministre soviétique a longuement abordé en septembre à Washington, lors de ses rencontres avec le président Ford et M. Kissinger. La discussion devrait reprendre sous peu à Moscou, où le secrétaire d'Etat américain est attendu à une date encore non déterminée. L'opinion la plus répandue parmi les experts soviétiques est qu'il faut parvenir à un accord avant la *fin de l'année sous peine de risquer* un échec en raison de la campagne électorale américaine qui va bientôt battre son plein.

Toujours au chapitre des relations soviéto-américaines, M. Gromyko mentionne une vieille récrimination : « *Les relations commerciales ne sont toujours pas normalisées*, rappelle-t-il. *L'U.R.S.S., on le sait, a résolument repoussé les tentatives de certains milieux américains de bâtir de nouveaux rapports économiques et commerciaux sur une base discriminatoire. L'avenir montrera si les milieux qui déterminent la politique extérieure des Etats-Unis sont capables de redresser la situation.* »

L'avenir immédiat pourrait indiquer que l'absence de normalisation dans les relations commerciales n'empêche pas leur développement. On s'attend en effet à ce que les Américains annoncent incessamment la conclusion d'un accord quinquennal sur la vente de céréales américaines à l'Union soviétique. M. Robinson, le sous-secrétaire d'Etat américain chargé des affaires économiques, termine en ce moment à Moscou ses négociations avec M. Patolitchev, le ministre soviétique du commerce extérieur.

JACQUES AMALRIC.

A San-Francisco

LE REPRÉSENTANT DOMINICAIN A L'ONU ...ALIFIE M. IDI AMIN DADA D'ASSASSIN RACISTE

Nations unies, que l'empeliro-Hito et son épouse t visiter officiellement ce octobre et où devait prenparole le même jour le Norodom Sihanouk, chef it cambodgien, deux affaiuent de dégrader le climat ente qui s'était instauré pays du tiers-monde et taux après l'accord réasein de la septième As- spéciale sur le dévelop-

pays arabes et Cuba ont présenté un amendement ésolution condamnant le , afin que cette condamsoit également étendue au e. Les Etats-Unis et les e la Communauté euroreprésentés par le délélien, M. Venci, ont anvendredi qu'ils voteraient cette résolution si l'amenarabo-cubain était adopté.

nt le même jour à Sano devant la convention ndicats A.F.L. - C.I.O., nyhan, ambassadeur des nis à l'ONU, a qualifié de use la résolution compasionisme au racisme. Parcette même occasion du t Idi Amin Dada, chef de ugandais, il a déclaré : *ins fort que ce ne soit hasard que cet assassin comme l'a appelé un de nds journaux, se trouve être le président de l'Organisation de l'unité africaine.* »

Cette déclaration a provoqué à l'ONU une vive émotion parmi les délégués africains, dont plusieurs dénoncent l'arrogance du représentant américain et l'accusent, comme le fait le journal tunisien *As Sabah*, de « *manquement grave à l'étiquette internationale et même aux règles du savoir-vivre le plus élémentaire* ». M. Moinyhan admet qu'il n'a pas avisé Washington de ses remarques sur Idi Amin Dada, ce qui ne veut pas dire, a-t-il ajouté, qu'il n'ait pas discuté de son discours au plus haut niveau.

● *La Corée du Nord* a fait savoir à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, qu'elle déléguera une représentation au débat du comité politique de l'Assemblée générale sur les affaires coréennes, a annoncé lundi 6 octobre la radio de Pyongyang. — *(A.F.P.)*.

● *M. René Maheu*, ancien directeur général de l'Unesco, a été élu, samedi 4 octobre, président de la Fédération mondiale des associations pour les Nations unies (FMANU), réunie en sa vingt-cinquième assemblée générale à Moscou. Il remplace U Thant, ancien secrétaire général des Nations unies, décédé. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Espagne

Le bail des bases américaines est renouvelé pour cinq ans

De notre correspondant

Washington. — Un communiqué conjoint, publié le samedi 4 octobre par le Département d'Etat à l'issue d'un dernier entretien entre M. Kissinger et M. Cortina, ministre des affaires étrangères espagnol, a confirmé l'accord de principe sur le maintien des bases américaines en Espagne auquel les deux gouvernements sont arrivés après des *négociations qui* ont duré près d'un an.

Le document ne donne pas de précisions sur les modalités de l'accord. Il fait seulement état d'un « *nouvel accord de principe réglant les relations de coopération entre les Etats-Unis et l'Espagne* ». Apparemment, les Espagnols avaient insisté pour obtenir un communiqué conjoint qui, étant données les circonstances, devrait à leurs yeux avoir un *effet* psychologique positif sur l'opinion de leur pays. De même, à leur demande, le texte du nouvel *accord soulignera les bonnes et* étroites relations entre l'Espagne et les Etats-Unis. Les Américains, plutôt embarrassés, auraient préféré éviter de mettre trop en évidence la coopération entre Washington et Madrid à un moment où l'Espagne franquiste est mise *en quarantaine* par *leurs* partenaires européens. D'où la sobriété du texte du communiqué annonçant que les groupes de travail vont se remettre à l'ouvrage sur les documents complémentaires qui restent à mettre au point avant que le nouvel accord entre officiellement en vigueur. Les deux parties sont convenues de se donner un délai de six semaines pour achever cette mise au point.

Le dernier accord, signé en 1970, a officiellement pris fin le 26 septembre dernier, mais MM. Kissinger et Cortina ont décidé, la semaine passée, de le maintenir en vigueur jusqu'à son renouvellement. Les grandes lignes de sa version révisée sont connues : les Américains continueront d'employer les bases actuellement utilisées, mais avec des effectifs réduits ; en échange, l'Espagne recevra une aide militaire représentant entre 500 et 750 millions de dollars, soit un montant très inférieur aux demandes espagnoles initiales qui s'établissaient entre 1,5 et 2 milliards de dollars. En tout état de cause, le congrès aura ultérieurement à approuver les allocations de crédit.

Etant donnée la tendance actuelle du législatif à réaffirmer *son rôle dans le domaine de la* politique étrangère (clairement illustrée par la discussion sur les protocoles « secrets » de l'accord du Sinaï, finalement rendus publics contre l'avis de M. Kissinger), M. McCloskey, chargé des relations avec le Congrès, et qui, *parallèlement*, menait la *négo*ciation avec Madrid, va sonder maintenant les leaders parlementaires pour déterminer si le nouvel accord doit être soumis à l'approbation du Congrès. Celui de *1970*, tout comme ceux signés entre Washington et Madrid de*puis 1952*, *avaient été considérés* comme des « conventions intergouvernementales » non soumise à l'approbation du législatif.

Dans les milieux officiels, on s'attend à quelques remous au Congrès devant un accord illustrant les bonnes relations et la coopération Madrid-Washington. Mais, étant donnée l'absence ou la faiblesse des réactions du public et du Congrès devant les récentes exécutions, le Département d'Etat ne prévoit pas de difficultés majeures. En fait, le gouvernement pourra faire valoir que, *anticipant* les réactions du Congrès, il a refusé la proposition d'un traité bilatéral de défense entre Madrid et Washington suggérée par les Espagnols. De même, le gouvernement aurait réagi négativement aux suggestions des Espagnols l'invitant à faire une nouvelle fois pression sur ses partenaires atlantiques pour qu'ils acceptent l'entrée de l'Espagne dans l'OTAN. Néanmoins, il sera tenu compte, dans la rédaction du nouveau traité, du désir du gouvernement espagnol d'entretenir des relations plus étroites avec Washington.

HENRI PIERRE.

M. SANTIAGO CARRILLO : c'est une erreur politique de miser sur Juan Carlos.

M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, analyse, dans une interview au *Nouvel Observateur*, la situation créée en Espagne à la suite des récentes exécutions.

« *Je crois, j'espère encore*, dit-il, *que, malgré les derniers assassinats ordonnés par Franco, on pourra faire l'économie d'une guerre civile et instaurer la démocratie sans que des violences généralisées éclatent. Mais si le régime applique de nouvelles sentences de mort, il risque de déclencher un mouvement populaire et de condamner l'Espagne au bain de sang.* »

Il ne croit pas à une « *transition* » vers l'après-franquisme, mais à une « *rupture* ». Il précise : « *Il est impossible de passer d'un régime fasciste à un régime démocratique par simple évolution. Il ne suffira pas de remplacer Franco par Juan Carlos pour que soit ouverte la voie de la démocratie (...), Juan Carlos n'est qu'une marionnette, un pantin.* »

En ce qui concerne les réactions suscitées à l'étranger par les exécutions, M. Carrillo en souligne l'importance, mais il note certaines « *défections* ».

Il parle également de « *certaines voix plus faibles et plus timorées* » et il affirme : « *Ces pays misent encore sur le successeur « officiel » désigné par Franco lui-même* (Juan Carlos). *C'est une erreur politique, je l'ai déjà dit : le processus de démocratisation de l'Espagne se fera en dehors de Juan Carlos, sinon contre lui.* »

RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

● AU DANEMARK ET EN NORVEGE. — Les ministères des affaires étrangères ont fait savoir qu'en guise de représailles un syndicat espagnol de pilotes empêchait des cargos battant pavillon danois ou norvégien de quitter l'Espagne.

● EN GRANDE-BRETAGNE. — Les mesures qui devraient être adoptées lundi 6 octobre, par la commission internationale du TUC (Trades Union Congress) réunis à Londres pourraient provoquer une forte réduction des importations de produits alimentaires espagnols en Grande-Bretagne.

● EN GRECE. — Le conseil municipal d'Athènes a décidé d'annuler une décision, prise en 1970, de jumeler la capitale grecque à Madrid.

● EN ITALIE. — Les employés des aéroports refusent de décharger les avions espagnols.

● AU NICARAGUA. — Le vice-ministre de la défense, le colonel Alfaro, a annoncé qu'une liaison aérienne Managua-Madrid, via Saint-Domingue, serait inaugurée le 12 octobre prochain par la compagnie espagnole Iberia.

A Hendaye

UN MILLIER DE FEMMES ONT MANIFESTÉ CONTRE LE RÉGIME FRANQUISTE

Hendaye *(A.F.P.)*. — Répondant à l'appel de cinq organisations féminines ou féministes (1), un millier de femmes venues de plusieurs villes de France ont défilé dimanche 5 octobre à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) pour protester contre le régime franquiste et les exécutions en Espagne. Après avoir écouté plusieurs discours en français, en espagnol et en basque, elles ont effectué une « longue marche » de 18 kilomètres pour se rendre au pont international de Béhobie, où a eu lieu un « sit-in » de quatre-vingts minutes. Le poste-frontière a été fermé pendant la durée de la manifestation, qui s'est terminée sans incident.

(1) Mouvement de libération des femmes, Mouvement pour la liberté de l'avortement et la contraception, Planning familial, Groupe de liaison et d'information femmes-enfants, les Pétroleuses.

UNE MISE AU POINT CARLISTE

Après les manifestations profranquistes de Madrid, au cours desquelles la présence d'emblèmes carlistes avaient été signalées (le Monde *du 3 octobre*), *le service de presse parisien du parti carliste nous a adressé la mise au point suivante :*

« Le 19 avril 1937, Franco a promulgué le décret d'unification du carlisme (alors Comunion Tradicionalista) et de la Phalange. Ce décret spécifiait que les emblèmes (drapeaux, bérets rouges) du carlisme seraient désormais, avec la chemise bleue de la Phalange, ceux du Movimiento (Mouvement national). Depuis lors, Franco se sert des emblèmes carlistes pour semer la confusion dans l'opinion publique.

» *Le comité extérieur du Parti* carliste rappelle :

» Premièrement, que le carlisme refusa le décret d'unification. La sanction de ce refus fut l'expulsion immédiate (1937) du territoire national du prince Xavier de Bourbon, chef de la dynastie carliste, et l'emprisonnement ou l'exil des dirigeants du carlisme.

» Deuxièmement, que le Parti carliste est un parti en lutte contre le régime dictatorial du général Franco. L'expulsion d'Espagne en 1968 du prince Carlos Hugo de Bourbon, actuel chef du Parti carliste, et l'engagement dans la lutte de ses militants, jetés en prison, soumis à des jugements devant le tribunal d'ordre public, en témoignent. »

Portugal

Face aux tentatives de reprise en main

La résistance des militaires d'extrême gauche s'organise

Lisbonne (A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.). — La résistance des militaires d'extrême gauche aux tentatives de reprise en main de l'armée par le gouvernement portugais s'organise. Plusieurs commissions populaires de quartier devaient convoquer ce lundi 6 octobre, dans la soirée, une manifestation de soutien au régiment d'artillerie de Lisbonne (RALIS), qui, selon son commandant, le major Dinis de Almeida, serait menacé de dissolution. Sur les antennes de Radio-Clube, le major de Almeida a déclaré qu'il s'attendait même à des attaques « à la grenade » contre son régiment, en ajoutant qu'il n'hésiterait pas à distribuer des armes à la population si ses hommes étaient la cible des « fascistes ».

Radio-Clube n'est pas encore directement contrôlée par le gouvernement, comme cela est maintenant le cas de la radio d'Etat et de la télévision, où des forces de police ont relayé les unités militaires envoyées la semaine dernière par les autorités. Radio-Clube reste contrôlée par une commission de travailleurs proches des gauchistes.

Le major de Almeida a carrément accusé le général Antonio Pires Veloso, commandant la région Nord, et le capitaine Souza e Castro d'être à l'origine d'un *plan visant à éliminer le RALIS* et d'autres unités progressistes pour instaurer une « *dictature de droite brutale* ».

Les hommes du RALIS paraissent en tout cas se préparer à toute éventualité. A Sacavem, près de Lisbonne, où le régiment est cantonné, trois canons antichars ont été installés devant la caserne, et trente soldats en armes montent la garde en permanence. Des batteries d'artillerie ont été installées derrière les grilles, et des mitrailleuses sur les murs d'enceinte.

Dans une interview publiée samedi par l'hebdomadaire *Expresso*, le premier ministre portugais, l'amiral de Azevedo, accuse de son côté l'extrême gauche d'être à l'origine des actes d'indiscipline au sein de l'armée. « *Actuellement*, déclare-t-il, *le gouvernement n'a pas totalement la possibilité d'exercer son autorité à Lisbonne...* » Le premier ministre estime qu'un complot a bien été tramé en vue de provoquer un affrontement entre diverses *unités militaires*. *Pour lui*, le complot venait de l'extrême droite. « *Je ne peux pas croire*, déclare-t-il, *que le terrorisme des soi-disant forces de gauche dans une situation comme la nôtre ne soit pas financé par l'extrême droite. En fait, je peux l'affirmer catégoriquement.* » En conclusion, le premier ministre ajoute : « *Aussi longtemps que certaines forces de gauche — et notamment d'extrême gauche — ne feront pas confiance au gouvernement en ce qui concerne la répression, il sera difficile à celui-ci de gouverner de manière purement démocratique.* »

Le président Costa Gomes, quant à lui, qui rentrait d'Union soviétique, a adressé dimanche sur les antennes de la télévision un message aux forces armées et une sévère mise en garde contre l'organisation d'extrême gauche Soldats unis vaincront (SUV). « *Si un militaire met son arme au service de sa propre politique individuelle*, a-t-il notamment déclaré, *s'il n'a pas le courage révolutionnaire d'accepter la défaite de ses idées face aux positions plus correctes qui sont dans l'intérêt du peuple, s'il ne se rallie pas, au sein du M.F.A., à l'opinion collective du peuple qu'il défend, alors il trahit son uniforme, le M.F.A. et le pays.* » Condamnant indirectement l'action des SUV, le général Costa Gomes a ajouté : « *Si un militaire se laisse manœuvrer par des organisations clandestines qui affirment promouvoir la lutte des classes au sein des casernes, qu'il fasse attention : la réaction sait travailler de différentes manières. Détruire la capacité opérationnelle des forces armées peut être le premier pas pour attaquer le processus révolutionnaire.* »

A l'occasion d'une cérémonie marquant le 65e anniversaire de la République, le chef de l'Etat a souligné certaines similitudes entre la situation actuelle et le Portugal de 1910, victime d'une crise économique et de divisions parmi les républicains démocrates, qui avaient provoqué la chute de la première république portugaise. Ajoutant toutefois que « *l'histoire ne se répétait pas* », il a conclu en invitant ses concitoyens à s'inspirer de la discipline dont savent faire preuve les citoyens des pays de l'Est qu'il vient de visiter.

A l'issue de cette cérémonie, des incidents ont eu lieu à proximité de l'hôtel de ville de Lisbonne. M. Mario Soares a été violemment pris à partie par des manifestants d'extrême gauche qui l'ont accusé de fomenter un coup d'Etat. Les gardes du corps du leader du parti socialiste, et des policiers de la marine armés de pistolets mitrailleurs, ont dû intervenir pour protéger M. Soares.

R. F. A.

Le secrétaire général du parti libéral donne sa démission

De notre correspondant

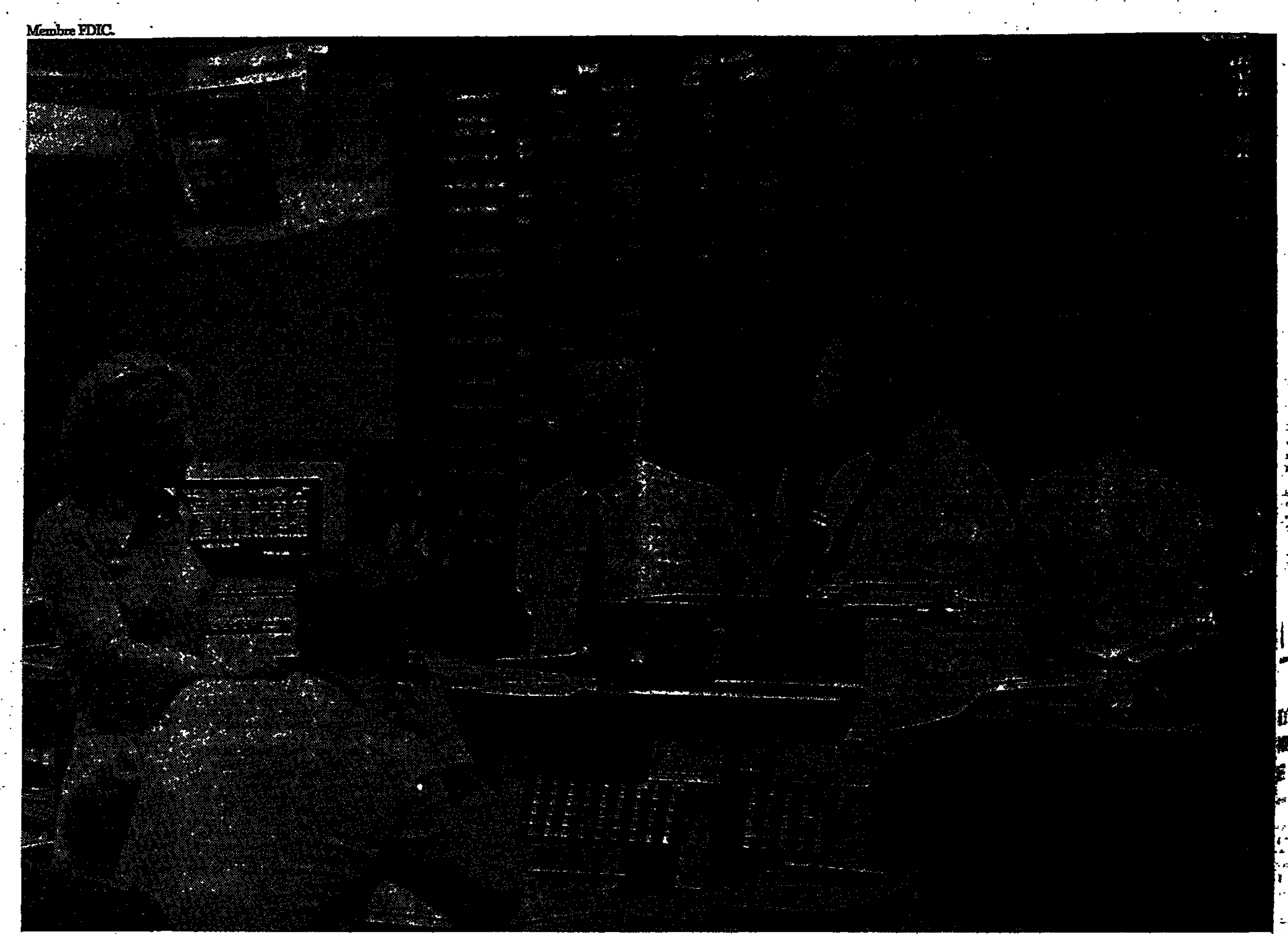
Bonn. — M. Martin Bangemann abandonne son poste de *secrétaire général du parti libéral*. Il a annoncé vendredi sa décision, prise sous la pression du comité directeur du parti, afin que « *ses déclarations concernant le Bade-Wurtemberg ne soient pas mal interprétées* ». M. Bangemann est président régional du F.D.P. à Stuttgart. Il estime que les libéraux ne devraient pas annoncer, avant l'élection régionale, quels pourraient être leurs partenaires dans une éventuelle coalition gouvernementale, mais mener, après le scrutin, des négociations avec la *démocratie chrétienne*, *comme* avec la social-démocratie.

Depuis qu'ils ont formé à Bonn en 1969 une coalition avec le S.P.D., les libéraux ont toujours annoncé leurs intentions avant les consultations. Ils ont ainsi *donné aux électeurs* l'impression qu'ils mettaient fin à un jeu de bascule. Cette attitude s'est révélée électoralement payante.

Le programme d'économie budgétaire, les discussions autour de la cogestion, les tendances « *dirigistes* » apparues chez les sociaux-démocrates ont éprouvé la solidité de la coalition. La démission de M. Bangemann, qui s'était distingué par son franc-parler et ses attaques à peine voilées contre le gouvernement et le chancelier Schmidt lui-même, apparaît, dans ces *conditions*, *comme* le premier pas vers la reconduction de la coalition libérale-socialiste après les élections de 1976.

DANIEL VERNET.

Membre FDIC.



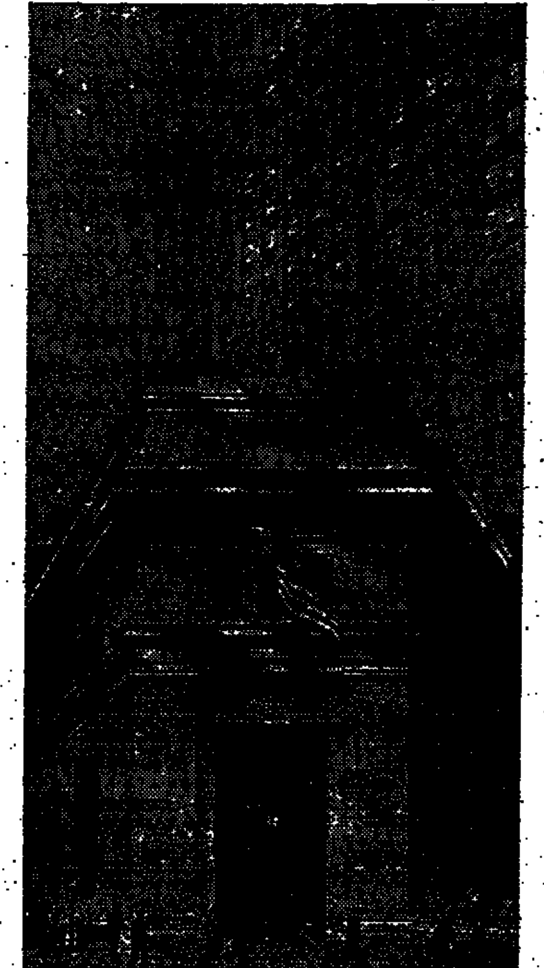
Au siège de Morgan à New York, D. Weatherstone, Senior Vice President (au centre) dirige le Service des Changes et des Euro-devises. R. Van Roten, Vice President (à droite) dirige le groupe des cambistes et N. Shaw, Assistant Vice President est responsable de l'activité Euro-devises.

Si votre activité sur le marché des changes nécessite les services d'un spécialiste, songez à Morgan Guaranty

Les sociétés traitant des affaires à l'échelon international doivent pouvoir bénéficier d'un service de change de premier plan pouvant les aider à gérer leurs risques de change dans le monde entier. Qu'il s'agisse de profits commerciaux ou de revenus provenant d'investissements, la sauvegarde de vos bénéfices réalisés à l'étranger peut être aussi importante que leur réalisation initiale. Pour cela, il vous faut une banque possédant la puissance financière et les compétences propres à lui assurer la maîtrise des opérations de change dans les principales monnaies.

Cette maîtrise, Morgan Guaranty la possède. A New York et dans dix autres centres financiers à travers le monde, nos spécialistes en matière de change négocient, pratiquement vingt-quatre heures sur vingt-quatre, depuis l'ouverture du marché de Londres jusqu'à la fermeture de celui de Tokyo. Ces spécialistes connaissent les marchés monétaires et la réglementation des changes de plus de cent pays. Étant donné l'importance et le nombre des transactions qu'ils effectuent, ils sont à même de détecter immédiatement les tendances et d'informer rapidement leurs clients des fluctuations des marchés. Parce qu'ils comprennent vos problèmes de change, ils peuvent répondre à vos besoins en fonction de ce qui se passe sur les marchés financiers.

En matière de change, le temps est un facteur déterminant. C'est pourquoi nous avons notre propre réseau téléphonique intercontinental qui permet à nos cambistes, où qu'ils soient, de se maintenir en liai-



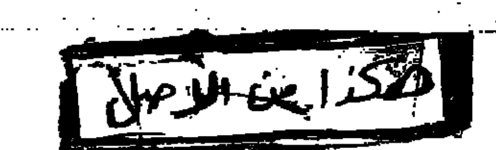
son permanente avec tous les marchés financiers. Ainsi, par exemple, nos cambistes à New York sont en contact dès cinq heures du matin avec les places financières européennes les plus importantes telles que Londres, Paris, Francfort, Zurich et Milan.

Nos spécialistes en matière de change font plus qu'acheter et vendre des devises. Ils vous conseillent sur les possibilités d'arbitrage que vous offrent des placements sur les marchés monétaires nationaux ou sur le marché des Euro-devises. Utilisant des informations continuellement mises à jour par ordinateur et visualisées sur des écrans de télévision individuels, ils peuvent investir vos capitaux en combinant au mieux risque et rapport.

Ce n'est là, qu'une partie des services bancaires internationaux extrêmement complets offerts par Morgan Guaranty, l'une des banques les plus actives du monde en matière de change. Si votre société a besoin de ce type de service, songez à Morgan Guaranty. Vous y serez en bonne compagnie.

MORGAN GUARANTY TRUST COMPANY, 23 Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, place Vendôme, Paris (téléphone : 260.35.60) • AUTRES SUCCURSALES : Londres, Bruxelles, Anvers, Francfort, Dusseldorf, Munich, Zurich, Milan et Rome (Banca Morgan Vonwiller). Tokyo, Singapour, Nassau • BUREAUX DE REPRÉSENTATION : Madrid, Beyrouth, Sydney, Hong Kong, Manille, Sao Paulo, Caracas • Associés dans 31 pays • FILIALES BANCAIRES INTERNATIONALES AUX ETATS-UNIS : San Francisco, Houston.

Morgan Guaranty Trust Company



AFRIQUE

VOLUTION CONSTITUTIONNELLE DE LA RHODÉSIE

M. Smith et Nkomo seraient parvenus à trouver un terrain d'entente

De notre correspondant en Afrique orientale

ar-Es-Salaam. — Il semble n arrangement ait été conclu e MM. Ian Smith, premier istre rhodésien, et Joshua mo, nouveau président, d'ail- s controversé, de l'African ional Council (A.N.C.). Des ces bien informées indiquent, ffet, que les deux hommes au- nt trouvé un terrain d'en- e, le mois dernier, après ec de la conférence constitu- nelle tenue le 25 août aux tes Victoria, et avant que Nkomo prenne le contrôle de N.C., à l'occasion du congrès 27 et 28 septembre.

elon les mêmes sources, Smith serait prêt à faciliter cession au corps électoral, fon- sur trois critères : la propriété ière, les revenus et le niveau struction. Il entendrait ainsi gir la représentation africaine sein de son Parlement et ou- son gouvernement à des mi- res noirs. M. Nkomo souhaite- pour sa part, renouer le dia- e dès que les circonstances le mettront. Il accepterait, dans un premier temps, une solution « paritaire », à condition qu le chef du gouvernement soit un Africain et que les présidents d'États africains impliqués dans la négociation souscrivent à l'accord. Il s'agit de MM. Kaunda (Zambie), Nyerere (Tanzanie), Machel (Mozambique) et Khama (Botswana).

M. Smith a dit récemment, en privé, que l'unité des nationalistes africains, si elle se faisait, lui ôterait toute marge de manœuvre. Leurs divisions lui permettent de chercher un terrain d'entente avec les modérés, dont M. Nkomo serait l'élément le plus représentatif. Le premier ministre rhodésien s'inquiète moins d'une reprise de ce qu'il qualifie de « banditisme » que du mantien des sanctions économiques internationales contre son pays. Pour espérer obtenir la levée de ces sanctions, il lui faut trouver un accord avec l'A.N.C. La mise à l'écart de l'évêque Muzorewa et du pasteur Sithole, qui exauce son vœu le plus cher, lui donne donc une chance de reprendre officiellement les discussions.

La Grande-Bretagne a laissé entendre qu'elle accepterait un accord Smith-Nkomo, à condition que M. Kaunda l'approuve. Le président zambien, dont le pays souffre de la fermeture de la frontière depuis janvier 1973, passe pour favorable à M. Nkomo. Il serait irrité par les divisions entre nationalistes africains de Rhodésie et par l'attitude, qu'il juge trop intransigeante, des trois leaders exilés, l'évêque Muzorewa, le pasteur Sithole et M. Chikerema.

Une délégation de l'A.N.C. (tendance Nkomo) est en train de parcourir les pays d'Afrique orientale pour obtenir leur appui. Si M. Kaunda donne « le feu vert » à M. Nkomo, pour relancer les discussions avec M. Smith, M. Nyerere ne devrait pas y faire obstacle. C'est du moins le sentiment général. M. Smith serait alors soumis à des pressions de la part de M. Vorster, premier ministre sud-africain, pour offrir à son interlocuteur africain des conditions plus généreuses que celles proposées à l'évêque Muzorewa, il y a deux ans.

Toutefois, M. Nkomo risque d'être un partenaire moins conciliant que ne le croit M. Smith. Il doit, en effet, compter avec l'opinon africaine, divisée par son élection. En outre, il n'a pas passé dix ans en prison pour jouer les « oncles Tom ». Enfin, les nouveaux dirigeants de l'A.N.C. n'ignorent pas que le gouvernement rhodésien cherche avant tout à gagner du temps et que le révérend Sithole vient de déclarer que seule la lutte armée « libérera » les Africains de Rhodésie. De toute façon, une reprise officielle des discussions ne devrait pas être annoncée avant de savoir quelle tournure prendra la « réunion consultative » de l'A.N.C. (tendance Muzorewa) annoncée pour le 26 octobre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

OCÉAN INDIEN

DES NÉGOCIATIONS FRANCO-COMORIENNES ONT S'ENGAGER A PARIS

(De notre correspondant.)

oroni. — Les nouveaux diri- nts comoriens engagent ce di 6 octobre, à Paris, une négo- ion qui sera décisive pour enir de l'archipel.

es dix membres de la déléga- , conduite par M. Mouzoair allah, sont conscients de la iculté de leur tâche. Ils vent mener à bien le transfert compétences et signer des rds transitoires. *« Cette ion s'inscrit dans le processus l'action engagée le 6 juillet. r exercer leur souveraineté, Comores se doivent de détenir semble des compétences qui liées à l'indépendance elle- e »*, nous a assuré, avant son rt, M. Mouzoair Abdallah. Il t de tous les services fran- le Trésor, l'aviation civile, la ce, la station de radio FR 3, L'indépendance de fait a n caduques toutes les dispo- is qui régissaient l'aide de la ice aux Comores.

oquant la question de otte, le chef de la délégation rienne nous a déclaré : *« L'As- lée nationale française a de ratification constitution- et non pas de choix poli- . Puisque trois îles se sont gées à vivre ensemble quelle soit la forme constitution- il reste maintenant à dis- avec la quatrième, Mayotte, futures institutions como- es. »* — M. H.

LES SUITES DE L'AFFAIRE CLAUSTRE

Les troupes françaises ont évacué la base de Sahr

Les derniers éléments des troupes françaises stationnées à Sahr (anciennement Fort-Archambault) se sont repliés sur N'Djamena le samedi 4 octobre, après avoir remis aux autorités tchadiennes les locaux qu'elles occupaient. L'évacuation de cette base comptant un effectif de trois cents personnes, dont la moitié était affectée aux unités d'hélicoptères, avait été exigée par le Conseil supérieur militaire tchadien dès le 23 septembre.

M. Touadé, attaché de presse du Conseil supérieur militaire, a fait état dans sa chronique hebdomadaire de samedi du départ des soldats français, en affirmant qu'ils brûlaient une partie de leur matériel :

« Tout le monde doit être clairement conscient, écrit-il, *que l'expulsion des militaires français ne nous sera pas pardonnée. Des actions insidieuses continueront à être menées contre notre pays et nos dirigeants. Il faut que nous nous préparions avec courage à les enrayer la tête haute. »*

A Tunis, le président Habib Bourguiba a reçu samedi un émissaire du gouvernement tchadien venu lui remettre un message à propos de l'évolution des rapports entre Paris et N'Djamena. Cet émissaire doit également remettre un message analogue au président Boumediène, à Alger.

A Tripoli, le maréchal Idi Amin Dada, président de l'Ouganda, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), a eu des entretiens avec le colonel Kadhafi, chef de l'État libyen. Dimanche, Radio-Ouganda, évoquant cette rencontre, a affirmé : *« Il n'y a pas lieu d'être alarmé quant aux relations entre le Tchad et la Libye. Cette dernière est décidée à conserver à jamais avec le Tchad le tracé de frontière établi par les colonisateurs italiens et français. »* Selon la radio ougandaise, le colonel Kadhafi aurait promis de chercher à persuader les rebelles tchadiens de composer avec le gouvernement du général Malloum. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Tunisie

SOIXANTE-SEPT OPPOSANTS ONT ÉTÉ CONDAMNÉS A DES PEINES DE PRISON FERME

De notre correspondante

Tunis. — La Cour de sûreté de l'État de Tunis a rendu, samedi 4 octobre, son verdict à l'encontre de quatre-vingt-neuf opposants, parmi lesquels plusieurs membres de l'association l'Ouvrier tunisien. Le procès s'était ouvert le 26 septembre. Il y a eu vingt-huit condamnations par contumace (de neuf à cinq ans de prison). Parmi les accusés déjà incarcérés, trente-neuf ont été condamnés à des peines allant de sept ans à six mois de prison ferme, et douze ont bénéficié du sursis pour des peines d'emprisonnement allant de un an à six mois. Dix acquittements ont été prononcés.

Le déroulement de ce procès a été souvent perturbé par des incidents d'audience. Les inculpés, rejetant le plus souvent les accusations de la cour, ont manifesté leur attachement *« à la cause du peuple »* en entonnant les hymnes révolutionnaires tunisien, algérien et palestinien, et en lançant des slogans . *« Vive le peuple », « La lutte continue », « Vive le travailleur tunisien. »* Le dernier jour, les accusés s'étant vu refuser le droit de rester dans la salle durant la lecture complète du verdict, les forces de police les ont expulsés un par un de la salle au fur et à mesure que les sentences étaient prononcées. Chacun des condamnés est sorti poing levé, en scandant des slogans.

La défense a plaidé l'absence de preuves suffisantes, mais la cour a jugé que les faits portés aux dossiers et les documents saisis justifiaient les chefs d'accusation : complot contre la sûreté de l'État, associations illégales, outrages au chef de l'État et aux membres du gouvernement, usage de faux, propagation de fausses nouvelles.

L'avocat général avait fait état, dans son réquisitoire, d'un texte figurant au dossier et parlant de *« la nécessité de faire intervenir l'armée populaire sous la conduite du prolétariat »*.

Plusieurs des accusés ont contesté les procès-verbaux des interrogatoires et déclaré ne pas reconnaître des pièces signées, ont-ils dit, contre leur gré. D'autres ont souligné que les interrogatoires ne s'étaient pas déroulés dans des conditions normales. — M. P.

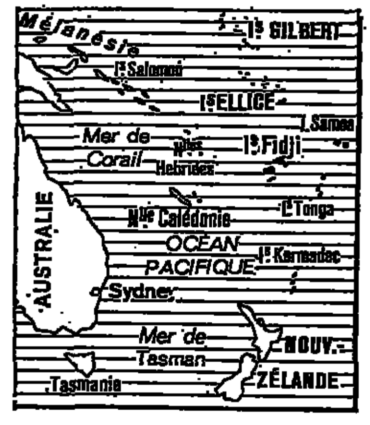
OCÉANIE

Iles Gilbert et Ellice

L'archipel du sud fait sécession

Maladie chronique de cette immense zone — elle risque de remettre en cause l'unité de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, — la balkanisation du Pacifique du Sud continue de faire des ravages. Mercredi 1er octobre, les îles Ellice ont fait sécession de l'ensemble des Gilbert et Ellice, qui est une colonie britannique. Le nouveau territoire prend le nom d'îles Tuvalu. Il est peuplé de quelque sept mille habitants, sur les soixante mille que comptent les deux archipels.

Outre que l'énorme distance séparant les îles du nord de celles du sud ne contribuait guère à donner une cohésion à l'ensemble, tout indique que les différences culturelles ont joué un rôle dans la séparation entre les Gilbert et les Ellice : ces dernières se situent dans le monde polynésien, les Gilbert appartenant à l'aire micronésienne. Les Tuvaluans craignent d'être dominés par les Gilbertiens. Un référendum fut organisé au début de l'année par les Britanniques : une écrasante majorité se dégagea en faveur de la sécession, qui est finalement intervenue mercredi.



L'ancien gouverneur adjoint des deux territoires, M. Tom Laying, devient gouverneur des Tuvalu qui auront désormais leur propre gouvernement installé à Funafuti (l'île principale) et leur propre Assemblée. Avant le référendum, et pour tenter de prévenir un éclatement de la colonie, Londres afait fait savoir aux Tuvaluans que leurs revenus seraient diminués.

On ignore encore à quelle date les Tuvalu deviendront indépendantes — si elles le deviennent. La même question peut désormais être posée à propos des Gilbert dont veulent se séparer les habitants d'une autre île — Océan-Island — située au nord-ouest de l'archipel micronésien, habitants « théoriques » d'ailleurs puisqu'ils sont établis aux Fidji. Ils désirent être indépendants et ensuite s'associer à leur territoire d'accueil. Ils entendent recevoir leur part des revenus que procure la grande mine de phosphate d'Océan-Island. S'ils devaient faire sécession, les Gilbertiens, faute de ressources financières suffisantes, ne pourraient devenir souverains aussi rapidement que prévu. Un juge vient de quitter Londres, pour étudier les requêtes des Banabans — les habitants d'Ocean-Island. Le gouvernement britannique devra sans doute tenir compte du verdict que rendra ensuite la cour. — J. D.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE PRESIDENT SENGHOR, chef de l'Etat sénégalais, a fait samedi 4 et dimanche 5 octobre une « visite de travail » dans la capitale algérienne, où il a eu trois entretiens avec le président Boumediène. — *(Corresp.)*

Corée du Sud

● UNE VEDETTE RAPIDE NORD-COREENNE — qualifiée de navire-espion par Séoul — a été coulée, dimanche 5 octobre, par des navires et des bombardiers sud-coréens, près de l'île de Kuksan. — *(A.P., A.F.P.)*

Irlande du Nord

● UNE VINGTAINE DE MEMBRES DE L'U.V.F. (Force des volontaires de l'Ulster), une organisation para-militaire protestante, ont été arrêtés. Vendredi 3 octobre, le secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, M. Merlyn Rees, avait décidé d'interdire l'U.V.F. après que celle-ci eut revendiqué une partie des attentats qui, la veille, avaient fait douze morts dans la province. — *(A.F.P., A.P.)*

Italie

● UNE « CENTRALE TERRORISTE » du groupe d'extrême gauche les NAP (Noyaux d'action prolétarienne) a été découverte à Rome dans un appartement du centre de la capitale. De très nombreuses armes perfectionnées et d'importantes quantités d'explosifs y étaient entreposées, ainsi que des documents sur la stratégie du groupe.

Les enquêteurs ont pu établir que les NAP préparaient une nouvelle révolte dans une prison italienne.

D'autre part, pour la seconde fois, un cheval de course a été enlevé à l'hippodrome de Milan. — *(A.F.P.)*

Laos

● LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL POLITIQUE NATIONAL DE COALITION a commencé vendredi 3 octobre. Elle doit étudier des projets de loi concernant l'établissement de comités administratifs à tous les échelons et l'organisation des élections générales. — *(A.F.P.)*

Norvège

● LE MINISTRE DES FINANCES, M. Per Kleppe, a soumis lundi 6 octobre au Parlement un budget record de 49,6 milliards de couronnes (400 millions de francs). Pour la première fois, le budget comprend des revenus provenant des champs pétrolifères de la mer du Nord. Le budget 1976 dépasse de 7,7 milliards le chiffre de l'exercice 1975. Le déficit prévu est de 8,3 milliards de couronnes. Les revenus de la mer du Nord atteindront 2,3 milliards de couronnes.

M. Kleppe estime que le taux d'inflation sera limité à 8,5 % et que les revenus réels des travailleurs augmenteront de 3 %. Les dépenses de la défense atteignent 4,9 milliards de couronnes. — *(Reuter.)*

Pérou

● L'HEBDOMADAIRE *OIGA* A REPARU le 4 octobre. Cette publication de centre gauche, dirigée par M. Francisco Igartua, actuellement réfugié à Mexico, avait été interdite en novembre 1974, en raison de critiques formulées contre la politique économique du gouvernement. C'est après *Marka* (gauche progouvernementale), la deuxième revue qui revoit le jour depuis que le général Francisco Morales Bermudez est devenu chef de l'Etat le 29 août dernier. — *(A.F.P.)*

Vietnam du Nord

● LA RECHERCHE PETROLIERE EN R.D.V. — A deux reprises, la presse de Hanoï a fait état, la semaine dernière, des recherches pétrolières au Vietnam, qui ont abouti, selon elle, à la découverte de traces de naphte et de gaz. Elle a publié la photo d'un derrick dont la foreuse peut atteindre 3 200 mètres de profondeur.

ASIE

Afghanistan

AU POUVOIR DEPUIS PLUS DE DEUX ANS

Le régime républicain ne bénéficie guère du soutien de la populati[on]

Une soixantaine d'officiers auraient été arrêtés et plusieurs hauts fonctionnaires limogés en Afghanistan, où des incidents se sont produits au cours des derniers mois, a récemment indiqué Radio-Karachi. Il est très difficile de savoir avec exactitude ce qui se passe dans ce pays, les agences de presse étrangères n'y étant pas représentées. Généralement bien informés, les journaux pakistanais ont cependant tendance à exagérer les difficultés du gouvernement de Kaboul. Il paraît toutefois clair que le régime républicain instauré par le p[rince] Mohamed Daoud, après le coup d'Etat [qui] entraîna la chute du roi Zaher Cha[h le] 17 juillet 1973, se heurte à de sérieux [pro]blèmes, comme le souligne, ci-des[sous,] l'envoyé spécial de l'A.F.P.

Kaboul *(A.F.P.)* — Les promesses de démocratisation faites par le prince Daoud, lors de sa prise du pouvoir, il y a plus de deux ans, semblent s'éloigner alors que le poids de sa dictature se fait chaque jour plus pesant. L'Afghanistan n'a toujours ni parti politique, ni Constitution, cette dernière étant pourtant officiellement « *à l'étude* ».

On sait cependant — le régime l'a lui-même avoué — qu'une révolte, au début du mois d'août, aurait fait plusieurs morts dans la vallée du Panjshir, située à une centaine de kilomètres au nord de Kaboul. Mais on ignore tout sur les circonstances de ces incidents, qui auraient duré plusieurs jours, et les habitants de la région refusent de parler.

Selon la version officielle, dont il est difficile de se satisfaire, des « *rebelles* », entraînés et armés par le Pakistan, auraient attaqué des villages dans la vallée, avant de s'enfuir dans les montagnes. L'armée et la police seraient intervenues, et plusieurs maquisards auraient été tués. Le gouvernement pakistanais a catégoriquement démenti cette version des faits, déclarant n'être pour rien dans ces incidents. La presse de Karachi, citant des sources dignes de foi, n'a cependant pas hésité à avancer le chiffre de six cents morts, alors que le gouvernement afghan n'a fait mention que de quelques tués. Il semble, en fait, qu'une trentaine de personnes sont portées disparues et que le Pakistan n'ait pas été impliqué dans cette affaire.

Selon des diplomates en poste à Kaboul, un trafic illégal de lapis-lazuli (pierre semi-précieuse qui est une des richesses de l'Afghanistan), que le gouvernement aurait voulu arrêter, serait à l'origine des affrontements.

La version officielle, estime-t-on à Kaboul, s'expliquerait par le fait que le gouvernement afghan aurait ainsi cherché à alimenter la querelle qui l'oppose au Pakistan, notamment au sujet du Pashtounistan.

Le régime du prince Daoud, d'autre part, vient de procéder subitement à la nomination d'un nombre imposant de nouveaux gouverneurs de districts, sortes de préfets chargés de représenter le pouvoir jusque dans les coins les plus reculés du pays. A en croire la presse pakistanaise, plusieurs des anciens gouverneurs auraient été abattus à la suite de manifestations populaires. De source occidentale, à Kaboul, on apprend que le gouverneur du district de Bamyan, situé à l'ouest de la capitale, a effectivement été tué pour des raisons qui demeurent obscures. La même source ajoute que le chef de la police de Jalalabad, petite ville située à 150 kilomètres à l'est de Kaboul, serait mort au cours d'émeutes qui auraient fait plusieurs morts.

Ces divers incidents ont coïncidé avec l'annonce de la mise en *place*, par le régime, d'une timide réforme agraire. Si celle-ci est appliquée, elle ne manquera pas de mécontenter les gros propriétaires terriens, très puissants dans ce pays encore essentiellement agricole, où le poids des traditions pèse sur le moindre *effort de modernisation*. Les nouveaux gouverneurs seraient pour la plupart des hommes à poigne.

Une somme de petits mécontentements

En dehors des jeunes cadres de l'armée, dont certains auraient plusieurs fois manifesté contre le blocage de leur solde, mais qui ne semblent pas représenter un danger pour le régime, un mécontentement commence à se manifester dans la population : celle-ci constate que son sort n'a pas vraiment changé depuis la chute de la monarchie. La corruption demeure très répandue. L'administration compte toujours autant de fonctionnaires incompétents, qui se refusent à prendre la moindre décision, de peur de commettre une erreur et de perdre leur emploi. Le régime doit aussi tenir compte du mécontentement des commerçants, qui redoutent un dirigisme économique et une politique autoritaire de fixation des prix que le gouvernement hésite à mettre en œuvre.

Devant cette somme de petits mécontentements, dont il est difficile de mesurer la portée, le prince Daoud — qui est tout à la *fois président de la République*, premier ministre, ministre des affaires étrangères et ministre de la défense — semble ne pas avoir hésité à employer la manière forte, quitte à oublier, pour le moment, ses promesses de libéralisation faites au lendemain du coup d'Etat.

En agissant ainsi, cet homme autoritaire, dont les portraits sont accrochés dans la moindre boutique ou dans le moindre foyer, se refuse à compromettre, par une tentative de démocratisation, le développement économique du pays, qui semble enfin possible, grâce à une arrivée massive de pétrodollars, promis par la plupart des pays arabes et surtout, fait nouveau, par l'Iran.

Le chah a offert l'an dernier 10 millions de dollars au régime, afin de lui permettre d'étudier plusieurs projets, qui pourr[aient] être financés jusqu'à concur[rence] de 2 milliards de dollars, à c[ondi]tion que Téhéran estime qu[e ces] projets en valent la peine.

Sur cette somme, 710 mi[llions] de dollars ont déjà pratique[ment] été accordés pour financer no[tam]ment de grands travaux [d'irri]gation dans le sud du pay[s. Un] contrat de 4,8 millions de d[ollars] vient également d'être enlev[é par] une société française (la S[ofe]rail) afin d'étudier la con[struc]tion éventuelle du premier ch[emin] de fer afghan, qui reliera [les] principales villes du pays [et] devrait avoir, initialemen[t, un] réseau d'environ 1 800 kilo[mètres] de long (*le Monde* du 15 [...] 1975). La construction de l[a voie] ferrée, qui serait financé[e par] l'Iran, coûterait entre 600 [...] millions de dollars, sans co[mpter] le prix du matériel roulant.

Devant ce que l'on consi[dère à] Kaboul comme une manife[station] non désintéressée de l'im[péria]lisme iranien, l'Union sov[iétique] a immédiatement quadrup[lé son] aide au gouvernement afgh[an, qui] sera cette année supérie[ure à] 400 millions de dollars.

Le Koweït a, lui aussi, [accordé] un crédit de 400 millions de [dollars] et a déjà offert 10 milli[ons de] dollars pour l'étude de dif[férents] projets. D'autres pays, en[tre autres] notamment l'Irak, la Liby[e, la] Yougoslavie, ont promis d['appor]ter une aide financière à l'[Afgha]nistan.

A supposer que toutes c[es pro]messes d'aide soient tenu[es, plus] de 4 milliards de dollars de[vraient] être investis dans le pays a[u cours] des sept ou huit prochain[es an]nées. Cet afflux de crédits, [qui ne] manquera pas d'entraîne[r une] certaine indépendance po[litique,] notamment vis-à-vis de [l'U.R.S.S.,] avec lequel le régime a, s[emble-]t-il, oublié ses anciennes [querel]les, risque d'accélérer le [phéno]mène inflationniste, déjà s[ensible] dans le pays, et donc d'ac[croître] le mécontentement populair[e que] la poigne de fer du prince [Daoud] aura peut-être quelque [mal à] contrôler.

CORRESPONDANCE

Une mise au point de l'ambassade des Philippines

Après la série d'articles consacrés à la situation aux Philippines (le Monde des 23, 24 et 25 septembre), nous avons reçu de M. Amante R. Manzano, chargé d'affaires intérimaire de l'ambassade des Philippines à Paris, une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

C'est un fait que la démocratie de style occidental s'est avérée impraticable aux Philippines. L'anarchie politique, la stagnation économique, la pauvreté des masses, la prédominance d'un petit groupe d'oligarchies sur tous les aspects de la vie philippine qui ont existé pendant les deux décades de cette démocratie ont été précisément les raisons pour lesquelles la loi martiale a été déclarée en 1972. La République des Philippines a ainsi été sauvée d'une chute totale.

M. Dethomas se contredit lorsqu'il déclare que les affaires ont la priorité sur le bien-être du peuple, lorsqu'il met les paroles suivantes dans la bouche d'un membre de l'opposition : « *Le peuple vit un peu mieux.* »

L'un des objectifs de la nouvelle société aux Philippines est précisément de faire du progrès économique la base essentielle de l'élévation du peuple philippin. (...)

Si, comme le prétend M. Dethomas, « *toutes les libertés ont été supprimées* », comment les opposants au gouvernement philippin ont-ils pu exprimer librement leurs critiques des conditions de vie dans le pays, comme il l'est clairement prouvé par la publication complète par M. Dethomas de ces critiques ?

La référence de l'auteur à la célébration du jour de l'indépendance est, par sa façon ironique, une offense aux sentiments d'un peuple qui, par deux fois, s'est révolté contre ses colonisateurs, et a ainsi gagné parfaitement le droit à célébrer son indépendance.

Il n'y a vraiment rien d'étrange pour le régime de la loi martiale à célébrer l'indépendance et la liberté, car l'imposition de la loi martiale a été faite précisément pour préserver et maintenir la liberté qui avait été gravement menacée par l'anarchie propagée par les éléments de droite ainsi que les éléments gauchistes envers l'ancien régime...

[Il ne semble pas contradictoire de reconnaître que « le peuple vit un peu mieux », mais que les véritables profiteurs du développement économique aux Philippines sont les hommes d'affaires et les grandes sociétés américaines et japonaises. La réforme agraire, seule à même d'élever le niveau de vie d'un peuple essentiellement rural, est un échec reconnu jusque dans des milieux proches du gouvernement.

Quant à affirmer que « la loi martiale est faite pour préserver et maintenir la liberté », c'est là un raisonnement tenu par toutes les dictatures. Sans doute peut-on rencontrer des opposants, mais avec quelles précautions, puisque la plupart d'entre eux, après être sortis de prison, signent l'engagement de ne rencontrer aucun journaliste.

B. D.]

Bangladesh

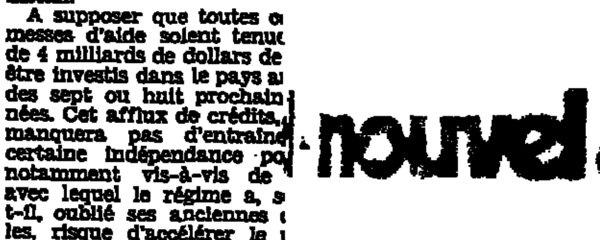
LE CHEF DE L'ÉTAT ANNONCE DES MESUR[ES] DE LIBÉRALISATION

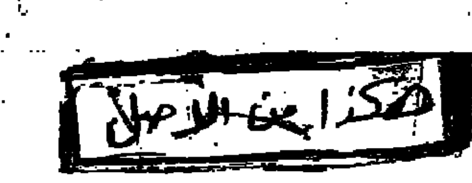
Le président du Bang[ladesh,] M. Khondakar Mous[htaque] Ahmed, vient d'annonce[r une] série de mesures tend[ant à] instaurer une démocratie d[e type] parlementaire, et notamme[nt l'or]ganisation d'élections gén[érales le] 28 février 1977.

Le chef de l'Etat a rév[élé l'in]tention de son gouver[nement] d'autoriser la formation de[s partis] politiques à dater du 15 ao[ût 1976.] Il a d'autre part promis d[e res]taurer la liberté de la pr[esse et] de rendre ses prérogativ[es au] pouvoir judiciaire. Il a enf[in an]noncé la prochaine libérat[ion de] tous les détenus politiques[.]

● AUX NATIONS UNI[ES, les] délégations du Bangladesh [et du] Pakistan ont annoncé ve[ndredi] soir l'ouverture de relations [diplo]matiques entre leurs deux [pays.] Un échange d'ambassadeu[rs doit] intervenir prochainem[ent. —] *(A.F.P.)*

[Au lendemain du cou[p] d'[État du] 15 août dernier, qui coûta la [vie à] M. Mujibur Rahman, le P[akistan] avait été le premier pays à [recon]naître le nouveau régime de [...]





Le Vietnam dans la paix

(Suite de la première page.)

...e les verrai, ces paysannes, ... matin que je me suis levé ... le soleil, pour flâner un peu ...nt d'être happé par le « pro...mme », je les verrai arriver ...alanque sur l'épaule, les pa...s à chaque bout, si lourde...t chargés que — je le sais ...périence pour l'avoir essayé ...Chine — j'aurais grand mal ...ulement les soulever. Et ces ...mes font ainsi la route de ... champ à la ville...

...est dire que, vue de l'exté...r, la vie quotidienne à Hanoï ...emble à ce qu'elle a toujours ... Nous n'aurons pas le temps ...e amenés à la campagne afin ... voir comment s'y inscrit le ...alisme ; mais personne ici ne ...e les erreurs passées de la ...ique agricole, trop rapide à ...oir tout nationaliser. On en ...ré les leçons. Jusqu'à quel ...t ? Je ne sais. Il me semble ...ement que le secteur privé a ...lé, pour les petits cultiva...s, une place substantielle.

... si, pour le reste, j'en juge ...des cyclistes... Je n'ai jamais, ... part, rencontré quelque ...e d'approchant. Fût-ce à ...n, à Amsterdam. Les grandes ...ues sont sillonnées par des ...s de cyclistes si prodigieuse...t denses qu'elles en occupent ...e la largeur. Dans le désordre ...us complet. Et aussi la bonne ...eur. Chacun n'en fait qu'à ...ête, se moquant des voitures ...est vrai peu nombreuses en ...rs de celles qui nous trans...ent), tournant à gauche ...ne à droite à leur barbe sans ...enir, en dépit des avertis...s.

Souvent, un enfant, parfois deux, voire trois, sont accrochés derrière le père ou la mère, et sans le moindre émoi. Ils nous sourient à travers la vitre. Car toute cette population est souriante, détendue. Elle fait plaisir à voir malgré sa pauvreté. Puisqu'elle est pauvre encore, mais d'une pauvreté qui est le contraire de misérable. Comme les humbles paillotes sont le contraire d'un bidonville. C'est une pauvreté digne et souriante. Et l'on est surpris de voir sortir de logements que chez nous l'on appellerait taudis des jeunes filles tirées à quatre épingles sous leur chapeau conique, la tunique fraîchement repassée d'une blancheur irréprochable. Il y a une élégance innée en tout ce peuple qui me séduit d'emblée par sa gentillesse et sa douceur.

Un mausolée monumental

Même lorsqu'il pleut (c'est la mousson) la foule reste chatoyante. Elle est alors vêtue de nylon bleu ou blanc. Ce ne sont pas imperméables, mais carrés transparents adroitement drapés autour du corps et du vélo qu'ils protègent ensemble de la pluie. C'est un très joli spectacle.

Tout cela est si plaisant que l'on se surprend à oublier que cette population, très jeune de moyenne d'âge, n'avait jusqu'à cette année rien connu d'autre que l'état de guerre ; qu'elle a vécu dans l'héroïsme et subi il y a peu les bombardements les plus violents de toute l'histoire humaine : trois fois plus de bombes en quelques semaines que sur toute l'Europe pendant la deuxième guerre mondiale, où pourtant de grandes villes ont été presque entièrement rasées. Je me rappelle Hanovre en cendres, Berlin debout mais fantomatique, fait de façades aux yeux crevés. De pareilles destructions, en pire, je les verrai plus tard d'avion, au-dessus de la région de Da-Nang, Hué, Quang-Tri. Mais Hanoï couvert de bombes semble avoir échappé miraculeusement à la destruction. Et sa beauté, sa grâce intactes en gardent une aura mystérieuse.

Cette vive animation se fait plus euphorique encore à la veille du défilé. Cette fois-ci, nos voitures en sont presque paralysées. On en profite pour nous sourire plus que jamais. Les enfants s'en donnent à cœur joie. Le moindre signe de main déchaîne leur enthousiasme.

Du défilé lui-même je n'aurais que peu à dire, n'ayant de goût pour rien de militaire, s'il n'était pas le premier défilé depuis la victoire. Et même le premier tout court : car l'on nous conte en souriant combien les maquisards ont eu de mal à s'habituer au pas cadencé. Sur la piste Ho Chi Minh on ne connaissait pas les beaux alignements ! Il a fallu des semaines, sinon des mois de répétitions. A nos yeux d'Occidentaux, ils peuvent paraître, ces beaux alignements, de la plus grande banalité. Mais en songeant à ce qu'ils couronnent, l'émotion naît. Elle augmente à voir défiler les bataillons de femmes-soldats. Et plus encore une formation de vétérans, de vieux paysans portant barbe blanche, qui les fait ressembler tous à Ho Chi Minh. Leur vieillesse même illustre à quel point cette guerre fut bien la guerre du peuple.

Le défilé se fait au pied du mausolée (inauguré la veille) élevé à la gloire d'Ho Chi Minh, et où celui-ci repose, embaumé, comme Lénine dans le sien. La modestie de l'Oncle Ho eût-elle approuvé cette construction de marbre noir (fourni par l'Union soviétique) et plus monumentale encore que le mausolée de Moscou ? Je ne sais. Mais d'abord on explique que c'était nécessaire actuellement et comme manifestation d'un Etat souverain trop jeune encore pour n'avoir pas besoin d'un symbole d'unité, de puissance, et parce que l'Oncle Ho étant indiscuté et adoré au Sud comme au Nord, sa mémoire et son culte sont le premier élément d'union dans le pays. Et puis l'on se sent coupable de ne pas approuver ce qui, par sa dimension même, doit réchauffer, d'un orgueil mérité, le cœur de ces combattants, de ces vainqueurs d'une guerre de trente ans, vainqueurs de la plus grande puissance du monde et qui, eux, restent ascétiques et pauvres. Mais généreux, hospitaliers, comme tous ceux qui n'ont rien.

Nous sommes leurs invités, on ne nous laissera pas même payer nos timbres, nos télégrammes — et comment ne pas songer à ce congrès littéraire dans un pays très opulent que je ne nommerai pas et à ce plantureux banquet final auquel nous fûmes généreusement conviés — mais boisson non comprise, dont on nous présenta la note après les discours d'adieux... Ce pays est démuni de tout mais il offre ce qu'il a.

Un sujet de surprise encore : dans les rues de Hanoï, je n'ai rencontré ni enfants ni adultes mutilés, comme je les avais vus nombreux en Allemagne, quatre ans encore après la guerre. Pour les adultes, je sais où ils se trouvent ; car on nous a conduits dans une des huit coopératives de la région d'Hanoï (il y en a beaucoup d'autres, bien sûr, dans les provinces) où des centaines de mutilés de guerre travaillent et produisent selon leurs moyens. Ils y vivent avec leurs familles et ne se sentent pas exclus de la vie sociale, ils y trouvent leur dignité. Production artisanale (ici, ce sont des isolateurs — et autres objets — de porcelaine), et forcément peu rentable, ou plutôt rentable seulement en régime socialiste.

Les lettrés du Temple

Pour résumer l'ambiance populaire à Hanoï, je voudrais relever le petit fait suivant : je désirais beaucoup voir le Temple de la littérature, un vieux et très beau temple dont on m'avait beaucoup parlé. Comme c'était encore fête, il y avait beaucoup de visiteurs. Le temple est constitué par une succession de petits bâtiments, aux toits en pagode, séparés par des cours, de menus jardins, des pièces d'eau. Les mérites des grands lettrés et poètes d'autrefois y sont rappelés par des alignements de stèles. Le bâtiment central nous parut étrangement peuplé. Nous y entrâmes. Une foule s'y pressait assise, qui sur des sièges, qui par terre, de tous les âges, enfants, vieillards. Ils étaient là pour écouter réciter des poèmes...

On nous fit place — honneur aux étrangers. Mon voisin se trouva être un vieil homme parlant un très bon français. Il m'expliquait les poèmes à mesure que des diseuses professionnelles récitaient d'une voix chantante, accompagnées d'instruments traditionnels (dont le fameux monocorde, malheureusement muni d'un amplificateur — est-ce que là-bas aussi la jeunesse réclame, comme chez nous, que toute musique soit assourdissante ?). Il y eut des poèmes de jeunesse d'Ho Chi Minh, d'autres de Khac Vien, de Dinh Thi, de To Huu, de Che Lan Vien : pour la plupart chantant la victoire, la révolution. Les gens écoutaient, attentifs, sans se priver toutefois d'échanger leurs impressions, ce qui ne troublait pas les récitantes. Les enfants buvaient leurs paroles, fascinés, bouche ouverte. Spectacle chaleureux de la comunion avec ses poètes d'un peuple de vieille culture. C'est sur cette vision que je quittai le lendemain Hanoï pour Saigon.

VERCORS.

Prochain article :

A SAIGON DES PROBLÈMES MONUMENTAUX

POLITIQUE

Libres opinions

La lutte des classes source de la violence

par BERTRAND MOTTE (*)

QUE Marx soit l'inspirateur de Marchais, cela va de soi : il est dialecticien de la dictature à laquelle aspire ledit Marchais. Qu'il soit également celui de Mitterrand et de Fabre, cela demeure le fait inexplicable et inexpiable ; on n'a pas le droit de porter le prurit électoral à la démesure d'une option philosophique de cette nature.

Ce pacte est dans sa nature même le refus de l'intérêt général, le plus sûr moyen de désagréger ce pays en antagonismes irréductibles, la promesse aussi, si l'on va au bout du projet, de sombrer dans la déchéance d'une dictature.

Mais la lutte des classes est enfin et surtout, et l'actualité le rappelle chaque jour de manière plus angoissante, la source majeure de la violence.

Ce n'est pas impunément que l'on a recours à tous les moyens modernes de l'information pour procéder à un véritable lavage de cerveaux qui aboutit à une vision de la société insupportable pour le jugement, pour le cœur et pour les nerfs.

Que dit la lutte des classes ? Elle enseigne que toutes les structures de nos activités économiques, sociales, administratives et politiques, ne sont que des moyens d'accaparement imaginés par un petit nombre d'exploiteurs cyniques pour se réserver le bénéfice de l'effort de tous ; que toute hiérarchie n'est que tyrannie et duperie ; que la loi, la justice et la police sont au seul service de quelques-uns pour opprimer le plus grand nombre.

Ainsi, notre société constituerait essentiellement le mal, et tout ce qui va à l'encontre de ses règles mériterait intérêt et pardon ; assassinats, rapts d'enfants et d'otages, agression contre les forces de l'ordre ne seraient jamais que les produits naturels d'un désordre dont la condamnation nécessaire suspendrait toute autre culpabilité.

Certes, il y eut de tout temps et dans toutes les sociétés des coups et des blessures, des voleurs et des bandits ; mais jamais, en vérité, la délinquance sous toutes ses formes ne s'est sentie pourvue de manière aussi systématique de la lâche incitation de l' « excuse sociale » ; à savoir que le coupable n'est en fait qu'un redresseur de torts à qui la société doit des excuses et non un châtiment.

Enseignée, depuis des décennies par un nombre grandissant d'éducateurs, nourrie d'égoïsmes et de conservatismes, adoptée comme une doctrine par les principaux syndicats, la lutte des classes pénètre aujourd'hui jusque dans les âmes sous l'impulsion de mouvements d'action catholique et de membres du clergé, qui croient y trouver un substitut à une foi qui se trouble.

Devant le dérèglement de violences généralisées dont cette dialectique est la source, à notre tour de poser la question : où sont les véritables coupables ?

Sont-ce les truands, les jeunes, les violents dont un tel enseignement, fait de révolte et de haine, éveille l'imagination, excite les instincts, prépare les excuses ?

N'est-ce pas plutôt ceux qui distribuent cet enseignement : l'irresponsable ou l'aigri réfugié dans l'analyse jalouse, à défaut d'une action dont il est incapable : l'intellectuel ou l'esthète vautré dans le confort d'une société qu'il dénonce et qui, pour le plaisir d'un paradoxe, pour le défoulement d'une impuissance, pour un succès littéraire ou financier, s'attache, sous couleur de charité et de justice, à détruire avec les armes et les souffrances des autres un dispositif social dont il est aussi incapable de prévoir la chute que le remplacement.

(*) Président du Centre national des indépendants et paysans.

RÉUNI EN CONSEIL NATIONAL

Le Centre démocrate demande de nouvelles réformes

Au terme du conseil politique de sa formation, qui s'est réuni samedi 4 et dimanche 5 octobre, à Paris, M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, a annoncé qu'une convention nationale se tiendrait en avril 1976, après les élections cantonales. A cette occasion, un manifeste pour une démocratie sociale avancée serait préparé par une commission tripartie réunissant des parlementaires, des spécialistes et des militants. M. Lecanuet a indiqué que les travaux du conseil politique, qui ont comporté un échange de vues dans la régionalisation (voir page 1), ont été dominés *« par la volonté de construire une démocratie sociale avancée qui marque le passage à un niveau supérieur de la « société libérale avancée » définie par le président de la République »*. S'affirmant comme *« l'aile gauche de la majorité »*, le Centre démocrate, selon son leader, doit contribuer à *« la construction d'un nouvel ordre social »*.

Pour le président du Centre démocrate, les événements en Espagne et au Portugal montrent que *« le tréfond populaire marque sa réprobation devant la dictature de droite ou de gauche. Les Français ne souhaitent ni l'autoritarisme, ni le conservatisme, ni l'aventure collectiviste, mais la social-démocratie »*, a-t-il ajouté. S'adressant aux socialistes — et non à M. Mitterrand, dont il affirme qu'il connaît la réponse — le ministre de la justice interroge : *« Etes-vous révolutionnaires ou réformistes ? L'ambiguïté des dirigeants socialistes, qui prétendent arriver au pouvoir avec le P.C., est une contradiction que nous entendons dénoncer. »* Interrogé sur la loi électorale, M. Lecanuet a déclaré qu'il voyait dans l'introduction de la proportionnelle *« le moyen de libérer le P.S. de son alliance avec le P.C. »*.

En ce qui concerne la situation économique, le président du Centre démocrate a souligné que *« la crise actuelle a un caractère structurel »* et qu'elle n'est pas *« une parenthèse qui se refermera purement et simplement. (...) Une nouvelle forme de société va devoir s'enfanter, la crise actuelle*, a-t-il ajouté, *en marque le passage »*.

Le Centre démocrate exprime, dans la motion adoptée par son conseil politique, *« l'exigence de nouveaux progrès vers une démocratie sociale avancée. Des politiques nouvelles doivent être mises en œuvre, notamment celles concernant l'emploi, la région et la famille »*. Ce dernier thème a été abordé, selon M. Lecanuet, avec *« une certaine impatience »*: *« La famille aux prises aux agressions, économiques ou morales demande une politique d'ensemble qui doit être formulée avec force »*.

Auteur du rapport de politique générale, M. Loïc Bouvard, secrétaire général délégué, a évoqué en ces termes la place de son parti au sein de la majorité : *« Nous tenons à être des partenaires loyaux et exigeants. (...) Nos alliés nous embrassent, gardons-nous qu'ils ne nous étouffent »*. — A. Ch.

● *Le Rassemblement de la jeunesse française et européenne* (R.J.F.E.) organisait le samedi 4 octobre une journée de réflexion sur le thème « Des chances pour les jeunes ». Quelque soixante-dix personnes ont participé à ce *« rassemblement de la jeunesse antimarxiste libérale de France »*. On notait la présence aux côtés de M. Yann Marzin, secrétaire général du R.J.F.E., de M. Jean Simakis, ancien secrétaire général de la Confédération française du travail.

● *L'Institut d'études politiques de Paris* organise à partir du 15 octobre un cycle de formation continue consacré à l'étude des données essentielles du contexte social, économique et politique de la France actuelle, et destiné aux cadres des entreprises et des administrations, et plus particulièrement à ceux n'ayant pas eu de formation supérieure dans ces domaines. Le stage dure seize journées, à raison d'un jour par semaine : le mercredi, de 9 heures à 17 h. 30.

★ Renseignements : Institut d'études politiques de Paris. Service de la formation continue, 27, rue Saint-Guillaume - 75341 Paris. Tél.: 260-39-60.

Mme GISCARD D'ESTAING A RENDU HOMMAGE AUX VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE LIÉVIN

Mme Valéry Giscard d'Estaing, en visite dans la région Nord-Pas-de-Calais, s'est rendue, samedi 4 octobre, au cimetière de Liévin où elle a déposé une gerbe sur la tombe des victimes de la catastrophe minière du 27 décembre 1974. Elle a également rendu visite à un rescapé de l'accident et à la veuve d'un mineur tué au cours de la tragédie. Elle a remis à M. Henri Darras, maire de la commune, un chèque au profit des familles des victimes.

M. Chinaud : les républicains indépendan[ts] doivent s'ouvrir tous azimuts

M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale, a prononcé à Trappes, le dimanche 5 octobre, le discours de clôture d'un séminaire de formation auquel ont participé, pendant une dizaine de jours, les jeunes militants de son mouvement. M. Chinaud a déclaré : *« Les républicains indépendants, responsables de la majorité présidentielle, doivent s'ouvrir tous azimuts vers les hommes qui constituent les grands courants de l'histoire politique libérale et évolutionniste. (...) Les républicains indépendants étant au cœur de la majorité présidentielle, c'est nécessairement autour d'eux que le rassemblement des libéraux peut se faire, quelles que soient les structures apparentes aujourd'hui. (...) Le problème n'est déjà plus, peut-être, celui de l'émulation entre les formations existantes, que certains responsables veulent figer et conserver trop étroitement, mais il doit permettre à tous ceux qui le veulent de choisir le combat du libéralisme avancé, devenu aujourd'hui crédible par la volonté de M. Valéry Giscard d'Estaing. Aujourd'hui, personne n'a reçu mission d'imposer telle ou telle organisation de la majorité libérale en fonction de je ne sais quels critères. C'est à vous, meilleur[s] tien de l'action du présiden[t de] la République, de rassembler tout autour de vous ceux ave[c] quels nous changerons le [...] de la France. »*

LE MAIRE DE TOULO[N] ADHÈRE AUX R.I.

(De notre correspondan[t])

Toulon. — Le maire de T[oulon,] M. Maurice Arreckx, a ar[...] son adhésion au parti des [répu]blicains indépendants, au [cours] d'une réunion d'informatio[n pré]sidée dans cette ville par M. [...] Dijoud, secrétaire d'Etat, [prési]dent régional des Répub[licains] indépendants. Le maire d[e Tou]lon a déclaré : *« Je fais [...]ment confiance à Michel [Ponia]towski, tête de turc de l'[opposi]tion, car il est le plus dan[gereux] pour elle, donc le meilleu[r pour] nous et notre pays. »*

M. Arreckx, qui n'était [inscrit] à aucun parti, préside, [depuis] 1959, une municipalité à m[ajorité] centriste. Il avait soutenu [M. Gis]card d'Estaing au premi[er tour] de l'élection présidentiell[e.]

Deux élections cantona[les]

AUBE : canton de Sainte-Savine (2e tour).

Inscr., 9 782 ; vot., 5 349 ; suffr. expr., 5 187. Mme Paulette Steffann, P.S., 3 038 voix, *ELUE* ; M. Raoul Honnet, dép. non inscrit de l'Aube, maj. prés.-C.D.P., 2 149.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Paul Steffann, P.S., maire de Sainte-Savine, récemment décédé, qui avait été élu le 22 octobre 1972 au second tour d'une élection cantonale partielle provoquée par le décès de Gabriel Thierry, P.S., avec 7 282 voix contre 3 738 à M. Jean Duriot, U.D.R., anc. dép., anc. cons. gén., sur 28 186 inscrits, 11 400 votants et 10 940 suffrages exprimés.

Lors du premier tour, qui a eu lieu le 28 septembre, Mme Steffann était arrivée en tête avec 1 730 voix contre 1 614 à M. Honnet, 1 121 à M. Régis Henry, P.C., et 319 à M. Henri Lemore, réf.-Centre dém., sur 9 784 inscrits, 4 924 votants et 4 784 suffrages exprimés.

L'importante différence entre le nombre des inscrits en octobre 1972 et en septembre 1975 résulte d'un découpage, intervenu entre ces deux dates, du deuxième canton de Troyes en trois nouveaux cantons, dont celui de Sainte-Savine.

Pour ce deuxième tour, le report des voix communistes sur la candidate socialiste et celui des suffrages obtenus par le candidat réformateur sur M. Honnet, devenu dépu[té] [...] M. Paul Granet est entré [au gou]vernement, en juin 1974, [se sont] effectués fidèlement. En [...] la plus forte participation a[u second] tour a favorisé M. Honnet[.] Mme Steffann a été élue ave[c ...] des voix, alors que Paul [Steffann] avait obtenu 65,83 % des [...] en 1972.

Le décès du conseiller [général] sortant a également rendu [néces]saire une élection municip[ale par]tielle dans la commune de [Sainte-]Savine. Les résultats ont [été les] suivants : inscr., 7 483 ; vo[t., ...] suffr. expr., 4 061. Liste P.[S. ...] (moyenne de liste), 2 389 vo[ix ...]ges ; liste pour l'extension de [Sainte-]Savine, tend. maj., 1 639. [Au] premier tour, les résultats [avaient] été les suivants : inscr., 7 4[...] 4 007 ; suffr. expr., 3 891[; liste] conduite par Mme Steffan[n,] 1 480 voix ; liste conduite par [...]vin, maj., 1 040 ; liste condu[ite par] M. Régis, P.C., 878 ; liste c[onduite] par M. Lemore, réf., 405. E[n fait,] l'ensemble de la liste socialis[te a] été élu dès le premier tour.]

HAUTES-PYRENEES : ca[nton de] la Barthe-de-Neste (1er [tour]).

Inscr., 3 652 ; vot., 2 769 [; suffr.] expr., 2 729.

MM. Louis Fourquet, ré[...] 1 290 voix ; André Claver[...] de gauche, 722 ; Albert [...] P.C., 466 ; Claude Tajan, [...] 251. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au [rempla]cement d'Antoine Corrège, [...] gauche, décédé le 9 juillet, q[ui avait] été réélu dès le premier t[our des] élections cantonales de m[ars ...] avec 1 282 voix, contre 682 à [M.] Pierre Lebrou, action locale [...] à M. Albert Escale sur 3 294 [inscrits,] 2 393 votants et 2 333 suffrag[es expri]més. Le candidat radical de [gauche] enregistre une perte très sen[sible de] suffrages par rapport au c[onseiller] général sortant (plus de [...] en pourcentage). Cette perte [fait] bénéficier au candidat R.I. [...] côté, le candidat communist[e ...] 1,26 point de pourcentage.]

● *La Jeune République*, [organe] du parti du même nom, [consacre] un numéro spécial au soc[ialisme] personnaliste. Il compre[nd des] études sur les orientation[s et les] principales propositions d[e Marc] Sangnier et Emmanuel M[ounier] (*La Jeune République*, vil[la ...] 9, boulevard Jean-Mermo[z,] Neuilly).

● *M. Zulfikar Ali Bhut[to, pre]mier ministre du Pakistan,* [sur] l'invitation de M. Chira[c, en] visite officielle en France [du ...] au 22 octobre, annonce [...] Matignon.

[F]ABRE : devant les grands [pro]blèmes il y a toujours [ent]ente entre le M.R.G. et [le] P.S.

[M.] Robert Fabre, président du [mou]vement des radicaux de [gauc]he, a évoqué, le samedi [4 oct]obre, à l'occasion du premier [conse]il national de l'organisation [de la] jeunesse de son parti, les [rapp]orts entre radicaux de gauche [et s]ocialistes. Après avoir noté [qu'ex]iste « *une certaine concur[renc]e sur le terrain* », il a souli[gné] que, « *devant les grands pro[blèm]es, il y a toujours entente* ». [Le]s dirigeants des jeunes radi[caux] de gauche ont indiqué que [leur] mouvement compte cinq mille [adhé]rents, organisés dans qua[tre-vingt]-cinq fédérations départe[ment]ales.

[*]M. Gaston Defferre*, président [du g]roupe socialiste de l'Assem[blée] nationale, a indiqué, samedi [4 oc]tobre à Loudun, que M. Ro[bert] Fabre lui avait fait parvenir [un d]ocument comportant notam[men]t la réponse du président de [la] République à la question [que] ferait M. Giscard d'Estaing [en c]as de succès de la gauche lors [des] élections législatives de 1978 ? [Dans] ce texte, le chef de l'État [aura]it répondu qu'il ne conteste [pas] à la gauche sa capacité de [gouv]erner, mais qu'il ignore [quel]le serait son attitude. Il [décl]are difficile pour lui d'ap[pliqu]er une autre politique que [celle] qu'il a définie.

M. LEROY : il n'y a pas d'attaque de « l'Humanité » contre Gaston Defferre.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., directeur de *l'Humanité*, a répondu dimanche 5 octobre à la lettre que M. Defferre lui avait adressée pour répliquer à un éditorial de M. Paul Laurent mettant en cause le maire de Marseille (*le Monde* daté 5-6 octobre). Le quotidien communiste publie, lundi 6 octobre, la lettre de M. Defferre et la réponse de M. Leroy.

Le directeur de *l'Humanité* indique à propos du recours par M. Defferre au droit de réponse :

« *Dans le cas qui nous intéresse aujourd'hui, il faut se placer sur le terrain politique. Rappelons les faits : Robert Fabre écrit au président de la République pour lui demander une entrevue : c'est son droit. Nous pensons que cette démarche risque de provoquer des illusions et nous l'écrivons, c'est notre droit. Vous pensez que cette démarche peut avoir un effet positif, vous indiquez à Robert Fabre ce qu'il doit dire au président et vous l'écrivez* dans le Monde, *c'est votre droit. Nous pensons que votre prise de position peut être source de confusion et nous l'écrivons, c'est encore notre droit. Il ne s'agit pas d'une attaque contre vous.* »

A L'OCCASION DE LA RÉUNION DE SON COMITÉ DIRECTEUR

Le P.S. propose à ses alliés un examen en commun de la situation au Portugal

Les travaux du comité directeur du parti socialiste, qui se sont déroulés les samedi 4 et dimanche 5 octobre, se sont ouverts par un hommage de M. François Mitterrand à Guy Mollet, suivi d'une minute de silence. Les dirigeants socialistes ont entendu ensuite un exposé du premier secrétaire, rappelant notamment l'action de la direction du P.S. depuis le mois de juillet. M. Mitterrand a indiqué une nouvelle fois qu'il ne croit pas à l'efficacité des mesures de relance prises par le gouvernement, d'autant que, selon lui, l'existence d'un million de chômeurs est voulue par l'exécutif. A propos de l'union de la gauche, le député de la Nièvre a évoqué les événements du Portugal, en estimant qu'ils ont, en définitive, justifié les analyses du P.S., alors que le P.C.F. avait été « imprudent ». Les socialistes ont donc, selon lui, eu raison de refuser les actions communes proposées sur ce sujet par le P.C.F., actions qui consistaient surtout en une opération de politique intérieure cherchant à faire abandonner par le P.S. ses positions par rapport à la situation portugaise.

L'audience accordée par le président de la République à M. Robert Fabre a été jugée « *démesurément grossie par les moyens d'information* », et le premier secrétaire a précisé une fois de plus que le P.S., pour sa part, ne juge pas réunies les conditions d'un tel dialogue.

M. Mitterrand a enfin indiqué que, compte tenu du caractère bénéfique de la réunion de travail du secrétariat près de Chantilly du 18 au 21 septembre, deux autres rencontres de ce type seront organisées au printemps. L'une sera réservée au seul secrétariat national, l'autre réunira tous les membres du bureau exécutif, c'est-à-dire aussi bien les représentants de la majorité que ceux de la minorité (le CERES). Le premier secrétaire a proposé alors au comité directeur d'élire deux nouveaux membres au secrétariat national MM. Roger Fajardie et Michel Rocard (*le Monde* daté du 5-6 octobre). Cette proposition a été ratifiée à l'unanimité. La minorité (trente-cinq voix) s'est abstenue, comme elle l'avait fait en février dernier, lors de l'élection au congrès de Pau du secrétariat national. M. Michel Rocard est chargé du secteur public et de la fonction publique.

Pour couper court aux diverses spéculations sur sa prochaine retraite, M. Mitterrand a précisé qu'il n'est pas question pour lui d'abandonner ses fonctions, mais qu'il souhaite voir se constituer une équipe capable de représenter le P.S. Le premier secrétaire a d'ailleurs plusieurs fois tenu ce langage, notamment lors du « séminaire » des dirigeants socialistes. En posant publiquement le problème de sa relève, M. Mitterrand entend dédramatiser ce sujet, éviter que le jeu des ambitions personnelles n'hypothèque le travail de la direction du P.S., et amorcer un processus global de relève. C'est dans un tel contexte et parce que le courant venu du P.S.U. n'était pas encore représenté au secrétariat national du P.S., que M. Michel Rocard a été promu.

L'Humanité du 6 octobre, en signalant cette élection, rappelle les divers reproches qu'elle a adressés depuis un an à M. Rocard et conclut :

« *Michel Rocard veut-il faire réviser en baisse les objectifs sociaux du programme commun ? C'est ce qui ressort de toutes ses déclarations.*

» *La désignation de leur auteur au secrétariat national du parti socialiste redonne à ces appréciations quelque préoccupante actualité.* »

Le respect de la discipline

L'organisation du P.S. a amené le premier secrétaire à évoquer le problème des rapports entre la majorité et la minorité du P.S. Une longue discussion s'est déroulée sur le respect de la discipline au cours de laquelle l'interview accordée à *Rouge*, hebdomadaire trotskiste, par M. Didier Motchane a été vivement critiquée (*le Monde* du 30 septembre).

Le comité directeur, qui compte cent cinquante-sept membres, a adopté sur ce point, à l'unanimité moins quarante et une abstentions, une résolution qui indique :

« *Le comité directeur blâme toutes les expressions publiques de membres du parti critiquant les décisions prises par les instances responsables. Il demande au bureau exécutif de veiller à l'application de ces règles élémentaires de discipline dont le non-respect doit désormais entraîner l'application stricte des dispositions statutaires.* »

Le débat politique essentiel, au sein du comité directeur, a toutefois porté sur le Portugal. Deux motions étaient en présence. L'une déposée par le CERES et réclamant l'abandon du « *soutien inconditionnel à Mario Soares* ». Elle a obtenu trente-cinq voix. L'autre, présentée par la direction, qui a obtenu quatre-vingt-seize voix, indique que le P.S. défend son homologue portugais.

« *Non pas parce qu'il adhère, en gros ou en détail, à toute son action, mais essentiellement parce que la mise à l'écart ou l'annulation d'un parti socialiste puissant et dynamique, doté depuis le début d'un programme socialiste, signifierait que la révolution portugaise tourne le dos au socialisme démocratique.*

» *La réussite de la coalition,* poursuit le texte, *ne dépend pas seulement de la mise en œuvre d'une politique économique rigoureuse contrastant avec le laxisme et l'incompétence dont le gouvernement de Vasco Gonçalves n'a cessé de faire preuve, elle dépend aussi de la consolidation des conquêtes révolutionnaires.*

» *Si les événements du Portugal tiennent une telle place depuis le printemps dans la vie des formations politiques de gauche du Sud européen, c'est parce que le débat qui se livre actuellement, aussi grave à sa façon que celui du printemps de Prague, intéresse spécialement tous les partis — qu'ils soient communistes en voie de déstalinisation ou socialistes en voie de rénovation — qui luttent pour un gouvernement pluraliste de gauche dans leurs pays et se sont engagés sur le chemin du dépassement de la social-démocratie et du stalinisme.*

» *S'il est vrai que la révolution portugaise présente des caractères propres, on ne peut oublier que ceux-ci s'appliquent en conformité avec des principes généreux qui, eux, sont valables en toutes circonstances. Ainsi, la conception du parti d'avant-garde ne peut, à notre avis, prévaloir en aucun cas sur la conception unitaire. Ainsi, tout engagement réciproque entre partis démocratiques est subordonné au principe fondamental du respect de la volonté démocratique exprimée par le suffrage universel.* »

Sur proposition de M. François Mitterrand le comité directeur a également adopté, cette fois-ci à l'unanimité, trois propositions :

1) *Le parti socialiste souhaite le plein succès de l'expérience en cours au Portugal pour maintenir et développer les acquis de la révolution, renforcer le secteur nationalisé, réaliser la réforme agraire, développer la démocratie à tous les niveaux. Il forme le vœu que le parti socialiste portugais, en ce qui le concerne, contribue à assainir les rapports entre les partis de gauche pour créer les conditions du développement de l'union des forces populaires et garantir l'efficacité de la coalition gouvernementale ;*

2) *Le parti socialiste a décidé de répondre positivement à l'invitation du parti socialiste portugais formulée officiellement par Mario Soares en vue d'une rencontre des partis socialistes et des partis communistes d'Espagne, de France, d'Italie et du Portugal. Il souhaite que cette rencontre puisse avoir lieu le plus tôt possible ;*

3) *Dans le cadre des conversations engagées par les partis signataires du programme commun sur les questions rlatives à l'Europe, la sécurité collective et la paix, le parti socialiste mandate son délégué pour proposer un examen en commun de la situation au Portugal.*

THIERRY PFISTER.

A L'EXTRÊME GAUCHE

« Pour le communisme » et le P.D.U.P. ont décidé de fusionner

Au cours d'un congrès qui a réuni environ deux cents délégués et quelques observateurs étrangers, les samedi 4 et dimanche 5 octobre, à Paris, deux mouvements membres du courant marxiste-léniniste ou proches de ce courant, Pour le communisme et le Parti d'unité populaire, ont décidé de fusionner. Ils constitueront désormais l'Organisation communiste, gauche ouvrière et populaire. Un bureau national de vingt-six membres et un secrétariat de huit membres ont été élus.

Le rapprochement était amorcé depuis un an environ. Après que l'A.M.R. eut rejoint le P.S.U. en février dernier, cette seconde fusion confirme que le processus de morcellement croissant de l'extrême gauche française, très important depuis 1968, tend à s'inverser, même si les premières manifestations de ce renversement de tendance demeurent modestes.

Le sigle — GOP — est destiné à rappeler l'origine des deux mouvements issus, à des dates différentes, de la tendance Gauche ouvrière et paysanne du P.S.U. Pour le communisme était essentiellement composé de militants marxistes-léninistes ayant quitté, en 1972, la formation alors dirigée par M. Michel Rocard. Le P.D.U.P. était la nouvelle appellation du « P.S.U. maintenu » (P.S.U.M.), scission née à l'occasion de la campagne présidentielle de 1974, lorsque les partisans d'une candidature de M. Charles Piaget n'avaient pu faire prévaloir leur point de vue auprès de la majorité des dirigeants du P.S.U. (eux aussi venaient pour l'essentiel du courant de la GOP).

Les implantations respectives de ces deux composantes se complètent assez bien. Les militants de P.L.C. viennent surtout de la région parisienne, du Nord et du Midi languedocien ; ceux du P.D.U.P., de Lyon, de la vallée du Rhône et de Nîmes.

Dans l'immédiat, les contacts pris séparément avec *Révolution* (*le Monde* du 12 février) vont être poursuivis en commun. Une nouvelle fusion devrait avoir lieu à brève échéance, si les dernières questions pendantes (méthodes de travail, implantation sociale, références théoriques...) sont résolues. Un message de sympathie à d'autre part été envoyé par le P.C.R. (marxiste-léniniste).

D'une manière générale, la GOP se déclare prête à tout débat avec d'autres organisations révolutionnaires répondant à un double critère : d'une part, accepter que la « construction du parti » d'extrême gauche ne s'effectue pas autour d'un seul mouvement ; d'autre part, refuser le spontanéisme et l'avant-gardisme. Ce dernier point la sépare notamment, assurent ses dirigeants, « *des marxistes-léninistes dogmatiques et des trotskistes* ». Non moins, sans doute, en ce qui concerne la Ligue communiste révolutionaire, que la poursuite de la « *stratégie de rupture avec la gauche réformiste* », par rapport à la « *stratégie de débordement* » chère aux amis de M. Alain Krivine et à un certain nombre d'autres formations révolutionnaires. — B. B.

RÉACTIONS APRÈS LA MORT DE GUY MOLLET

Dans les réactions après la mort de Guy Mollet (*le Monde* daté 5-6 octobre, page 6), une inversion de paragraphes a rendu peu compréhensibles les témoignages de MM. André Morice et Gabriel Péronnet. Nous rétablissons ces témoignages :

● M. ANDRE MORICE, président du Centre républicain : « *Je déplore la disparition d'un homme qui a joué un rôle important dans la politique française. Guy Mollet a su prendre des décisions courageuses dans des situations difficiles et, dans ses fonctions de chef de gouvernement, il s'est toujours mis au service de l'intérêt national.* »

● M. GABRIEL PERONNET, président du parti radical : « *Guy Mollet n'a cessé de faire prévaloir les grands intérêts nationaux et l'idéal républicain sur des positions partisanes. L'histoire gardera aussi le souvenir des efforts qu'il a déployés dans la lignée de Jaurès et de Léon Blum pour assortir l'aspiration à une plus grande justice sociale d'une défense intransigeante des libertés individuelles et de la démocratie.* »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

JEUNESSE ET SPORTS : M. Daniel Tenenbaum, ingénieur en chef de l'armement, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports en remplacement de M. Christian Da Costa Noble.

TRANSPORTS : Mlle Hélène Fraisse, attachée de presse à la Fédération nationale des républicains indépendants, est nommée attachée parlementaire au cabinet de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État aux transports.

MÉDECINE

Aux Journées de réanimation de Claude-Bernard

Apprendre à gérer le patrimoine bactérien

« *Cela vaut la peine d'apprendre à gérer le patrimoine bactérien* », a déclaré le professeur Chabbert, de l'Institut Pasteur, en marge des Journées de réanimation de Claude-Bernard, qui se sont tenues à Paris les 3 et 4 octobre sur le thème très actuel de l'infection et des résistances aux antibiotiques, qui avaient déjà la même semaine fait l'objet de communications aux entretiens de Bichat (*le Monde* du 1er octobre). L'usage massif, abusif, des antibiotiques à large spectre pour des affections où ils n'étaient pas indispensables a renforcé la pression de sélection et favorisé l'apparition d'un nombre sans cesse plus important de bactéries multirésistantes.

Selon le professeur Chabbert, depuis quelque temps, la résistance commence à apparaître chez des espèces de bactéries jusqu'alors « sages », « sensibles aux antibiotiques », et qui étaient restées stables depuis plus de trente ans. C'est notamment le cas de bactéries responsables d'affections respiratoires comme les pneumocoques et les streptocoques ; cela risque de faire perdre certains bénéfices de l'antibiothérapie, et en particulier de diminuer les succès qui avaient été obtenus en gérontologie dans le traitement des congestions pulmonaires des personnes âgées.

Des recherches en écologie et en génétique bactériennes, trop pauvres en crédits, mettent l'accent actuellement sur le fait récemment découvert que des fragments d'acide nucléique « *libres* » portant à leurs extrémités des « *séquences d'insertion* » qui leur permettent de s'accrocher à n'importe quelle molécule d'A.D.N., font probablement partie de l'environnement général et contribuent à son évolution. Ces fragments favorisent sans doute considérablement les possibilités d'échanges entre espèces différentes et contribuent à expliquer la relative facilité avec laquelle les bactéries « apprennent » à devenir résistantes.

Pour tenter de contourner ce difficile problème de la résistance, plusieurs moyens peuvent être mis en œuvre, comme l'ont souligné les professeurs Vic, Dupont, Mathieu et Pocidalo.

A court terme, la politique dicte l'économie et surtout un meilleur choix des antibiotiques prescrits, notamment en pédiatrie, où il est inutile et dangereux du point de vue de la résistance, d'administrer pour une surinfection rhino-pharyngée banale des antibiotiques à large spectre, qui devraient être réservés à des cas très précis. Le « *gâchis* » de la gentamycine est l'exemple type d'un « *bon* » antibiotique qui a été inutilement bradé.

D'autre part, à moyen terme, il convient d'envisager de rechercher non pas des remplaçants (car de l'avis de tous ils sont irremplaçables), mais des compléments aux antibiotiques et sans doute, dans un esprit de lutte biologique, envisager des ensemencements par des bactéries sensibles, compétitives des résistantes.

« *Gérer* », « *domestiquer* » cette multitude de bactéries qui « *sont peut-être plus nombreuses que le nombre total des cellules de notre organisme, véritable « hôtel à microbes »*, sera possible si l'on en donne les moyens aux chercheurs (actuellement moins de 20 000 F sont consacrés à l'écologie bactérienne) ; et aussi si l'on forme, informe et convainc les praticiens de songer à la santé publique et de ne plus traiter le malade en tant qu'individu, *mais comme participant* à une collectivité qui se trouve modifiée par toute variation microbienne survenant à l'un de ses membres. — M. A.-R.

● *Le prix de l'Institut de la Vie* (fondation de la Mutuelle générale de l'éducation nationale), d'un montant de 250 000 F, a été décerné à MM. Jean Rostand, de l'Académie française, et Marcellin Bachalard, instituteur honoraire à Vitry-les-Nogent (Haute-Marne), pour la valeur pratique et la valeur savante de leur culture. « *M. Jean Rostand a été choisi*, déclare M. Jean Guéhenno, *comme le héros de l'éducation et du respect de la vie, M. Marcellin Bachalard est l'exemple et le symbole de tous les instituteurs et institutrices qui consacrent leur vie à la formation de l'homme.* »

● ERRATUM. — Dans l'article sur les intoxications accidentelles des enfants (*le Monde* du 4 octobre), il fallait lire à la quatrième ligne : « *Produits ménagers, gaz, toxiques alimentaires et surtout médicaments* » « *sont responsables de plus de soixante-dix décès annuels* » et non de « *70 % des décès* ».

SOCIÉTÉ

Les détenteurs de petites quantités de drogue « à usage personnel » ne seront plus poursuivis

décide le Sénat italien

De notre correspondant

Rome. — Une nouvelle législation sur la drogue, nettement plus libérale que la précédente, qui datait de 1954, vient d'être approuvée par le Sénat italien. Son approbation définitive par la Chambre des députés ne devrait pas faire de difficulté puisque tous les groupes politiques — sauf l'extrême droite — s'y sont montrés favorables.

Présenté par le ministre de la santé, le projet de loi établit une distinction — pour ce qui concerne le trafic — entre drogue « dure » et drogue « légère » et ne confond plus trafiquant et intoxiqué.

Dures et légères

Cinq types de stupéfiants sont répertoriés : 1) l'opium et ses dérivés (morphine, héroïne), la cocaïne, les amphétamines, les hallucinogènes ; 2) les barbituriques ; 3) le chanvre indien et ses dérivés (haschisch, marijuana) ; 4) les substances thérapeutiques « dangereuses » ; 5) les produits de types antidépresseurs ou stimulants dont l'usage peut donner lieu à des abus. Les catégories 1 et 2 sont considérées comme « dures ».

L'innovation la plus importante est contenue dans l'article 79. Un citoyen « *détenant de manière illicite une quantité modique de « drogue » pour un usage exclusivement personnel* » ne peut être poursuivi. Mais il a le devoir de témoigner dans les procès contre les fabricants ou les trafiquants, lesquels voient leurs peines augmentées (de un à quatre ans pour les drogues légères et de six à trente ans pour les drogues dures). Le drogué est désormais considéré comme un malade et non plus comme un délinquant : *il aura* l'obligation de se soigner. Il lui est reconnu le droit de choisir le lieu de cure et de bénéficier de l'anonymat.

Jugée trop « permissive » par l'extrême droite, la nouvelle loi *est accusée au contraire de « lacunes »* et d'« *ambiguïté* » par les partisans de la libéralisation totale des drogues « légères ». Parmi ceux-ci figurent M. Marco Pannella, ancien secrétaire du parti radical, qui fut récemment emprisonné pour avoir fumé du haschisch en public, et une ancienne oblate du Cœur immaculé de Marie, Sœur Marisa Galli, qui a menacé de l'imiter. A partir de combien de grammes, demandent-ils, la quantité de stupéfiants ne sera-t-elle plus « *modique* » ? Peut-on absoudre celui qui « *détient* » des stupéfiants et punir dans le même temps celui qui les « *acquiert* » ? Ne risque-t-on pas, par exemple, de poursuivre pour trafic le drogué qui passera à son voisin une cigarette de marijuana ?

Annonçant une prochaine « *invasion d'héroïne* » en Italie, organisée par de gros trafiquants et qui serait précédée d'un retrait des drogues « légères » du marché, plusieurs petits groupes se sont mis à cultiver la marijuana. Cette « contre-offensive » — survenant après la mort de plusieurs jeunes gens victimes de drogues dures — montre où en sont arrivées les choses en Italie, pays relativement épargné jusqu'à présent. Le ralliement des sénateurs à la thèse de la libéralisation et de la « dépénalisation » traduit une réelle inquiétude. — R. S.

LA MOITIÉ DES JEUNES AMÉRICAINS ONT DÉJA FUMÉ DE LA MARIJUANA

Washington (A.F.P.). — Les jeunes Américains consomment de plus en plus de marijuana, d'amphétamines et de barbituriques, selon plusieurs études de l'Institut national contre l'usage de drogue : 44,9 % des jeunes de moins de dix-sept ans *admettent avoir déjà fumé de* la « marie-jeanne », contre 13,4 % il y a cinq ans ; 53 % des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans ont déjà expérimenté les effets de la marijuana, 6 % en fument quotidiennement.

Ces enquêtes ont permis de mettre en lumière deux nouvelles tendances : d'une part, les garçons et les filles de moins de dix-sept ans sont désormais aussi nombreux à fumer de la marijuana ; d'autre part, les jeunes de race blanche ont plus souvent [illegible] aux drogues que ceux de race noire.

RELIGION

Le secrétariat pontifical pour les non-chrétie[ns] adresse un message aux musulmans

Dans un message adressé aux musulmans à l'occasion [du] Ramadan, le secrétariat pontifical pour les non-chrétiens a in[vité] ceux-ci à unir leurs efforts et leurs prières à ceux des catholi[ques] en vue d'« une solution juste pour le règlement du grand probl[ème] de la Palestine ».

« Au cours de cette année sainte des chrétiens, poursuit le [mes]sage, le moment qui coïncide avec le mois béni du Ramadan acqu[iert] une signification particulière puisque celui-ci est consacré au j[eûne], à la prière et à l'aumône, selon la volonté de Dieu.

» Nous avons ainsi l'impression que, d'une extrémité du mo[nde] à l'autre, les peuples de la Terre, dans une majorité impressionna[nte], proclament face aux progrès éblouissants et écrasants de la [civi]lisation que l'homme qui bâtit une civilisation sans Dieu la [bâtit] contre l'homme, son frère », conclut le message pontifical.

Une femme a prononcé la causerie religie[use] du vingt-septième jour du Ramadan à Tu[nis]

De notre correspondante

Tunis. — Pour la première fois, semble-t-il, dans l'histoire de l'Islam, c'est une femme qui a prononcé à Tunis la causerie religieuse de la cérémonie traditionnelle de « la nuit du destin », qui marque le vingt-septième jour du Ramadan.

Cette cérémonie a eu lieu au siège du ministère des affaires étrangères, en présence du chef *de l'Etat, du premier ministre, du* président de l'Assemblée nationale, des membres du gouvernement et des responsables du culte. En long caftan brodé, coiffée du voile blanc de pèlerinage qui encadre strictement le visage et cache les cheveux, Mme Hind Chelbi, professeur de théologie dans un lycée de Tunis, avait choisi pour thème : la femme dans l'Islam.

Cette initiative, dont n[ul ne] doute à Tunis qu'elle a été i[nspi]rée par le président Bourg[uiba], marque la détermination du [chef] de l'Etat tunisien de donner [à la] femme le rôle qui lui revi[ent au] sein d'une société, dont elle e[st l'un] des moteurs les plus influe[nts, en] tant que mère et éducatrice.

Au cours de sa confé[rence], Mme Chelbi devait rappeler [que] le Coran reconnaît l'égalit[é des] droits civiques de l'homme [et de] la femme et que, par consé[quent], certaines revendications de[s fem]mes musulmanes modernes [con]cernent des acquis : la fem[me de] l'Islam ne doit obéissance [qu'à] Dieu et son adhésion aux p[récep]tes du Coran en fait un êtr[e libre] qui dispose de sa personne [et de] ses biens. — M. P.

LE HUIT CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE SAINT SA[VA]

Le patriarche Gemran exalte les vertus chrétie[nnes] du peuple yougoslave

De notre correspondant

Belgrade. — Plusieurs milliers de personnes ont assisté, dimanche 5 *octobre, au monastère de* Zica (à 180 kilomètres au sud de Belgrade), à la principale cérémonie organisée par l'Eglise orthodoxe serbe à l'occasion du huit centième anniversaire de la naissance de saint Sava (1175-1235).

Le patriarche Germain, assisté des métropolites du Monténégro et de Bosnie et en prése[nce de] tous les évêques orthodox[es de] *Yougoslavie*, a célébré un [office] religieux, devant une foul[e im]mense, dans l'église illu[minée] selon la tradition par d'in[nom]brables cierges. Dans un m[essage] adressé aux fidèles, le patri[arche], après avoir rappelé le rôle [émi]*nent joué par* saint Sava [dans] la consolidation de l'indépen[dance] de la Serbie, dans son épanc[ouisse]ment culturel et dans l'aff[ermis]sement de la conscience [natio]nale, a notamment dé[claré] : « *L'héritage national, spiri[tuel et] culturel que saint Sava a [légué] au peuple serbe nous a per[mis de] surmonter les épreuves de [l'his]toire. Cet héritage est celu[i de la] religion chrétienne, d'une f[oi iné]branlable et d'une force [...] irrésistible. Toutes ces vert[us sont] enracinées dans l'âme de [notre] peuple. Elles nous sont tou[t aussi] indispensables aujourd'hu[i que] par le passé.* »

Saint Sava, fils cadet de N[émanja], premier roi de la Serb[ie mé]diévale, se consacra dès s[a jeu]nesse à la vie religieuse. E[n 1219] il obtint de l'empereur d[e By]zance et du patriarche o[ecumé]nique de Constantinople la [recon]naissance de l'Eglise autoc[éphale] de Serbie, événement qui [pour] des siècles devait marquer [profon]dément l'histoire *et la cul[ture de]* son peuple. Siège du trône [épis]copal de Sava et lieu de c[ouron]nement des souverains de [la Ser]bie, Zica, chef-d'œuvre d['archi]tecture médiévale réputé [pour la] beauté de ses fresques, fut [forte]ment endommagée en 1941 [par un] bombardement allemand m[ais re]construite immédiatement [après] la guerre aux frais de l'Et[at. Son] passé lui vaut une place [qui en] fait exceptionnelle dans l'[histoire] de l'Eglise et celle du [peuple] serbe.

PAUL YANKOVI[TCH]

L'INSTITUT PONTIFICA[L] D'ÉTUDES ARABES CRÉE UNE NOUVELLE RE[VUE] « ISLAMOCHRISTIANA »

L'Institut pontifical d'[études] arabes publie le premier n[uméro] d'une revue, *Islamochri[stiana]*, qui se propose de promouv[oir la] rencontre entre les chréti[ens et] les musulmans.

On y trouvera des étude[s, des] recherches et des conféren[ces de] professeurs chrétiens et [musul]mans. *Islamochristiana* vo[udrait] être l'un des instruments s[cienti]*fiques* du dialogue entre chr[étiens] et musulmans. Il s'agit d'in[diquer] les moyens et le langage [d'une] « réconciliation », afin que, [dans] le respect de l'autre « tel q[u'il] veut être », chrétiens et [musul]mans découvrent ensemble l[es bases] de leur foi commune au [Dieu] unique, travaillent à une c[onver]sion collective des mentalit[és et] des attitudes et recherche[nt les] diverses possibilités de « c[onver]gences » entre les uns et les [autres] à travers le meilleur de leur [expé]rience religieuse.

★ Prix : 40 francs ou 6 00[0 lires]. S'adresser à Maurice Bor[rmans], *I.P.E.A., 49, Piazza S. Apo[llinare]*, 00186 Rome. La revue est ouv[erte à] toutes collaborations amicales.

DÉFENSE

LA RÉFORME DU STATUT GÉNÉRAL DES MILITAIRES

Point de vue : Le chant du départ

par JEAN MARCEAU (*)

NOUS savions que *le Chant du départ* était la marche militaire préférée du président de la République. Nous ignorions que ce chant était également apprécié par le ministre de la défense avant que paraisse le projet de loi portant réforme du statut général des militaires qui organise le dégagement des cadres.

Ce projet, soumis au Parlement, a pour objet, selon ses auteurs, de permettre l'accélération de l'avancement de certains officiers et, par conséquent, le rajeunissement dans les grades élevés et l'amélioration des débouchés offerts aux sous-officiers.

Jusqu'à présent, les cadres militaires, dans leur ensemble, pouvaient espérer un déroulement honorable de leur carrière. *La réforme* envisagée par le projet de loi met un terme à cette situation. Distinguant le bon grain de l'ivraie, elle classe les cadres, officiers et sous-officiers, en deux groupes : les meilleurs et les autres. Elle ne précise pas pour autant les critères de cette sélection. Si elle oriente les premiers sur la voie royale conduisant aux sommets de la hiérarchie, elle parque les seconds dans des voies sans issue. Aux officiers bloqués *dans leur avancement* au grade de capitaine ou de lieutenant-colonel, une alternative est offerte, rester dans l'armée sans espoir de promotion ou la quitter, sans préparation, pour la vie civile.

Au-delà des arguments techniques officiellement avancés, cette réforme traduit un dessein politique. L'examen des conséquences prévisibles de son application à court et à moyen terme le révèle.

Dans les premières années de la mise en œuvre de la réforme, l'avancement accéléré de certains cadres provoquera, sans aucun doute, un rajeunissement dans les grades élevés. Les officiers considérés comme les meilleurs atteindront les hauts grades relativement jeunes. Ils les occuperont plus longtemps que par le passé. Le projet n'envisage aucune mesure les obligeant à partir avant la limite d'âge. Le congé spécial n'a pas, en effet, de caractère contraignant. Dans ces conditions, l'encombrement au sommet bloquera rapidement l'avancement des générations montantes. »

La véritable nature du projet apparaît alors. Il s'agit d'un texte de circonstance. Le mécontentement grandissant des cadres de carrière imposait que des mesures fussent prises d'urgence. Le pouvoir voyait la société militaire lui échapper. Il devait la reprendre en main. L'objectif poursuivi consiste, pour l'essentiel, à assurer, au niveau des postes-clés, la relève d'une génération d'officiers marqués par le gaullisme par une génération d'officiers convaincus des bienfaits de la société libérale actuelle et capables, le moment venu, de mettre en œuvre une politique militaire et de défense reposant sur des orientations nouvelles voulues par le président de la République. Par la même occasion, le pouvoir tente de se garder sur la gauche et de freiner la progression des idées socialistes dans le milieu militaire. Il n'oublie pas qu'en 1974, lors de l'élection présidentielle, François Mitterrand avait recueilli près de la moitié des voix des officiers et des deux tiers des voix des sous-officiers.

Dans la situation actuelle et prévisionnelle du marché du travail, les incitations au départ développées dans le projet de loi sont particulièrement mal venues. Au moment même où, pour limiter le nombre des chômeurs, le ministre de la défense encourage les appelés à rester sous les drapeaux, il invite les cadres à quitter l'uniforme. Remarquable cohérence ! D'autant que les personnels concernés par ces dispositions sont les cadres les moins qualifiés et les moins expérimentés. La majorité d'entre eux préféreront, sans aucun doute, la sécurité de l'emploi même au prix d'une carrière médiocre à un départ aventureux dans la vie civile. Le « *dégraissage* » des effectifs, selon une expression chère au général Bigeard, ne se produira pas.

Plus grave, l'efficacité de notre dispositif militaire sera entamée par la présence, aux différents échelons de la hiérarchie, de cadres aigris parce que déçus. La réforme cumule les inconvénients. Les dispositions *du projet de loi relatives aux sous-officiers* sont, par ailleurs, choquantes car elles entraînent des disparités anormales de situation.

Au-dessus du grade d'adjudant-chef sont créés deux grades supplémentaires de major et de major principal. Seront exclus de ces grades supplémentaires et des indices correspondants, les sous-officiers en fin de carrière et les retraités. Cette situation est inique. Une revalorisation effective de la condition des sous-officiers aurait consisté à opérer un relèvement indiciaire des grades actuels. Ce relèvement aurait profité à tous les sous-officiers en activité ou en retraite et non à quelques rares élus.

En conséquence, nous ne pensons pas que les mesures proposées par le gouvernement soient de nature à satisfaire les aspirations des cadres de nos armées. Lors de la convention pour l'armée nouvelle réunie à Colombes les 8 et 9 mars, nous avions proposé un plan d'action susceptible d'apporter des solutions aux problèmes de la condition militaire.

Ce plan fixait trois objectifs à atteindre dans les meilleurs délais :

1) *Revaloriser la condition militaire* en supprimant, par étapes, le retard pris par les soldes sur les traitements civils correspondants ;

2) *Libéraliser l'état militaire* par la reconnaissance d'une véritable liberté d'expression et la reconnaissance de droit d'association dans les domaines politiques et professionnel ;

3) *Repenser la fonction militaire* dans le cadre des missions assignées à nos armées au sein d'un dispositif de défense cohérent, compris et accepté par la nation tout *entière*.

Nous en sommes loin. La critique la plus grave qui doit être faite au projet gouvernemental est d'intervenir à un moment où notre dispositif de défense est flottant et les *missions de nos armées incertaines*. Dans ces conditions, nous voyons mal sur quelles bases repose la politique des personnels militaires.

(*) Secrétaire de la commission de la défense nationale du parti socialiste, membre des bureaux de la convention pour l'armée nouvelle.

AÉRONAUTIQUE

Une agence européenne coordonnerait les achats aéronautiques militaires

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Il convient de placer l'industrie aéronautique des Neuf sous la tutelle de la Communauté et, pour ce faire, de mettre en place rapidement une politique commune s'appliquant à l'industrie, à la commercialisation des avions et aux transports aériens. *La tutelle* de la Communauté s'affirmerait pour commencer par la définition d'un programme commun pour la construction de grands avions de transport civil. Parallèlement, il serait judicieux de créer une agence européenne d'achats aéronautiques *militaires*.

Telles sont les propositions que la Commission de Bruxelles vient d'adresser aux Etats membres du Marché commun. Ont-elles une chance sérieuse d'être prises en considération par les gouvernements, alors que la construction européenne marque le pas et que plusieurs Etats membres — le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne notamment se montrent systématiquement hostiles à de nouveaux transferts de compétences à la Communauté, ainsi qu'à *l'affectation de crédits* supplémentaires à un budget européen sur lequel ils ne peuvent exercer qu'un contrôle limité ?

Développer l'Airbus

M. Spinelli, le commissaire européen chargé de la politique industrielle, qui sait bénéficier de l'appui résolu des constructeurs d'avions, répond qu'il n'y a pas d'alternative : l'évolution des dernières années, les contrats *perdus, la suprématie de plus en* plus marquée des Etats-Unis sur le marché, révèlent que la continuation de politiques nationales cloisonnées et d'une coopération intergouvernementale hésitante, conduiraient inéluctablement à la disparition *d'une industrie aéronautique* européenne autonome.

Quels seraient les traits dominants de la politique commune que la Commission invite aujourd'hui les gouvernements à promouvoir ? Les décisions politiques *importantes* concernant les programmes, leur financement et la coopération internationale seraient adoptées par le conseil des ministres des Neuf et la gestion continue assurée par la Commission, en liaison étroite avec les *industriels*, les utilisateurs et les syndicats.

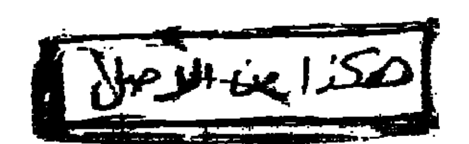
Sur le plan industriel, la politique aéronautique européenne devrait s'employer à rassembler et à coordonner l'activité des entreprises, concernant la construction des grands avions de transport civil. Cet effort de rationalisation prendrait appui sur un programme européen défini et financé en commun. Au cours des mois passés, les services de la Commission ont tracé, en collaboration étroite avec l'Association européenne des constructeurs de matériels aéronautiques (AECMA), une première esquisse de programme.

La répartition des travaux, sous l'égide des institutions bruxelloises, devra être opérée de la façon la plus équilibrée possible, afin de respecter le potentiel de production de chacun des partenaires. M. Spinelli ne dissimule pas que la mise en œuvre d'un programme aéronautique européen pourrait entraîner une certaine restructuration industrielle, complétée par une coopération étroite en matière de marketing et de service après-vente.

Constatant que le marché militaire absorbe 60 % de la production aéronautique européenne, la Commission souligne que la mise en place d'une politique commune ne peut se limiter à l'aviation civile. Elle note que, à terme, le gouvernement des Etats-Unis, sinon les industriels américains, ont intérêt à ce que les pays européens surmontent leurs divisions actuelles et puissent contribuer ainsi de façon plus économique à l'effort conjoint de défense. L'agence commune d'achats aéronautiques militaires, que la Commission suggère de créer, aurait pour tâche, outre l'acquisition standardisée d'avions militaires européens, l'identification des besoins futurs des pays membres : elle devra également gérer la coopération et le commerce transatlantiques.

Sur le plan politique, la Commission indique que cette agence pourrait devenir un organe de l'« *union européenne* », le jour où celle-ci serait instituée. M. Spinelli a indiqué qu'à son avis l'Eurogroupe (organe de l'OTAN rassemblant les pays européens de l'alliance atlantique, sauf la France et la Grèce, en vue de promouvoir la standardisation des armements) n'était pas l'organisation la plus appropriée.

PHILIPPE LEMAITRE.



ÉDUCATION

Un projet de réforme universitaire ...e à renforcer la sélection en Tunisie

De notre correspondante

...is. — Pour la cinquième ...n vingt ans d'indépendance, ...vernement tunisien prépare ...réforme de l'enseignement ...eur. Le projet vient d'être ...té par le premier ministre, ...uira, au cours d'une réu... de la cellule destourienne ...niversité.

...Tunisie consacre le tiers de ...udget à l'éducation. Les ... et lycées sont fréquentés ...rès d'un million d'élèves. ...des étudiants — ils sont ... mille environ à Tunis, ... et Sfax, et plusieurs ...s à l'étranger (1) bénéfi... de bourses. Les autorités ...tent que l'effort ainsi con... soit « rentable », et per... de former les cadres dont ...ys a besoin. « *Nous nous ...ns, que nous le voulions ou ...à la nécessité de la sélec...* », a déclaré M. Nouira dans son discours, ajoutant, que « *les fruits de l'effort national n'étaient pas équitablement répartis entre tous les secteurs de l'activité nationale* ».

M. Guiga, ministre de l'éducation nationale, a justifié l'organisation de « tests d'admission » dans les établissements d'enseignement supérieur (2), procédé déjà utilisé pour l'entrée dans les facultés de médecine. Le projet prévoit, en revanche, la possibilité pour des non-bacheliers de poursuivre des études supérieures, à condition qu'ils passent eux aussi les épreuves de sélection.

Concernant la gestion des établissements, le projet prévoit que ...tique. Le mode de représentation des étudiants aux conseils de faculté a été également contesté. Le projet prévoit leur désignation et non pas leur élection par leurs condisciples. M. Guiga a défendu ...blissements, le projet prévoit que les directeurs seront choisis par le ministre parmi les membres élus des conseils de faculté ou d'institut. Cette procédure a été jugée par certains non démocra... la mesure envisagée en affirmant que les étudiants avaient intérêt à se consacrer à leur travail, et à éviter toute action politique ailleurs que dans les cellules du parti au sein de leur syndicat.

Le projet sera présenté le 9 octobre au conseil des ministres. M. Guiga a précisé que le texte serait remanié en tenant compte de l'avis des professeurs.

[La présentation de ce projet fait suite à la reprise en main de l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET) lors du congrès de cette organisation en août dernier à Monastir (« le Monde » du 17-18 août). Elle confirme la volonté des autorités de mieux contrôler l'université, terrain particulièrement propice à la contestation du régime. Le recours à la désignation pour assurer la représentation des étudiants dans les conseils de gestion permettrait d'éviter l'élection de personnes qui dénient à l'UGET toute représentativité.]

MANUÈLE PEYROL.

(1) En 1967, il y avait 4 300 étudiants tunisiens.

(2) Concours sur titres, sur épreuves ou sur dossiers.

● *Un enseignement du néerlandais* est assuré à partir du niveau de la seconde au lycée Paul-Bert.

★ 7, rue Huyghens, 75014 Paris. téléphone 326-70-78.

● *L'Institut supérieur de pédagogie organise,* au mois d'octobre, des stages pédagogiques pour les enseignants, formateurs, et éducateurs.

★ Institut supérieur de pédagogie, 5, quai aux Fleurs, 75005 Paris. téléphone 033-54-82.

...INSTITUTEURS PARISIENS ...OMMENCENT UNE SÉRIE ...GRÈVES TOURNANTES ...AR ARRONDISSEMENTS

...grève tournante décidée par ...ction parisienne du Syn... national des instituteurs ...*onde* daté 21-22 septembre) ...mmencé ce lundi matin dans ..., 8e, 11e, 13e et 20e arron...ments. L'acueil des élèves des ...s maternelles et primaires ...evrait pas être assuré par ...révistes, les consignes syn...es précisant qu'il ne doit y « *ni cantine ni garderie* ». ...mouvement, précise la sec...du syndicat, a pour objectifs ...tiels « *la création de postes ...eignants permettant de ga... l'avenir de près de huit ... maîtres non titulaires* » et ...*réalisation des équipements ...tres indispensables à Paris, ...mment au niveau de l'école ...rnelle* ». Selon le syndicat ...qui souligne que deux mille ...nts n'ont pu trouver de place ...rentrée, — il faudrait cons...e quatre-vingts classes ma...elles au cours de chacune des ...prochaines années.

...calendrier des grèves est ...dvant : mardi 7 octobre, 2e, ...4e, 16e, 19e arrondissements ; ... 9 octobre, 3e, 5e, 9e, 15e, arrondissements ; vendredi ...tobre, 1er, 6e, 10e, 12e, 18e arron...ments.

...Syndicat des maîtres des ...gnements spéciaux s'associe ...mouvement, qui est soutenu, ...re part, par le conseil dépar...ntal de la Fédération des ...ils de parents d'élèves.

A la Maison Descartes

LES « CONTESTATAIRES » D'AMSTERDAM

(De notre correspondant.)

Amsterdam. — Les employés d'un institut culturel français à l'étranger ont-ils le droit d'être syndiqués ? C'est la question que se posent onze professeurs de langue et civilisation de la Maison Descartes, à Amsterdam, qui ont les plus grandes difficultés à se faire réengager pour la nouvelle année scolaire après avoir adhéré à un syndicat néerlandais. La Maison Descartes est une fondation indépendante, dirigée par un conseil d'administration dont le président, M. Helbel, est conseiller culturel de l'ambassade de France aux Pays-Bas.

Les onze professeurs donnaient, jusqu'à cette année, quelque soixante-quinze heures de cours par semaine. Leur syndicat s'étant opposé à certains points du contrat proposé par l'institut pour l'année 1975-1976, les professeurs se sont vu offrir huit heures de cours par semaine. De nouveaux professeurs vont être employés pour remplacer les « contestataires » d'Amsterdam, ainsi que les appelle le conseiller culturel. Ce dernier considère qu'un syndicat néerlandais, « *qu'il ne connaît pas, et qui ne s'est pas présenté à lui* », ne peut pas représenter des professeurs qui sont tous, sauf un, de nationalité française. Fondation indépendante, la Maison Descartes ne reçoit pas de subventions françaises ni néerlandaises : ce sont les droits d'inscription qui couvrent les frais des cours. L'Institut français précise, d'autre part, que les professeurs concernés ont « *répondu tardivement au questionnaire qui leur avait été envoyé* » et que les candidatures retenues le sont « *en fonction des capacités de chacun à répondre aux besoins du centre culturel, sur un pied de parfaite égalité, et en faisant totalement abstraction des liens que les intéressés pourraient avoir ou ne pas avoir avec un syndicat* ».

Une pétition des élèves de l'institut, demandant la réintégration des enseignants, a recueilli environ cinq cents signatures. — M. Van T.

JEUNESSE

LES SCOUTS DE FRANCE LANCENT UN PLAN DE FORMATION DE TROIS ANS

Les Scouts de France lancent un plan de trois ans destiné à rompre avec l'image largement répandue d'un scoutisme sclérosé: « *Nous ne sommes ni militaristes ni gauchistes. Mais nous ne voulons pas d'un scoutisme à la papa* », a fait remarquer, au cours d'une conférence de presse, M. Émile X. Visseaux, commissaire général des Scouts de France. L'organisation insiste sur son rôle pédagogique. Elle propose une nouvelle lecture de Baden Powell, qu'elle présente dans un petit livre destiné à ses adhérents: « *Jalons pour un éducateur scout de France : Baden Powell aujourd'hui.* »

Dans les trois années à venir, les efforts du mouvement vont porter sur la formation du personnel d'encadrement, sur le recrutement d'adultes et plus particulièrement de jeunes couples.

M. Emile X. Visseaux a également souligné les difficultés financières dans lesquelles se trouvent actuellement les Scouts de France. « *Il nous faut trouver,* dit-il, *cette année, 1 million de francs de plus pour faire la même chose que l'an passé.* »

● *Les fédérations régionales des maisons de jeunes et de la culture condamnent la politique financière de l'État.* — Réunis samedi 4 octobre à Paris, les présidents, délégués régionaux et représentants du personnel des dix-neuf fédérations régionales des M.J.C. ont condamné le budget de l'État en matière d'éducation populaire, de jeunesse, de sports et de loisirs. « *Malgré les efforts consentis par de nombreuses collectivités locales et départementales,* souligne le communiqué, *les fédérations régionales ne sont plus en mesure de remplir leur mission. Cette situation résulte de la carence de l'État qui se refuse non seulement à augmenter, mais à maintenir en francs constants les subventions qu'il leur accorde.* »

FAITS DIVERS

Attentat au domicile parisien de M. Michel Debré

Après l'attentat à l'explosif commis samedi soir 4 octobre contre le domicile parisien de M. Michel Debré, situé 18, rue Spontini (seizième arrondissement), M. Lucien Neuwirth, député de la Loire (U.D.R.) et porte-parole du mouvement, a déclaré :

« C'est un acte aussi absurde que révoltant. Absurde, car il risquait d'atteindre indifféremment des voisins ou des passants. Révoltant, car il vise un homme qui s'est consacré au service de la nation et de la République, et dont personne en France n'a jamais mis au cause ni le patriotisme, ni l'intégrité. Si c'est une provocation, il faut savoir qu'elle aura totalement manqué son objectif. »

De son côté, la fédération de l'U.D.R. d'Ille-et-Vilaine assure, dans un communiqué : *« Une nouvelle fois, la violence fasciste frappe un membre de l'U.D.R. qui a prouvé son attachement à l'unité nationale. »* Quant à M. Michel Debré lui-même, qui se trouvait, au moment de l'attentat, dans sa propriété de Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire), avec sa famille, il estime que *« le climat général de violence »* n'est par l'unique raison qui a motivé cet attentat. *« Il y a des intentions particulières,* a ajouté l'ancien premier ministre, *mais je ne peux en dire davantage. C'est à la police maintenant à faire son travail. »*

Les dégâts causés par l'explosion, qui s'est produite vers 20 h. 45, samedi soir, sont très importants. *« Il y aurait pu avoir des morts et des blessés,* a dit M. Michel Debré, *c'est une chance extraordinaire qu'il n'y en ait pas eu. Des meubles entiers ont été volatilisés, des cloisons ont disparu, le fauteuil que j'utilise d'habitude n'est plus que poussière. »* La charge explosive avait été placée sur le palier du cinquième étage. La déflagration a brisé toutes les portes palières jusqu'au troisième étage, et a troué le plancher entre le cinquième et le quatrième étage.

L'ancien premier ministre a rappelé qu'il avait reçu, il y a quatre ans, une lettre et un colis piégés ; il occupait à l'époque des fonctions gouvernementales et son courrier était efficacement surveillé. L'attentat de samedi n'a pas été, pour l'instant, revendiqué et la police ne possède que très peu d'indices sur ses auteurs. Aucun tract ni inscription n'a été découvert sur les lieux et aucun suspect n'a été aperçu.

« LA LETTRE DE LA NATION » : le tort d'être gaulliste

Dans son numéro du 6 octobre, *la Lettre de la Nation* écrit, après l'attentat contre M. Michel Debré :

« C'est une chance extraordinaire qu'il n'y ait pas eu de mort. La force de l'explosif, que l'on peut mesurer à l'importance des dégâts matériels, témoigne des desseins criminels des auteurs de l'attentat. Celui-ci a, selon M. Michel Debré, d'autres raisons que le climat général de violence : il y a des raisons particulières. Il est vrai que Michel Debré a le tort d'être gaulliste, d'incarner une conception de la nation et de l'Etat intolérable pour les fanatiques du désordre et les partisans de la violence révolutionnaire. Nous sommes heureux que Michel Debré ait échappé à cet attentat, et l'U.D.R. lui redit à cette occasion son affection et son admiration. Mais au-delà de l'émotion que nous avons ressentie, il y a une autre inquiétude : la France va-t-elle devenir elle aussi un pays où la bombe est un argument politique ? Mercredi dernier, nous mettions en garde le gouvernement contre le piège provocation-répression. L'attentat contre Michel Debré, après ceux dirigés contre trois parlementaires bretons, montre que nous ne parlions pas en l'air. »

Dans l'Yonne

UN CHOMEUR S'ACCUSE D'AVOIR NOYÉ DEUX DE SES ENFANTS

Après la découverte, la semaine dernière, dans le canal latéral de l'Yonne à Gurgy, des corps de Catherine et José Bienville, âgés respectivement de trois et cinq ans, qui auraient pu se noyer accidentellement, deux autres enfants, Elisabeth, sept ans, et Alex, quatre ans, appartenant à la même famille, ont été retrouvés vivants en Côte-d'Or, où ils avaient été recueillis par une habitante de Brétigny. Les quatre frères et sœurs avaient été abandonnés par leurs parents dans des circonstances non élucidées.

Leur mère, Mme Mimosa Bienville, trente ans, née à Port-au-Prince (Haïti), s'est présentée dimanche après-midi 5 octobre dans un commissariat parisien. Elle était porteuse d'une lettre de son mari, M. Hilarien-Marc Bienville, trente-trois ans, actuellement en chômage, originaire de Petit-Canal (Guadeloupe). Dans cette lettre, le père s'accusait d'être responsable de la mort de ses deux enfants. Mme Bienville a été mise à la disposition de la gendarmerie d'Auxerre. Son mari est recherché.

A l'initiative de quatre organisations

CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION DES VICTIMES DES CATASTROPHES

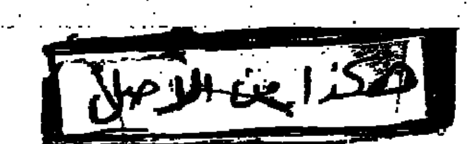
Quatre organisations (1) ont décidé de créer une fédération des victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, dont le siège (provisoire) est situé allée de Bretagne, n° 5, à Massy (Essonne). Cette fédération se fixe comme premiers objectifs de : *« mettre en place les moyens permettant d'apporter sans re[...] toute l'aide possible aux vict[...] de nouvelles catastrophes ; p[...] dre contact avec les organisa[...] existantes et faire appel à [...] expérience en vue d'une a[...] plus efficace, notamment [...] accélérer le cours de la jus[...] améliorer et susciter de nouv[...] textes en matière de sécuri[...] de protection des personnes [...] biens, notamment au niveau [...] l'insuffisance des garanties [...] tes par les compagnies d'[...] rances ; empêcher, notam[...] par l'information appropri[...] l'opinion et la mise en gard[...] pouvoirs publics, le renou[...] ment de pareilles catastroph[...] tragédies ».*

La liste des quatre pre[...] organisations affiliées à cet[...] dération n'est pas limitati[...] des contacts sont actuell[...] pris avec les familles des vi[...] de la vedette *Vénus-des-Il[...]* la poudrerie de Pont-de-B[...] du drugstore Saint-Germa[...]

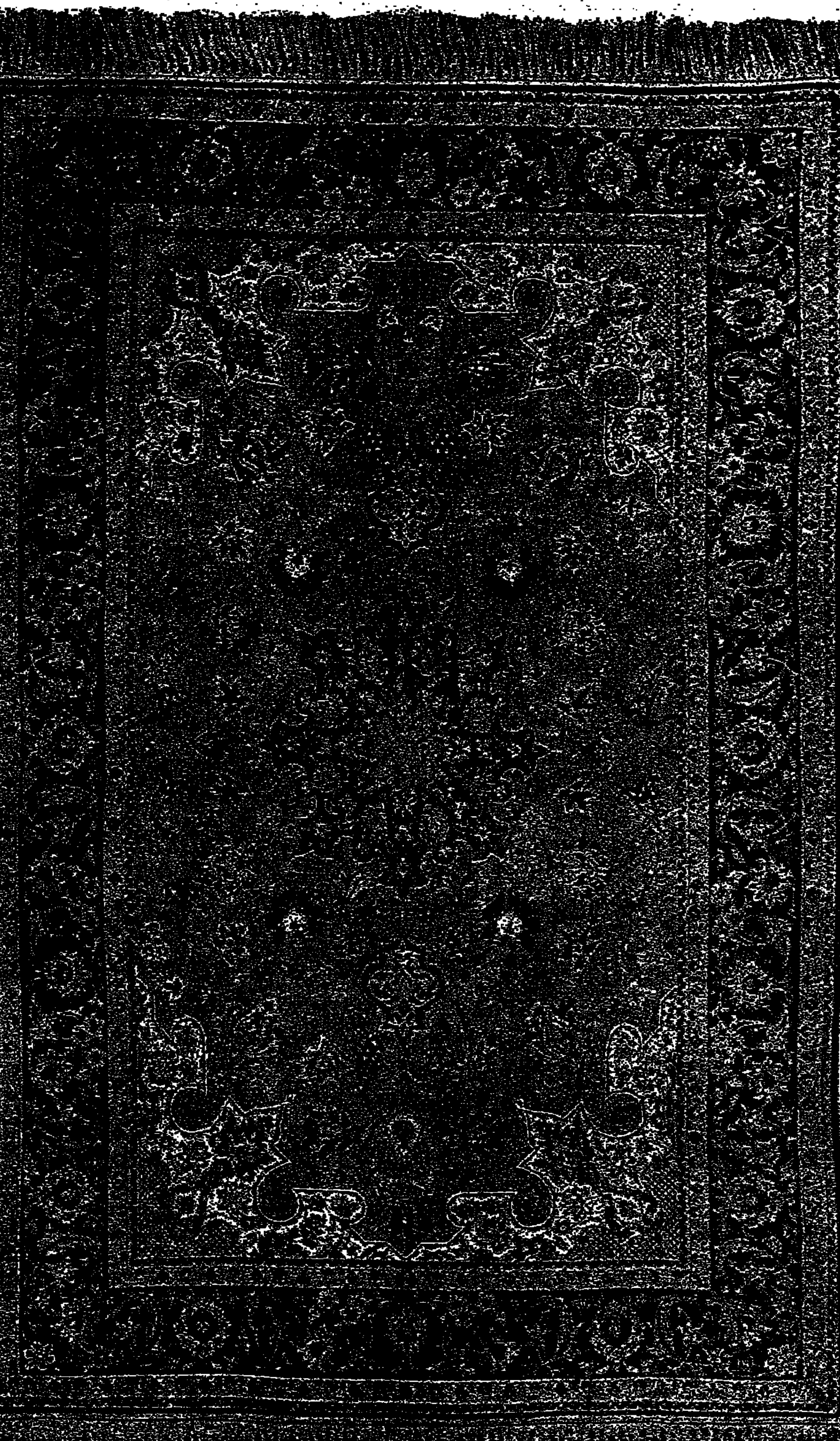
(1) Association de défense d[...] times de Santa Maria M[...] Association des familles de [...] de l'incendie du C.E.S. P[...] Union des victimes de Vierzy[...] ciation française des vict[...] l'incendie du ferry-boat « Hei[...]

● *La caissière enlevée dans l'Essonne est retrouvée saine et sauve.* — Mme Marie-Thérèse Bigot, caissière à l'agence du Crédit lyonnais de Verrières-le-Buisson, qui avait été enlevée par des inconnus vendredi dernier *(le Monde* daté 5-6 octobre), a été retrouvée saine et sauve dimanche 5 octobre, vers 15 heures, à proximité du centre dessais en vol de Brétigny-sur-Orge (Essonne).

Mme Bigot a indiqué aux policiers qu'elle n'avait pas été maltraitée pendant sa séquestration, mais elle n'a pu donner le signalement de ses ravisseurs, ayant eu constamment les yeux bandés. En outre, le trousseau des clés de la banque en possession de Mme Bigot au moment de son enlèvement lui a été volé par les bandits.



Julie fait le plus beau des investissements.



Les tapis d'Orient : une valeur sûre.

Julie s'est bien renseignée. Elle a appris qu'un Ghoum dozar qui en 1964 valait 2250 F atteint 9000 F en 1975. C'est dire à quel point le tapis d'Orient est devenu aujourd'hui une véritable valeur d'investissement, reconnu aussi comme une authentique œuvre d'art. Parce que bien qu'anonyme, chaque tapis est unique et possède sa propre valeur artistique.

Mais aujourd'hui, plus personne n'accepte de passer un tiers de sa vie à la réalisation d'un seul tapis et cet art qui existe depuis des millénaires est en train de disparaître. Dans 20 ans il sera peut-être mort, remplacé par la production industrielle.

Voilà pourquoi le tapis d'Orient se charge de valeur chaque jour davantage.

C'est une valeur sûre que vous trouverez au Printemps 15 % moins cher que partout ailleurs. Et cela, grâce à notre politique d'achat et de sélection.

Au Printemps, 2900 tapis venus des 6 coins de l'Orient.

La valeur d'un tapis d'Orient, c'est avant tout la qualité de sa fabrication : des points plus ou moins serrés, noués à la main, une grande



richesse de coloris, l'ordonnance harmonieuse des motifs, dont les symboles sont le plus souvent religieux ou érotiques, le choix des matériaux (angora, mohair, alpaga, astrakan ou soie).

C'est en fonction de tous ces critères de qualité que le Printemps a soigneusement sélectionné un grand nombre de tapis persans, afghans, pakistanais, turcs, russes et chinois.

Chacun a sa personnalité, ses nuances, son originalité. Chacun a sa ville natale : Chiraz, Meshhed, Hamadan, Tebriz ou Ghoum, dont le



nom figurera sur le certificat d'origine garantie qui vous sera délivré par le Printemps, en gage d'authenticité.

Dans ce vaste choix, le Printemps Haussmann vous propose une sélection de 260 tapis à des prix sacrifiés. Exemple : un Ghoum de 1,30 x 2 m environ à 6800 F au lieu de 8500 F.

Pour vous, un homme a parcouru l'Orient.

Pour sélectionner tous les tapis actuellement exposés au Printemps, un homme. Il a traversé l'Iran, l'Afghanistan, le Pakistan, la Turquie, l'U.R.S.S., la Chine. En jeep, parfois à dos de chameau

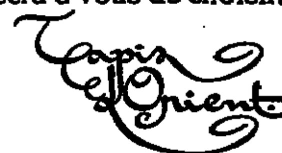


pour atteindre des villages isolés de montagne.

Un spécialiste. Qui a passé des heures à discuter avec des chefs de tribu. Mais aussi avec les membres des plus grandes familles iraniennes.

Un expert. Qui a beaucoup regardé avant de choisir et avant de vous servir de guide au Printemps.

Il a réuni 2900 tapis, tous uniques et entièrement noués à la main par des hommes dont la technique n'a pas changé depuis 8000 ans. 2900 tapis pour vous faire rêver. Et pour vous embarrasser quand ce sera à vous de choisir.



Exposition Tapis d'Orient. Du 26 sept. au 20 oct.
2900 tapis noués main. De 150 à 230.000 F

Printemps
Haussmann / Nation / Parly 2 / Créteil Soleil

JUSTICE

APRÈS LA REMISE EN LIBERTÉ DU DIRECTEUR DE L'USINE « HUILES, GOUDRONS ET DÉRIVÉS »

M. Chapron estime que M. de Charette « était guidé par des idées politiques »

Lille. — La libération, le samedi 4 octobre, en fin de matinée, de M. Jean Chapron, directeur de l'usine Huiles, Goudrons et Dérivés (H.G.D.), incarcéré à la prison de Béthune sous l'inculpation d'homicide involontaire et d'infraction au code du travail, n'a guère surpris. On s'attendait que la chambre d'accusation de Douai prenne cette décision, qui a été appliquée aussitôt.

Le juge, M. de Charette, va donc poursuivre l'instruction de l'affaire, mais il se heurte à une hostilité ouverte, notamment du barreau de Béthune. Cependant, l'avocat de M. Chapron, Me Philippe Leleu, a annoncé qu'il n'avait pas l'intention « pour l'instant » de déposer une requête en suspicion légitime. De son côté, M. Lucien Bauxis, président-directeur général de H.G.D., a confirmé qu'il était prêt à démissionner de ses fonctions pour, dit-il, « pouvoir parler librement du fonctionnement de l'entreprise, si je suis cité comme témoin », tandis que l'union régionale des cadres chimie-C.G.C. prépare une manifestation publique. Tout cela laisse à penser que les remous suscités par cette affaire sont loin d'être apaisés.

En quittant la prison de Béthune, M. Chapron, entouré des membres de la direction de H.G.D. et d'un groupe d'amis, a fait la déclaration suivante : « *Je n'ai pas compris ma détention. Je comprends mon inculpation, car un directeur est responsable, mais non pas mon incarcération. Quant à M. de Charette, j'ai senti dès le début qu'il était guidé par des idées politiques qui lui ont fait perdre toute objectivité. Avec mes conseils je tirerai les conséquences des déclarations du juge, qui a parlé de « meurtre avec préméditation ». Pour l'instant, je n'ai encore pris aucune décision.* »

M. Patrice de Charette, qui depuis une semaine recevait bien volontiers tous les journalistes, s'est, cette fois, refusé à toute déclaration, mais s'est contenté de faire diffuser par l'A.F.P. le communiqué suivant : « *La décision de la chambre d'accusation est le résultat du jeu normal des institutions, qui prévoient que toute personne a le droit de faire examiner une deuxième fois son cas par la juridiction supérieure. Sur le fond de la décision, j'avais personnellement estimé en conscience, après m'être rendu sur les lieux, que la détention était nécessaire en fonction des critères expressément prévus par la loi. Les magistrats de la chambre d'accusation ont estimé en conscience que la détention n'était pas justifiée. Je n'ai pas d'autres observations à faire. Je tiens à dire de nouveau en conclusion que je regrette le ton donné à certains commentaires au sujet de cette affaire. Je déplore que certains journaux parisiens aient délibérément falsifié certains de mes propos affirmant que ma décision était le résultat d'une « délibération collective ». Je dispose de la preuve que ces propos n'ont pas été tenus.* »

De notre correspondant

A n'en pas douter, par le dernier paragraphe de son communiqué, M. de Charette tente de répondre à des accusations qui ont déjà été portées et qui le seront encore. Vendredi dernier, il avait déjà répliqué sur ce point aux avocats du barreau de Béthune qui, par leur bâtonnier, Me Fontaine, avaient élevé une « *protestation solennelle contre une telle conception de la justice* ». Mais le barreau de Béthune ne se tient pas pour satisfait. Samedi, il a renouvelé ses protestations, notamment à propos de la « *délibération collective* ».

Dans une interview accordée le dimanche 5 octobre au journal communiste du Nord *Liberté*, M. Joël Menez, conseiller national du Syndicat de la magistrature, substitut du procureur de Lille, s'est aussi expliqué sur ce point : « *On nous menace, on essaye de faire croire à cette absurdité d'une manœuvre concertée du Syndicat de la magistrature en s'appuyant sur un mot du juge de Charette qui a parlé de* « réflexion collective ». *Dans son esprit, il voulait sans doute faire référence au fait que depuis la naissance du Syndicat de la magistrature, nous réfléchissons beaucoup et ensemble avec des inspecteurs du travail, des syndicalistes ouvriers sur les problèmes des accidents du travail, du contrôle médical à l'entreprise. (...) Pour ce qui est de l'affaire Willaume (il s'agit de l'ouvrier tué dans un accident à H.G.D.), il n'y a jamais eu de décision concertée entre nous. Le prétendre est une hérésie absolue, d'autant que nous ne connaissons pas les pièces du dossier en question.* »

M. de Charrette va donc poursuivre l'étude de son dossier dans des conditions difficiles, et beaucoup se demandent même s'il conduira jusqu'au bout l'instruction. Les syndicats des cadres C.G.T. manifestent toujours un vif soutien à son égard.

Continuer l'instruction

Samedi 4 octobre, à Lille, au cours d'une conférence de presse, M. Jules Heu, secrétaire du syndicat C.G.C. de la chimie, a affirmé : « *Nous en avons ras-le-bol... Nous n'admettons pas la décision prise avec légèreté par un juge dont les déclarations fracassantes nous font douter de l'impartialité et de la sérénité. L'affaire Chapron est le maillon d'une dizaine de provocations contre le personnel d'encadrement, présenté comme les « suppôts du patronat.* » M. Jules Heu a annoncé que la C.G.C.-Chimie organiserait, dans les jours qui viennent, une manifestation publique.

M. Patrice de Charette sera-t-il l'objet de poursuites disciplinaires ? A ce propos, dans l'interview déjà citée, M. Joël Menez répond : « *Les attaques du garde des sceaux, qui nous demande de la boucler, me semblent inquiétantes. Il n'y a jamais eu autant d'actions disciplinaires contre les magistrats que ces deux dernières années. On multiplie les pressions sur les collègues et les appels à l'épuration. S'il n'y a rien de répréhensible dans les dossiers ou dans notre action syndicale on pourra toujours trouver de nouvelles victimes sur l'* « autel de l'obligation de réserve » *avec M. Charette ou même pour l'interview que je vous accorde; aller jusqu'au retrait des fonctions comme pour le juge Dujardin, ou la suspension. Mais aujourd'hui l'affaire a pris une trop grande dimension, et nous ne serons pas isolés, même si intervenaient des épurations, plus nombreux seront demain les magistrats à se poser les questions que nous nous posons aujourd'hui.* »

Pour le directeur général de l'usine H.G.D., M. Lucien Bauxis : « *La loi permettait au juge d'instruction d'inculper la direction générale de la société aussi bien le P.-D.G. lui-même que son adjoint, c'est-à-dire le directeur général que je suis. Les directeurs d'usine occupent une position charnière entre ceux qui prennent les décisions d'ordre économique et ceux qui produisent. C'est cette charnière qui a été visée dans un but de destruction évident sous le couvert de sentiments généreux. Je considère que ces actions sont de nature à perturber gravement le fonctionnement des entreprises. Pour en témoigner, je confirme mon intention de démissionner du poste de directeur général d'H.G.D., en souhaitant que cette démission, devenue nécessaire, soit la conséquence unique pour la société H.G.D. des opérations menées contre M Jean Chapron.* »

GEORGES SUEUR.

M. LECANUET : faire abstraction de ses convictions.

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a réuni dimanche après-midi 5 octobre une conférence de presse à Paris. A propos de l'affaire Chapron-Charette, il a déclaré que, si la législation du travail devait être plus que jamais respectée, « *les arrestations ne devaient être ordonnées que lorsqu'elles s'avèrent indispensables et non pas pour faire un coup d'éclat* ». Après avoir reconnu les difficultés de la profession de magistrat, « *qui doit tous les jours tenter de faire abstraction de ses convictions* », le garde des sceaux a cependant souligné : « *Il est à redouter que des magistrats puissent obéir à des consignes politiques ou syndicales.* »

Interrogé, d'autre part, sur la condamnation à mort, par la cour d'assises des mineurs de l'Oise, d'un adolescent, M. Jean Lecanuet a affirmé : « *Cette décision a été prise par un jury. Il s'agit d'un fait important qui prouve que l'opinion publique est de plus en plus sévère à l'égard des actes de violence, quel que soit l'âge de leurs auteurs.* » Mais le ministre de la justice a exprimé son inquiétude au sujet de la réapparition de « *la loi du talion* ». « *La très grande colère populaire*, a-t-il dit, *s'est déjà manifestée par la création de milices privées contre lesquelles il faut lutter.* »

L'U.J.A. DE PARIS : et les autres « détenus à titre provisoire » ?

« *Nul autre que la chambre d'accusation de Douai, pas même et surtout pas un ministre, n'avait le droit de dire que la décision du juge de Charette n'était pas fondée,* indique l'Union des jeunes avocats de Paris dans un communiqué. *Seuls étaient recevables à protester ceux qui l'ont fait.*

» *Chaque fois qu'en France un homme fut injustement mis en détention provisoire, combien y en avait-il parmi ceux qui demandèrent à l'exécutif d'* « *assurer* » — *ce qu'ils n'avaient pas le droit de faire — la mise en liberté de M. Chapron, dont tous les* « *détenus à titre provisoire* » *de ce pays sont les égaux.*

» *Si c'est volontairement,* indique encore l'U.J.A., *que le juge d'instruction a, pour incarcérer l'inculpé, méconnu l'état actuel de la loi en vue d'accomplir un acte de militantisme politique, son geste s'analyserait en une forme de prise d'otage. Encore faudrait-il que soient établis sa volonté et son but.* »

UN LICENCIEMENT CAIROTE

Le Caire. — A l'heure où un juge d'instruction de Béthune vient d'ordonner la mise en détention provisoire du chef d'une entreprise où un accident du travail a provoqué la mort d'un ouvrier, il est intéressant de noter, en contrepoint, qu'un tribunal égyptien vient de justifier le licenciement d'un employé qui n'avait pas signalé à son patron qu'une machine était défectueuse. Celle-ci ayant failli provoquer un accident, le propriétaire de la manufacture avait renvoyé le salarié, qui, estimait-il, aurait dû l'informer du mauvais état de la machine.

L'ouvrier licencié ayant agi en justice contre cette décision, le tribunal, invoquant une loi promulguée par Nasser en 1959, l'a débouté et a confirmé le bien-fondé de son renvoi, arguant que non seulement il aurait dû prévenir son employeur, mais encore qu'il était responsable d'une diminution de la production depuis le moment où la machine avait commencé à ne plus fonctionner normalement.

Les deux faces de la justice

par MAURICE DUVERGER

Il est bien qu'un inculpé ne soit pas en détention provisoire quand elle n'est pas vraiment nécessaire pour préserver l'ordre public. Il est bien qu'une chambre d'accusation interprète l'article 144 du code pénal de façon plus restrictive que la circulaire du garde des sceaux du 9 juin 1975. Il est bon que la chancellerie ait pris des mesures pour que cette chambre statue d'urgence, hors de ses réunions normales, afin de hâter une libération. Il est bon que M. Chapron soit sorti de prison.

A condition que les quatorze mille autres détenus provisoires (1) bénéficient de la même jurisprudence et de la même diligence. Une justice de classe qui frapperait plus durement (à responsabilités équivalentes) les patrons, les cadres, les notables, les riches ne serait pas juste. Mais une justice de classe qui frappe plus durement les ouvriers, les petits, les faibles, les pauvres est encore plus injuste. Or telle est notre justice. Tous les citoyens le savent, au fond d'eux-mêmes, et les gouvernants aussi. Nul ne peut croire sincèrement qu'un obscur, un sans grade, aurait bénéficié de la même sollicitude que le directeur de l'usine H.G.D., dans une situation analogue. Tout le monde sait qu'un bon nombre de détentions provisoires actuelles ne sont guère plus justifiées que la sienne, mais qu'elles seront maintenues parce que leurs victimes occupent les bas degrés de l'échelle sociale. A moins que le garde des sceaux ne donne aux juges d'instruction et aux membres des chambres d'accusation les mêmes instructions pressantes qu'il vient de donner à leur collègue de Béthune. Après tout, cela pourrait faire partie de la marche vers la « société libérale avancée »...

* *

Il est bon de rappeler aux magistrats qu'ils ne doivent pas juger en fonction d'une idéologie, mais qu'ils doivent s'efforcer d'être neutres. A condition qu'on leur fasse en même temps prendre conscience du fait que chacun d'eux, comme tous les hommes, porte en lui une idéologie implicite. Nul n'est réellement « apolitique ». Ceux qui se targuent de l'être sont en réalité partisans du maintien de l'ordre existant. Seuls peuvent s'approcher de la neutralité — et de la justice — les magistrats qui sont conscients de leur engage-
ment et qui s'efforcent de s[...]
dégager pour accéder à une vis[...]
globale des choses.

L'engagement avoué des memb[...]
du Syndicat de la magistra[...]
s'explique, en partie, par l'enga[...]
ment implicite et inconscient de[...]
grande majorité de leurs collèg[...]
Le premier corrige le second d'[...]
certaine façon, de sorte que l[...]
semble du corps judiciaire devie[...]
collectivement plus proche de[...]
neutralité et de l'impartialité q[...]
paravant. Mais il en découle[...]
graves distorsions sur le plan[...]
attitudes et des décisions in[...]
duelles. Il est bon qu'on s'ind[...]
de celles qui paraissent trop [...]
tisées du côté gauche : à cond[...]
qu'on s'indigne aussi de celles[...]
sont trop « politiquées » du côté [...]
Que les secondes soient [...]
conscientes ne change rien au[...]
du problème quant à l'impart[...]
de la justice.

* *

Il est bon qu'on rappelle[...]
juges l'obligation de réserv[...]
qu'on sanctionne ceux qui la m[...]
naissent. A condition qu'on ra[...]
avec la même énergie et qu'on[...]
tionne avec la même sévérité[...]
gation d'indépendance. Les po[...]
publics devraient même témo[...]
pour cette indépendance d'une[...]
citude plus attentive, puisq[...]
législateur a marqué son impo[...]
capitale en l'édictant non pa[...]
loi ordinaire, mais par l'article[...]
la Constitution.

Les juges frais émoulus de l[...]
nationale de la magistrature a[...]
moins de difficultés à res[...]
l'obligation de réserve si le g[...]
nement respectait lui-même[...]
gation d'indépendance, au lie[...]
continuer à la violer comme[...]
fait ses prédécesseurs dans[...]
République et dans les Répub[...]
antérieures. Qu'une partie du[...]
judiciaire s'élève contre sa d[...]
tication traditionnelle, c'est un[...]
grandes nouveautés de ces dern[...]
années qui ouvre quelque e[...]
dans l'avenir de la magistr[...]
française.

Les citoyens choqués par[...]
propos de M. de Charette et de[...]
semblables ne devraient pas o[...]
que ceux qui les tiennent le fo[...]
sacrifiant leur propre carrière.[...]
que les juges qui méconna[...]
l'obligation d'indépendance as[...]
la leur. Les magistrats trop ba[...]
font plus scandale que les mag[...]
trop soumis. Mais ils font moi[...]
mal à la justice, laquelle n'[...]
plus quand elle devient un a[...]
dice du pouvoir politique. Pa[...]
que le garde des sceaux remp[...]
fonction en contrôlant le respe[...]
l'obligation de réserve, il [...]
nécessaire que le président [...]
République n'oublie pas, de[...]
côté, que la Constitution fait [...]
« *le garant de l'indépendanc*[...]
l'autorité judiciaire ». Parm[...]
devoirs de sa charge, celui-ci[...]
pas le moins important.

(1) — 13 986 au 1er février 19[...]

Libres opinions

Du fait et du juge

par THIERRY LEVY (*)

DANS la polémique qui entoure l'arrestation d'un directeur d'usine, il ne s'agit pas d'une controverse juridique sur la présomption d'innocence dans ses relations avec la détention avant jugement. Tous ceux qui ont la pratique des tribunaux savent que la présomption d'innocence n'existe pas et que la détention provisoire est en fait une condamnation anticipée. Le président de la C.G.C. lui-même ne se fait aucune illusion à ce sujet, lui qui est intervenu auprès du garde des Seaux pour « *assurer la mise en liberté provisoire de M. Chapron* ». L'erreur de langage qui est ainsi commise (c'est la détention qui est provisoire) reflète l'état d'esprit général : pour les Français, si l'inculpation est infamante, la détention équivaut à une condamnation. Les règles de droit, qu'elles soient issues des principes généraux ou des lois en vigueur, ne peuvent rien contre une conception trop répandue pour ne rien signifier.

Elle traduit un réflexe d'ignorance et de crainte à l'égard de tout ce qui touche à l'institution judiciaire. Les tribunaux, d'habitude, sachant que ce réflexe leur est utile, ne font rien pour le combattre. Amené en flagrant délit devant le tribunal correctionnel, le prévenu comparaît détenu. S'il demande, comme il en a le droit, à bénéficier d'un délai pour préparer sa défense, il ne sera pas, sauf très rares exceptions, remis en liberté.

La loi détermine les règles du maintien en détention en énumérant de manière limitative les cas qui le justifient, mais la réalité judiciaire se moque de la loi, de la liberté individuelle, de la manifestation de la vérité et même de l'ordre public. Le juge d'instruction apprécie à l'estime (c'est-à-dire en fonction de considérations socio-économiques) quelle est la gravité des faits qui lui sont soumis. Si les faits sont graves ou réputés tels, c'est la prison. On prend la décision avant de la motiver, et c'est après qu'on puise souvent au hasard dans le fourre-tout légal. La personnalité de l'inculpé (autrement dit sa position sociale) intervient comme un régulateur du critère de gravité. Un fait grave s'adoucit si son auteur présumé appartient à une classe sociale dominante ou protégée. Le même fait s'aggrave si l'inculpé est membre d'un groupe défavorisé ou marginal.

Suivie partout, cette pratique est admise. Patrice de Charette, quant à lui, a estimé que la responsabilité d'un accident du travail survenu dans des conditions de négligence et d'insécurité exceptionnelles est une responsabilité très grave. Les très vives réactions que la décision du magistrat a provoquées ne lui font pas reproche de cette appréciation. M. Charpentié, président de la C.G.C., a déclaré en effet « *ne porter aucun jugement sur la gravité des fautes qui peuvent être reprochées à M. Chapron* ».

Le grief retenu est celui-ci : d'avoir décidé « *seul l'incarcération sous les yeux de ses salariés du directeur de l'établissement* ».

C'est le fondement des protestations : il y a des gens qu'on n'arrête pas. Si on y est contraint, qu'au moins cela soit discret. Pour masquer cette motivation, les défenseurs de M. Chapron cherchent à atteindre personnellement le magistrat : il est jeune et il a agi seul. Cela ne doit pas faire oublier que Patrice de Charette, qui s'est parfaitement conformé à la loi, a mené patiemment son instruction depuis huit mois et s'est entouré des avis de multiples experts, n'a en rien contrarié la pratique habituelle.

Ce qui lui vaut l'estime des uns et la malédiction des autres, c'est d'avoir placé si haut les dangers de la vie du travail. Tout le monde sait que la vie d'un ouvrier vaut moins que la liberté d'un cadre. Qui osera maintenant le dire à M. de Charette ?

(*) Avocat au barreau de Paris.

JUSTICE-FICTION

En condamnant à la pe[...]
capitale un directeur d'ent[...]
prise responsable d'un ac[...]
dent mortel du travail et[...]
remettant en liberté un je[...]
criminel coupable d'avoir[...]
une vieille dame pour la vo[...]
la justice française a vo[...]
s'attaquer aux causes plu[...]
qu'aux effets des carences[...]
des bavures de notre soci[...]
Elle entend ainsi stop[...]
l'hécatombe dans les usin[...]
surtout due à des exigen[...]
de rentabilité et de profit,[...]
comprendre les raisons[...]
conduisent à une recrud[...]
cence de la délinquance[...]
vénile.

En conséquence, le c[...]
d'entreprise, gracié après[...]
séjour en prison, sera ré[...]
ployé comme ouvrier[...]
chargé, dans son secteur,[...]
problèmes de sécurité. Qu[...]
au jeune meurtrier, qui ét[...]
en chômage, il sera, après[...]
temps de rééducation, emba[...]
ché d'office dans un serv[...]
social spécialisé dans l'a[...]
aux personnes âgées.

Le ministre de la justice[...]
félicité le juge d'instructi[...]
chargé des deux affaires et[...]
déclaré : « Je trouve sup[...]
nant que l'on n'agisse p[...]
ainsi plus souvent. »

MICHEL CASTAING.

● *Le Mouvement des je*[...]
radicaux de gauche s'élève c[...]
« *l'attitude de M. Jean Leca*[...]
qui, garant de l'indépendanc[...]
la magistrature, est le prem[...]
y porter atteinte ». « *Depuis*[...]
arrivée à la chancellerie, aj[...]
t-il, *le ministre paraît plus*[...]
cieux de mettre au pas les[...]
que de leur fournir les m[...]
nécessaires à l'amélioration[...]
l'instruction judiciaire. »

PRESSE

Le conflit du « Washington Post » met à l'épreuve la solidarité syndicale

De notre correspondant

Washington. — Privé de l'usage de ses rotatives (*le Monde* du 4 octobre), le *Washington Post* a réussi à publier et à distribuer, le vendredi 3 octobre, plus de cinq cent mille exemplaires, mais de vingt-quatre pages seulement, soit un quart de la dimension habituelle. Ce petit exploit a été accompli grâce à la solidarité de six journaux locaux de l'Etat de Virginie situés dans un rayon de 250 kilomètres de la capitale.

Même si un accord devait intervenir entre les ouvriers et la direction, le journal ne pourrait utiliser ses propres machines avant au moins une semaine, étant donnés des dégâts, évalués à 2 millions de dollars. Tel est le bilan des quinze minutes d'actes de violence commis par quelques ouvriers rotativistes, mercredi.

Le président du syndicat des rotativistes ne conteste pas que ces actes de violence aient été commis par les syndiqués, mais il en attribue la responsabilité à la direction du journal. Selon lui, celle-ci fait délibérément traîner en longueur la négociation du nouveau contrat collectif, veut briser le syndicat, pratique d'inadmissibles brimades. La direction considère qu'il s'agit de « *sabotage, de vandalisme et d'incendie volontaire* », justifiant l'enquête judiciaire officiellement ouverte.

Les rotativistes craignent que leur emploi ne soit mis en danger par les nouvelles techniques. La direction faisant état de la diminution des bénéfices et du climat économique peu favorable veut obtenir une réduction du nombre des ouvriers et des heures supplémentaires : elle voudrait mettre un terme à des pratiques syndicales jugées contraires à la rentabilité de l'entreprise. Elle nie absolument vouloir détruire le syndicat et souligne que les salaires payés aux ouvriers de l'imprimerie du *Post* sont les plus élevés du pays (1).

Conflits de solidarité

La grève du *Washington Post* met à l'épreuve la solidarité syndicale et aussi celle des patrons. En effet, après l'explosion de violence de mercredi, les journalistes et employés du *Post* se sont opposés au syndicat des rotatives en franchissant les piquets de grève, non sans avoir été copieusement insultés et même avoir subi quelques violences. De même, les autres syndicats ouvriers de l'imprimerie, dont les contrats venaient à expiration mercredi, n'ont pas immédiatement rejoint dans la grève leurs camarades rotativistes. Mais, avec la reprise des négociations annoncée pour mardi prochain, il est évident que les syndicats ouvriers ne pourront que réaffirmer leur appui aux rotativistes.

Quant aux employés et aux journalistes, ils pourront difficilement se tenir longtemps à l'écart du conflit, d'autant qu'au moment de la négociation, prévue en mars 1976, pour le renouvellement de leur convention, ils comptent bien obtenir le soutien des syndicats ouvriers. La grève des rotativistes a posé des cas de conscience à plusieurs d'entre eux. Certains répugnent à briser la solidarité syndicale. « *Je n'ai jamais franchi un piquet de grève de ma vie*, a déclaré le critique musical chevronné du journal, *mais celui-ci est-il légitime ?* » Plus tard, réflexion faite, il rentrait au journal. En revanche, on cite le cas d'un journaliste qui a renoncé à ses 585 dollars par semaine pour demander les 65 dollars d'indemnité assurés par le syndicat...

Du côté patronal, la situation crée un problème délicat pour le *Washington Star*, l'autre quotidien publié dans la capitale, qui a bénéficié de la grève dans la mesure où il a recueilli une part de la publicité de son concurrent tout comme les stations de radio et de télévision locales. Mais le nouveau propriétaire du *Star*, M. Albritton, a dû répondre négativement à la demande de Mme Kay Graham, la propriétaire du *Post* lui demandant d'utiliser ses rotatives. Le *Star*, qui perd 1 million de dollars par mois (journalistes et employés ont récemment accepté une diminution de leur salaire pour limiter les licenciements), pouvait-il, par solidarité, accepter le risque de sombrer définitivement en raison d'un mouvement de grève des rotativistes ? Le *Post* peut se permettre de perdre de l'argent alors que le *Star* est au bord de la banqueroute. Ainsi, la formule de deux journaux concurrents, mais imprimés dans une imprimerie commune, une formule qui a donné des résultats heureux en Floride et ailleurs n'a pu être essayé à Washington. L'éditorialiste James Reston fait à ce propos allusion au conflit entre le *Washington Star* et le *Washington Post* à propos du Watergate. Il écrit dans le *New York Times* : « *En arrêtant les machines du* Post, *les rotativistes ont atteint l'objectif que le président Nixon et son ministre de la justice Mitchell avaient vainement tenté d'atteindre.* »

HENRI PIERRE.

(1) Selon le *Washington Post* l'ouvrier rotativiste moyen touche un salaire annuel moyen de 23 000 dollars (plus de 100 000 francs). Sans heures supplémentaires, le salaire moyen serait de 15 000 dollars par an.

La condamnation à mort d'un mineur suscite des réactions généralement hostiles

[La] condamnation à mort pro[nonc]ée vendredi 3 octobre par la [cour] d'assises des mineurs de [l'Ois]e contre un adolescent âgé [de d]ix-sept ans, reconnu coupable [d'ava]ir tué, le 23 novembre 1974 [à ...]ancourt, Mme Simone Bour[...], Cabaret, soixante-neuf ans, [afin] de la voler, continue de sus[citer] de nombreuses réactions.

[Si] une large fraction de l'opi[nion] publique, « traumatisée par [la m]ontée des crimes, des exac[tions] presque gratuites, des agres[sions] contre les personnes âgées », [a ac]cueilli ce verdict avec une cer[taine] satisfaction, il n'en va pas [de m]ême non seulement pour les [avoc]ats du jeune condamné, qui [estim]ent que « le jury s'est montré d'une sévérité inaccoutumée » [et] qu'on ne peut jamais dire que quelqu'un n'est pas récupérable, surtout à cet âge-là », mais encore pour des organisations comme le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNEPS) ou pour des autorités religieuses.

Le SNEPS réaffirme, dans un communiqué, « son opposition catégorique à la peine de mort, a fortiori pour les mineurs ».

Il estime que cette condamnation constitue un « grave recul pour la protection judiciaire des mineurs, dont les principes généraux — atténuation des responsabilités, sanctions exceptionnelles et rééducation, avant tout priorité de la personnalité sur les faits — déjà non respectés, sont peu à peu dénaturés ».

Le SNEPS considère que « le climat de violence actuel a des causes profondes dans la crise générale de notre société, qui ne trouve à ce jour aucune réponse réelle », et refuse « l'amalgame qui consiste à faire supporter la responsabilité aux jeunes délinquants uniquement ».

Pour leur part, Mgr Desmazières, évêque de Beauvais, et M. François Brémond, pasteur de l'Eglise réformée de Beauvais, ont publié un communiqué commun, dans lequel ils affirment notamment : « A tous, la perspective de l'exécution d'une telle sentence apparaît horrible. Certes nous réprouvons de toutes nos forces les violences commises, qui mettent tant de personnes âgées dans l'insécurité. Pourtant nous demandons : comment des jeunes peuvent-ils en arriver là ? L'étalage de la violence véhiculée par le cinéma, les illustrés, les affiches, des émissions de télévision incite les plus fragiles au meurtre et à la violence. Trop souvent aussi, hélas ! les jeunes ne trouvent plus au sein de foyers désunis l'affection qui serait le meilleur antidote contre la violence. »

» Toutes les possibilités de la justice ne sont pas épuisées pour [cet adolescent] et ses camarades. Mais dès aujourd'hui, le jugement de Beauvais doit réveiller la conscience des hommes et des élus devant la provocation à la violence, d'où qu'elle vienne. A chacun de prendre ses responsabilités. »

La dernière exécution d'un mineur remonte à 1929

Les condamnations à mort concernant des mineurs sont très rares dans l'histoire judiciaire française. Pourtant, la dernière exécution ne remonte qu'à 1929. Un adolescent âgé de dix-huit ans qui avait tué cinq personnes à Valensole (Haute-Provence) pour les voler avait été condamné à la peine capitale et guillotiné le 24 janvier 1929 à Digne. Son complice, âgé de quinze ans, avait été condamné à vingt ans de réclusion criminelle.

SOIXANTE-CINQ AFFAIRES CRIMINELLES

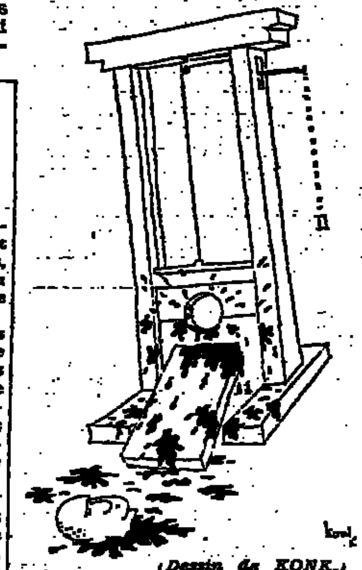
[Le]s plus récentes données statis[tiqu]es, concernant la criminalité et [la d]élinquance chez les mineurs, [rem]ontent à 1971. Elles émanent du [« C]ompte général » publié par le [mini]stère de la justice.

[Su]r 65 affaires criminelles, dans [lesqu]elles des mineurs ont été cette [anné]e-là impliqués, 17 d'entre elles [ont] été classées sans suite par le [parq]uet ; 1 a abouti à une ordon[nanc]e de non-lieu ; 47 ont fait [l'obj]et de jugements. La même an[née,] 1 087 adultes avaient été [cond]amnés pour crime.

[Ce]s jugements se sont traduits par [...] peines d'emprisonnement, mais [aussi] par 11 décisions de remise de [mine]urs à la garde soit des parents, [soit] d'une institution de l'aide [socia]le. Aucune peine de mort n'a [été] prononcée.

[En] matière de délits, les chiffres [conc]ernant les mineurs sont les sui[vant]s : sur un total de 43 959 délits, [...]3 n'ont fait l'objet d'aucune [pour]suite et 150 ont abouti à une [ordo]nnance de non-lieu. Pour [...]6 affaires examinées, des déci[sion]s d'acquittement ou de relaxe [ont] été prises. En revanche, 12 420 [ont] entraîné des mesures de remise [à la] garde des parents ou des repré[sent]ants de l'aide sociale. La même [anné]e, les tribunaux correctionnels [avai]ent prononcé 350 242 peines [cont]re des adultes.

[En]fin, 12 843 délinquants se sont [vu] appliquer une peine d'emprison[nem]ent, et au total, affaires crimi[nell]es comprises, 2 168 peines d'em[priso]nnement sans sursis ont été [pron]oncées.



(Dessin de KONK.)

Meurtre avec préméditation.

L'EXCUSE ATTÉNUANTE DE MINORITÉ

L'article 66 du code pénal (ordonnance du 4 juin 1960) définit les conditions dans lesquelles la loi est applicable aux mineurs. Titulaires d'une irresponsabilité totale en deçà de treize ans, les mineurs de treize à dix-huit ans bénéficient, en principe de l' « excuse atténuante de minorité » *dont les effets sont les suivants : Si le mineur* « a encouru la peine de mort, de la réclusion criminelle à perpétuité, ou de la détention criminelle à perpétuité, il sera condamné à une peine de dix à vingt ans d'emprisonnement.

» S'il a encouru la peine de la réclusion criminelle à temps de dix à vingt ans ou de cinq à dix ans, de la détention criminelle à temps de dix à vingt ans ou de cinq à dix ans, il sera condamné à l'emprisonnement pour un temps égal à la moitié au plus de celui pour lequel il aurait pu être condamné à l'une de ces peines.

» S'il a encouru la peine de la dégradation civique ou du bannissement, il sera condamné à l'emprisonnement pour deux ans au plus. »

Cependant — ce qui fut fait par la cour d'assises des mineurs de l'Oise — la cour d'assises peu « écarter l'excuse atténuante de minorité à l'égard d'un mineur âgé de plus de seize ans ». *Cette décision doit, évidemment, être expressément indiquée. L'âge retenu est celui de la date à laquelle les faits ont été commis.*

DANS LA PRESSE

LE FIGARO : le temps des bourreaux et des assassins.

« Ce ne sont pas les magistrats de la cour, ce n'est pas l'avocat général qui ont condamné le jeune Bruno : ce sont des jurés populaires, exaspérés par les agressions et par l'insécurité croissante. Je l'écris avec tristesse, mais sans trop de crainte, hélas ! d'être démenti par les faits : nous entrerons dans l'âge des bûchers parce que nous sommes entrés dans l'âge de la licence. Nous entrerons dans l'ère de la violence des individus et des clans parce que nous sommes entrés dans l'ère de la faiblesse des parents et de l'Etat. Nous entrons dans l'âge de la répression parce que nous sommes entrés dans l'âge du terrorisme. Nous entrons dans le temps des bourreaux parce que nous sommes entrés dans le temps des assassins. »

(JEAN D'ORMESSON.)

L'HUMANITE : de singuliers pères de famille.

« Ce sont tout de même de singuliers pères de famille les hommes qui ont estimé qu'il n'y avait rien à faire avec une vie de dix-sept ans dont la responsabilité apparaissait aux psychiatres largement atténuante. Ont-ils pensé qu'un garçon assassin, c'est un malheur qui n'arrive qu'aux autres, de préférence aux pauvres, ou encore, dans le secret de leur conscience, s'en remettent-ils à la clémence présidentielle ? Ce qui constituerait tout de même un singulier abandon de responsabilité : le couperet de la guillotine n'est pas une menace qu'on a le droit de brandir comme un martinet...

» La déclaration mitigée de M. Lecanuet ne vient pas spécialement nous rassurer ! « Il s'agit, *a dit le garde des sceaux,* d'un fait important qui prouve que l'opinion publique est de plus en plus sévère à l'égard des actes de violence, quel que soit l'âge de leur auteur. » *Et de déplorer* « la réapparition de la loi du talion », *sans préciser le moins du monde ce qu'il entend réaliser en matière de prévention... »*

(ANDRÉE AUDOIN.)

L'AURORE : la voix de la colère populaire.

« Car fallait-il condamner à mort l'adolescent de Beauvais dès lors que l'avocat général n'avait requis que la prison perpétuelle, dès lors que les psychiatres avaient atténué sa responsabilité, dès lors enfin qu'il s'agissait d'un enfant abandonné par des parents qui, après ne s'être jamais occupé de lui, n'ont même pas attendu le terrible verdict ?

» Ce sera au président de la République d'en décider. Si la Cour de cassation n'annule pas la sentence. A vrai dire, on ne le voit guère, dans le fil de sa politique actuelle, livrer au bourreau un garçon de cet âge, même si celui-ci a commis un crime atroce.

» Mais que l'on approuve ou non les juges de l'Oise, il serait déraisonnable de ne pas écouter leur voix. Comme le dit M. Lecanuet, elle est celle de la colère populaire, et, si elle était négligée, l'on pourrait craindre des représailles d'ordre privé. C'est un danger que l'on ne peut pas écarter.

» Depuis des années, l'on veut à tout prix comprendre les assassins. Si l'on s'occupait de comprendre aussi les honnêtes gens ? »

(JEAN LABORDE.)

LIBERATION : Il est navrant que seule la mort émeuve en matière de justice.

« Le bon peuple, celui à qui s'adresse le ministre de l'intérieur dans ses discours, a accompli ce qu'on lui demandait d'accomplir. Maintenant, on feint d'être choqué, comme si soudain la jeunesse d'un futur mort ou d'un futur « reclus à perpétuité » rendait atroce un système. Tant mieux, nous n'allons pas faire la fine bouche et les protestations qui ont salué la condamnation de Bruno sont les bienvenues.

» On espère que leurs auteurs seront toujours aussi vigilants à chaque procès d'assises ou de correctionnelle. Il est navrant que seule la mort émeuve en matière de justice. La vie, lorsqu'elle est réduite à l'incarcération, est aussi choquante. »

(GILLES MILLET.)

● *Dix agriculteurs bretons condamnés à des peines de prison avec sursis.* — Le tribunal de grande instance de Morlaix (Finistère-Nord) a condamné, vendredi 3 octobre, trois agriculteurs, MM. Laurent Salaun, François Querne et Joseph Guéguin, à des peines d'emprisonnement allant d'un an à six mois avec sursis, pour avoir, lors d'une manifestation paysanne, le 17 juillet 1974, frappé et blessé un chauffeur-routier, M. Alain Caroff. D'autre part, sept autres agriculteurs ont été condamnés, par ce même tribunal, à des peines de prison allant d'un mois à huit jours avec sursis, pour avoir, dans la nuit du 7 au 8 août 1974, édifié un barrage routier au Ponthou (Finistère-Nord) : un camion néerlandais avait été endommagé.

SPORTS

AUTOMOBILISME

Niki Lauda remporte le Grand Prix des États-Unis

De notre envoyé spécial

Watkins-Glen. — *L'Autrichien Niki Lauda, déjà assuré de remporter le titre de champion du monde des conducteurs depuis le Grand Prix d'Italie, a gagné, le 5 octobre à Watkins-Glen, son cin-la Ferrari pour maintenir, voire renforcer, l'avance Suède, France, Etats-Unis). Il s'agit d'un nouveau succès qui confirme tout le bien que l'on pouvait penser de l'association Lauda-Ferrari, tant à l'évidence elle s'est imposée en 1975. Lauda a mené de bout en bout le Grand Prix des Etats-Unis et a franchi la ligne d'arrivée sans avoir été beaucoup inquiété, si ce n'est par celui auquel il succède, le Brésilien Emerson Fittipaldi, deuxième du Grand Prix des Etats-Unis. Fittipaldi s'est aussi classé deuxième du championnat du monde, et la petite histoire retiendra peut-être que les années impaires ne lui conviennent pas. Champion du monde des années paires (1972, 1974), Fittipaldi avait trouvé auparavant sur sa route Jackie Stewart, chamion du monde en 1971, 1973 et 1975. Niki Lauda a pris la relève, mais tout indique qu'il sera aussi difficile à battre l'année prochaine avec la nouvelle Ferrari qui sera présentée dans quelques jours. Rien n'a été laissé au hasard sur la Ferrari pour maintenir, voire renforcer l'avance technique obtenue tout au long de la saison.*

Le Grand Prix des Etats-Unis a été marqué par un grand nombre d'abandons dans le premier tiers de la course, notamment ceux de Reutemann (moteur), de Pace et Depailler (collisions) et de Jarier (roulement de roues). Jean-Pierre Jarier a finalement pris le départ de l'épreuve avec une Shadow-Ford, de préférence à la Shadow-Matra, dont la mise au point n'a guère progressé, malgré les efforts effectués par Matra. En fait, la Shadow-Matra a pour l'instant un handicap de poids insurmontable — plus de 80 kilos, — et seul un allégement relevant d'une révision générale de la voiture pourrait la rendre compétitive. Jarier a effectué, vendredi 3 octobre, les essais avec la Shadow-Matra, et c'est seulement le lendemain samedi qu'il a disposé de la Shadow-Ford avec laquelle il a réalisé le quatrième temps des essais, performance qui en dit long sur ses qualités. L'incident qui l'a éliminé de la course, fort rare, est à ajouter à sa panoplie tout à fait exceptionnelle de pilote malchanceux.

Un autre pilote français, Michel Leclère, qui effectuait ses débuts en formule 1 à Watkins-Glen sur Tyrrell, n'a pas été plus heureux. Il a dû prendre le départ du Grand Prix des Etats-Unis avec un moteur pratiquement hors d'usage, consécutivement à des ennuis survenus lors de la séance d'essais libres du dimanche matin. Il reste à souhaiter que Kent Tyrrell lui donne une deuxième chance de montrer de quoi il est capable.

QUATORZE GRANDS PRIX

Le championnat du monde des conducteurs, qui s'est achevé le 5 octobre à Watkins-Glen, dans l'Etat de New-York, aura été celui de la logique. Le pilote disposant de la meilleure voiture, l'Autrichien Niki Lauda (Ferrari) n'a pas rencontré une trop vive opposition tout au long de la saison, et son avantage aurait pu être plus important sans les quelques ennuis qu'il a connus ici et là dans quelques-uns des quatorze grands prix qui ont été disputés.

La supériorité absolue de Ferrari a été le fait marquant de l'année. Les autres pilotes, dans la plupart des grands prix, en ont été souvent réduits à guetter l'infortune de Lauda. Pour l'essentiel, on retrouve au palmarès des épreuves les pilotes et les constructeurs (Ferrari, Brabham, Tyrrell-Mac Laren) qui tiennent les premiers rôles avec continuité, et c'est pour beaucoup les impondérables de la course et même des circonstances exceptionnelles (pluie, course arrêtée avant son terme) qui ont permis, par exemple, à l'Italien Brambilla de remporter sur March le Grand Prix d'Autriche.

Avec Brambilla, trois autres pilotes, Hunt (Hesketh), Pace (Brabham) et Mass (Mac Laren), ont gagné en 1975 leurs premiers grands prix. Le succès de Hunt et Pace n'a pas tellement surpris dans la mesure où leur matériel est de qualité et qu'ils avaient déjà fait preuve de leur talent. Celui de Mass — comme de Brambilla d'ailleurs — demande confirmation, leurs victoires en Espagne et en Autriche étant dues à des conditions de course exceptionnelles (épreuve écourtée à la suite d'accident ou de pluie).

Chance et malchance

En 1975, le constructeur le plus discret, eu égard à ses références précédentes, a été Lotus. Le Suédois Peterson, premier pilote de Lotus, qui est considéré comme le plus rapide de tous, n'a pu que jouer les utilités avec une voiture tout à fait dépassée et au demeurant la plus « vieille » de toutes. En 1976, Peterson devrait revenir au premier plan avec la nouvelle Lotus dont on dit déjà, peut-être trop vite, le plus grand bien.

Comme toujours chance et malchance ont servi ou desservi les pilotes. C'est ainsi que Jean-Pierre Jarier (Shadow) n'a guère été heureux surtout en début de saison, et qu'il n'a pu mener à bien son ambition : gagner un grand prix en 1975. Tout montre cependant que ce ne devrait être que partie remise, pourvu que la « poisse » l'abandonne et que sa voiture soit à la hauteur de son tempérament. L'expérience tentée en fin d'année par Shadow avec le moteur Matra n'a pas été concluante, mais il serait prématuré d'en tirer des conclusions définitives. La voiture destinée à recevoir le moteur Matra a été construite à la va-vite et le temps a manqué pour la mise au point. Pour mieux juger des possibilités du moteur Matra en formule I, il faudra attendre les essais de la nouvelle Ligier qui a été vraiment conçue pour le recevoir, sans précipitation et avec bonne volonté, qualités dont l'équipe britannique Shadow n'a guère fait preuve, faute de croire aux possibilités du moteur Matra et par refus de tout ce qui vient de l'autre côté de la Manche.

Il est sûr, en tout cas, qu'un moteur, si bon soit-il, ne peut constituer une panacée et que dans l'état de vive concurrence que connaît la formule 1, c'est l'ensemble (châssis, moteur) qui peut rendre un constructeur vraiment compétitif.

1976 sera l'année des moteurs. Outre le Ford Cosworth qui continuera d'équiper le plus grand nombre de voitures, et le Ferarri, Ligier et peut-être Shadow exploiteront le moteur Matra, tandis que Brabham a choisi le 12 cylindres d'Alfa-Romeo. En ce qui concerne l'écurie Shadow, le directeur des études avancées de Matra, M. Georges Martin, a déclaré, à Watkins-Glen, qu'il ne croyait pas que l'expérience serait poursuivie en 1976 avec le moteur français. Chez Matra, on a bien conscience qu'il s'agit d'une contre-publicité inopportune. Deux autres moteurs, B.M.W., Renault 1,51 turbo-compressé, pourraient apparaître en cours de saison si ses constructeurs décidaient de brûler les étapes. En tout cas, cette diversification ne pourra que donner un intérêt supplémentaire au prochain championnat du monde des constructeurs. L'époque des moteurs quasi standard Ford Cosworth est peut-être révolue, et il faudrait beaucoup de déconvenues pour que l'on revienne au statu quo.

Révolution technique ou solution originale sans avenir, c'est la question qui se pose à propos de la nouvelle Tyrell à six roues, dont quatre sont directrices. La présentation de la voiture a fait l'effet d'une bombe. Reste à savoir à l'usage s'il ne s'agit pas plutôt d'un simple pétard. On en saura davantage après les premiers essais qui doivent avoir lieu dans les prochains jours à Silverstone, puis au Castellet.

Pour l'instant, seul un mécanicien de l'équipe Tyrelle a roulé en ligne droite avec la voiture, pour procéder à des contrôles de freinage. Tout s'est bien déroulé. Le passé, les références de l'équipe Tyrell militent en faveur du bien-fondé de l'idée de doter une monoplace de six roues, mais jusqu'à la preuve absolue du contraire, c'est le doute qui prévaut, comme toujours dès qu'un esprit ingénieux s'écarte des sentiers battus. On a bien sûr parlé de cette voiture à Watkins Glen et il semble que quelques-uns, pour des raisons diverses, souhaitent que la solution à six roues soit interdite par la réglementation internationale, dans l'hypothèse, bien sûr, où la Tyrelle prouverait sa compétivité. La raison la plus souvent avancée est que la voiture de monsieur tout le monde n'a que quatre roues et que la course doit, dans la mesure du possible, être lereflet de l'idée que l'on se fait d'une automobile. Pour l'instant les textes de règlement prévoient simplement qu'une monoplace doit avoir au mains quatre roues...

FRANÇOIS JANIN.

HIPPISME

L'Arc-de-Triomphe

« STEAR APPEAL » VAINQUEUR

Grosse surprise, dimanche 5 octobre, à l'arrivée du Prix de l'Arc de Triomphe, ce véritable championnat du monde des pur-sang, avec la victoire du cinq ans allemand *Star Appeal*, l'emportant devant *On my way* et *Comtesse de Loir*, tous trois ayant fait une course d'attente prolongée à l'arrière-garde. Tiercé donc d'outsiders, alors que la grande favorite *Allez France* devait se contenter d'une modeste cinquième place.

La combinaison gagnante (3, 2, 13) rapporte, pour ceux qui l'ont jouée dans cet ordre, 51 492 F. Le vainqueur, quant à lui, s'est adjugé le prix de 1 200 000 F.

Présent à l'hippodrome de Longchamp, M. Giscard d'Estaing a suivi la course de bout en bout.

(Voir les résultats du tirage de la Loterie nationale page 25.)

CYCLISME

LE GRAND PRIX DES NATIONS

De Jacques Anquetil à Roy Schuiten

De notre envoyé spécial

Angers. — En assistant, dimanche 5 octobre, au Grand Prix des Nations, bien des observateurs ont évoqué les exploits mémorables de Jacques Anquetil. Le champion normand, qui n'a jamais connu la défaite sur un ensemble de neuf participations, et Roy Schuiten, qui vient de gagner l'épreuve pour la seconde fois, ont, en commun, la puissance, la pureté du style, et la science d'une course qui exige un engagement total.

La démonstration est faite depuis longtemps que pour gagner les « Nations », autrement dit pour réussir le meilleur temps sur une distance déterminée, il faut réunir des qualités athlétiques rares et posséder son sujet.

Anquetil autrefois était doué, d'une manière exceptionnelle, pour cet exercice difficile. Mais il savait aussi se préparer mieux que quicon[...] négocier le parcours comme [...] sonne et se surpasser au-delà [...] limites habituelles. Aujourd'hui, Schuiten, qui lui ressemble, est [...] par sa vocation de poursuiteu[r] il est du reste champion du m[onde] dans cette discipline — et pa[r un] entraînement spécifique en fon[ction] d'une compétition qui ne con[vient] pas à tous les genres. On co[mprend] qu'il ait dominé des advers[aires] moins spécialisés et fatigués de [sur]croît par une saison extrême[ment] dense.

En l'espace de 90 kilomètres, [cou]verts en 2 heures et 3 seco[ndes,] soit à une moyenne horaire p[roche] de 45 kilomètres, le jeune co[ureur] des Pays-Bas a battu Zoetem[elk de] 4 minutes 28 secondes et B[ernard] Thévenet, classé troisième, de [5 mi]nutes 59 secondes. Il est intér[essant] de noter que le lauréat du To[ur de] France a perdu 44 secondes d[e plus] que l'an dernier sur le vain[queur] tout en améliorant son class[ement] de trois places.

Autres enseignements d[u] Grand Prix des Nations, m[arqué] comme les championnats du [monde] par la supériorité des routiers [hol]landais : Schuiten a pris l[a tête] dès le cinquième kilomètre [pour] augmenter progressivement [son] avance, et les amateurs, qui [affron]taient les professionnels d[ans le] cadre d'une épreuve open, [ont été] débordés, puisque le premier [d'entre] eux, le Suisse Bischoff, a [terminé] treizième avec un retar[d de] onze minutes cinquante.

La performance pourrait sa[...] à elle-même. En fait elle s[...] dans la perspective d'un ess[ai que] Roy Schuiten doit effectuer p[rochai]nement contre le record du [monde] de l'heure, vraisemblablem[ent le] 30 ou le 31 octobre au vél[odrome] de Mexico. Cette fois, il s'agi[ra non] plus de rouler pendant deux [heures] à 45 kilomètres de moyenne [mais] d'accomplir près de 50 kilomè[tres en] soixante minutes, ce qui repr[ésente] dix matches poursuite conséc[utifs à] un rythme très élevé.

L'entreprise comporte des ri[sques,] mais là encore Schuiten s'app[arente] à Jacques Anquetil, dans la m[esure] où il choisit la difficulté. [À] vingt ans, le Français avait [eu le] courage de se mesurer à [Fausto] Coppi ; dans un avenir [proche,] Schuiten s'attaquera à un reco[rd que] Merckx a porté très haut (49,4[31 kilo]mètres). Il bénéficiera néanmoi[ns d'un] préjugé favorable aux yeu[x des] experts, compte tenu de ses [...] de sa jeunesse et de l'aspect [métho]dique de sa préparation. Un[e pré]paration qui passait nature[llement] par le Grand Prix des Natio[ns.]

JACQUES AUGEN[DRE.]

● *Charles Lacquehay, champion du monde de fond*, est mort samedi 4 oct[obre, à] l'âge de soixante-dix-sept a[ns, des] suites d'une longue malad[ie. Dans] la lignée des Pélissier, coéq[uipier] de Georges Wambst, avec [qui] il forma une équipe de Six [Jours] imbattable, celui qu'on ap[pelait] *« la longue carabine »* [a] longtemps illustré dans le [demi-]fond sur piste avant la g[uerre,] notamment au Parc des P[rinces.]

TENNIS

Georges Goven, champion de France par forfait

De notre envoyé spécial

Cap-d'Agde. — Le National de tennis s'est terminé en queue de poisson. C'est en effet une victoire par défaut dont a bénéficié, dimanche 5 octobre, Georges Goven, qui obtient à vingt-huit ans son premier titre de champion de France. Par malchance, le finaliste Patrice Dominguez ne put se présenter sur le central du Cap-d'Agde, où avaient lieu les championnats, par suite d'une déchirure musculaire contractée au cours de son match contre Proisy. Pour compenser la déception des trois mille cinq cents spectateurs qui, sous un soleil estival, emplissaient les tribunes, un match-exhibition fut joué en remplacement entre Goven et François Jauffret, que ce dernier, champion de France 1974 et prématurément éliminé par Bernasconi, enleva en trois sets, ce qui mit le comble à la confusion des esprits.

Sans vouloir diminuer le mérite du sympathique Georges Goven, dit « Jojo », qui s'est trouvé en forme en fin de saison, constatons que la surface ultra-rapide du central était injouable pour les techniciens de la guerre d'usure sur terre battue, type Patrick Proisy, et qu'elle favorisa en revanche les grands serveurs modèle Thierry Bernasconi ou les « sapajous » aux réflexes-éclairs comme Eric Deblicker, lesquels connurent une fortune inespérément heureuse dans ce championnat où sombrèrent les espoirs de Jean-Louis Haillet, auquel nous croyons toujours, de Roger-Vasselin, encore un peu tendre, et de Caujolle, décidément décevant.

Les courts de compétitions du club Pierre-Barthès, qui s'articulent dans un cadre joliment bucolique non loin de la mer de Valéry « *sans cesse renouvelée* », sont construits pour la plupart en *top-ten*, mélange non poreux de silicate et la résine rappelant le « bois ». Or cette dernière surface, longtemps à l'honneur au stade de Coubertin, a été abandonnée à l'occasion des longues compétitions hivernales, ayant été jugée trop rapide pour être pleinement spectaculaire. En réalité, les résultats de ce National fort bien organisé auraient été beaucoup plus probants sur *green-set*, la surface également non poreuse qui est en passe de remplacer le ciment aux Etats-Unis et qui « équipe » les vingt courts du club réservés à la clientèle.

Pour avoir essayé personnellement l'une et l'autre surface durant deux jours — car on croisa la raquette avec allégresse entre journalistes dans la belle lumière méditerranéenne, — nous donnerons sans hésiter la préférence au *green-set*, dont le revêtement de peinture verte présente une élasticité certaine favorisant les échanges à leur façon aussi sans cesse renouvelés.

Dans le championnat de France féminin, Gail Sheriff — ex-Chanfreau — n'eut aucun mal à conserver sa couronne face à Brigitte Simon, tandis que Goven et Deblicker associés enlevaient le titre du double hommes au nez et à la barbe de la vieille équipe Beust-Contet, prouvant d'une manière définitive leur exceptionnellement bonne adaptation au terrain.

OLIVIER MERLIN.

KARATÉ

Aux championnats du monde

LES FRANÇAIS PERDENT LEUR TITRE ET LEUR CONTROLE

Comme en 1973 à Paris, les championnats du monde 1975, organisés à Long-Beach (Californie), ont mis en évidence les difficultés d'arbitrage et les dangers du karaté pratiqué en compétition.

Commencée à la grande confusion des Français, tenants du titre et éliminés par les Australiens dès le premier tour de l'épreuve par équipes à la suite de la disqualification de Dominique Valéra pour un coup mal contrôlé au visage de son adversaire, la compétition s'est poursuivie par une véritable émeute quand Dominique Valéra fut à nouveau disqualifié, dans l'épreuve individuelle.

Mécontent de cette décision, Dominique Valéra échangea alors des coups avec l'arbitre et un des juges. Il fallut l'intervention du service d'ordre pour mettre un terme à l'affrontement d'officiels et de certains membres de la délégation française.

Le juge agressé aurait renoncé à porter plainte devant la justice américaine si Dominique Valéra était radié à vie par la Fédération internationale de karaté.

Le Japonais Kunio Murakami a remporté le titre mondial en battant en finale son compatriote Junichiro Hamaguchi, tandis que la Grande-Bretagne s'est imposée dans l'épreuve par équipes devant le Japon.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

Le Racing club de France (Rousseau, Nallet, Ducasse, Sainte-Rose) en 40 sec. 60 sur 4 × 100 mètres ; l'U.S. Métro (Petitbol, Bobin, Gemise-Fareau, Leroy) en 1 min. 26 sec. 6 au 4 × 200 mètres, le Paris université club (Vanini, Pépin, Baggio, Graille) en 3 min. 14 sec. 6 au 4 × 400 mètres, l'A.S.P.T.T. Bordeaux (Demarthon, Cordoba, Jase, Gonzles) en 7 min. 25 sec. et le Football club de Sochaux (Danbrasse, Delaby, Nicolas, Boxberger) en 15 min. 21 sec. 5 ont gagné les championnats de France de relais à Epinay.

Automobilisme

GRAND PRIX DES ETATS-UNIS A WATKINS-GLEN

1. Niki Lauda (Ferrari), les 320,865 km en 1 h. 42 min. 58 sec (moyenne 186,943 km-h) ; 2. Emerson Fittipaldi (McLaren), à 4 sec. 9 ; 3. Jochen Mass (McLaren) ; 4. James Hunt (Hesketh) ; 5. Ronnie Peterson (Lotus) ; 6. Jody Scheckter (Tyrell) ; 7. Vittorio Brambilla (March) ; 8. Hans Stuck (March), à un tour ; 9. John Watson (Penske), à deux tours.

Classement définitif du championnat du monde *des conducteurs* : 1. Lauda, 64,5 pts ; 2. Fittipaldi, 45 ; 3. Reutemann, 37 ; 4. Hunt, 33 ; 5. Regazzoni, 25 ; 6. Pace, 24 ; 7. Schekter et Mass, 20 ; 9. Depailler, 12 ; 10. Pryce, 8 ; 11. Brambilla, 6,5 ; 12. Lafitte et Peterson, 6 ; 14. Andretti, 5 ; 15. Donohue, 4 ; 16. Ickx, 3 ; 17. Jones, 2 ; 18. Jarier, 1,5 ; 19. Brise et Van Lennep, 1 ; 21. Lella Lombardi, 0,5.

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (quatrième journée)

*Villeurbanne b. Clermont	86-79
*Le Mans b. Lyon	91-80
Tours b. *Graffenstaden	100-82
*Berck b. Denain	124-88
*Caen b. Bagnolet	98-72
*Antibes b. Roanne	101-87
*Challans b. Nice	92-88
Orthez b. *Jœuf	88-85

Classement : 1. Le Mans, Berck, Villeurbanne, Tours, 12 points ; 5. Challans et Caen, 10 points ; 7. Bagnolet, Orthez, Jœuf, Vire, Antibes, 8 points ; 12. Roanne, 6 points ; 13. Denain, C.R. Lyon, Graffenstaden et Clermont, 4 points.

A Cali, l'Union soviétique a remporté son cinquième titre mondial féminin devant le Japon et la Tchécoslovaquie.

Cyclisme

GRAND PRIX DES NATIONS

1. Schuiten (P.-B.), les 90 kilomètres en 2 h. 3 min. 3 sec. (moyenne 44,976 kilomètres heure) ; 2. Zootemelk (P.-B.), à 4 min. 29 sec. ; 3. Thévenet, à 5 min. 59 sec. ; 4. Hézard, à 6 min. 37 sec. ; 5 [illegible] 7 min. 20 sec. ; 7. Baert (B.) et Perret, à 8 min. 14 sec. ; 9. Van den Broucke (B.), 8 min. 44 sec. ; 10. Laurent, à 8 min. 56 sec., etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (neuvième journée)

*Strasbourg b. Monaco	1-0
*Valenciennes et Lens	1-1
*Lyon b. Avignon	2-0
*Nantes et Sochaux	2-2
*Lille b. Marseille	4-3
*Nice b. Paris-S.-G.	2-1
*Bordeaux b. Bastia	3-0
*Nîmes b. Saint-Etienne	2-0
*Troyes b. Reims	2-1
*Nancy et Metz	0-0

Classement. — 1. Nice, 19 pts ; 2. Lyon, 15 ; 3. Sochaux et Marseille, 12 ; 5. Valenciennes et Saint-Etienne, 11 ; 7. Reims, Bordeaux et Bastia, 10 ; 10. Paris-S.-G., Nantes, Strasbourg, Lille et Nîmes, 9 ; 15. Troyes, Metz, Lens et Nancy, 8 ; 19. Monaco, 7 ; 20. Avignon, 3.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (neuvième journée)

GROUPE A

*Caen b. Lorient	2-0
*Brest et Dunkerque	1-1
Châteauroux b. *Sedan	2-0
*Hazebrouck b. Rouen	3-0
*Laval b. Malakoff	4-0
*Amiens et Fontainebleau	0-0
*Tours b. Boulogne	3-1
Rennes b. *Paris F.C.	4-1
*Angoulême b. Cholet	1-0

Classement. — 1. Rennes, 15 pts ; 2. Laval, 12 ; 3. Angoulême, 10 ; 4. Caen, Châteauroux, Amiens et Rouen, 9, etc.

GROUPE B

*Red Star b. Toulouse	4-0
*Cannes et Besançon	1-1
*Nevers et Epinal	2-2
Chaumont b. *Mulhouse	4-3
Martigues b. *Saint-Dié	2-1
*Gueugnon b. Sète	2-1
*Gazelec b. Toulon	1-0
*Béziers b. Montluçon	4-0
*Angers b. Auxerre	1-0

Classement. — 1. Cannes, 12 pts ; 2. Red Star, Béziers et Angers, 11 ; 5. Toulouse, Gazelec et Gueugnon, 10, etc.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION (*troisième journée*)

GROUPE A

POULE A

*Béziers b. Stade toulousain	37-18
*Pau b. Tulle	43-24
Valence b. *Lavelanet	12-9
*Perpignan b. Montchanin	40-6

Classement. — 1. Lavelanet, 9 pts ; 2. Béziers, Pau et Stade toulousain, 7 ; 5. Perpignan, Montchanin et Tulle, 5 ; 8. Lavelanet, 3.

POULE B

*Brive et Montferrand	7-7
*Bègles b. La Rochelle	13-6
Aurillac b. *Chambéry	16-8
*Mont-de-Marsan b. St-Girons	21-12

Classement. — 1. Aurillac, 9 pts ; 2. Brive et Montferrand, 8 ; 4. Mont-de-Marsan, 5 ; 5. Bègles, Chambéry et La Rochelle, 4 ; 8. Saint-Girons, 2.

POULE C

*Lyon O.U. et Biarritz	15-15
Narbonne b. *Vichy	22-3
Oloron b. *Bayonne	24-6
Avignon b. *La Voulte	9-7

Classement. — 1. Avignon et Narbonne, 9 pts ; 3. Oloron, 7 ; 4. Biarritz, 6 ; 5. La Voulte et Bayonne, 5 ; 7. Lyon O.U., 4 ; 8. Vichy, 3.

POULE D

*Bourg b. Nice	16-6
*Toulon b. Bourgoin	31-16
*Racing b. Dax	20-8
*Romans b. Marmande	17-0

Classement. — 1. Bourg, Toulon, Racing et Nice, 7 pts ; 5. Romans, Marmande, Bourgoin et Dax, 5.

POULE E

*Bagnères b. Lourdes	15-10
*Agen b. Montauban	32-6
*Tarbes b. Périgueux	44-16
*St-Jean-de-Luz b. Mérignac	26-13

Classement. — 1. Saint-Jean-de-Luz, Bagnères, Agen, Tarbes et Montauban, 7 ; 6. Mérignac et Lourdes, 5 ; 8. Périgueux, 3.

GROUPE B

POULE F

Limoges b. *Bergerac
*Quillan et Salles
*Nîmes et Montélimar
*Tyrosse b. Graulhet

Classement. — 1. Limoges, [...] 2. Salles, 8 ; 3. Tyrosse et Gr[aulhet], 7 ; 6. Quillan, Nîmes et M[ontéli]mar, 4.

POULE G

*Cahors b. Pamiers
*Albi b. Stade bordelais
*Castres b. Oyonnax
*Fleurance b. PUC

Classement. — 1. Castres, [...] 2. Cahors, 8 ; 3. Albi et Oyon[nax ...] 5. Fleurance, 6 ; 6. Pamie[rs ...] 7. PUC et Stade bordelais, 3.

POULE H

*Saint-Médard et Dijon
*Le Creusot b. Monteceau
*Mimizan b. Auch
Mazamet b. *Roanne

Classement. — 1. Le C[reusot ...] Mazamet, Mimizan et Auch, [...] 5. Saint-Médard et Dijo[n ...] 7. Montceau, 5 ; 8. Roanne, 3

POULE J

*Saint-Claude b. Fumel
*Beaumont b. Gaillac
*Châteaurenard b. Coarraze-Nay
*Langon b. Castelsarrasin

Classement. — 1. Saint-C[laude,] 9 pts ; 2. Beaumont, Fum[el ...] Coarraze-Nay, 7 ; 5. Langon, [Châ]teaurenard et Gaillac, 5 ; 8. [Castel]sarrasin, 3.

POULE K

*Grenoble b. Cognac
*Angoulême b. Carmaux
*Peyrehorade b. Le Boucau
*Millau b. Carcassonne

Classement. — 1. Angoulême, [...] 2. Grenoble, Peyrehorade et Le [Bou]cau 7 ; 5. Millau, Carcasson[ne ...] Carmaux, 5 ; 8. Cognac, 3.

Te[nnis]

NATIONAL AU CAP-D'AG[DE]

Simple messieurs. — Fi[nale :] Goven b. Dominguez par w.o.

Simple dames : Gail Sherrif b[. Bri]gitte Simon, 6-1, 6-4.

Double messieurs : Goven-D[eblic]ker b. Beust-Contet, 6-3, 6-3, [...]

Double mixte : R. Darmon-[Chan]freau b. G. Sherriff-Dominguez[...]

Le Monde
LA STAMPA
THE TIMES
DIE WELT

Europa

EUROPE EUROPA

Publié simultanément en Allemagne Fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie

es nouvelles chances u dialogue Nord-Sud

LE dernier trimestre de l'année sera fortement marqué par ce qu'il est convenu d'appeler le dialogue « Nord-Sud ». Après la septième session extraordinaire des Nations unies sur le développement, qui s'est achevée le 16 septembre sur un compromis entre les pays industrialisés et ceux du tiers-monde, une nouvelle réunion préparatoire à la conférence sur l'energie et les matières premières se tiendra à Paris le 13 octobre prochain, à l'initiative de la France. Si, à l'inverse de la première — tenue en avril dernier, — cette seconde rencontre débouche sur un succès, la conférence proprement dite entre quelque vingt-sept ministres du « Nord » et du « Sud » de la planètre pourrait se dérouler en décembre.

A l'occasion de la préparation de ce vaste programme diplomatique mondial, « Europa » a demandé à deux hommes qui ont pris une part active dans la recherche d'un échange de vues constructif de répondre à ses questions.

L'un est M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères depuis 1963, qui a présidé jusqu'au 16 septembre dernier la vingt-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. L'Algérie avait été au reste, on le sait, à l'origine de la convocation en 1974 de la session extraordinaire des Nations unies sur le développement, après avoir travaillé au renforcement de la solidarité des pays du tiers-monde.

L'autre, M. Claude Cheysson, membre de la Commission du Marché commun, a précisément en charge les rapports des Neuf avec les pays du tiers-monde. Il a pris une part déterminante dans l'aboutissement de la convention de Lomé, qui assure notamment les quarante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique associés à la Communauté contre la baisse des recettes d'exportation d'un produit déterminé.

ABDELAZIZ BOUTEFLIKA :

Nous sommes engagés dans une course contre la montre

« L'établissement d'un nouvel *-dre économique international* *-plique, tant du côté des pays* *-ches que de celui des pays en* *-ie de développement, des* *-strictions à la souveraineté* *-tionale. Prenons le cas de* *-lgérie. Seriez-vous prêt à* *-ansférer des pouvoirs à quel-* *-e institution qui garantirait un* *-rdre mondial plus juste ?*

Je ne pense pas qu'il y ait -adiction entre la souveraineté Etats et la recherche d'une -ération internationale harmo-e fondée sur le respect des -ts de chacun. Il est évident -toute vie internationale impli-n certain nombre de contrain-brement acceptées.

-n l'état actuel des choses, le -ème pour nous n'est pas de -r s'il convient ou non de -cer à telle ou telle préroga-ouveraine des Etats, mais de les jalons d'un nouveau type -lations internationales au sein -l chaque Etat se considérera -é et partie prenante dans la -e où sa sécurité et ses inté-ondamentaux seront garantis.

-partir du moment où ces -ions seront réalisées, il sera -le d'envisager dans le cadre coopération égalitaire des -ts qui, à l'échelle mondiale, -t des domaines d'intérêt -n.

— Si vous aviez à défendre -rès des syndicats européens -ée qu'il faut que des indus-s de main-d'œuvre émigrent -s les pays en voie de déve-pement, que leur diriez-s ?

-a classe ouvrière des pays -ialisés, notamment la classe -e européenne, est parfaite-onsciente qu'elle subit de la -s monopoles capitalistes la -exploitation que celle qui est imposée aux travailleurs des pays du tiers-monde.

» Dès lors, les intérêts véritables de la classe ouvrière des pays développés ne sont pas incompatibles, encore moins contradictoires, avec la libération et le développement économique du tiers-monde. Il s'agit d'un même combat solidaire pour mettre fin à l'aliénation et à l'exploitation dont ils sont victimes les uns et les autres.

» Au demeurant, dans notre conception, il ne s'agit pas de transférer les activités industrielles existantes des pays développés vers les pays en voie de développement, mais de répartir à l'avenir plus équitablement les chances de développement et de progrès économique par la mise en œuvre de politiques conséquentes d'industrialisation du tiers-monde.

» L'industrialisation véritable ne se ramène pas du tout, du reste, à un déplacement d'activités marginales ou indésirables du nord vers le sud. Il s'agit d'un processus global qui nécessite, certes, d'abord des efforts internes, mais qui suppose également, et c'est là le rôle de la coopération au développement, que les obstacles de nature commerciale, technologique et financière, actuellement dressés par les politiques des pays développés, soient levés.

» Pour ce qui est de l'Algérie, je voudrais simplement vous rappeler que notre option d'industrialisation repose sur la création d'industries de base et la transformation sur place de nos ressources naturelles. Le processus d'industrialisation vise à transformer radicalement les structures économiques et sociales afin d'intégrer dans les activités nationales l'ensemble de la population active du pays, y compris les travailleurs qui, actuellement, sont contraints d'émigrer en Europe pour y chercher un emploi.

Quelles priorités ?

- Nombre de revendications -pays en voie de développe-t ne sont pas sans rappeler -formule que des étudiants -çais avaient inscrite sur -ains murs pendant les évé-ents de mai 1968 : « Tout, de suite. » Cela ne paraît très opérationnel. Quelles -rités doivent être envisagées -n vous ?

-a place du tiers-monde dans -été mondiale ne saurait être -ée à celle d'un syndicat mû -s revendications salariales. -saurait encore moins rame-position à un phénomène de -e croissance ou, si vous pré-à la révolte dans tel pays -ntale d'une jeunesse qui -e le régime ou la société -me. Certains ont trouvé un -t de référence historique en -ant le tiers-monde au tiers -e la Révolution française. -e ceux-là sont-ils plus pro-e la réalité.

-a dit, le programme d'action -n nouvel ordre économique -l ne saurait relever de la -ion spontanée. C'est une -continue dont la mise en -suppose la volonté politique -ys développés. L'essentiel -ngager le processus tant il -cupe « le commencement, déjà la moitié de la fin ».

-a, tout d'abord, le principe -gence de ce démarrage. Il à d'une course contre la et ce qui était réalisable deux décennies l'est beau-us difficilement aujourd'hui.

Ainsi, du fait de l'inflation des pays occidentaux, et suivant une évaluation que vient de publier le président de la Banque mondiale, ce qui nécessitait un engagement équivalant à 100 millions de dollars en 1965 demandait 141 millions en 1970 et exigera 300 millions de dollars en 1980. En d'autres termes, il faudra 3 dollars pour réaliser ce qu'on pouvait faire avec 1 dollar il y a dix ans.

» Quand on sait que l'an dernier seulement le prix des importations des pays du tiers-monde s'est accru de 40 % et que l'inflation provoquera encore une augmentation considérable du coût de leurs importations, on mesurera à quel point la détérioration des termes de l'échange revêt un caractère alarmant et suppose une responsabilité morale des pays développés qui exportent leur inflation vers les pays du tiers-monde à travers la majoration des coûts des produits manufacturés exportés, les transports et les invisibles d'une manière générale.

» Une telle situation appelle : 1) une action urgente sur le plan du commerce pour permettre des exportations plus larges et plus profitables des produits agricoles, minéraux ou manufacturés provenant des pays sous-développés, en particulier de ceux dont la situation est la plus précaire, cela afin d'assurer une augmentation des recettes et permettre une planification sans à-coups majeurs ; 2) un transfert massif de ressources financières. Un taux de croissance acceptable de 3,2 % exigerait un apport de capitaux de 61 milliards de dollars, ce qui consisterait à doubler le chiffre atteint en 1974. A ce propos, il faut préciser que les pays membres de l'OPEP ont apporté une contribution représentant 3 % environ de leur P.N.B. Mais, comme l'estime le président de la BIRD lui-même, il est peu probable que les pays de l'OPEP, qui sont eux-mêmes des pays en voie de développement, soient en mesure de maintenir leur assistance à ce niveau jusqu'à la fin de la décennie.

— Les pays du tiers-monde les plus pauvres ne sont pas producteurs de matières premières. D'autre part, des accords pour la revalorisation des cours des matières premières, quels qu'ils soient, favoriseraient de nombreux pays riches, producteurs de matières premières. Un risque de double injustice se manifeste ainsi. Comment en sortir ?

— Dans notre esprit, la revalorisation des matières premières devra concerner les seules exportations des pays du tiers-monde. Il ne s'agit pas, bien sûr, de faire bénéficier les pays industrialisés exportateurs des avantages qui pourraient résulter des accords éventuels sur des produits de base. Il est parfaitement possible de mettre sur pied des mécanismes appropriés susceptibles de réaliser cet objectif.

» Quant aux pays les plus pauvres et dont certains ne sont pas producteurs de matières premières, nous ne cessons de répéter l'urgence qu'il y a à adopter et à mettre en œuvre un programme spécial comme cela a été proposé par le chef de l'Etat algérien à l'occasion de la sixième session extraordinaire des Nations unies. Ce programme devra permettre d'une part de faire face aux graves difficultés que connaissent ces pays et d'autre part de réunir les conditions qui leur assureront les mêmes chances que les autres pays en voie de développement. »

Propos recueillis par JEAN SCHWOEBEL.

(Lire la suite page 19.)

M. CLAUDE CHEYSSON :

La Communauté a donné l'exemple

« L'idée de rechercher un nouvel ordre économique mondial a-t-elle effectivement progressé depuis un an ?

— Au dix-neuvième siècle, dans le cadre de chacune des nouvelles sociétés industrielles nationales, les travailleurs se sont dressés et coalisés contre un système de production où ils étaient, sans aucune garantie, de simples pourvoyeurs de main-d'œuvre. Aujourd'hui, « les nations prolétaires » se sont coalisées pour obtenir une part équitable des fruits de la croissance, une place égale à celle des pays industrialisés dans les décisions et les structures qui gouvernent l'ordre économique.

» Dans ce débat général, le progrès manifesté par les déclarations faites aux Etats-Unis est considérable : il peut même surprendre.

» L'évolution, heureusement orchestrée à New-York, ne se traduit pas seulement par de nombreuses et parfois audacieuses propositions ; elle comporte l'acceptation d'actions multiformes coordonnées dans un dialogue incessant entre pays en voie de développement et industrialisés. Ceux-ci ont renoncé à fragmenter les problèmes. Tous rejettent la confrontation.

» Quant aux nuances entre pays en voie de développement, aux craquements que certains voudraient entendre, j'estime qu'il serait faux et politiquement dangereux d'en surestimer l'importance tant que n'aura pas été irrévocablement admise la nécessité d'un dialogue global et constructif et tant que des procédures concrètes et pratiques de négociation n'auront pas été arrêtées. Alors, mais alors seulement, il faudra tenir compte de la diversité des problème, du degré différent de misère dans laquelle la crise plonge les pays en voie de développement, de la nature de l'intérêt que portent les uns et les autres aux diverses questions.

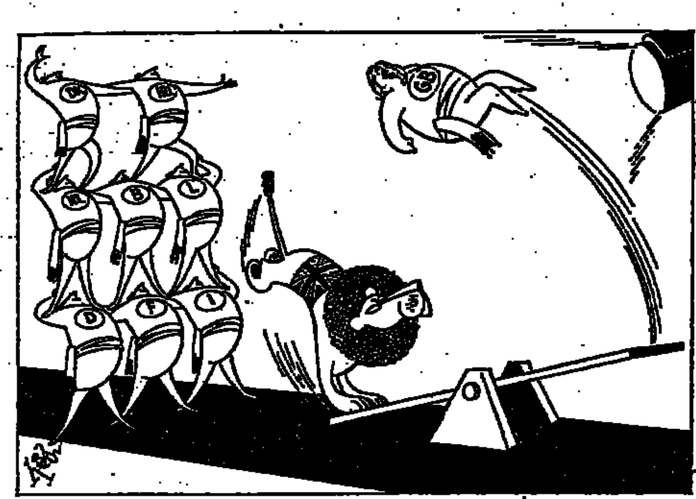
— Les propositions présentées début septembre par M. Kissinger aux Nations unies ont été accueillies plutôt favorablement, même si elles ne remettent pas en cause l'ordre économique international actuel. Par la diversité des actions suggérées, elles peuvent paraître plus généreuses que celles qui ont été jusqu'ici ébauchées par la C.E.E. Qu'en pensez-vous ?

— Les propositions américaines sont, certes, plus détaillées que celles des Européens. Un gouvernement se prononce plus facilement et de manière plus élaborée que neuf, même unis dans une communauté. Certaines offres américaines, et non des moindres, sont généreuses sur le plan financier, alors que les Européens sont, par nécessité, devenus économes.

» En revanche, dans certains domaines, les Européens ont déjà pris des décisions, alors que les Américains n'en sont qu'au stade de l'intention.

Propos recueillis par PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 19.)



Le « grand huit » conjoncturel

LE fait le plus saillant des derniers mois se situe dans l'évolution sensiblement divergente des Etats-Unis et des pays européens.

Outre-Atlantique, la production semble maintenant vraiment repartir pour de bon : ce ne sont plus simplement des indicateurs en avance ou des présages, mais l'indice de la production industrielle lui-même qui a grimpé trois mois de suite. Et la production nationale brute qui, après avoir baissé au rythme annuel de 11 % au premier trimestre 1975, reprend légèrement de 1,9 % au deuxième trimestre. Chose surprenante même, car on ne s'y attendait pas avant de nombreux mois (en 1976), le taux de chômage par rapport à la population active recule de 9,3 % en mai à 8,6 % en juin puis 8,4 % en juillet et en août.

Malheureusement cette reprise s'accompagne d'une très forte poussée de l'inflation puisque, après être descendue d'un niveau de 12 à 13 % à la mi-74, jusqu'à 5 % en avril, elle repart de plus belle et se situe actuellement à nouveau à 8 ou 9 % (1). Simultanément, les taux d'intérêt, qui avaient tendance à descendre au-dessous de 7 %, se stabilisent et même remontent : ainsi la First National City Bank vient-elle de hausser encore une fois son *prime rate* de 7 3/4 à 8 %.

● **Les pays se suivent**

De ce côté de l'Atlantique, les mouvements sont, pour le moment du moins, plus ou moins inverses : la production recule encore, le chômage progresse vigoureusement ; en revanche, l'inflation se calme, et les taux d'intérêt sont encore en baisse, même parfois étonnante, puisque se situant au-dessous des taux d'inflation. Bien entendu, il s'agit de moyennes, et, dans le détail, on retrouve la séparation habituelle entre l'Allemagne et la France d'une part, la Grande-Bretagne et l'Italie d'autre part, avec toutes les nuances tenant à la situation spécifique de chaque pays. Si pour les deux premiers la dégradation de l'activité s'atténue maintenant, pour les deux derniers en revanche elle s'y accentue encore, brutalement, en même temps que le chômage. Ils subissent ainsi en quelque sorte avec un décalage, que la France avait déjà connu par rapport à l'Allemagne en son temps, les effets d'un refroidissement plus ou moins brutal.

Le cas de la Grande-Bretagne qui, avec sa fuite en avant inflationniste et une dynamique de plus en plus déséquilibrée, avait essayé de conserver activité et pouvoir d'achat, est connu. La voici qui, derrière l'Italie, amorce elle aussi un recul. Une satisfaction pourtant : de l'hyperinflation de près de 40 % elle revient à un taux plus « normal », si on peut dire, par les temps actuels; de moins de 18 %, nous ramenant dans les limites de notre graphique habituel ; c'est un bon démarrage pour son plan d'austérité accepté par les syndicats et qui vise, grâce à une limitation volontaire des revenus, à ramener l'inflation d'ici à octobre 1976 à 10 %.

L'inflation recule toujours en Italie, dont le rythme de prix est maintenant proche de la France. Ces bons résultats lui permettant, au-delà du soutien apporté avec son récent plan de 3 500 milliards de lires, de penser déjà à une relance plus active.

MAURICE BOMMENSATH.

(Lire la suite page 20.)

(1) Au mois d'août, les prix ont seulement augmenté de 0,2 %, après 0,8 % en juin et 1,1 % en juillet. Il est difficile pour le moment de considérer que ce chiffre marque un infléchissement significatif.

ON THE CONTRARY

« Willkommen, bienvenue, welcome » — the compere's insinuating tones in the Liza Minnelli film seem apt as the Brussels cabaret opens for its autumn season. Welcome to these strangers, the British Left ; welcome to the all-night floor show in the Council of Ministers ; welcome to psychodramas about powdered milk and Italian wine ; welcome to the new long-running production number, « European Union ».

To some, this spectacle seems all son and no lumière *— a neo-Shakespearian « Much Ado About Nothing », distracting busy men from the fight against unemployment, inflation, and world famine. Why waste time discussing political blueprints instead of tackling regional development, monetary reform, commodity agreements, trade negotiations, and economic aid ? Others, in Britain, even suspect that, having been whisked into the club through the revolving door marked « Referendum », they are now to be seduced by the hostesses, served knock-out drops, robbed of their wallets and their sovereighty, and conscripted into the Foreign Legion.*

They might worry less if they kept their wits about them. If the name in lights is « European Union », the reality under discussion is how to make the Community more democratic and more effective. Now that it reaches beyond tariffs to deal with political matters like taxes, the management needs to consult the clients. Now that the streets outside are so dangerous, the club plainly needs all the muscle it can get. And with so little time on hand, the programme needs to move very much faster. As the best leg show available, Europe can hardly afford its present varicose veins.

PANGLOSS.

Sur le devant de la scène

DE QUI DÉPEND LA « SORTIE DU TUNNEL » ?

BONN

Une dame de trop grande vertu

MALGRE tous les charmes qu'il a déployés, le gouvernement de Bonn n'est pas encore parvenu à séduire « dame conjoncture ». Après plusieurs essais infructueux, il vient de mettre au point un nouveau plan de relance portant sur 6 milliards de deutschmarks. Cependant, le scepticisme continue de régner dans le camp gouvernemental car, en dépit de cette mesure, la « dame » s'obstine à demeurer sans réaction.

Au cours du premier semestre 1975, la situation de l'économie ouest-allemande s'est très nettement dégradée, enregistrant, en termes réels — c'est-à-dire abstraction faite de la hausse des prix — une décroissance de l'ordre de 5 %. Le nombre des chômeurs dépasse toujours le million et il est à craindre qu'il n'atteigne le chiffre de 1,5 million au cours de l'hiver. Avec un taux d'à peine 6 % qu'il convient de rapprocher des normes internationales, l'inflation demeure, certes, à un niveau capable de susciter maintes envies extérieures ; ce taux est cependant jugé encore trop élevé par les Allemands, qui ont dû, au cours du siècle, faire face à deux inflations sauvages dont le souvenir demeure cuisant.

La situation évolue sur un fond de crise financière d'une ampleur sans précédent. La dette publique ouest-allemande va s'accroître, cette année, de quelque 80 milliards de deutschmarks, cet endettement devant permettre à l'Etat de compenser, par des injections de capitaux publics, la chute de la demande privée. L'an prochain, l'endettement public sera à peine moins élevé, bien que le gouvernement fédéral ait, d'ores et déjà, décidé un programme d'économies budgétaires prévoyant la compression ou la suppression pure et simple de *certaines subventions accordées* aux fonctionnaires, aux agriculteurs, aux militaires, aux étudiants et à quelques autres catégories socio-professionnelles.

Sont associées à ce programme d'économies diverses mesures d'ordre social et fiscal : augmentation de 2 % à 3 % à partir de 1976 de la contribution de l'Etat au fonds d'assurance-chômage, relèvement du taux de la T.V.A. de 11 % à 13 %, augmentation — à partir du 1er janvier 1976 — de 18 % de l'impôt sur les tabacs et de 20 % de l'impôt sur les alcools.

Ce programme sera-t-il adopté par le Parlement ? La question demeure en suspens, car l'opposition chrétienne-démocrate, qui dispose tout juste de la majorité dans les deux Chambres (Bundesrat), tient ce programme *pour inadapté*, antisocial et anticonjoncturel.

Au demeurant, la mise sur pied d'une politique économique cohérente et efficace est rendue d'autant plus difficile que les problèmes économiques constituent le cheval de bataille des participants à la campagne électorale — pratiquement ouverte ces derniers jours — qui prélude aux élections législatives de 1976. L'opposition chrétienne-démocrate a déjà fourbi ses armes. Son slogan est prêt : qualifié, jusqu'à présent de « *faiseur d'énergie* », le chancelier Helmut Schmidt serait devenu « *faiseur de dettes* ».

« *La reprise se produira en 1976* », assure encore la version officielle. Mais même à l'é[chelon] gouvernemental le [...] élève, cette assertion est d[...] mais battue en brèche. [Le] chancelier Schmidt suit [avec] inquiétude l'évolution des [prix] du pétrole, voit avec an[xiété] l'économie allemande — c[onsé]quence de la stagnation [des] investissements — s'enf[oncer] plus avant dans la récessi[on], s'efforce, au moyen d'argu[ments] pas toujours convaincant[s, de] persuader les partenaire[s so]ciaux d'user de modération [dans] leurs revendications sala[riales]. Il suit également avec attention soutenue l'év[olution] de la conjoncture améri[caine,] car le quart du produit na[tional] brut du pays dépend d[es] exportations vers les Etats[-Unis.] Bonn vit d'espoir, mais [sans] trop d'illusions, d'un « es[poir de] principe ».

PETER GILI[...]

LONDRES

Le tournant de la « politique des revenus »

LA sortie du tunnel pour le Royaume-Uni ? Drôle de question ! Ce pays était plongé dans un tel marasme et depuis si longtemps que pas une ombre d'espoir n'apparaissait pour un avenir prévisible. Prétendre *aujourd'hui qu'il remonte* la pente serait prématuré. Mais un changement lourd de significations est survenu au cours de l'été, un changement pour le mieux en ce qui concerne et la situation économique et l'état d'esprit national.

Pareille assertion se fonde sur un indice qui ne trompe pas : la situation du marché des valeurs. Dans ce secteur qui sent venir le vent avant le milieu politique ou celui des faiseurs de sondages, il a régné ces dernières semaines une effervescence révélatrice. Les hausses enregistrées n'ont rien d'accidentel.

Ce qui s'est produit, c'est que le gouvernement, enfin décidé à résister à l'inflation, est passé à l'action et que M. Wilson a réussi, par un habile tour de passe-passe, à obtenir le consentement populaire pour une politique des revenus. Exercice de *haute stratégie comme lorsqu'il* s'était agi de fixer l'heure du référendum sur le Marché commun.

M. Wilson avait dit et répété que jamais un gouvernement travailliste ne recourrait à une « statutory incomes policy » — c'est-à-dire une politique des revenus sanctionnée par la loi — dont la notion était parfaitement étrangère aux principes du socialisme. Il s'employa donc avec son chanceller de l'Echiquier, M. Healey, à mettre sur les rails un système ayant virtuellement force de loi bien que dépourvu de tout caractère techniquement réglementaire.

Les syndicats étaient mûrs pour accepter les mesures proposées, leurs dirigeants — animés de préoccupations moins égoïstes qu'il ne le semble parfois — s'inquiétant de l'ampleur du chômage (qui touche maintenant plus d'un million de travailleurs). Un leader syndicaliste qui joue un rôle croissant dans la politique économique, M. Jack Jones, de la T.G.W.U. (Transport and General Workers Union), n'a-t-il pas lancé une mise en garde contre les hausses de salaires exagérées ? Il avait prédit qu'au train où allait les choses « *on se retrouverait bientôt dans une république bananière où un billet d'une livre vaudrait autant qu'une feuille de papier hygiénique* ».

Quant à la population, victime des rigueurs entraînées par l'inflation, elle était prête, elle aussi, à accepter une politique des revenus. Les résultats du référendum sur l'Europe avaient d'ailleurs clairement montré qu'il existait une forte majorité en faveur de la modération.

La limitation « volontaire » des hausses de salaire pour une période d'un an à dater du 1er août dernier (1) ne résoudra évidemment pas tous les problèmes. Mais c'est manifestement un début et la bonne manière pour la Grande-Bretagne de s'attaquer à l'inflation.

La prochaine étape pour le chancelier de l'Echiquier semble devoir être la compression des dépenses de l'Etat, l'endettement du gouvernement, qui atteint 10 000 millions de livres, étant hors de proportion avec les possibilités du pays. Le parti travailliste, dans son ensemble, fera obstacle à toute [réduc]tion des crédits relati[fs aux] services sociaux, éducati[fs...] mais il faudra pourtant [que des] coupes soient effectuées.

Avec la récession écon[omique,] la croissance du chôma[ge, les] perspectives du comme[rce in]ternational — moins e[ncoura]geantes qu'il le faudrai[t — le] pays ne peut pas cont[inuer à] dépenser, à la même [allure] que par le passé, l'arge[nt qu'il] a emprunté. Cet autom[ne, un] nouveau budget va vrai[sembla]blement être proposé q[ui, sous] couvert de stimuler l'em[ploi par] une « reflation » sélect[ive, de]vrait avoir pour effet [de ré]duire les dépenses de [l'Etat.] Bravo ! Ce n'est pas [que le] tableau soit particuli[èrement] souriant... Mais il n'est [pas im]pensable que la route de [la gué]rison soit ouverte.

DAVID SPA[...]

(1) 6 £ par semaine pour l'année.

PARIS

Fonctionnaires et industriels : à vos marques !

C'EST sur trois fronts que le gouvernement lutte pour le succès de son « plan de relance » voté par le Parlement le 11 septembre.

D'abord en pressant ses fonctionnaires d'utiliser les crédits supplémentaires qui viennent de leur être alloués. La répartition des fonds avait été opérée au terme d'études menées pendant l'été montrant où pouvaient être engagés rapidement des travaux publics susceptibles de créer des emplois. C'est ainsi qu'ont été sélectionnés : le lancement de 18 000 logements de plus, des travaux publics (quelques centaines de kilomètres de routes ou d'autoroutes), les transports en commun (amelioration du métro dans la banlieue parisienne et début des travaux pour un train ultra-rapide entre Paris et Lyon), des écoles, quelques grands ports... Il s'agit maintenant de passer rapidement à l'exécution, c'est-à-dire de rompre avec les procédures de passation des marchés (généralement longues en France, vu les multiples autorisations à obtenir) et les lenteurs des services administratifs. Pour hâter les choses, il a été décidé de doubler le plafond de dépenses au-dessous duquel les marchés publics peuvent être passés sans appel à la concurrence et de réduire à dix jours le délai dans lequel les contrôleurs de l'Etat doivent donner leur visa. En outre, le président de la République a prévenu les ministres qu'il leur demanderait le 15 novembre où ils en sont de leurs dépenses ; le premier ministre a, pour sa part, indiqué aux préfets de région qu'il les tenait personnellement pour responsables de l'engagement rapide des opérations. « A vos marques » donc MM. les fonctionnaires.

Simultanément, le ministre de l'économie et des finances négocie avec les groupes patronaux intéressés le financement des grands projets inscrits au Plan : laminoirs de tôles fortes en Lorraine et dans le Nord, seconde tranche du complexe sidérurgique de Fos, près de Marseille, nouvelles usines d'ammoniac et d'éthylène, exploitation de minerais de nickel en Nouvelle-Calédonie, usines de pâtes à papier, restructuration de l'informatique (CII-Honeywell-Bull) et développement de la pré-informatique, extension du groupe constructeur de poids lourds Berliet-Saviem, industrialisation de l'avion Mystère-50, construction de navires de commerce... objectif, dans tous ces cas, est d'obtenir le lancement le plus rapide possible — et sans trop de hausses de prix — des opérations décidées, de façon à enrayer la montée du chômage, grâce à la création d'emplois ou, au pire, au report des licenciements, comme cela vient d'être décidé par Poclain (pelles mécaniques) et Motobécane (cycles, motos).

Troisième front de la bataille gouvernementale : le reste du monde industriel. Il s'agit de convaincre des dizaines de milliers de chefs d'entreprise, petits ou moyens, de reprendre la production, d'investir (pour faire travailler les autres) en profitant des privilèges fiscaux temporaires accordés par l'Etat et de l'abondance du crédit devenu meilleur marché. Cette troisième tâche est évidemment la plus difficile, car même si les dirigeants du patronat se sont engagés aux côtés du gouvernement pour stimuler leurs ouailles, l'industriel qui a de gros stocks et une clientèle réticente est peu porté à s'endetter ou à fabriquer davantage ; même pour faire plaisir à un gouvernement qui a sa faveur.

On touche là les difficultés de l'entreprise gisca[rdienne.] Combien d'industriels [...] seront convaincre de [prendre] des risques ? Si le gro[s de la] troupe ne se mobilise [pas, le] plan restera de peu de [poids,] puisque la part du d[...] qui dépend strictement d[e l'Etat] représente moins de 1,5 [% du] produit national.

L'incertitude est enco[re plus] grande s'agissant des c[onsom]mateurs, que le plan lai[sse pra]tiquement de côté (à l'e[xception] de l'assouplissement de[s ventes] à tempérament). Vont[-ils re]prendre leurs achats, r[elançant] ainsi la machine écon[omique ?] Ou bien vont-ils, devant [la pro]gression du chômage et [les incer]titudes de la conjonctur[e, main]tenir une épargne de pr[écaution] importante qui génera [les pro]ducteurs ? La relance [dépend] aussi d'eux, peut-être [même] essentiellement d'eux.

GILBERT MAT[...]

ROME

Au tour des consommateurs

AU début de l'automne, l'économie italienne se trouve dans une situation profondément différente de celle de l'automne 1974. C'est un renversement de tendance que traduisent les principaux indicateurs, baromètres ordinaires de la conjoncture. Ceux qui étaient au « beau fixe » passent au « mauvais temps », et inversement.

L'avenir dépendra de deux phénomènes qu'aucun baromètre ne peut annoncer : l'échéance prochaine de conventions collectives nationales pour plus de quatre millions de travailleurs salariés (soit largement le tiers le plus qualifié de tous les travailleurs) ; l'influence des mesures de soutien à l'économie, récemment prises par le gouvernement (le « paquet » de 4 500 milliards de lires débloqué au milieu d'août et la réduction en septembre du coût de l'argent).

Que disent les indicateurs conjoncturels ?

Il y a un an, les comptes avec l'étranger étaient très largement négatifs et l'inflation sévissait très durement. Le solde total des comptes avec l'étranger (*marchandises, locations*, tourisme, virements des émigrés, mouvements des capitaux, prêts, etc.), qui représentait, à la fin de juillet 1974, un passif de plus de 4 000 milliards de lires au détriment de l'Italie, était cette année, à la même date, de 28 milliards de lires, soit pratiquement en équilibre.

D'un taux d'inflation de 22 à 23 % durant les huit premiers mois de 1974, on est tombé à 10 %. Mais quelle ombre sur la production industrielle ! A la fin de juin 1974, celle-ci était en augmentation de 12,7 % par rapport à la même période de 1973. Durant le premier semestre de 1975, l'indice se trouve exactement renversé avec un fléchissement de 12,2 % sur les six premiers mois de 1974. Un aller et retour de 25 points !

Le niveau d'emploi n'a pas diminué en proportion, mais cela est dû presque exclusivement à l'utilisation de la caisse de compensation des salaires qui permet aux entreprises de réduire sensiblement les horaires de travail effectifs pour une période à peu près indéfinie sans devoir recourir aux licenciements.

Tandis que le chômage s'est accru en septembre, d'environ deux cent mille unités par rapport à septembre 1974, les heures payées par la caisse de compensation ont augmenté de 122 % dans la première moitié de l'année, passant de 83 millions dans le premier semestre 1974 à 185 millions pour le premier semestre 1975. La situation n'a fait qu'empirer en juillet, août et septembre. On peut calculer que, au début de l'automne, l'Italie se retrouve avec plus d'un million de chômeurs « officiels » (ceux qui sont inscrits dans les bureaux de placement), soit quelque 5 % de la population active. Mais on compte au moins autant de chômeurs partiels, qui travaillent moins de trente-trois heures par semaine, et le nombre des jeunes à la recherche d'un premier emploi grandit de façon dramatique.

Il n'y a pas de doute. L'amélioration des comptes avec l'étranger, la reprise du [contrôle] de l'inflation, étaient l[es] conditions nécessaires [à la] reprise de l'économie. [On peut] espérer qu'elles dev[iennent] aussi des conditions su[ffisantes] si elles s'accompagnen[t d'une] inversion de tendance [de la pro]duction industrielle.

Faut-il rappeler qu'au[jourd'hui ce] tre s'agite toujours dans [...] celui du débat politique [après les] résultats des élections a[dminis]tratives du 15 juin, qui [ont en]registré une forte ava[ncée du] parti communiste, un [léger] progrès du parti socialist[e et une] régression sensible de la [démo]cratie-chrétienne ? Si le [gouver]nement se retirait en ce[...] de la scène pour céder [la place] à des élections politiques [antici]pées, il faudrait réexan[iner la] « fin de partie ».

MARIO SALVATO[...]

Communauté européenne

EUROPE
...LOUCHE

La C.E.E., demain

LES activités de la Communauté économique européenne vont porter principalement, en ce mois d'octobre, sur deux questions particulières : l'agriculture et le budget. L'automne s'annonce assez animé et plutôt difficile, après l'habituelle trêve de l'été.

Avec, pour arrière-plan, la querelle franco-italienne sur le vin encore toute fraîche, les ministres de l'agriculture vont devoir examiner, au cours de leur réunion à la fin du mois d'octobre, les propositions de la Commission concernant la réforme de la politique agricole commune.

A l'issue des différentes réunions que la Commission tiendra au cours du mois, elle formulera ses propositions de prix pour 1976-77, qui seront ensuite soumises au conseil des ministres avant la fin novembre ; une des préoccupations majeures étant le secteur des produits laitiers, qui, à lui seul, représente près des deux cinquièmes des dépenses indispensables au soutien des prix pour 1976, en raison notamment d'un million de tonnes de surplus de lait écrémé.

Le débat budgétaire est évidemment aussi lié à la question de l'aide aux pays en voie de développement, qui sera discutée lors de la réunion ministérielle du 13 octobre à Luxembourg. La décision prise en septembre de consentir, au titre de l'assistance à des pays non associés tels que l'Inde ou le Pakistan, une allocation de quelque 100 millions d'unités de compte a bien des chances d'être alors remise en question.

D'ici là, les ministres des affaires étrangères se seront retrouvés à Luxembourg les 6 et 7 octobre, et auront peut-être enfin décidé, après de longues hésitations, d'accorder au Portugal une aide financière assez importante répartie sur une période de trois ans. Le nouveau gouvernement de Lisbonne peut ne pas correspondre exactement à l'idée que chacun se fait d'une « démocratie pluraliste » — première condition à remplir pour recevoir une aide de la Communauté, — mais il semble bien qu'on ne puisse raisonnablement espérer un système qui s'en rapproche davantage.

MICHAEL HORNSBY

Nous sommes engagés dans une course contre la montre

(Suite de la page 17.)

— *Pour maintenir un prix « politique » du pétrole, c'est-à-dire au-dessus du prix de substitution, il faut une solidarité ferme au sein des pays de l'OPEP et ne pas craindre d'envisager des sacrifices. Jusqu'à quel niveau, par exemple, pourriez-vous faire réduire votre production de pétrole ? Seriez-vous suivi par les autres producteurs ?*

— Il convient tout d'abord de nous entendre sur le sens des mots. Si par « prix politique » vous entendez prix artificiellement élevé, le prix du pétrole n'est pas un prix politique, il se situe au contraire en dessous de sa valeur marchande réelle. En effet, compte tenu des conditions techniques et économiques actuelles, le prix de substitution d'autres sources d'énergie au pétrole, c'est-à-dire le prix auquel il faudra produire la quantité d'énergie suffisante pour remplacer le pétrole, serait bien plus élevé que le prix actuel du pétrole. Ce fait est admis par tous les spécialistes avertis. Cela, sans tenir compte ni du fait que le pétrole est une matière à usages multiples et parfois irremplaçable qui joue un rôle de premier plan dans l'industrie moderne ni du fait qu'il s'agit d'une ressource épuisable.

» De ce point de vue, il ne faut pas que certaines tendances purement conjoncturelles masquent les données réelles du problème. En vérité, la question fondamentale n'est pas la réduction de la production, mais au contraire de savoir si les pays producteurs seront en mesure de satisfaire, sur une période de temps suffisante, la demande mondiale sans menacer leurs gisements d'épuisement rapide.

Une réévaluation de la stratégie planétaire

— *La militarisation croissante des pays en voie de développement, et particulièrement de ceux qui ont des ressources financières plus abondantes grâce au relèvement du prix du pétrole, est un obstacle au développement économique interne. Dans quelle mesure ce phénomène disparaîtrait-il si on aboutissait à un nouvel ordre mondial ?*

— Je pense que vous songez à la politique d'armement de certains pays. Il est difficile d'apprécier à la place des autres les données de leur sécurité, notamment extérieure, compte tenu des réalités régionales et internationales. La géographie d'abord, une réévaluation de la stratégie planétaire de certaines puissances, les oblige à s'intéresser davantage à certaines régions pour la position qu'elles occupent au carrefour de certaines voies de communication, pour protéger les ressources qu'elles recèlent, etc., peut-être sont-ce là quelques-unes des raisons qui motivent cette politique d'armement dont vous parlez. Tout système politique a certains impératifs spécifiques de sécurité. Si le niveau économique et social est le vrai garant de l'ordre à l'intérieur, la sécurité extérieure, par contre, a ses motivations et ses exigences qui peuvent varier sensiblement d'un pays à l'autre. Il est définitivement établi qu'une politique d'indépendance nationale est toujours coûteuse. Ne faut-il pas en accepter le prix ?

» Quant au nouvel ordre mondial, il sera moins trouble si les bases étrangères pouvaient être démantelées et les flottes étrangères rejoindre les ports de leur pays d'origine. Parce que, après les progrès des SALT, ceux des M.F.B.R., au lendemain de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, on est en droit de se demander à qui s'applique ce « containment » nouvelle version ?

— *Si les transferts de ressources des pays riches vers les pays pauvres étaient garantis, pensez-vous que ces derniers accepteraient de stabiliser la croissance démographique ?*

— Nous pensons que le meilleur régulateur dans ce domaine est le développement économique. Cette donnée s'ajoutant à l'élévation du niveau culturel constitue le principal facteur qui, progressivement, permettra la résorption de l'excédent démographique. L'essentiel est que la croissance démographique actuelle ne puisse éponger tout le bénéfice du progrès réalisé.

» C'est là un point de vue. Il peut en exister d'autres, tout aussi défendables. Nous continuons à croire en Algérie que c'est la croissance économique qui commande la régulation de la démographie et non la limitation des naissances qui garantit la rapidité de la croissance économique. »

Propos recueillis par
JEAN SCHWOEBEL.

Le point de vue de M. Claude Cheysson

(Suite de la page 17.)

Qu'on songe à notre système des préférences généralisées, à notre contribution à la récente opération des Nations unies pour les pays les plus touchés par la crise, à la convention de Lomé, surtout, qui a créé un système de stabilisation des recettes d'exportation et accordé l'accès en franchise à tous les produits de quarante-six pays, don tcertains comptent parmi les plus pauvres du monde.

» En outre, les instances communautaires ont, à Bruxelles et à New-York, proposé un cadre politique dont la définition a été bien accueillie dans le tiers-monde et dans lequel doivent s'inscrire les actions détaillées souhaitables. Enfin, certains pays européens vont plus loin que d'autres et leur rôle moteur doit se confirmer dans les prochains mois.

» Les pays en voie de développement seront probablement déçus que les Américains n'aient pas la même philosophie qu'eux, mais il est naturel que chacun raisonne à partir de sa situation propre. J'espère donc que l'occasion de faire des progrès concrets ne sera pas manquée. Il ne faut surtout pas que l'opinion s'habitue à l'idée de la confrontation, des défis suivis de menaces puis de mesures de rétorsion. Le catalogue des propositions énoncées à New-York constitue déjà une panoplie assez complète ; utilisons - la donc.

Une démarche réaliste

— *Le conseil des ministres des Neuf a adopté le 23 juillet un document posant à gros traits la position de la C.E.E. concernant l'avenir des relations entre pays industrialisés et pays en voie de développement et, en particulier, les efforts à entreprendre pour parvenir à une meilleure gestion des marchés des matières premières. Les Neuf s'y déclarent prêts tant à étudier la mise en œuvre d'accords par produits qu'à promouvoir et à participer à une action internationale visant à stabiliser les recettes d'exportation des pays pauvres. Croyez-vous que cette double approche soit réaliste ?*

— Oui, je crois l'approche des Neuf réaliste. Il n'y a d'ailleurs pas, comme vous le craignez, d'offres contradictoires ; il y a proposition de différents mécanismes qui seront utilisés conjointement ou non : stocks régulateurs et de sécurité, procédures destinées à permettre une certaine discipline sur le marché, concertation entre consommateurs et producteurs, encouragements à la transformation sur place, assurance jouant en cas de baisse de la recette d'exportation d'un produit, aide à la balance des paiements.

» La discussion ne fait que commencer, les problèmes liés aux produits de base ont donc été examinés dans leur ensemble, tous produits confondus. Or la nature de ces problèmes est différente selon les cas ; les solutions le sont aussi. Voyons quelques exemples :

» — Des produits de base ont un prix de marché résultant normalement de la concurrence, d'autres non. Ainsi, le prix de transfert d'un minerai entre la mine et l'unité de transformation est largement fictif quand la même entreprise est propriétaire de l'une ou de l'autre. Le prix n'évolue pas non plus en simple fonction de la concurrence quand il y a « marché captif », c'est-à-dire contrat à long terme à prix préfixé. Il en va de même quand existe un cartel fortement organisé des producteurs. Dans tous ces cas, on ne peut agir ni par « accord de produit », ni par stabilisation des recettes.

» — Notons en passant qu'il y a donc contradiction entre la cartellisation et l'approche que nous recommandons. C'est seulement par le dialogue entre producteurs et consommateurs que le marché pourra être organisé et que le profit global engendré par la production et les opérations situées en aval pourra de quelque manière être partagé ;

» — D'autre part, certains produits, dont les prix relèvent du jeu des forces de marché, sont cependant stables, soit par référence à un produit synthétique de substitution, soit parce que l'élasticité du marché limite les fluctuations de prix. Là encore, les mécanismes proposés par la Communauté n'ont pas leur place ;

» — Enfin, dans le cas des produits à prix de marché actuellement instables, une conséquence inattendue de la stabilisation risque d'être une plus grande instabilité des revenus des producteurs si la production annuelle est irrégulière, par exemple pour des raisons climatiques. La stabilisation des recettes par des mécanismes complémentaires de l'accord de produit est alors essentielle.

— *La stabilisation des recettes d'exportation, formule retenue par la C.E.E., est considérée par certains Etats membres, notamment par l'Allemagne, comme répondant davantage à l'intérêt bien compris des pays sous-développés les plus pauvres. Croyez-vous que les pays industrialisés et les pays producteurs de pétrole soient prêts à financer un tel système conçu à l'échelle universelle ?*

— Je rappelle d'abord que le système de Lomé, dit « Stabex », assure nos quarante-six associés contre la baisse des recettes d'exportation d'un produit déterminé ; la différence avec la moyenne des années précédentes est alors offerte par la Communauté, sous forme de dons pour les plus démunis, de crédits sans intérêt pour les autres. Ce que je viens de vous dire montre l'importance du système, surtout pour les plus pauvres, dans le cas des produits à prix de marché et instables. C'est un mécanisme complémentaire à l'organisation de certains marchés.

» Comme le système ne s'applique pas à tous les produits, la Communauté recommande également une aide à la balance des paiements des pays les plus pauvres lorsque leurs recettes globales d'exportation s'effondrent. C'est l'approche du F.M.I. que M. Kissinger propose d'améliorer de manière sensible. Notons que ceci relève de l'aide financière.

» La Communauté est la première au monde à avoir adopté le système de Lomé ; elle souhaite renforcer l'aide à la balance des paiements du type F.M.I. Il ne lui a pas échappé qu'il en résulterait des charges annuelles supplémentaires par rapport à celles adoptées à Lomé. »

Propos recueillis par
PHILIPPE LEMAITRE.

Les clés de la conjoncture

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limitées) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

Le « grand huit » conjoncture

(Suite de la page 17.)

Les taux d'intérêt, eux, baissent toujours en Europe avec des écarts dictés par les forces respectives des devises : ainsi l'Allemagne n'hésite-t-elle pas à descendre son taux d'escompte à 3,5 %. France et Italie, plus prudemment, maintiennent une marge confortable, en suivant le mouvement à distance ! La première à 8 % et la deuxième à 6 %. On ne sait jamais ! Quant à la Grande-Bretagne, compte tenu de la situation toujours précaire de la livre elle ne dispose que d'une marge de manœuvre limitée, et son taux d'escompte reste très élevé à 11 %.

● La crainte américaine

Ainsi les pays se suivent-ils sur le « *grand huit* » *conjoncturel*. Les Etats-Unis, en tête, sont en train d'amorcer leur remontée, mais déjà ils craignent les forces inflationnistes qui se développent trop vite à l'occasion de cette reprise et risquent de les mener à terme à une redescente brutale.

Cette crainte est d'autant plus forte que pour reprendre leur élan ils ont été jusqu'à un déficit de 60 milliards de dollars, soit 5 % de leur produit national brut, ce qui est exceptionnel. En fait, le problème n'est pas réellement celui de ce déficit mais celui de son financement, et de ses répercussions ultérieures, surtout et paradoxalement quand, la manœuvre commençant à réussir, l'activité industrielle repart et ajoute ses propres besoins. Satisfaire aux deux en laissant croître librement masse monétaire et inflation ? Ou, au contraire, freiner le mouvement comme semblent le faire actuellement les Etats-Unis en laissant remonter les taux d'intérêt, et par voie de conséquence, le dollar ? Tel est le choix essentiel.

● Où l'on appuie simultanément sur le frein et l'accélérateur

L'Allemagne, bien que n'étant même pas encore sur la partie montante du « grand huit », est déjà saisie de vertige devant les perspectives dangereuses dont cet élan, peut-être trop brutalement calculé avec un déficit budgétaire de *70 milliards de DM* (soit plus de 6 % du produit national brut), la menace : charges financières énormes pour l'Etat, augmentations considérables des transferts publics et sociaux, ce qui risque de conduire à des habitudes structurelles préjudiciables. D'où un programme drastique d'économies budgétaires, et la remise en cause d'avantages récemment concédés, au moment même où, paradoxalement, devant l'activité toujours déclinante, le semi-échec du plan précédent de décembre 1974 et les difficultés de la construction, on lance *un nouveau* plan de 5,7 milliards de D.M.

On a beau insister sur son caractère particulier et limité, qui doit permettre à ce secteur, névralgique pour l'emploi, de « passer l'hiver ». On n'évite pas un sentiment de confusion quand on est obligé d'appuyer simultanément sur le frein et l'accélérateur

La France n'en *est pas* encore à *connaître* ce problème épineux, car elle vient tout juste le 4 septembre, de mettre en route un plan de relance massif de 30 milliards de francs, soit 2,2 % du P.N.B. Lasse d'attendre une impulsion de l'étranger, elle a dû, sous la pression du chômage et des difficultés de ses entreprises, et sans avoir atteint son objectif de limiter l'inflation *à 0,5 % par mois, se résigner* finalement à changer de cap. Elle met ainsi fin à ce qu'on a *appelé la politique des « petits pas »* et son rigoureux équilibre budgétaire.

En fait, en Allemagne et en France comme aux Etats-Unis, tous les trois ont fait appel [...]cessivement et massivement [...] moyens publics pour déblo[...] leur situation et donner un [...] au *secteur privé, le problème* réside moins dans l'importance [...] déficit lui-même, plus ou m[...] réel ou virtuel, que dans la [...]plesse et la gradation dont on a [...] faire preuve pour moduler [...] effets dans le temps.

En effet, sur ce « grand h[uit] » conjoncturel, qui sur l'année nous réservera probablement [...] coup de surprises, pétrolières, [mo]nétaires et autres, il faut po[...] disposer sans arrêt tantôt [...] accélérateur, tantôt d'un frein [...] *éviter soit l'immobilité, soit* [au] *contraire*, l'emballement [...] vertige.

MAURICE BOMMENSAT

NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacités de production	Échanges	Sensibilité internationale (1)
ALLEMAGNE	—	+	— —	—	+ +	+
FRANCE	—	—	— —	— —	+	+
ITALIE	— — —	—	— —	— —	+	—
GR^DE BRETAGNE	— —	— — —	— — —	—	— — —

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre —— mauvais ——— très mauvais [grisé] tendance précédente

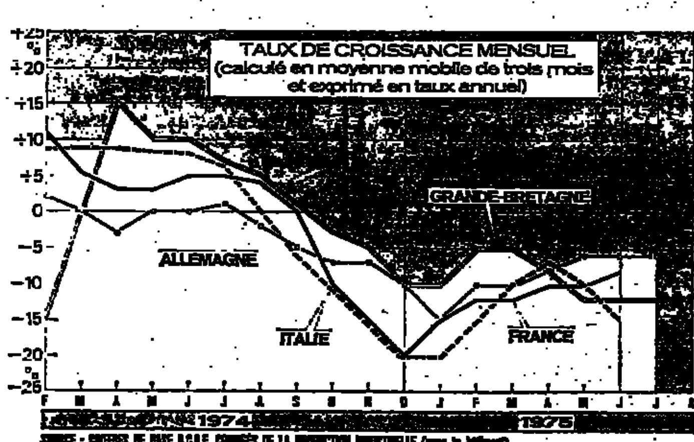
(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

Etats-Unis : situation comparée et incidences

CROISSANCE	+ (——)	Après la très forte chute amorcée fin 74, et qui s'est poursuivie débu[t 75] (au rythme annuel de — 20 %), la production industrielle s'est stabi[lisée] et remonte légèrement en juin et juillet (0,4 %) et en août (1,[...]
PRIX	— (+)	L'inflation, qui avait reculé depuis octobre 74, où elle était de 12 % env[iron] jusqu'à moins de 6 % en avril 75, remonte à nouveau, surtout en [...] et juillet, mais, il est vrai, baisse en août. Le rythme est de 8 % et [...] il tend à dépasser maintenant celui des quatre grands pays europ[éens] où le mouvement est inverse.
CHOMAGE	—— (——)	Le taux de chômage (qui, compte tenu des modes d'évaluation, n'est [...] comparable à ceux des pays européens) avait fortement augmenté d[...] la mi-74, passant de 5,2 % à 9,3 % en mai 75. Depuis, il recule et se sta[bilise] en août à 8,4 %.
CAPACITÉ PRODUCTION	—— (——)	Le taux d'emploi des capacités de production est faible et compara[ble à] celui de l'Allemagne (68 à 70 %). Les investissements marquent pou[r] quelques velléités de reprise (uniquement ceux de modernisation e[t de] productivité).
ÉCHANGES	++ (++)	La balance commerciale reste toujours fortement excédentaire, avec des [taux] de couverture des importations par les exportations (calculés FOB-FC[A] corrigés des variations saisonnières) variant de 110 à 120 %.

INCIDENCE SUR LES QUATRE PAYS		
	MONÉTAIRE ET FINANCIÈRE	Depuis juillet, on constate une remontée des taux d'intérêt américai[ns et] du dollar. Dans les quatre pays européens, les mouvements sont inv[erses] (sauf en Grande-Bretagne) : baisses répétées des taux d'escompte e[t des] monnaies du « serpent ».
	ÉCONOMIQUE	Les mouvements précédents vont dans le sens d'un certain rééquilib[re] entre pays européens et Etats-Unis. Remontée du dollar et baisse des [taux] d'intérêt ne peuvent que favoriser les exportations et les relances e[uro]péennes.

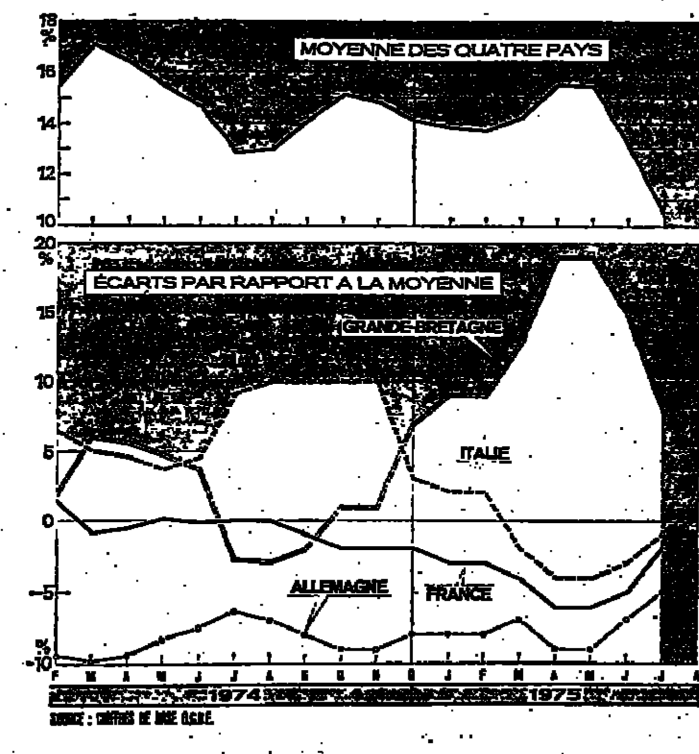
I. — TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE



SOURCE : CHIFFRES DE BASE O.C.D.E. CORRIGÉS DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (sans le bâtiment)

En Allemagne, en dépit des espoirs, le recul de la production continue depuis plusieurs mois au même rythme de 6 % environ (exprimé en chiffres annuels). La France en est à 8 %, ce qui correspond à une atténuation, mais non à un infléchissement significatif. Mais les cas préoccupants sont ceux de l'Italie et de la Grande-Bretagne où l'on observe depuis mars ou avril environ des dégradations brutales et parallèles.

II. — ÉVOLUTION DES PRIX

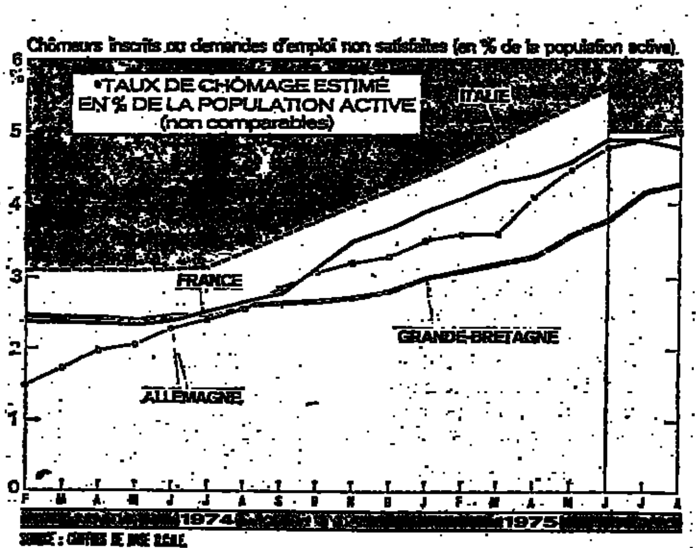


SOURCE : CHIFFRES DE BASE O.C.D.E.

Après être monté en avril et en mai jusqu'à 15,5 % le taux moyen d'inflation des quatre pays redescend en juin à 13,2 % et en juillet à 10,5 %. Les causes : en premier lieu le reflux considérable des prix anglais dont le rythme revient de 35 % en avril à 18 % et se rapproche même des 10 % en août. En deuxième lieu l'inflation italienne qui continue encore à se tasser de 13 % à 10 % et l'allemande qui passe de 6 % à 5 % environ, les prix de détail ayant même reculé au mois d'août. La française, elle, reste toujours sans changement depuis plusieurs mois à 9 %.

III. — NIVEAU DE L'EMPLOI

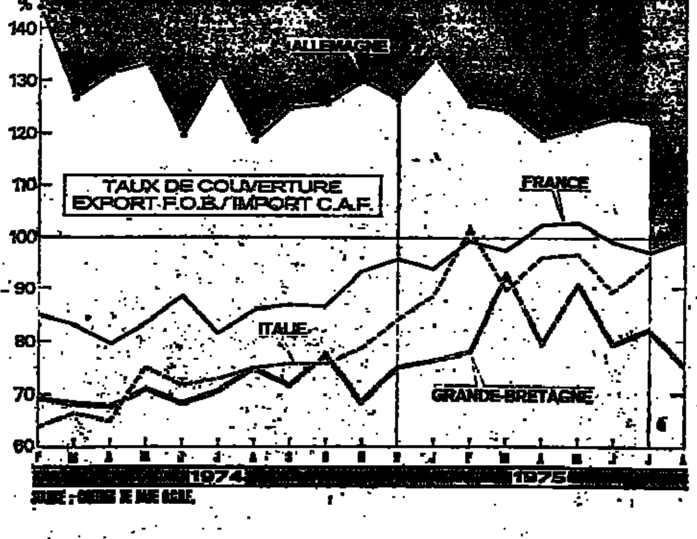
Chômeurs inscrits ou demandes d'emploi non satisfaites (en % de la population active).



SOURCE : CHIFFRES DE BASE O.C.D.E.

Dans les derniers mois la progression de l'effectif des chômeurs a été surtout brutale en Grande-Bretagne, dont le taux de chômage par rapport à la population active se rapproche maintenant des 5 %. C'est un pourcentage que l'Allemagne et l'Italie dépassent. Seul, le taux français semble marquer sinon un recul, du moins une stabilisation à 4,8 %.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



SOURCE : CHIFFRES DE BASE O.C.D.E.

Les taux de couverture des importations par les exportations (calculés FOB-CAF et corrigés des variations saisonnières) restent sur les derniers mois sans changement appréciable pour l'Allemagne (120 %), et pour la France (100 %). Les taux italiens et anglais, en revanche, qui semblaient se rapprocher de concert de 100 %, il y a peu de mois, divergent maintenant. L'Italie équilibre à peu de chose près (en chiffres bruts sa balance commerciale est même excédentaire en juillet). En revanche, le taux anglais replonge à 75 % au mois d'août.

Le capitalisme a-t-il un avenir ?

La « méso-économie », tremplin du socialisme

par STUART HOLLAND (*)

la question de savoir si le capitalisme a un avenir, on répond par une autre …tion : quelle sorte de …alisme ?

…tre les deux guerres, l'opi… marxiste selon laquelle le …alisme devait succomber à …ous-consommation semblait …fiée. Keynes résolut le pro…e en montrant que l'Etat …it intervenir et devenir lui-…e un client. C'était déjà un …alisme modéré par l'inter…on de l'Etat. Le marché et …rofit, seuls, ne suffisaient …à la bonne marche de l'éco…e. Keynes avait réussi à …er la gestion de la demande …t macro-économique à une …ture d'approvisionnement …ue essentiellement privée, …nicro-structure des nom…ses firmes nationales dont …rix étaient compétitifs.

…succès apparent de la poli… utilisant la macro-écono… surtout au niveau inter…nal, détourna l'attention …problème du déséquilibre …ent à la croissance et à …oduction capitalistes, désé…re entre les firmes, les …stries, les différentes classes …les, les régions et les pays.

…négalité structurelle

…fait, malgré l'apparition …ouvelles idéologies aspirant …galité des chances et au …être, le capitalisme euro…se développa dans l'iméga…la plus classique, aidé en …par les Etats-Unis, à la …gardien et moteur du sys…occidental, mais aussi par …révaluation du dollar (qui …t la compétitivité euro…ne) et par les prix extré…ent bas payés aux pays du …monde pour leurs matières …ières et leur pétrole.

…négalité était structurelle …ertaines firmes figurèrent …premières places lors de la …de poussée des années 60, …res perdirent pied. Elle …aussi sociale et spatiale. …profits tendaient à dépasser …ment les salaires. Les in…les s'établirent plutôt dans …égions les plus développées, …ragées en cela par l'immi…on de la main-d'œuvre.

…ourd'hui, les géants de …strie ont rompu avec la …èse keynésienne en créant …nouveau secteur interme…, ou « méso-économie », …e situe entre la macro et …icro-économie. Ainsi sont… parvenus à dominer la …-économie. En Grande-…gne, comme en France, en …blique fédérale d'Allemagne …Italie, moins de 2 % en … des entreprises indus…s contrôlaient la moitié … de la production. Mais …géants » sont aussi au…hui maîtres de ce qui se … au niveau micro-écono…. Ce sont eux qui fixent …ix, au lieu de les subir ; …t fait glisser la souverai…lu consommateur au pro…r. Ils s'intéressent au …monde pour les avantages …ur fournit sur le chapitre … main-d'œuvre, plutôt … régions les plus défavo… d'Europe.

…nouvelles sociétés sapent …e système fiscal et moné…keynésien : la durée des …ons d'investissements et …ventail multinational dé…t largement en effet les … budgétaires de chaque …nement et les variations …arifs commerciaux de … pays.

…i, ces firmes ont-elles …ce à faire peu de cas, … autres, des mesures de … dont on parle tant …ement entre capitales …ennes, tout comme elles le … en 1965 avec le plan mis …e en Grande-Bretagne.

…, d'une façon générale, le …isme libéral, en tant que … de production, n'a que …avenir : il a déjà d'ail…été écarté historiquement … tendance au monopole et …ssance meso-économique. …lement, les politiques qui …ent de ce capitalisme …u'un avenir très limité : …talisme de modèle keyné…l'Etat n'intervient qu'in…ment est en train de …ace à un capitalisme où l'Etat interviendra de plus en plus directement avec des tentatives de prise de contrôle des puissances méso-économiques.

Curieusement, c'est l'intégration du capitalisme libéral dans la Communauté européenne qui a conduit à l'avènement de ces puissantes sociétés multinationales. La suppression des barrières douanières et la libéralisation des mouvements de capitaux dans la Communauté ont dépossédé les planificateurs nationaux des précieux contrôles indirects qu'ils exerçaient jusqu'alors.

L'ironie du sort

C'est pour lutter contre ces nouvelles données que les gouvernements européens ont tenté d'intervenir de façon plus directe sur l'économie. Ainsi furent créées les holdings d'Etat et lancés ce que l'on a appelé les « contrats de programme » en France, les « contrats de progrès » en Belgique, les « contraftazione programmata » en Italie et les « planning agreements » en Grande-Bretagne.

Mais les gouvernements capitalistes deviennent difficilement des capitalistes d'Etat. Soit qu'ils n'usent que partiellement des moyens dont ils disposent, soit qu'ils n'agissent que de manière défensive, incapables qu'ils sont de se lancer dans des investissements pour répondre à une nouvelle demande, publique ou privée.

Aussi, avant même la poussée inflationniste qu'avait fait naître la hausse des prix des biens de consommation et du pétrole, ou la perte de la relative compétitivité européenne après la dévaluation du dollar, les gouvernements européens avaient eux-mêmes provoqué l'inflation vers la fin des années 60 en tentant vainement de promouvoir et de contrôler la sructure, le taux et l'étendue des approvisionnements par le vieux système de gestion de la demande.

Ironie du sort : seuls des gouvernements de gauche, surtout en Grande-Bretagne, en Italie et en France, seront capables d'utiliser cette nouvelle puissance méso-économique du grand capital, pour mettre sur pied un plan de relance des investissements et sortir de la crise actuelle.

En fait, ils seront eux-aussi tentés par la prudence observée par les Etats capitalistes. Mais la pression des syndicats et leur lutte pour une nouvelle égalité, une démocratie industrielle et un véritable développement régional, donnent les premiers signes d'un passage au socialisme, au-delà du capitalisme d'Etat, qui pourrait bien survenir dans quelques pays européens avant une dizaine d'années.

★ Conseiller économique du parti travailliste et auteur du « Défi socialiste », publié en juillet 1975 (Quartet books).

Libérer l'entreprise privée...

par
CARLO DE BENEDETTI (*)

LE capitalisme conserve un avenir à la condition qu'il reste le système économique le plus efficace et le plus dynamique jamais mis en pratique. Bien évidemment, quand on traite aujourd'hui du phénomène capitaliste, il ne faut pas la considérer sous son aspect le plus statique, à savoir la concentration des richesses chez quelques privilégiés, mais plutôt lui rendre sa signification la plus dynamique, qui se situe dans la libre entreprise.

La liberté d'entreprise se traduit par une kyrielle d'actes économiques touchant tant aux investissements qu'à la production, qui engendrent à leur tour, par le biais des salaires, des gains dépensés, et des impôts qu'ils suscitent, une foule d'autres investissements et d'autres fabrications. Le fonctionnement de tout l'appareil productif est déterminé par les choix de chaque citoyen-consommateur et par l'attitude de l'administration publique. Jusqu'à présent, on n'a pas trouvé de système plus efficace pour donner satisfaction à tous les besoins privés, publics et sociaux.

La planification socialiste, qui recense laborieusement tous les besoins économiques et, à partir du haut, décide minutieusement de toutes les productions, connaît une faillite patente, non seulement à cause de son incapacité à satisfaire les moindres besoins quotidiens des individus, mais également en raison de ses échecs dans des productions de base. Certes, on peut objecter que les pays occidentaux connaissent eux aussi des échecs et que le capitalisme présente bien des lacunes, mais c'est vrai seulement dans des cas bien spécifiques (pays ou productions) qui ne remettent pas en cause l'ensemble du système.

Des priorités claires

Si les dirigeants d'un pays ne sont pas en mesure de répondre aux besoins sociaux de la collectivité, la faute ne doit pas être imputée au capitalisme en tant que système économique mais à ceux qui en mésusent. Neutre dans sa mise en œuvre, l'efficacité capitaliste, une fois reconnue, doit être orientée vers des priorités clairement définies au travers de l'action de toutes les forces sociales. C'est, en tout cas, la conception moderne du capitalisme qui rejette les phénomènes de concentration des richesses et les superprofits.

L'accumulation de la propriété capitaliste par un nombre restreint de dynasties familiales est un phénomène historiquement dépassé, soit parce que la valeur des biens pàtrimoniaux a baissé par rapport au revenu national, soit parce que les biens réellement productifs, propriété directe des entreprises, sont aujourd'hui prépondérants.

Il est également dépassé de considérer le capitalisme moderne comme une source d'inégalités dans la répartition des richesses, car les bénéfices de l'entreprise sont désormais presque entièrement absorbés par les facteurs de travail. Ainsi dans l'industrie italienne, les revenus tirés du capital sont passés de 13 % en moyenne dans les années 60 à un peu moins de 5 % dans les années 70.

La constante du capitalisme privé, c'est la recherche continuelle dans toutes ses entreprises de l'efficacité par le progrès technique, par la garantie d'une rentabilité suffisante, par la lutte contre le gaspillage et par le refus de tout emploi improductif. Les pouvoirs publics, eux, peuvent faire fi de ces contraintes, et les exemples ne manquent pas en Italie. Ainsi 60 % des investissements de l'Etat doivent être placés dans le Sud, et cette décision excessive entraîne des gaspillages rendus « nécessaires » pour contrebalancer les projets dont le Nord a grand besoin.

Mais le capitalisme dans la société moderne ne se cantonne pas à promouvoir l'efficacité, car il contribue également à maintenir le pluralisme des engagements et la liberté des options par opposition au dirigisme étatique. On est de en plus conscient de cette double vertu de l'entreprise privée, et c'est la raison pour laquelle on ne la considère plus depuis peu comme « l'ennemi à abattre ». Cette réhabilitation de l'entreprise privée va bien au-delà de sa fonction économique traditionnelle et vise à travers elle la réalisation d'objectifs sociaux.

Une résonance sociale

Jusqu'à présent, la puissance publique n'a pas réussi à définir son rôle en Italie. La programmation économique a été un échec après une première période de mise en application, car, seule l'administration n'a pas réussi à atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés. Les investissements publics ont connu une diminution de 70 % en valeur réelle au cours des cinq dernières années. Au fil des ans, des projets relativement aisés ont été bradés comme, par exemple, les logements sociaux qui, au début des années 60, représentaient 22 % des constructions annuelles de l'Etat et qui sont tombés, aujourd'hui, au taux insignifiant de 3 %.

Certes, il faut que l'Etat soit réorganisé, mais il est surtout nécessaire que l'entreprise capitaliste ait une résonance sociale. A cette fin, il suffirait d'éliminer les contraintes et les freins qui pèsent sur tous les secteurs de la production et de libérer enfin l'entreprise privée des pressions et des tracasseries inutiles. Rendre sa vitalité à l'entreprise privée reste le seul moyen de répondre à des aspirations toujours nouvelles et de les satisfaire quantitativement et qualitativement.

La « crise des idéologies », née de la dualité libéralisme traditionnel-marxisme, a désorganisé et divisé les différents secteurs de la vie sociale où dominent aujourd'hui, presque exclusivement, les privilèges corporatifs et l'esprit d'assisté.

Les partenaires sociaux — patrons, salariés et actionnaires, — grâce à leur participation dans les décisions engageant la vie de l'entreprise, peuvent trouver au sein de celle-ci un nouveau cadre de référence pour y définir leurs rôles respectifs. Mais, pour pouvoir fonctionner correctement, le capitalisme a besoin d'un minimum de garanties visant notamment le comportement des partenaires sociaux. Si cette condition n'est pas remplie, cela signifiera, outre la fin du capitalisme, l'impossibilité de tout consensus social.

★ Président de l'Union des Industriels de Turin et président de la Fédération des associations industrielles du Piémont.

Dossier

Radioscopie

Les constructeurs d'automobiles sont plus efficaces

EN observant le nombre et la marque des véhicules qu'il rencontre sur les routes, un Européen qui voyage beaucoup peut se faire une idée de la taille des différents constructeurs automobiles. Une vue d'ensemble plus précise s'obtient en consultant les statistiques du nombre de voitures de différentes marques vendues dans la Communauté européenne. En 1974, comme le montre le tableau n° 1, on remarque que ce sont les firmes qui se sont spécialisées dans les voitures de plus petite cylindrée qui ont vendu le plus, et que Volkswagen, qui est en fait, comme nous le verrons plus loin, le plus important fabricant européen, ne vient qu'au troisième rang des ventes européennes. Ce résultat tient au fait que la firme allemande exporte plus en dehors de la C.E.E. que Fiat ou Renault.

En consultant ce tableau, il faut avoir à l'esprit que des automobiles de marques distinctes sont en réalité fabriquées par des filiales d'une même société mère. Ainsi, les Jaguar, en Grande-Bretagne, sont produites par la British Leyland Motor Corporation, qui fabrique les Austin Morris. De même, Audi est une filiale de Volkswagen. Les résultats financiers de ces sociétés doivent donc être consolidés. Par ailleurs, on sait que, sauf accident, Peugeot absorbera Citroën en 1976. Si cette fusion avait eu lieu en 1974, ce groupe se serait classé au troisième rang des constructeurs, juste après Renault, par le nombre de voitures vendues dans la Communauté européenne. Citroën et Peugeot produisent en général des voitures de plus grosse cylindrée que Renault, si bien que, en termes d'affaires, ce groupe dépasserait Renault et arriverait juste après Volkswagen.

I. — VENTES DANS LA COMMUNAUTÉ EN 1974

	Nombre de véhicules en milliers	Classement		Nombre de véhicules en milliers	Classement
FRANCE			ITALIE		
Chrysler-France	332	9	Alfa Romeo	134	12
Citroën	462	5	Fiat et Lancia	951	1
Peugeot	408	7	Total constructeurs italiens	1 229	
Renault	882	2	ROYAUME-UNI		
Total constructeurs français	2 094		B.L.M.C.	424	4
ALLEMAGNE			Chrysler-U.K.	127	13
B.M.W.	123	14	Ford-U.K.	290	10
Daimler-Benz	217	11	Vauxhall	162	15
Ford-C.E.E.	335	8	Total constructeurs britanniques	1 010	
Opel	452	6	Total constructeurs dans les quatre pays	6163	
Volkswagen et Audi-N.S.U.	699	3	Total tous producteurs	6398	
Total constructeurs allemands	1 830				

* Source : *l'Argus de l'automobile*.

Les degrés de l'intégration verticale

Il ressort du tableau n° 2 que les sociétés sont engagées à des degrés à peu près équivalents dans l'intégration verticale et qu'elles ne produisent dans leurs usines qu'un tiers à deux cinquièmes de la valeur ajoutée finale des marchandises qu'elles vendent. Il semble néanmoins que les firmes britanniques soient plus dépendantes des fournisseurs extérieurs que les autres constructeurs européens. La méthode de calcul de la valeur ajoutée varie légèrement pour les sociétés britanniques, mais il est peu probable que le pourcentage d'intégration verticale en soit modifié de plus de 2 ou 3 points...

Les médiocres résultats de Chrysler U.K. et de Ford U.K. indiquent des différences réelles. De son côté, Fiat a nettement plus tendance à fabriquer ses propres fournitures que ses concurrents. Il en résulte que le groupe italien vient seulement au troisième rang des principaux constructeurs, après Volkswagen et Daimler-Benz, pour ce qui est du chiffre d'affaires. Mais, en termes de valeur ajoutée, il est au second rang.

Au vu de la mauvaise position de Daimler-Benz dans le tableau précédent, il peut paraître surprenant de voir ce constructeur en si bonne place, quand on évalue sa production en termes monétaires. Il ne faut pas oublier, toutefois, que, à côté d'une gamme de voitures relativement chères, Daimler-Benz fabrique également des camions, qui entrent dans les statistiques pour environ la moitié de son chiffre d'affaires et de sa valeur ajoutée. Dans une moindre mesure, on retrouve le même phénomène chez d'autres constructeurs, comme British Leyland.

II. — CHIFFRE D'AFFAIRES ET VALEUR AJOUTÉE

	Chiffre d'affaires en millions de livres sterling	Valeur ajoutée en millions de livres sterling	Valeur ajoutée en pourcentage du chiffre d'affaires
FRANCE			
Chrysler-France	483	154	32 %
Citroën	591 (1)	180	30 %
Peugeot	1 303	474	36 %
Renault	1 438 (2)	518	36 %
ALLEMAGNE			
B.M.W.	412	152	37 %
Daimler-Benz	2 258	892	40 %
Ford-C.E.E.	825	304	37 %
Opel	882	382	38 %
Volkswagen	2 884	1 020	36 %
ITALIE			
Fiat	1 865	907	49 %
Alfa-Romeo	295	85	29 %
ROYAUME-UNI			
B.L.M.C.	1 595 (3)	545 (3)	34 %
Chrysler-U.K.	313	74	24 %
Ford-U.K.	963	289	30 %
Vauxhall	321	117	36 %

(*) Nous avons gardé dans cette étude anglaise la computation générale en livres sterling, afin d'éviter les risques de distorsions dues aux changes qu'aurait pu introduire leur conversion en francs français. Sauf indication contraire, ces chiffres sont ceux de l'année 1974.

(1) Société « Automobiles Citroën » et non le groupe.
(2) Régie Renault et non le groupe Renault.
(3) Pour l'année fiscale s'achevant le 30 septembre 1974.

Chrysler UK : société ou organisation de bienfaisance ?

Une opinion répandue, notamment parmi les syndicalistes, est que la gestion des sociétés devrait tenir compte davantage de l'intérêt des salariés qu'elles emploient. Dans quelle mesure cela est-il le cas? Estimons le pourcentage de la valeur ajoutée par la société attribué aux personnes qui travaillent pour elle, directement sous forme de salaires ou indirectement en investissements sociaux. Le tableau n° 3 montre les résultats. 1974 a été évidemment une année difficile pour l'industrie automobile, mais les chiffres ne répondent pas néanmoins au stéréotype des capitalistes exploitant les travailleurs.

La situation de la Grande-Bretagne est particulièrement frappante. En 1974, les employés de Chrysler ont reçu plus de la société qu'ils ne lui ont apporté. En d'autres termes, la compagnie a joué le rôle d'organisme de bienfaisance vis-à-vis des salariés (ce qui est vrai aussi, mais à un moindre degré, chez Alfa-Roméo et Citroën). En ce qui concerne les autres constructeurs britanniques, la part de la valeur ajoutée attribuée aux employés a été aussi importante. En tenant compte des impôts et de la nécessité de remplacer les équipements usagés, il apparaît que ces sociétés se comportent comme des coopératives d'employés. Certaines firmes allemandes, comme Volkswagen et Ford, n'ont pas eu en 1974 une attitude purement commerciale ; et c'est seulement quand on examine la France que l'on trouve des sociétés où les salariés reçoivent moins de 70 % de la valeur ajoutée. Le processus des négociations salariales est le mécanisme de partage entre les besoins des salariés et ceux du capital, après que la demande du secteur public, c'est-à-dire du fisc, eut été satisfaite.

III. — RÉMUNÉRATIONS

	Rémunération par salarié en livres sterling	Rémunération et charges sociales en pourcentage de valeur ajoutée
FRANCE	3,200	102 %
Citroën		
Peugeot	3,400	70 %
Renault	3,100	82 %
Chrysler-France	3,600	90 %
ALLEMAGNE		
B.M.W.	3,900	79 %
Daimler-Benz	3,400	71 %
Ford-C.E.E.	4,400	94 %
Opel	4,100	82 %
Volkswagen	3,800	93 %
ITALIE		
Fiat	2,300	77 %
Alfa-Romeo	1,700	106 %
ROYAUME-UNI		
B.L.M.C.	2,300	89 %
Chrysler-U.K.	2,600	109 %
Ford-U.K.	3,300	80 %
Vauxhall	2,700	90 %

On peut déduire de ce tableau que les syndicats français n'ont pas pu marchander aussi efficacement que leurs homologues britanniques, allemands ou italiens. Cependant, chaque employé est payé en argent, et non en pourcentage, de sorte que la rémunération d'un salarié ne dépend pas seulement des discussions salariales. D'après ce tableau, il n'y a pas de relation entre le salaire moyen par employé et la puissance de négociation des syndicats telle qu'elle ressort du pourcentage de valeur ajoutée bénéficiant aux salariés.

On considère traditionnellement que la valeur ajoutée par employé, facteur déterminant du niveau des salaires, dépend des équipements dont dispose l'employé pour l'assister dans son travail. Ce point de vue est remis en question dans le tableau n° 4, qui montre le capital employé et la valeur ajoutée par salarié dans les différentes sociétés. Les sociétés britanniques et européennes ont été séparées et classées par ordre décroissant, suivant le montant de capital investi. Cette présentation fait ressortir un résultat surprenant. Pour les constructeurs britanniques, la valeur ajoutée s'accroît en même temps que le capital utilisé, comme on pouvait s'y attendre. Et si l'on ajoute sur ce graphique deux autres constructeurs britanniques de moindre importance, Rolls-Royce et Lotus, on vérifie la relation selon laquelle la valeur ajoutée augmente d'une livre pour trois livres supplémentaires d'investissement.

Cependant, hors de Grande-Bretagne, il n'y a pas de relation entre la valeur ajoutée et le capital employé. Opel et Ford, en Allemagne, ont obtenu les meilleurs résultats pour la valeur ajoutée par employé, mais ils arrivent seulement en troisième et quatrième position, derrière Fiat et Volkswagen, d'après le capital utilisé. Ces deux sociétés, bien qu'ayant investi le plus d'équipement par employé, ne viennent qu'après tous les autres constructeurs européens, à l'exception d'Alfa Romeo et Chrysler-Fra[nce,] pour ce qui est de la v[aleur] ajoutée.

A l'examen de cette part[ie du] tableau on arrive à une conclusion : d'autres fac[teurs] plus importants que l'inv[estis]sement entrent dans la d[éter]mination de la produc[tivité] chez les constructeurs [euro]péens.

Récemment, la British S[ociety] of Motor Manufacturers [and] Traders a présenté des do[nnées] sur la valeur ajoutée e[t les] immobilisations par salar[ié en] Grande-Bretagne. Bien q[ue les] chiffres présentés aient ét[é cal]culés sur une base différe[nte de] la nôtre, et pour une [autre] année fiscale, ils révèle[nt un] schéma similaire dans leq[uel la] valeur ajoutée s'accro[ît en] même temps que le c[apital] utilisé. Cette relation ne s[e véri]fie pas pour les autres con[struc]teurs européens. Mais [...] cela, la théorie selon l[...]

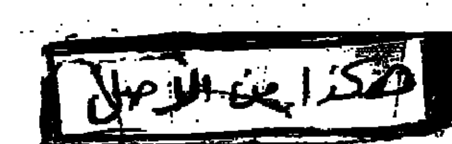
IV. — CAPITAL ET VALEUR AJOUTÉE PAR SAL[ARIÉ]

CONSTRUCTEURS	Capital employé par salarié en livres sterling	Valeur aj[outée] par sa[larié] en livres [sterling]
Britanniques		
Ford U.K.	6,900	4,1[illegible]
Vauxhall	4,300	3,50
B.L.M.C.	2,800	2,5[illegible]
Chrysler	1,800	2,4[illegible]
Continentaux		
Fiat (Italie)	11,200	4,8[illegible]
Volkswagen (Allemagne)	9,000	4,9[illegible]
Opel (Allemagne)	8,800	5,9[illegible]
Ford (Allemagne)	8,300	5,8[illegible]
Alfa-Romeo (Italie)	8,200	1,8[illegible]
Peugeot (France)	8,000	5,2[illegible]
B.M.W. (Allemagne)	7,600	5,70
Daimler-Benz (Allemagne)	5,100	5,70
Renault (France)	5,000	5,30
Citroën (France)	4,800	3,20
Chrysler (France)	3,400	4,10



Rédaction : Pierre Dr[...] Jacqueline Grapin (« le [...] de »), Piero de Garz[...] Gianni Gambarotta (« [la] Stampa »), John Greig, c[oor]donnateur, David Sp[...] (« The Times »), Fritz [...] Elmar Biebl (Die Welt [»]).

Publicité : Michel Gé[...] (« le Monde »), Riccard[o] Corato (« la Stampa »), G[...] Thorne, coordonnateur (« [The] Times »), Dietrich Windl[...] (« Die Welt »).



l'une industrie

n France et en Allemagne

aible investissement entraî- le médiocres résultats de uctivité est si fortement an- ée dans les esprits, que le ité ne semble même pas remarqué la divergence les expériences britanni- et européennes.

réalité, la manière dont société utilise ses biens a, inement, plus d'influence a productivité que le mon- de ses investissements.

s constructeurs, comme W., versent de hauts sa- s à leurs employés, non pas e qu'ils ont beaucoup in- , mais parce que l'organi- n du travail permet une leure rentabilité du capital. t regrettable que les socié- britanniques se soucient s de ce facteur que du fai- niveau de leurs investisse- ts. Il faut ajouter qu'en nentant les capitaux utili- par salarié, on élève le coût ur financement et l'impor- e des réserves destinées à remplacement. Cela si ni- que la part de la valeur tée bénéficiant aux salariés nue, approximativement, l'augmentation du capital employé. Il est donc clair est de l'intérêt à la fois syndicats et du patronat de vérifier qu'il tirent le meilleur parti du capital déjà disponible avant de procéder à de nouveaux investissements.

Le tableau numéro 4 montre la part que les marques d'automobiles de chaque pays se taillent dans les différentes régions de la C.E.E. En dehors de leur propre marché, les voitures françaises se vendent mieux en Allemagne que les voitures allemandes en France. Les voitures allemandes dominent les italiennes de la même façon. Ces dernières à leur tour devancent les britanniques.

Il se peut, cependant, que, pour les voitures, les taux de change internationaux aient faussé les résultats britanniques et italiens, au détriment des chiffres français et allemands. Il est aussi intéressant de noter que, depuis 1974, les taux de change ont toujours varié dans ce sens. Un réajustement viendrait confirmer notre conclusion, selon laquelle on ne peut arguer d'investissements plus importants pour expliquer pourquoi les constructeurs français et allemands produisent plus de valeur ajoutée par employé et sont à même de payer de plus hauts salaires.

JAMES ROTHMAN.

V. — PART DU MARCHÉ NATIONAL

PAYS PRODUCTEURS	MARCHES FRANCE	ALLEMAGNE	ITALIE	ROYAUME UNI	AUTRES	TOTAL C.E.E.
France	82	16	17	9	30	32
Allemagne	9	73	10	5	31	28
Italie	5	7	72	4	8	19
Royaume - Uni	1	1	n	72	7	15
Autres	2	3	11	11	23	7
	100					

* Basée sur le nombre de véhicules.
n = inférieur à 0,5 %.

n bon critère : la valeur ajoutée

A méthode la plus connue pour comparer les constructeurs européens prend ur base la valeur des véhi- les vendus. Elle a l'avantage distinguer les fabricants lon qu'ils se spécialisent dans s modèles plus ou moins issants et plus ou moins rs.

Pour juger de l'efficacité, le ffre d'affaires n'offre cepen- t pas nécessairement un instrument de mesure. En t, un constructeur peut fa- quer toutes les pièces de ses omobiles, alors qu'un autre achètera les principaux élé- ts et ne s'occupera que du ntage.

ette difficulté peut être tour- en adoptant comme critère cipal la *valeur ajoutée*, qui espond à la valeur du tra- réellement effectué par la été, en dehors de celui qui é acheté à d'autres compa- s. La valeur ajoutée se rmine de deux manières. d'abord en *additionnant* la unération des salariés de reprise, les charges sociales e total des bénéfices de ociété avant déduction des rtissements et des impôts, après avoir déduit tout êt ou autre revenu finan- de la société.

autre méthode consiste à dre le montant total des es de la société, en la geant de la variation de ur du stock, pour obtenir aleur de la production. On ute ensuite toute autre uction à laquelle le cons- eur participe pour des mar- dises à usage interne, et revenu non financier, comme loyers. Du total, on déduit la valeur des matières ières et des services achetés par la société.

s deux estimations doivent sûr, en principe, aboutir mêmes résultats. Il est ettable cependant que, mal- l'importance du concept de r ajoutée, celle-ci n'appa- e que rarement dans les ptes des entreprises. En ce, en Allemagne et en Ita- les rapports financiers sont samment détaillés pour que puisse la calculer. Mais, que la comptabilité bri- ique ait pour objectif de re une image réaliste de nportance des béné- de la société, elle fournit icoup moins de précisions les dépenses engagées. En tionnant les rémunérations es profits avant déduction intérêts et de l'impôt sur bénéfices, on arrive à une tion qui ne tient pas compte taxes sur la main-d'œuvre, es cotisations de retraites autres éléments tels que « rates » (qui sont une sorte xe locale). Du même coup, leur ajoutée calculée pour sociétés britanniques peut sous-estimée jusqu'à 10 %.

Les clignotements de la lithographie

COMME moyens de reproduction, les techniques artisanales, gravure ou lithographie, ont été, depuis l'invention de la photographie, supplantées par les techniques industrielles. Battues sur le terrain où elles étaient tenues pour servantes des arts majeurs qu'elles contribuaient à diffuser dans les chaumières, la gravure, et tout particulièrement la lithographie, sont devenues, quasi exclusivement, des instruments de création artistique.

Découverte en 1797 par Aloïs Senefelder, originaire de Bohême, la lithographie est un procédé d'impression « à plat » qui confie le dessin à la pierre, autorisant la spontanéité du geste créateur. De Daumier à Picasso en passant par Toulouse-Lautrec, la lithographie a gagné ses lettres de noblesse. Aujourd'hui, le jeu combinatoire des techniques, le maniement raffiné des moyens chimiques, la prospection des hasards heureux attirent vers la lithographie les recherches des artistes contemporains.

La logique de l'« original »

Le marché de la lithographie, pour demeurer conforme à la définition sociale et économique de l'œuvre d'art, se doit de rester dans la logique, sinon de *l'unique*, du moins de *l'original*. Sont considérées comme estampes originales les épreuves, tirées en noir ou en couleurs, d'une ou plusieurs planches entièrement conçues et exécutées à la main par le même artiste, celui dont la signature autographe intervient comme garantie finale. Le tirage est limité et hiérarchisé : I/XII par exemple pour les épreuves dites d'artistes, ou 40/75 pour les autres. Les usages normaux de la profession excluent que le tirage excède quelques centaines et le rituel exige que la pierre imprimante, origine des estampes originales, soit détruite à la fin du tirage. Il va de soi que la qualité d'œuvres originales n'est pas juridiquement reconnue aux estampes réalisées par un procédé mécanique ou photomécanique, même si ces reproductions sont numérotées et signées par l'artiste. Il en va de même pour les tirages par planches, plaques ou cylindres d'imprimerie. Ainsi protégé, le marché des estampes originales conserve les points forts du marché traditionnel de l'art : rareté (au moins relative), composante artisanale du métier mis en œuvre, différence valorisante entre les états successifs d'une même planche. A cet égard, on ne saurait trouver exemple plus frappant que celui des onze états du *Taureau* (1945-1946) de Picasso, qui vont du lavis sur pierre à représentation réaliste au dessin à la plume, réduit à quelques lignes essentielles.

Depuis les années 60, l'estampe originale en couleurs, utilisant toutes les ressources de la cuisine lithographique, est sortie du carton de l'amateur pour décorer les murs des appartements modernes. Elle a finalement gagné la bataille économique sur deux fronts : celui de la reproduction industrielle, carte postale de grand format, frappée d'inauthenticité; celui du tableau qui, toutes choses égales d'ailleurs, est plus *cher que la lithographie*. Les marchands de la « haute peinture » se sont lancés dans la diffusion d'estampes originales de leurs artistes. Les entreprises (ou les officines) de « prêt à accrocher » ont utilisé sans vergogne les techniques ordinaires du marketing : ventes à domicile ; pseudo-clubs d'amateurs ; ventes par souscription ; utilisation de circuits de distribution extérieurs à l'art, etc. Pourquoi pas ? Substitut du tableau, la lithographie se doit d'aller dans les supermarchés au-devant des exclus du marché de l'art.

La difficulté est ailleurs. Dans nos sociétés investies par les images produites industriellement, *il faut* recommander la vigilance aux acheteurs qui n'ont pas le loisir de devenir, en matière d'estampes originales, des connaisseurs érudits. Il faut appartenir au milieu pour apprendre, de bouche à oreille, que tel artiste, dont les estampes dites originales inondent le marché, n'a jamais mis les pieds dans un atelier de lithographie. Il faut être déjà initié pour ne pas ignorer que nombre d'artistes, confiants dans le métier des « chromistes », contrôlent sans exécuter. Il faut être expert pour reconnaître une litho dessinée sur papier report de celle dessinée directement sur la pierre. Il faut savoir qu'on joue avec des mots en baptisant « épreuves d'état » de simples « variantes de tirage », dues à l'emploi d'une autre couleur, ou en dissimulant que les quatre-vingt-dix exemplaires sur papier Arches sont accompagnés de quatre-vingt-dix exemplaires sur papier Rives. Reste enfin, forme accomplie de l'abus de confiance, l'utilisation inavouée des techniques industrielles de reproduction occultées par la signature complice et manuscrite de l'artiste.

La cote de l'artiste

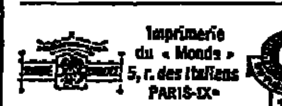
Le prix d'une lithographie garantie comme originale dépend de multiples facteurs, techniques ou conventionnels. Les épreuves sur papier japon sont plus coûteuses que les autres. Plus les couleurs sont nombreuses (il faut autant de passages que de couleurs), plus la lithographie est chère. Certaines épreuves d'état, parce que très recherchées, sont financièrement valorisées. Le prix dépend aussi du nombre d'épreuves tirées et du numéro. Mais, pour l'essentiel, le prix de la lithographie est en relation étroite avec la cote de l'artiste. Dans une vente suisse récente, les lithographies de Picasso ont été estimées de 15 000 à 75 000 francs *suisses. Les lithos de Chagall* se négocient entre 3 000 et 30 000 francs français. Dans deux récentes expositions parisiennes, une litho en couleurs de Hartung se payait 5 000 francs et celles de Sam Francis entre 3 550 et 11 650 francs. Dans le même temps, une épreuve de tête d'une lithographie de Carzou sur japon (1970) était mise en vente à 5 120 francs. Il y a évidemment beaucoup moins cher, en particulier quand il s'agit d'artistes jeunes.

Les pays scandinaves, anglo-saxons ou germaniques, ont développé, avant la France et, plus récemment encore, l'Italie, le marché des estampes originales. Les lithographies, qu'elles appartiennent à l'avant-garde ou à des esthétiques plus conciliantes, sont appelées à satisfaire de nouvelles couches d'acheteurs (professions libérales, cadres supérieurs ou intellectuels). Elles sont objets de décoration, de délectation, de placement refuge ou spéculatif, de prestige social ou de snobisme.

Les collections d'estampes manifestent-elles une démocratisation de l'accès à l'art ou seulement de la propriété artistique ? Fruit de stratégies commerciales appuyées sur (ou visant à) l'extension de la demande, le marché international de l'estampe, *de New-York* à Bâle, ne sera-t-il pas amené à accepter l'industrialisation d'une production d'images qui n'auraient plus d'autre référence à l'unique que celle associée à l'auteur de la maquette initiale ?

RAYMONDE MOULIN.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
O/D 1974

Kaboul, octobre 1975

DU SOUVENIR DES « HIPPIES » AU FUMET DES PÉTRO-DOLLARS



DANS le petit cimetière européen de Kaboul, de simples tertres sont surmontés d'une croix de bois sombre. Ce sont des tombes de hippies. « *Nous en avons enterré plus d'une demi-douzaine dans le même mois* », me dira un résident étranger. Mais combien y en a-t-il qui sont morts sans sépulture dans les déserts de l'Afghanistan ou dans les neiges de ses défilés ? Nul n'en sait rien...

Pour l'historien futur, ces tombes pathétiques seront le seul vestige de la singulière migration qui fit affluer vers ces parages, à la fin des années 60, toute une jeunesse cosmopolite avide d'aventure avec un grand « A », ou tout bonnement des délices du pavot.

Pour les plus intoxiqués, l'itinéraire se sera arrêté là, dans ce petit cimetière isolé, sur les premiers contreforts de l'Indou Kouch.

A l'heure actuelle, la vétuste capitale sertie dans la châsse de ses montagnes admirables n'est plus grouillante de hippies. En une semaine, j'en ai aperçu seulement deux ! La horde a poursuivi son chemin, rendant la place aux ethnographes ou archéologues et aux toujours impassibles conseillers soviétiques venus en proches voisins.

Dans la jeune République du président Daoud, les individus sans ressources connues sont jugés indésirables. Du reste, la mode a changé chez les jeunes qui poussent maintenant jusqu'en Inde ou au Népal en quête de quelque gourou. Les Afghans préfèrent que cette page ait été tournée.

Il y a trois ans que leur pays ne fait plus parler de lui. Il faut dire que les choses n'y ont pas beaucoup bougé depuis ce jour de 1973 où le roi Mahammed Zahir Shah, alias « Ombre de Dieu », fut détrôné par son cousin et beau-frère, le général Daoud.

Cette révolution de palais se déroula sans effusion de sang — fait très exceptionnel en ces lieux qui monopolisèrent souvent les gros titres des journaux à l'époque héroïque de Kipling, — mais les Afghans, derrière une façade néo-occidentale, restent aussi farouchement indépendants et rudes que par le passé. Dans une petite ville du nord, je suis tombé sur un homme à la poitrine criblée de balles qui avait été, en guise d'avertissement, attaché à un poteau. Qu'avait bien pu faire ce malheureux pour mériter pareil traitement ? Personne, dans la foule qui le regardait en silence, ne m'a renseigné.

Plus pauvre que l'Inde

L'Afghanistan est toujours aussi pauvre. L'aube nouvelle annoncée par le gouvernement de Mohammed Daoud tarde à poindre et on attend encore la réforme et la nouvelle Constitution promises. Le P.N.B. *per capita* — 80 dollars — y est inférieur à celui de l'Inde elle-même et si la misère est moins criante qu'ailleurs dans le sous-continent indien, c'est que la densité de population est bien moindre.

Les quinze millions d'habitants de l'Afghanistan seraient d'ailleurs dans une condition encore plus précaire si un caprice de la géographie n'avait assigné à leur patrie, dans le puzzle de l'Asie centrale, une place stratégiquement essentielle. Depuis longtemps déjà, c'est la charité des puissances ayant des intérêts dans le secteur qui la fait vivre.

Dès la première heure de la guerre froide, Soviétiques et Américains s'étaient mis à faire assaut de générosité en vue de gagner le cœur et l'esprit des Afghans. Pour avoir un orteil dans le pays, ils l'ont couvert de dons. Ils ont construit des autoroutes, des réseaux d'irrigation, des aéroports, des écoles, une université. Dans certains ministères, conseillers américains et conseillers soviétiques ont travaillé ensemble. Par la suite, la Chine s'est jointe à son tour au consortium des bienfaiteurs. N'était cette aide extérieure continue, l'économie chancelante du royaume se serait effondrée il y a belle lurette.

Reste que si les poches de quelques-uns se sont remplies, ces largesses n'ont guère profité au commun des autochtones — en majorité des nomades ou des paysans vivant en des villages retirés. Le revenu individuel moyen n'a que très faiblement augmenté, et, en dépit des autoroutes et des aéroports qui donnent une illusoire impression de prospérité, l'Afghanistan demeure, selon les statistiques de l'ONU, au nombre des pays dont la population est la plus pauvre.

Miroite pourtant aujourd'hui l'apport d'une aide extérieure nouvelle : celle des pétrodollars du Proche-Orient. En premier lieu, c'est le chah d'Iran, toujours soupçonneux des intentions soviétiques dans la région, qui est d'acc pour concéder à Kaboul, aux m leures conditions, un premier de 700 millions de dollars, qui serait qu'un commencement. C ensuite l'Arabie Saoudite redoutant elle aussi la mainr de l'U.R.S.S. sur ses corelig naires afghans, leur propose prêt sans intérêt de 55 mill de dollars. Et si l'on en les rumeurs circulant à Kal des emprunts encore plus c dérables sont actuellement gestation.

Nouvelles perspectives

L'injection dans l'économie afghane de crédits d'une telle importance, voilà qui ouvre des perspectives excitantes aux firmes européennes ayant du matériel ou des compétences à offrir... Jusqu'à présent, les bienfaiteurs — russes, chinois ou américains — ont toujours fourni équipements ou techniciens et n'ont laissé que peu ou pas de champ libre aux *outsiders* à l'affût de contrats. Mais l'Iran et les Etats pétroliers arabes ne possèdent pas pareilles ressources — en dehors de leurs épais carnets de chèques, — et c'est là que s'ouvre la brèche pour l'entreprise européenne.

En Afghanistan, le visiteur étranger trouve un genre d'économie, divisée en trois secteurs (agriculture, économie « de bazar » et secteur moderne) qui est commun à la plupart des pays en voie de développement. Ici l'agriculture compte pour environ 50 % de la production nationale brute et occupe 80 % de la main-d'œuvre employée dans le pays. En ville, l'économie de bazar — secteur englobant une multitude de petites entreprises traditionnelles dont les tissages de tapis sont le prototype — constitue la principale source d'embauche.

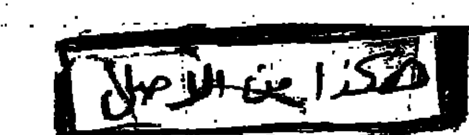
Dans ce secteur, il est une branche qui croît fortement : le commerce des antiquités (plus ou moins authentiques). Il a li lement envahi la « rue aux v les » et les artères adjace ensemble qui forme l'un des les plus étonnants de Kabo

Dans ces échoppes on t tout, depuis la joaillerie turk jusqu'aux vieilles robes de ges portées dans les tribus, catégories d'articles fortemen sés par les collectionneur Occident.

Certains marchands cons dans leur arrière-boutique de sors secrets qui ne se mo qu'au visiteur de confiance. Il généralement de sculpture Gandhara provenant de p opérés le long de la fronti Pakistan. Nombreuses sont le ces de même origine qui on — et frauduleusement — p chemin des musées occid Encore que, depuis un deux, les autorités afghane sent la vie dure aux trafiqua

Dans le hall d'entrée d petit musée de Kaboul, une a été dressée où sont exp les sculptures anciennes int tées et récupérées grâce vigilance des douaniers e agents de la police frontal l'esprit d'entreprise est enc par le régime Daoud..., sa s'emploie à faire évader le sors de l'art.

PETER HOPKI



CARNET

Naissances

…lly et Laurent Hyafil … joie d'annoncer la naissance … Fabien. …-Cloud, le 2 octobre 1975.

… Didier Petetin et Mme, née …ise Moreau, …ent avec Laurence la joie …ncer la naissance de Guillaume. …, le 30 septembre. …sidence « Le Bois du Roi », … Orsay.

Fiançailles

…ingénieur général et Mme Ziegel, …t Mme François Chandesris, … joie d'annoncer les fiançailles …rs enfants Laurence et Michel.

…e professeur et Mme Michel …t Mme François Gastinne, …heureux d'annoncer les fian… de leurs enfants Arielle et Régis.

Mariages

…arie-Claire Grégoire …-Paul Chevallier …heureux d'annoncer leur ma… célébré dans l'intimité, à Paris, …eptembre 1975. … rue Basse-des-Carmes, …s (5e). …quai aux Fleurs, …s (4e).

Décès

…On nous prie d'annoncer le … à Dieu de M. Michel CORREIA, …nieur géologue à la S.N.P.A., … septembre 1975, à l'âge de …-neuf ans. …culte d'action de grâce a été …é le 1er octobre au temple de …e réformée de Paris. L'inhu… aura lieu à Whir-en-Plaine …-Rhin), le mercredi 8 octobre …h. 30.

« Je sais que mon Rédempteur est vivant. » (Job, 19-25.)

…la part de …e Michel Correia, née France-Turlan, et ses enfants Emma… …t Cécile, …t Mme Antoine Correia, …t Mme Daniel Correia et leurs …ts, …et Mme Jean-Claude Correia et …ils, … familles Correia, Preiss, Tur-…Joltz, Pertusot, Widolf. … avis tient lieu de faire-part. … de fleurs, des dons pour la …rche cardiologique. …te de Bordeaux, …Sauvagnon. … rue de Hattstatt, …0 Colmar. … rue Hoche, …0 Montreuil. …r, rue des Louviers, …Saint-Germain.

…Mme Jean-François Cossa, née …eur. …-Pierre et Florence Cossa, …e Paul Cossa, …et Mme Pierre Chauleur, …t Mme Christian Borromée, … Colette Cossa, …t Mme Michel Cossa, …t Mme Jean-Denis Leroy, …ean Chauleur, …t Mme Yves Chauleur, … André Cossa, …t Mme Charles Prelaut, …t Mme Jacques Ramoisy, …t Mme Georges Flecheux, … Martine Bougeant, …ierre Bougeant, …t Mme Jacques Cossa, …t Mme Patrick Ferrari, … familles Bernardy, Boissière, … …mmense douleur de faire part …ès du …teur Jean-François COSSA, ancien interne des hôpitaux de Paris, …f de clinique chirurgicale à la faculté, …u subitement le 2 octobre … Paris, à l'âge de quarante-…ns. …ervice religieux sera célébré le … 7 octobre 1975, à 10 h. 30, en … de Gairaut, à Nice. …lla Mozart, … Paris.

…me Guiard et sa fille Claude … douleur de faire part du décès … survenu le 27 septembre 1975, … M. René GUIARD, … de soixante et onze ans. …'y a pas eu d'obsèques, le … ayant fait don de son corps …R. de médecine de Nantes. …ue Fromentin, … Vannes.

…me Jacques Guérillon, … et Guy de Lacharrière et …nfants, … douleur de faire part du décès … mère et grand-mère, … Pierre DE LACHARRIÈRE, …ée Juliette Stephanopoli, …u le 29 septembre 1975. …obsèques ont eu lieu dans la …tricte intimité, le 3 octobre, … (Ardèche).

…me Guy Mollet, … Jacqueline Mollet, …t Mme Jean-Pierre Derisbourg, …es Lepoivre et Karen Deris-… …amilles Bidard et Le Corre, … douleur de faire part du décès … M. Guy MOLLET, député, maire d'Arras, …ier de la Légion d'honneur à titre militaire, …édaillé de la Résistance, … le 3 octobre 1975, à Paris, … soixante-dixième année. … obsèques auront lieu le lundi …bre, à 18 heures. … se réunira à l'hôtel de ville … (62), où la dépouille mor… sera exposée à partir du …che 5 octobre, de 9 heures à …res, et lundi 6 octobre, de …es à 18 heures. …avis tient lieu de faire-part. … famille ne recevra pas de …ances.

… conseil d'administration, la … et le personnel de la … ont le regret d'annoncer … M. Georges PELLAY, … directeur général adjoint, ancien administrateur, … le 28 septembre à son domi… …rue Poussin, Paris-16e. …obsèques ont été célébrées en … Notre-Dame d'Auteuil, sa

— Mme Marcel Quercia,
Mme Jacqueline Quercia,
M. et Mme Roger Quercia,
M. Michel et Mlle Florence Bousez,
Mlle Florence et M. Fabrice Quercia,
Son épouse, ses enfants, petits-enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel QUERCIA,
officier de la Légion d'honneur,
ingénieur agronome,
membre de la chambre de commerce et d'industrie de Rennes,
président d'honneur de la société Flaminaire,
inventeur du briquet à gaz,
survenu à l'âge de soixante-quinze ans le 30 septembre en son domicile, 2, rue Gabriel-Vicaire, 75003 Paris.

— Mm Francis Ruellan,
M. et Mme Claude Ruellan et leurs enfants,
M. et Mme Alain Ruellan et leurs fils,
M. Jean Ruellan,
Mme Emile Fleury,
Mme Alfred Sheer,
Mlle Rose Kéraval, sa gouvernante,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Francis RUELLAN,
professeur honoraire des universités de Rio-de-Janeiro, et de Rennes,
ancien directeur de l'Ecole pratique des hautes études (Sorbonne),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur des Palmes académiques,
officier de l'ordre brésilien de la Croix du Sud,
commandeur de l'ordre du Mérite et dévouement,
ancien président de la société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Saint-Malo,
président d'honneur du comité d'entraide des membres de la Légion d'honneur à Dinard,
leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent, *survenu le 3 octobre 1975, à l'âge* de quatre-vingt-un ans.
Les obsèques auront lieu en l'église de la Richardais, le mardi 7 octobre à 15 heures.
Réunion et condoléances à l'église.
2, rue du Sust,
35780 La Richardais.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean-Victorien SARDOU,
née Inès de Vries,
le 26 septembre, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Ses obsèques ont eu lieu le 30 septembre, dans l'intimité familiale.
De la part de
Mme Edmond Descorps, sa fille,
M. et Mme Michel Descorps,
M. et Mme Philippe Descorps et leurs enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Charles de Vries et leurs enfants,
Son frère, sa belle-sœur et ses neveux,
Les familles de Vries, Busser, Sardou, de Flers, Leininger, Gobillard et Chemin.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, rue Jean-Formigé,
75015 Paris.

— M. Nguyen Van Thoi et ses enfants,
M. et Mme Alain Heitzmann et leur fille,
M. et Mme Ly-Ky et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme NGUYEN VAN THOI,
née Ly-Tho,
survenu le 26 septembre 1975.

— M. Eugène VOISIN,
agrégé de l'Université,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur de l'Association des parents d'étudiants morts dans la Résistance,
est décédé le 3 octobre 1975, dans sa quatre-vingt-douzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 7 octobre, à 11 heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux (92).

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du retour à Dieu de
M. Alfred DIENESCH,
tous ceux qui l'ont connu et aimé ainsi que son épouse, Mme Josée Dienesch, sont invités à assister ou à s'unir en pensées à une messe qui sera dite à leur intention, le jeudi 9 octobre, à 18 h. 30, à la chapelle de la Maison des Missionnaires, 42, rue de Grenelle, Paris (7e).

— A l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu de
M. Etienne LAFLECHE,
ingénieur I.C.A.M., E.S.E., E.I.H.,
une messe sera célébrée en l'église Saint-Augustin, chapelle de la Sainte-Vierge, le mercredi 8 octobre à 19 heures.

Avis de messe

— M. Louis de Montauzan, président de Sepimo - La Hénin, la direction et le personnel de la société font part d'une messe qui sera célébrée à la mémoire du marquis de Courseulles, président d'honneur, en l'église de la Madeleine, le 8 octobre, à 11 h. 30.

Remerciements

— M. et Mme Jacques Plouviez,
M. et Mme Jean-Pierre Camus,
M. et Mme Paul Plouviez,
M. et Mme Ghislain Plouviez,
Leurs enfants et petits-enfants,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de
M. Emile PLOUVIEZ,
remercient vivement tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.

— Mme E. Repessé et sa famille,
Les imprimeries et librairie Berger-Levrault,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Etienne RÉPESSÉ,
prient toutes les personnes qui se sont associés à leur deuil de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

— Le pasteur Jean de Visme,
Ses enfants, son frère, ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
remercient des témoignages d'affection et de sympathie exprimés lors du décès de
Mme Jean DE VISME.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 270

HORIZONTALEMENT

I. *Forment* à trois la presque totalité d'un ensemble ; Symbole chimique. — II. En fin de carrière ; Sont forts. — III. Ne lâchent pas facilement leurs proies. — IV. Préfixe ; Se complaisent dans la corruption. — V. Dans le Loiret ; Fin de participe. — VI. Evolue dans l'eau ; Permettent aux plus déshérités quelques lueurs sur leur infortune. — VII. Dissiperas. — VIII. Inflammations. — IX. Ne reste pas longtemps ingrat ; A plusieurs faces ; Orientation. — X. *Divinité* ; Conjonction. — XI. Peuvent être parfaits.

VERTICALEMENT

1. Vit l'égarement passager d'un juste ; Le premier est généralement dépassé. — 2. Adore les fleurs ; Combien y sont allés pour des prunes ! — 3. Sculpte avec une certaine lenteur. — 4. On ne tient pas du tout à l'avoir à l'œil ; Conjonction. — 5. Passe pour avoir toujours soif ; Point lâche. — 6. Unique en son genre ; Grande nappe. — 7. Pousse un cri ; A moitié plat ; Préposition. — 8. Ce ne sont pas des choses à faire. — 9. Canton de France ; Permettent de rêver ; Frappent plus quand ils sont aigus.

Solution du problème n° 1 269

Horizontalement

I. Epitres ; Ma. — II. Tas ; — III. Isée ; Oa. — IV. Loutre. — V. Raz ; Peur. — VI. Ecorneras. — VII. Suie ; Ede. — VIII. Llano ; Er. — IX. Elu. — X. Muse ; Soli. — XI. An ; Signet.

Verticalement

1. Epitres ; Ma. — 2. Tas ; Acu ; Un. — 3. Are ; Zolles. — 4. Taël ; Réales. — 5. Nu. — 6. Etoupe ; SG. — 7. Cratère ; Son. — 8. Ce ; Ruade ; Le. — 9. Verserait.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 octobre :

UN DECRET

● Fixant les conditions d'application de la loi n° 72-10 du 3 janvier 1972 relative à la prévention et à la répression des infractions en matière de chèques.

UNE LISTE

● Des candidats autorisés à subir les épreuves de l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

De 11 heures à 18 heures.

S. 1. - Meubl. et objets d'art 18e s. MM. Lacoste. Me Ader, Picard, Tajan.
S. 5. - Meubles. Me Thuillier.
S. 7. - Atelier de F.-F. Truffaut. Dessins. Aquarelles. Me Libert.
S. 8. - Livres. M. Fauron. *Mes René* et Claude Boisgirard.
S. 12. - Tableaux modern. Bibelots. Bon mobilier. Me le Blanc.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

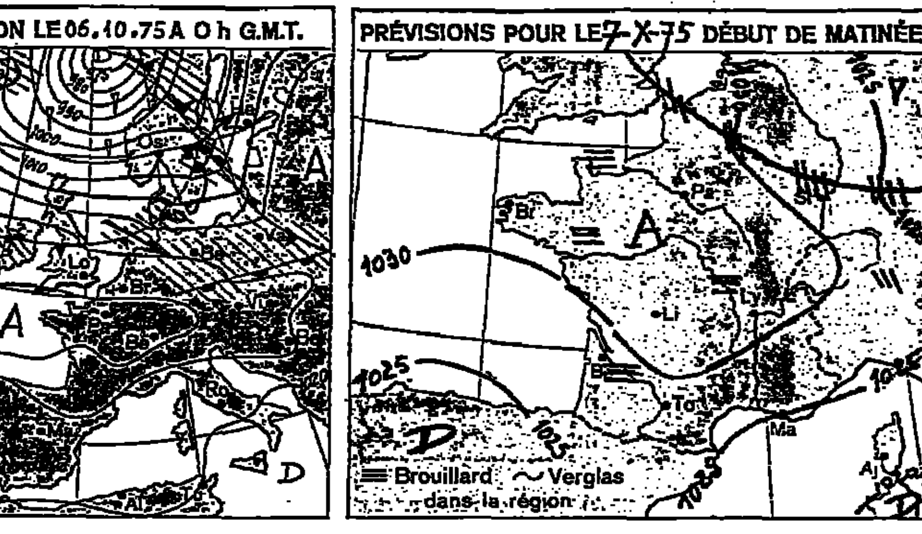
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 6 octobre à 0 heure et le mardi 7 octobre à 24 heures :

Des hautes pressions persisteront sur l'Europe occidentale ; elles maintiendront la France à l'abri de la partie active des perturbations qui circulent de l'Atlantique à l'Ecosse, puis en direction de l'Europe centrale. Toutefois, nos régions du *Nord et du Nord-Est seront en bordure* de ce courant.

Mardi, le temps sera souvent très nuageux, et parfois brumeux, du pays de Caux et de la Flandre aux Vosges et à l'extrême nord des Alpes.

Sur le reste de la France, après la désagrégation, dans la matinée, des brouillards et de quelques nuages bas brumeux formés en fin de nuit, le temps sera bien ensoleillé. Des nuages un peu plus abondants seront cependant observés sur la bordure sud-ouest de la zone précédente.

Dans l'ensemble, les vents seront faibles, sauf sur les régions méditerranéennes, où ils resteront modérés ou assez forts *et* irréguliers, de nord à nord-est.

Les températures varieront peu. Le début de matinée sera assez frais dans les régions au ciel dégagé en fin de nuit, dans l'intérieur.

Lundi 6 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 030,6 millibars, soit 773 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 5 au 6) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 18 et 8 ; Bordeaux, 20 et 7 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 15 et 11 ; *Cherbourg, 14 et 10* ; Clermont-Ferrand, 15 et 2 ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 15 et 5 ; Lille, 16 et 12 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille, 21 et 11 ; Nancy, 16 et 11 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice, 24 et 15 ; Paris-Le Bourget, 16 et 12 ; Pau, 20 et 5 ; Perpignan, 26 et 9 ; Rennes, 18 et 5 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 17 et 8 ; Toulouse, 20 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 16 et 10 degrés ; Athènes, 25 et 18 ; Bonn, 15 et 12 ; Bruxelles, 16 et 7 ; îles Canaries, 29 et 20 ; Copenhague, 15 et 13 ; Genève, 16 et 4 ; Lisbonne, 24 et 13 ; Londres, 16 et 9 ; Madrid, 29 et 11 ; Moscou, 7 et —4 ; New-York, 20 et 17 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16 ; Rome, 27 et 13 ; Stockholm, 13 et 11.

P. T. T.

● *Plus de P.C.V. en Suisse.* — Les P.T.T. suisses ont supprimé les possibilités d'appel en P.C.V., les avis d'appel, les « appels-urgents » et les appels « urgent-presse ». Toutefois, ces appels *seront acheminés s'ils proviennent* d'un pays étranger où l'administration locale les accepte.

● *Six chiffres pour le télex.* — Pour éviter la saturation du système de numérotation du télex, *et par décision des P.T.T., les nu*méros d'appel des abonnés sont composés de six chiffres au lieu de cinq, depuis le 4 octobre, à 20 heures. Le sixième chiffre est un zéro placé après les deux premiers chiffres de l'ancien numéro. Les numéros d'appel des relations internationales sont obtenus en ajoutant un zéro à la fin de l'indicatif actuel.

Visifes, conférences

MARDI 7 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, *6, quai du 4-Septembre*, à Boulogne, Mme Bachelier : « L'art des jardins japonais au jardin A.-Kahn ». — 15 h., 25, rue des Ecouffes, Mme Chapuis : « Peintre contemporain : Evelyne Ortlieb ». — 15 h., 6, boulevard des Invalides, Mme Lamy-Lasalle : « Apothicairerie des Invalides ». — *15 h., 58, rue de Richelieu*, Mme Legregeois : « La Bibliothèque nationale ».

CONFERENCES. — 20 h. 15, salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, ambassadeurs d'Argentine et de Bolivie, M. Claude-Henri Leconte : « Où va l'Amérique latine ? Révolution ou évolution ? » (dîner du CRIC). — 21 h., 51, rue de la Harpe : « Reflets du mythe osirien dans l'art égyptien » (Nouvelle Acropole). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Paul Chauchard : « Suggestion hypnotique et suggestion vigile »

Éducation

● *Initiation à l'arabe.* — L'université Paris-VIII (Vincennes), organise, à partir du 7 novembre, une initiation à la pratique de la langue arabe moderne et aux problèmes du monde arabe contemporain.

★ Renseignements et inscriptions : Université de Paris VIII, service de la formation permanente, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12, téléphone 808-92-26.

LES DEMANDES DE CARTES DE DÉPORTÉS DU TRAVAIL ET DE RÉFRACTAIRES

Un décret paru au *Journal officiel* du 9 août concerne la suppression des forclusions opposables à l'accueil de certains titres prévus par le code des pensions militaires, d'invalidité et des victimes de guerre. Les déportés du travail et les réfractaires peuvent donc constituer leur dossier de demandes pour l'attribution de la carte.

Seules l'attestation T-11 pour les déportés du travail, et la carte de réfractaire, délivrée par l'Office national des A.C.V.G., peuvent permettre la validation de leur *période de déportation* du travail ou de réfractaire auprès des administrations et caisses de retraites.

Le certificat modèle « A », pour les déportés du travail, et celui délivré par le ministère du travail, pour les réfractaires, n'ont *aucune valeur officielle depuis* la promulgation et l'application des lois 50-1027 du 22 août 1950 et 51-538 du 14 mai 1951 (statuts des réfractaires et des déportés du travail).

★ Pour tous renseignements s'adresser à la *Fédération nationale des* déportés du travail, 6, rue Saint-Marc - 75002 Paris. Tél. : 231-35-67 ou à l'Association des déportés du travail et réfractaires de la région parisienne, 62, rue Tiquetonne - 75002 Paris. Tél. : 236-61-94.

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

CLASSEMENT DES SERIES D'APRES LES RESULTATS DE LA COURSE :
(En application du règlement de la tranche, le classement des séries est déterminé en fonction de l'ordre d'arrivée du cheval le mieux placé de chacune d'elles)
Classée première : la série 2 (Star Appeal)
Classée deuxième : la série 3 (On My Way)
Classée troisième : la série 6 (Comtesse de Loir)

Terminaisons	Finales et numéros	dans la série 2	dans la série 3	dans la série 6	dans les 5 autres séries
		F	F	F	F
1	1	250	néant	néant	néant
	11 061	1 000	500	400	300
	18 061	3 000	1 500	900	550
	51	2 000	1 000	500	250
	01 781	5 000	1 000	500	400
	021	10 000	4 000	2 000	1 000
	1 241	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 761	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 401	30 000	5 000	1 000	500
2	2	250	néant	néant	néant
	11 062	3 000	1 500	900	550
	18 052	1 000	500	400	300
	62	2 000	1 000	500	250
	01 782	5 000	1 000	500	400
	3 772	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 812	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 972	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 552	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 712	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 402	30 000	5 000	1 000	500
3	3	250	néant	néant	néant
	11 063	5 000	2 500	1 400	800
	18 053	1 000	500	400	300
	33	2 000	1 000	500	250
	83	4 000	2 000	1 000	500
	01 783	5 000	1 000	500	400
	773	10 000	4 000	2 000	1 000
	4 893	20 000	10 000	4 000	2 000
	5 303	20 000	10 000	4 000	2 000
	19 403	30 000	5 000	1 000	500
	09 403	3 000 000	500 000	100 000	40 000
4	4	250	néant	néant	néant
	11 064	1 000	500	400	300
	18 064	1 000	500	400	300
	01 784	5 000	1 000	500	400
	9 574	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 404	30 000	5 000	1 000	500
5	5	250	néant	néant	néant
	11 065	1 000	500	400	300
	18 055	3 000	1 500	900	550
	55	2 000	1 000	500	250
	11 785	5 000	1 000	500	400
	955	12 000	5 000	2 500	1 250
	0 705	20 000	10 000	4 000	2 000
	1 975	20 000	10 000	4 000	2 000
	4 175	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 405	30 000	5 000	1 000	500
	01 785	500 000	100 000	40 000	20 000
6	6	250	néant	néant	néant
	11 066	1 000	500	400	300
	18 056	1 000	500	400	300
	01 786	5 000	1 000	500	400
	786	10 000	4 000	2 000	1 000
	4 846	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 786	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 406	30 000	5 000	1 000	500
7	7	250	néant	néant	néant
	11 067	1 000	500	400	300
	08 057	1 000	500	400	300
	01 787	5 000	1 000	500	400
	4 827	20 000	10 000	4 000	2 000
	6 987	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 947	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 017	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 407	30 000	5 000	1 000	500
	18 057	100 000	40 000	20 000	10 000
8	8	250	néant	néant	néant
	11 068	1 000	500	400	300
	18 058	1 000	500	400	300
	78	2 000	1 000	500	250
	01 788	5 000	1 000	500	400
	288	10 000	4 000	2 000	1 000
	0 378	22 000	11 000	4 500	2 250
	09 408	30 000	5 000	1 000	500
9	9	250	néant	néant	néant
	01 089	1 000	500	400	300
	18 059	1 000	500	400	300
	49	2 000	1 000	500	250
	01 789	5 000	1 000	500	400
	1 049	22 000	11 000	4 500	2 250
	1 589	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 139	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 409	30 000	5 000	1 000	500
	11 069	100 000	40 000	20 000	10 000
0	0	250	néant	néant	néant
	11 060	1 000	500	400	300
	18 050	1 000	500	400	300
	01 780	5 000	1 000	500	400
	4 590	20 000	10 000	4 000	2 000
	7 510	20 000	10 000	4 000	2 000
	9 290	20 000	10 000	4 000	2 000
	09 400	30 000	5 000	1 000	500

(1) Les lots de 250 F sont attribués à l'exclusion de tout cumul aux billets de la série 2 qui ne bénéficient d'aucun autre lot

PRIX DE L'ARC DE TRIOMPHE
TIRAGE DU 4 OCTOBRE 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 8 OCTOBRE 1975 à PARIS (7ème) 29 Quai Branly
75 — 46e

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Elektra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des trois.
Odéon, 20 h. 30 : Il Campiello.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : le Tableau.

Les autres salles

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Grosse.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or.
Centre américain, 20 h. 30 : Bajazet.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 Pique-Soleil; 23 h. : Attendons la fanfare.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Fontaine, 20 h. 45 : la Balance.
Huchette, 21 h. : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Paris-Nord, 20 h. 45 : le Garde-Chasse ; Sonate à Kreutzer.
Plaisance, 20 h. 30 : la Grande Fête.
Ranelagh, 20 h. 30 : la Pieuvre.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipiette n'a plus de pipe : 20 h. 30. Vie et mort d'une concierge ; 22 h. : P. Abrial ; 23 h. : Angels of Light ; 24 h. : India, danse.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : Et les petits cailloux sont contents.
Troglodyte, 22 h. Retrouvailles de l'imaginaire.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.

Les concerts

Voir Surfaces 75.
Eglise de la Madeleine, 21 h. : M. André, trompette ; A. Mitterhofer, orgue (Bach, Haendel, Telemann, Albinoni).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble de Paris, dir. Agénor Souza Forte, avec Ami Flammer, violon (Mozart, Roussel, Villa-Lobos).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. K. Böhm (Bruckner : Huitième symphonie).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Scorpio Consort (musique contemporaine improvisée).
Eglise Notre-Dame de Clignancourt, 21 h. : Pierre Cochereau, orgue (Bach et musique romantique).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 6 octobre

Surfaces 75

Grand Palais, 18 h. : M. Gellot, harpe ; H. Gellot-Domange, harpe ; G. Allrol, flûte ; D. Lelauw, violon ; J. Barthe, violoncelle (Duzsek, Spohr, Iber, Mozart, Bach).

Le jazz

Salle Pleyel, 19 h. 30 et 22 h. 30 : Ella Fitzgerald et Count Basie.

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première.
Espace Cardin, 21 h. : Paolo Bortoluzzi.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 20 h. 30 : la Chevauchée fantastique, de J. Ford ; 22 h. 30 : la Vie passionnée de Vincent Van Gogh, de V. Minnelli.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (all., vers. ang.) . Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
AU-DELA DE LA PEUR (fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Murat, 16e (288-99-75), Normandie, 8e (359-41-18), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.f.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LA BETE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Concorde, 8e (359-92-84).
BLACK MOON (Fr.) : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Bonaparte, 6e (326-12-12), Vendôme, 2e (073-97-52), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Images, 18e (522-47-94), Liberté-Club, 12e (343-01-69), Napoléon, 17e (380-41-46)
CHILE (Chil., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 17 h. 15 et 22 h. 15.
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Pagode, 7e (551-12-15).
L'ENFER POUR MISS JONES (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). — (V.f.) : Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Fauvette, 13e (331-60-74).
EXHIBITION (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), Diderot, 12e (343-19-29), Cambronne, 15e (734-42-96), Marignan, 8e (359-92-82), Terminal-Foch, 16e (704-49-58).
LA FLEUR ET LE FUSIL : HANOI (Belg.) : Le Seine, 5e (325-92-46) de 14 h. 15 à 18 h 45.
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Français, 9e (770-33-88), Marignan-Pathé, 8e (359-92-82)
FRENCH CONNECTION N° 2 (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA FUGUE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : la Clef, 5e (337-90-90), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Miramar, 14e (326-41-02), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Capri, 2e (508-11-69).
GORGE PROFONDE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Balzac, 8e (359-52-70), Omnia, 2e (231-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Panthéon, 5e (033-15-04), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Sud, 9e (073-95-48).
GUERRE ET AMOUR (Love and Death) (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Danton, 6e (326-08-18), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Gambetta, (797-02-74).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine (325-92-46) (à 14 h. 45 et 20 h.
LE JARDIN DES DELICES (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90
LA KERMESSE DES AIGLES (v.o.) : Marignan, 8e (359-92- Gaumont-Richelieu, 2e (231-5 Noctambules, 5e (033-42-34) ; Bosquet, 7e (551-44-11). Gr Pavois, 15e (531-44-58).
LEÇON D'HISTOIRE ET MACH MUFT (Fr.) : Olympic, 14e 67-42).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuil, (633-79-38).
MADE FOR EACH OTHER (A., Action-Christine, 6e (325-85-7
MANDINGO (A., v.o.) (**) C Palace, 5e (033-07-76), Mercu (225-75-90) ; v.f. : A.B.C., 2e 55-54), Clichy-Pathé, 18e 37-41), Montréal, 18e (607-1 Montparnasse 83, 6e (544- Gaumont-Sud, 14e (331- Nations, 12e (343-04-67).
MOISE ET AARON (Fr.) : 6e (278-47-86), Pagode, 7e 12-15)
LE MORT VIVANT (A., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e 48-18).
NUMERO DEUX (Fr.) : Drag (548-54-74), Hautefeuille, 6e 79-38), France-Elysées, 8e 71-11), Gaumont-Madeleine (073-56-03), 14-Juillet, 11e 51-13).
PARFUM DE FEMMES (It.), Elysées-Lincoln, 8e (359- Quartier-Latin, 5e (326- Quintette, 5e (033-35-40), M 15e (525-27-06), Marignan, 8 92-82), (v.f. sam et dim.) ; Nations, 12e (343-04-67), parnasse 83, 6e (544-14-27), çais, 9e (770-33-88), Clichy 18e (522-37-41), Fauvette, 13 56-86), Gaumont-Conventic (828-42-27)
LE PARRAIN N° 2 (A., v.o. Normandie, 8e (359-41-18) ; Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6 57-97) ; Gaumont-Sud, 14 51-16)
PAS DE PROBLEME (Fr.) : 8e (359-53-99) ; Montp Pathé, 14e (326-65-13) ; M 9e (770-72-86) ; Royal-Pa (527-41-16).
PIROSMANI (Georg., v.o.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-81-25
PROFESSION REPORTER (Ang) : Luxembourg, 6e (63
ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : tefeuille (633-79-38) ; Gu Rive-Gauche, 6e (548-26-3 stéréo) ; Gaumont-Champs 8e (359-04-67) (Son stéréo) Impérial, 2e (742-72-52) ; velle-Pathé, 18e (387-50-72) mont-Convention, 15e (828 Gaumont-Gambetta, 20e 02-74) ; Max-Linder, 9e (77
LE SHERIF EST EN PRIS v.o.) : Elysées-Point-Show, 87-29) ; Studio-Contresca (325-78-37).
SOUVENIRS D'EN FRANCE Elysées-Lincoln, 8e (359-36-1 Germain-Huchette, 5e (633- St-Lazare-Pasquier, 8e (387- 14-Juillet, 11e (700-51-13) . parnasse-Pathé, 14e (326- PLM-St-Jacques, 14e (589-5
TARZOON, LA HONTE D JUNGLE (Belg., vers. Am.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; Ecoles, 6e (033-20-12) ; v.f. 2e (236-83-93) ; Rotonde, (08-22) ; Mistral, 14e (734 Liberté-Studio, 12e (343-01
TREMBLEMENT DE TERR v.o.) (son stéréo, sensurro Kinopanorama, 15e (306-5C
LE VIEUX FUSIL (Fr.) George-V, 8e (225-41-46) ; vaux, 2e (742-83-90) ; Par Montparnasse, 14e (326 Paramount-Maill (758-24-24) ; Paramount- 14e (580-03-75) ; Paramou tille, 12e (343-79-17) ; Gr Convention, 15e (828-42-27) 8e (073-74-55)
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) Séverin, 5e (033-50-91) ; 14 11e (700-51-13).

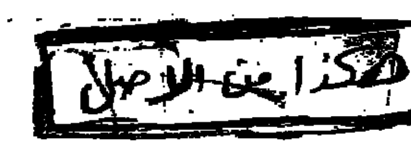
Les films nouveaux

HU-MAN, film français de Jérome Laperrousaz, avec Terence Stamp. — Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46 (son stéréo), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Quintette (033-35-40).
PHASE IV, film américain, de Saul Bass. — V.O : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; v.f : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Nations, 12e (343-04-67), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-10-68), Haussmann, 9e (770-47-55), Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
VASE DE NOCES, film belge de Thierry Zeno. — Studio Galande, 5e (033-72-71).
CHARLIE ONE EYE, film américain de Don Chaffey. — V.O.: Action-Christine (325-85-78).
FLIC-STORY, film français de Jacques Deray, avec Alain Delon et Jean-Louis Trintignant. — Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (734-20-70), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Opéra, 9e (073-34-37), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Boul-Mich, 5e (033-48-29).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAISES, film américain de Mel Brooks. — V.O. Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.F : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

VOTRE TABLE CE SOIR

LE TROU DES HALLES 508-80-13 47, r. Saint-Honoré, 1er. F/Dim.	Dans un cadre amical, déjeuners d'affaires, dîners, soupers. Spéc. : bouillabaisse, lotte sauce verte, pot-au-feu aux 4 viandes, tripes.
LE DELMONICO 073-38-16 39, av. de l'Opéra, 1er. F/Dim.	Son banc d'Huîtres, Plats du jour, Choix de poissons, de Grillades faites devant vous et ses Desserts... un plein chariot 60 F., vins n.c.
OSAKA 260-66-01 163, rue St-Honoré, 1er. T.l.j.	Anciennement 6, rue du Helder-9e. Jusq. 22 h. 30. Cuisine Japonaise : Tempura - Soukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
LE TROU DES HALLES 508-80-13 47, rue St-Honoré, 1er F/Dim.	Dans un cadre amical, déjeuners d'affaires, dîners, soupers. Spéc. : bouillabaisse, lotte sauce verte, pot-au-feu aux 4 viandes, tripes.
FORT-St-BERNARD DAN. 37-28 29, qu. Tournelles-5e, 1, r. Poissy	Ouv. le dim. Feuilleté au Roquefort, Confit de Porc aux poireaux, Foie gras frais, Côte de veau girolles - CAHORS G. VIGOUROUX.
LES ANNEES 30 359-08-20 92, rue La Boétie, 8e. F/Dim.	Dans un cadre Art Déco authentique. Déj., Dîners et Soupers avec Henri POULAT au piano. L'aiguillette de canard aux pêches 29 F. La célèbre Galimafrée Roger Lapierre 32 F.
LA BOETIE 225-07-45 62, av. Ch.-Elysées, 8e. T.l.j.	De midi, ouvert jusqu'à 24 h. Menu 50 F s.c. Spécialités à la carte. En sous-sol, Bar « TAHONGA », ambiance musicale.
LE CHALEUIL 265-53-13 4, r. de l'Arcade, 8e. F/Sam.-Dim.	Jusqu'à 22 h. Robert DAUBIAN, le jeune patron, est aux fourneaux. Sa cuisine française traditionnelle dans un cadre douillet et agréable.
CHEZ TANTE LOUISE 265-06-85 41, r. Boissy-d'Anglas, 8e. F/Dim.	Jusqu'à 22 h. : 50 ans de bonne vieille cuisine française. Foie gras frais aux raisins. Les confits d'oie et de canard, et cèpes.
LE MIKADO Jusq. 2 h. mat. T.l.j. 55, bd Rochechouart, 9e. TRU. 74-53	Dans le cadre 1930, entièrement rénové, d'une Brasserie réputée, une carte de grande classe à partir de 50 F. Club privé au sous-sol.
CHOP SUEY TAI. 51-69 39, faubourg Montmartre, 9e	Spéc. Vietnamiennes et Chinoises. T.l.j. Déj., dîners aux chandelles. Spéc. du Pâté Impérial 6,50 F. Ses Soupes. Poulet désossé farci 9 F.
LA MOUTARDIERE 205-96-80 12, av. Richerand, 10e F/dim., sam. Fêtes	25 terrines hors-d'œuvre à volonté. Les entrecôtes ou plat du jour, plateau fromages, desserts (vin volonté). Dîn. aux chand. P.M.R. 32 F.
TOUR SAINT-DENIS 770-73-31 1, bd Strasbourg, 10e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du matin. Son confit de lapin du Père René 24. Ses brochettes de langoustines Granval 22. Ses coquilles Saint-Jacques Régina 20. Son foie gras frais chaud aux raisins 28.
JULIEN PRO. 12-06 16, rue du Fg-St-Denis, 10e T.l.j.	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés entrées comprises ». Ses fabuleux « bouillons ». Foie gras. 10 plats journaliers. P.M.R. 50 F.
LE TEMPLIA 700-61-13 ● 24, bd du Temple, 11e. Jusq. 22 h. 30	Civet de lotte à la bordelaise 25 F. Pavé au Roquefort 32 F. Menus 35 et 55 F. Ambiance musicale avec pianiste.
LA TOUR D'ARGENT 344-32-19 4, pl. de la Bastille, 12e. 344-32-32	Jusqu'à 1 h. 15 du matin, dans un cadre élégant et confortable. A la carte : Grillades et Plats cuisinés.
AU TOURNANT DE LA BUTTE F/L 46, r. Caulaincourt-18e. 606-39-86 ●	Nombreuses spéc. Papillotte de Saumon beurre d'oseille 19 F. Feuilleté de cou d'oie farci-foie gras truffé Périgueux 20 F.

● Ambiance musicale. ■ Orchestre. ★ Spectacle en soirée. P.M.R. : prix moyen du repas.



ARTS ET SPECTACLES

...éma

... rôle à jouer ... Terence Stamp

...Le précédent film de ... Laperrousaz, « Conti-... Circus », montrait com-...ivent, espèrent et perdent ...onds rôles des courses ...to. C'était un documen-... sans comédiens. Dans ...man », on voit une folle ...ite en moto. L'homme ...vi s'appelle, dans le film, ...e. Et c'est bien lui, Te-... Stamp, la star « camée » ... Histoire extraordinaire » ...llini, le Christ herma-...te de « Teorema ».

...ette fois encore, Terence ... est une star, retirée ...on château à la suite du ... de sa femme, entraîné ...a grâce persuasive de ... Moreau dans une aven-... extrême, projeté dans ...r, dans l'enfer d'une ... qui ne veut pas de ...ce, et, Orphée moderne, il ...ve son Euridyce dans la ... « Hu-man » n'est pas ...phique, et Laperrousaz ... le scénario sans penser ...ence Stamp. Il voulait ...ar qui ait connu les expé-... extrêmes de l' « ère psy-...ique », et c'est par l'in-...liaire d'Annie Fargue qu'il ...rvé à Londres, où il ne ... rien, professionnellement, ... plusieurs années, l'ar-... au regard transparent.

...Dans le raffinement im-...nel d'un palace parisien, ...e Stamp raconte avec ... orgueilleuse pudeur ses ...nts noirs. Il a accordé ...nfiance à Laperrousaz ...se de la manière dont ...abille et sait porter ses ...nts, à l'élégance avec la-... il l'a ramené à une ...de star : « Se trouver en ...t avec des gens seulement ...ssés par l'argent est très ...métisant », dit-il.

...ès avoir vu « Continental ... », il a quand même de-... à son metteur en scène : ...ce que vous savez diriger ...médiens ? », et il lui a ...asser un « screen-test ». ...ça, ce n'est pas lui qui ... c'est Laperrousaz qui le ...e, admiratif devant le ...ionnalisme de sa vedette.

...Terence Stamp est comé-... tous les moments de sa ... a appris à l'être pour ...r de l'angoisse des mo-... noirs où il ne travaillait ...ur mettre en action cette ...e qui le fuyait : « Je ...acteur anglais Terence ... rien ne peut m'ôter mon ...», une identité qui s'était ...e dans les expériences ...es de l'ère psychédélique. ... avoir eu froid sur les ... des Alpes, après avoir ...r sur le volcan éthiopien ... a tourné « Hu-man », ...e Stamp pensait être de-...ort. Il a fait un film tra-...el en Italie, et, à sa ... surprise, s'est senti en-... par l'angoisse, le trac, ...de lutter pour se garder ...Si, à son sujet, on jouait ... de « si c'était... », ... c'était un objet », on ...t répondre : « Une coupe ...al. »

COLETTE GODARD.

...umont-Colisée, Montpar-...athé, Gaumont-Madeleine, ...e.

Des caméras, des ronces et des épines

(Suite de la première page.)

Un distinguo aux conséquences importantes. De « lien culturel », de « moyen d'accès à l'universel », la francophonie devint une notion assez vague, quasi administrative, une « passerelle », selon l'expression des organisateurs, entre des « pays de civilisations très différentes », un trait d'union en pointillé, un prétexte.

Ce changement de cap, cette ouverture qui a coïncidé avec l'internationalisation du festival au niveau de son conseil d'administration, de ses structures, et même de ses lieux de rencontre (depuis 1972, la manifestation se déroule en alternance à Dinard et dans une grande ville du monde francophone), cette ouverture donc procédait d'une vision réaliste des choses, et l'on pouvait espérer qu'elle suffirait à guérir le FIFEF de ses maladies de jeunesse.

Or on a constaté cette année, à Genève, que les inquiétudes demeurent et que les ambiguïtés s'aggravent. Inquiétudes de ceux qui continuent à juger politiquement et culturellement suspecte une manifestation placée sous le signe (même vidé de son sens) de la francophonie. Ambiguïtés du festival lui-même, dont on ne saisit plus très bien les mobiles, la raison d'être, et qui, à travers les films qu'il présente, donne l'impression d'être à la recherche d'une spécificité et d'une identité nouvelles.

Un exemple de cette incertitude est la sélection de *Kafr Kacem*, de Borhan Alaouyie. A quel titre ce film (d'ailleurs excellent) parlé en arabe et qui relate le massacre de paysans palestiniens par des soldats d'Israël a-t-il trouvé place au FIFEF ? En quoi concerne-t-il l'« ensemble francophone » ? Réponse des organisateurs : Borhan Alaouyie est libanais. Explication quelque peu dérisoire et qui montre à quel point sont devenus formels les critères définissant l'appartenance à la francophonie.

Une dernière remarque avant de parler des films. Par un curieux effet de boomerang ce Festival, naguère accusé de vouloir servir une propagande nationale (voire gouvernementale) est devenu un haut-lieu de la contestation politique. On y vocifère, on y accuse, on y condamne. Virulence tonifiante, juste dénonciation de crimes, de fautes ou d'erreurs, passées ou présentes. Il arrive pourtant que, devant certains films qui ne sont guère que des tracts, devant certaines outrances, certaines excommunications abusives, le spectateur de bonne foi perde patience. Parmi tous les écueils au milieu desquels le FIFEF navigue, une politisation excessive n'est pas le moindre. Si le Festival succombait davantage aux chants des sirènes idéologiques, il risquerait fort de se perdre corps et biens. De plus robustes, de mieux armés que lui en ont fait l'expérience.

C'est à *Muna Moto (l'Enfant de l'autre)*, de Jean-Pierre Dikongue-Pipa (Cameroun), qu'est revenu le Grand Prix du Festival. Récompense méritée qui distingue un cinéaste déjà en pleine possession de son métier. Dès les premières images (un fleuve, la célébration du N'Gondo, fête traditionnelle plus particulièrement réservée aux jeunes), ont est frappé par la qualité des cadrages, du montage, et bientôt par l'habileté avec laquelle l'auteur conduit son récit.

Suite de *flash-back* : un jeune homme, une jeune fille ont été destinés l'un à l'autre. Mais le jeune homme était pauvre. Un barbon, demeuré sans descendance malgré ses quatres épouses, décide de s'approprier la jeune fille en versant la dot réclamée par le papa. Désespoir des amoureux. La jeune fille se donne à celui qu'elle considère toujours comme son fiancé (« *Quand je ne serai plus vierge, je vaudrai moins cher*). Elle doit pourtant épouser le barbon. Un enfant naît qui est l'enfant du péché. Plus tard les amants se retrouvent, décident de s'enfuir ensemble. Le drame rebondit. Tout finit mal.

Ce qui est curieux dans ce film, c'est la manière dont Dikongue-Pipa utilise un scénario bourré de péripéties mélodramatiques pour dénoncer le caractère odieux de certaines coutumes ancestrales. Parmi ces coutumes, celle de la dot, qui réduit la femme à l'état de marchandise, est sans doute la plus lourde de conséquences. En protestant contre le sort qu'on lui réserve, en assumant courageusement son amour, en choisissant la révolte et le scandale, l'héroïne de Dikongue-Pipa brise d'un coup une longue chaîne de tabous familiaux, sociaux et sexuels. Elle est finalement vaincue, mais elle a ouvert la voie à ses sœurs.

***

Il est intéressant de comparer ce film, manifestement influencé par la technique et parfois les poncifs du cinéma occidental (Dikongue-Pipa trouve le moyen de glisser un scène « sexy » dans son récit), avec un autre ouvrage africain, *Lettre paysanne*, qui offre la singularité d'avoir été réalisé par une femme, la Sénégalaise Safi Faye.

Contrairement à *Muna Moto*, *Lettre paysanne* est un film mal maîtrisé et souvent confus. Mais on y trouve la spontanéité, la fraîcheur d'un regard féminin, une grande tendresse pour les êtres et les choses et, au-delà de la romance, un sens aigü des réalités économiques et politiques. Tout en racontant, comme Dikongue-Pipa, l'histoire d'un garçon qui, faute d'argent, ne peut épouser la fille qu'il aime, Safi Faye insiste sur les raisons profondes du malheur de ses personnages : la sécheresse, la malnutrition, les conséquences catastrophiques de la monoculture, de l'éclatement de l'exploitation familiale, l'impossibilité pour un homme de gagner sa vie à la ville, les servitudes imposées à la classe paysanne... A la fois poème et témoignage, *Lettre paysanne* est le brouillon du beau film que Safi Faye devrait nous donner un jour.

Avec *Kafr Kacem*, œuvre d'une indéniable puissance dramatique, dont il a déjà été rendu compte ici, ces deux films africains constituaient la meilleure part du Festival. Parmi les autres films qui, à des titres divers, ont retenu l'attention, citons *Le Père*, du Tunisien Abdellatif Ben Ammar (lutte clandestine et amours contrariées d'un étudiant en 1952), ouvrage estimable, mais dont le style s'essouffle rapidement quand il veut atteindre au lyrisme ; *la Guerre du pétrole n'aura pas lieu*, du Marocain Ben Barka, film accrocheur, discutable, que les Parisiens ont déjà eu l'occasion de voir ; *la Fête à Loulou*, d'Edouard Luntz (les *Cœurs verts* dix ans après, les efforts d'un garçon, à sa sortie de prison, pour se réintégrer dans la société), récit percutant, émouvant, malheureusement gâché par une photographie et un son déplorables ; *Jeanne Dielmann*, de Chantal Akerman (Belgique), trois journées de la vie d'une femme, ménagère et prostituée tranquille, l'épaisseur du temps, le goutte-à-goutte des minutes, l'aliénation, l'indifférence, le drame inattendu. Près de quatre heures de projection, la présence de Delphine Seyrig, un étrange envoûtement ; *les Vautours*, de Jean-Claude Labrecque (Canada), un brin de Balzac, un zest de Mauriac, rien de bien nouveau sous le soleil noir des cupidités bourgeoises...

Une des déceptions de la rencontre fut *Haïti, les chemins de la liberté*, de Arnold Antonin. L'auteur dit ce qu'il faut dire sur l'atroce dictature des Duvalier, père et fils, mais il le dit mal. La partie historique du film est incroyablement confuse, et les discours politiques qui font suite à ce montage documentaire sécrète un mortel ennui. Précisons à la décharge du réalisateur que son pamphlet est un appel à la lutte et qu'il s'adresse en priorité aux Haïtiens qui ont dû fuir leur pays. Dans cette perspective notre jugement est de peu d'importance.

Et terminons en disant que les commerçants de son quartier (la rue Daguerre, dans le quatorzième arrondissement) ont inspiré à Agnès Varda le plus délicieux, le plus attendrissant des albums d'images. *Le Daguerrotype* est une promenade sentimentale au cœur d'une ville oubliée, le Paris des rues villageoises où tout le monde se connaît. L'esprit, la grâce humaine, la poésie habitent cet impromptu filmé. Au milieu des ronces et des épines du Festival genèvois, *le Daguerrotype* fut comme un trèfle à quatre feuilles.

JEAN DE BARONCELLI.

...âtre

RUFUS

...titre qu'a donné Rufus à ...uvelle prestation, le Héros ...al, est frondeur, mais ne ...pond pas à grand-chose. ...e deux planches, une ...le, un pot de peinture blan-...t un pinceau, Rufus, dans ...ompagnie parfois d'une ... fille, exécute en fait un ...ro de clown pur.

...st simple, beau, délicat. Les ...ues paroles timidement ... par Rufus sont attachantes. ...e dans cette clownerie un ...le la poésie désorientée du ... d'Henri Michaux, et de ...bonshommes en chapeau et ...ssus de Folon.

...s touchons néanmoins — ... contradictoire — une per-...n à laquelle il manque ...re chose. Voilà d'ailleurs, ... semble-t-il, l'essence de ..., et ce qui, chez lui, ...e tant. Il fait percevoir ... totalité inachevée, un ...nplissement inabouti, et le ...ui manque n'est pas repé-... il échappe, il est comme le petit bonheur qui permettrait de respirer à fond, on court après, en pure perte, et cette course est justement un mouvement, un élan d'âme, que nous n'aurions pas si l'acte était achevée. C'est la part de secret de Rufus, qui aimante l'imagination.

L'art de Rufus serait peut-être plus grand si ce clown ne se limitait pas volontairement à des conduites un peu bêbêtes, un peu « zeuzeu ». Rufus rêvasse, hésite, perd le fil, il est un bouchon dans les remous. Sans rien abdiquer de leur poésie libre, à chaque instant menacée et disponible, des clowns comme Grock ou Popov paraissaient creuser opiniâtrement une galerie souterraine, ils cherchaient. Rufus flotte. On aimerait le voir couler, lutter franchement. Passer de la rêverie aimable à un comique plus ancré.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h. 30.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

LA BRIOCHE ET LE PAIN NOIR

Elle était belle la Révolution française — on l'a vue samedi en couleurs sur l'A 2, — une horreur, une vraie boucherie, le prélude à Dachau, un Goulag en réduction. Dire qu'on lui a sacrifié la monarchie ! Et les révolutionnaires ? Tous des dingues ou des pourris. Pierre Cardinal ne leur a pas fait de cadeau. Ils sont rarement gâtés, il faut bien le dire, à la télévision, où l'on nous invite à verser tous les six mois des larmes de sang sur le sort de Marie-Antoinette, pauvre petite biche aux abois (il y a trois semaines encore c'était Michèle Morgan), et de son brave homme de roi.

Oui, n'était la caméra à explorer le temps de Decaux et Lorenzi, on aurait une bien piètre idée des causes et des effets d'une explosion venue d'Amérique, destinée à gagner de proche en proche l'Europe entière et à qui l'on croyait pourtant devoir la république. Je ne parle pas ici des dossiers, des débats contradictoires, des discussions académiques, mais des films, des dramatiques, de ce qui va droit au cœur, à l'imagination, de ce qui frappe vraiment l'esprit de nos enfants. Tous ceux que leurs parents, croyant bien faire, auront autorisés à suivre la deuxième partie de ce Saint-Just de grand-guignol (Elisabeth Taylor jouant les Heurtebise en travesti), en garderont une vision de cauchemar. Sans aucun rapport d'ailleurs avec celle que l'on dispense dans les manuels et dans les écoles.

Non qu'il faille taire ou maquiller à l'écran le courage des Chouans, les excès des sans-culottes, les conséquences économiques du « maximum » sur les prix et les salaires, l'iniquité de la loi de prairial, la dynamique de la terreur et les dix-sept mille têtes qui ont basculé dans le panier de la guillotine. Simplement, on pourrait ne pas éternellement arracher au calendrier, cocher et encadrer, les pages de janvier 93 (exit Louis XVI) et de mars-avril 94 — à la trappe les Enragés, et puis les Indulgents et puis les Montagnards. On pourrait aussi, de temps en temps, sans tomber dans l'imagerie d'Epinal, élargir le sujet, illustrer les bienfaits — il y en a tout de même eu quelques-uns — des lois de ventôse, la proclamation de l'enseignement gratuit et obligatoire, de l'impôt sur les riches, du secours aux pauvres, etc. Insister sur le poids de l'ennemi tapi à l'intérieur, massé à l'extérieur. Et si l'on tient à corriger Michelet, à déboulonner les mythes, à poser sur cette période trouble un regard plus sévère, plus lucide, plus moderne, pourquoi se lancer à tout coup dans l'étude de caractères (Danton ? Un sensuel. Saint-Just ? Une énigme. Robespierre ? Un maniaque.) Pourquoi ne pas laisser les ténors des comités de salut public à leurs discours ? Et descendre dans la rue. Et aller aux champs. Et pousser la porte des échoppes, des métairies. Et nous raconter l'histoire sans majuscule, l'histoire des Français, notre histoire enfin. Moins de brioche et plus de pain noir.

CLAUDE SARRAUTE.

ENTENDU

Les cris d'alarme de M. Jean-Paul Sartre sur R.T.L.

« La liberté est partout en danger ; nous vivons une des périodes les plus graves de notre histoire » : *c'est par ce cri d'alarme que M. Jean-Paul Sartre a conclu le « Journal inattendu » de 13 heures, le 4 octobre, sur R.T.L., où il avait été invité comme rédacteur en chef, en compagnie de Mme Simone de Beauvoir et de M. Pierre Victor.*

Le philosophe avait tenu à composer cette émission en véritable journaliste, traitant les sujets d'actualité dans des « éditoriaux » personnels, voire les entrecoupant de témoignages recueillis ici ou là par les correspondants de R.T.L. La partie plus strictement « militante » avait été laissée à Mme Simone de Beauvoir, qui, à l'issue des déclarations de M. Jean-Paul Sartre sur l'Espagne (« Je n'approuve ni ne désapprouve les meurtres de policiers en Espagne... Il s'agit d'actes politiques... je ne vois pas pourquoi cela mériterait punition... »), *a lu un appel invitant à une manifestation à la frontière d'Handaye.*

M. Jean-Paul Sartre est ensuite revenu sur le différend qui l'oppose à M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2, au sujet des dix émissions historiques initialement prévues sur cette chaîne. Interrogé sur les points particuliers où son interprétation des événements de la France contemporaine se serait radicalement opposée à l'interprétation officielle, M. Sartre a précisé, notamment, que sa version des faits aurait été « en tout point » différente. Mme Simone de Beauvoir a dénoncé, pour sa part, la campagne calomnieuse qui tendrait à expliquer la rupture de M. Jean-Paul Sartre avec M. Marcel Jullian uniquement par des motifs financiers.

A l'issue de ce « Journal insolite », M. Cohn-Bendit a annoncé par liaison téléphonique que, bien qu'il n'ait pas pu, en raison du maintien de son interdiction sur le territoire français par M. Poniatowski, participer à l'émission « Apostrophes », de Bernard Pivot, sur les Révolutionnaires, il se rendrait en France dans les deux mois pour parler avec les amis de son choix. — A. R.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 6 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Film : « Mourir à Madrid », de F. Rossif ; 22 heures, L'Espagne (voir tribunes et débats) ; 23 h. 15, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45, Alain Decaux raconte : Sarajevo ; 22 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Cartouche », de Ph. de Broca (1961) ; avec J.-P. Belmondo.

Sous la Régence, Dominique Bourguignon, voleur parisien, devient chef de bande, brave la police et s'attaque aux riches, gagnant ainsi les sympathies du peuple.

22 h. 20, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. 5, Mélodrames, par M. Sarfati : « Dame patronnesse et pécheresse ou le martyre de l'ouvrière » ; 21 h. 5 (S.), Orch. phil. de Radio-France, direct. G. Amy (Bach, Mozart, Stravinski)

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. J. Krenz (Haendel, Brahms, Prokofiev)

MARDI 7 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Jeu : Quoi, de qui ; 21 h. 15, Documentaire : Ces années-là (1947), par Michel Droit ; 22 h. 15, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot et A. Bourin (le roman poétique) ; 23 heures, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « la Femme de Jean », de Y. Bellon

Abandonnée après dix-huit ans de mariage, une femme sort du désespoir pour apprendre à vivre par elle-même, à être elle-même.

Débat : « Les femmes, qui sont-elles et que veulent-elles ? » (voir tribunes et débats) ; 23 h. 15, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Un détective à la dynamite », de D. L. Rich (1968) ; avec K. Douglas, S. Koscina, E. Wallach.

Les mésaventures d'un policier new-yorkais,

22 h. 15, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Dialogues, de R. Pillaudin : Le langage et la pensée, avec François Lhermitte, professeur à la faculté de médecine de Paris, et Marc Richelle,

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Concert en direct du Studio 104 : Orchestre philharmonique de Radio-France, direction M. Leroux : « Symphonie fantastique » (Berlioz) ; « Lélio » (Berlioz)

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 6 OCTOBRE

— MM. *F. Billoux* (P.C.), *H. Noguères* (P.S.), *A. Sanguinetti* (U.D.R.), *F. Duprat* (Front national) et Mᵉ *G.-P. Wagner* (monarchiste) sont réunis pour débattre de l'Espagne. Sur TF 1, vers 22 h.

MARDI 7 OCTOBRE

— *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat à l'immigration, est l'invité d'Anne Gaillard sur France-Inter, à 10 heures.

— *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, répond aux questions de Jacques Paugam sur France-Culture, à 12 h. 5.

— MM. *Pierre Messmer* et *Aimé Paquet* sont interrogés par Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 h.

— *Mme Jeannette Laot*, secrétaire nationale de la C.F.D.T., le *docteur Michèle Montrelay* et des téléspectatrices participent au débat sur les femmes d'Antenne 2, vers 22 heures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	25,00	29,20



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Import. Groupe Industriel Français
recherche pour L'UNE DE SES FILIALES METALLURGIE
(400 personnes - Région NORD)

CONTROLEUR DE GESTION

Nous recherchons un homme ayant une expérience de plusieurs années dans les domaines de la budgétisation, du contrôle de gestion, de la comptabilité générale et de la trésorerie.

Il dépendra directement du Directeur Général.

Une formation supérieure de base est demandée.

Intéressantes possibilités de carrière au sein du groupe.

Ecrire avec C.V., photo à n° 24.446, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ELF AQUITAINE

recherche pour son CENTRE DE RECHERCHES situé dans la REGION TOULOUSAINE

UN INGENIEUR PHYSICIEN

GRANDE ECOLE (X - Mines - Centrale - Arts & Métiers...) ou DOCTEUR ES-SCIENCES.

Spécialité mécanique des fluides.
Très bonne connaissance de l'Anglais.

Sera chargé d'études et de recherches concernant les problèmes d'écoulement en milieux poreux liés à l'exploitation des gisements d'huile et de gaz.

Aptitude à l'expatriation Outre-Mer dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire sous référence No 24180 avec C.V. et photo, ELF-RE Département Développement Formation- 75739 PARIS CEDEX 15.

C&C

Entreprise en expansion régulière (fabrication de produits métalliques pour l'industrie et le second-œuvre bâtiment)

recherche pour son USINE
(région Oise, 600 personnes)

INGÉNIEUR CONFIRMÉ
ARTS ET MÉTIERS
(ENSAM, ICAM, CNAM)

Les fonctions de

RESPONSABLE DE PRODUCTION

qu'il assumera pendant les premières années le prépareront progressivement à devenir à terme

DIRECTEUR DE L'USINE

Les candidats doivent :
- avoir 33 ans minimum ;
- pouvoir faire état des 8 à 10 années d'expérience en unité de production conférant compétence, maturité professionnelle, connaissance des hommes en milieu de fabrication ;
- si possible avoir l'expérience de la technologie des métaux en feuilles ;
- être capables de mettre en place méthodes et techniques tendant à optimiser la gestion de la production.

Adresser première lettre manuscrite avec références détaillées à n° 24.939, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

---

comex

LEADER MONDIAL DANS LE DOMAI[NE] DES INTERVENTIONS SOUS-MARIN[ES] (1 800 personnes) cherche pour son si[ège] social à Marseille le

directeur engineerin[g] des opérations

responsable du support technique des trav[aux] sous-marins toutes profondeurs liés au for[age] pétrolier, à l'équipement et à l'exploitation [des] gisements.

Il étudie les besoins des compag[nies] clientes, définit les opérations à effect[uer] et les méthodes à mettre en œuvre, [les] spécifications des équipements, en ass[ure] la réalisation, met au point les prototy[pes] et les procédures.

Il dirige et anime 45 personnes dont 25 i[ngé]nieurs et participe au perfectionnement [des] équipes.

Ingénieur ECP, AM, GM ou équival[ent] maîtrisant très bien la langue angl[aise]. Il a plusieurs années d'expérience dans [les] services pétroliers ou l'engineering, ou [les] méthodes d'installation de machines com[plexes].

Écrire à G. BARDOU ss réf. 294[...]

ALEXANDRE TIC[...]
10, RUE ROYALE - 75008 PA[RIS]
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUX[ELLES]

---

emplois internationaux

Une Société d'Ingéniérie Française d'assise internationale, recherche pour prendre en charge la formation du personnel local d'exploitation et de gestion d'unités industrielles réalisées à l'étranger un

responsable de la formation
SUR CONTRATS EXPORTATION
140.000 FRANCS

intégré dès le début de l'affaire à l'équipe de projet, il participe à la négociation de contrat dont il assume l'ensemble de la responsabilité depuis l'analyse des besoins jusqu'au contrôle des missions confiées aux intervenants extérieurs.
Ce poste convenant à un ingénieur grande école, nécessite une solide culture générale, une expérience approfondie de l'industrie, des compétences d'organisateur et de gestionnaire, ainsi qu'un sens réel des relations humaines et de la pédagogie.
Seule une personnalité de 1er plan pourra assurer le développement envisagé de cette activité.
La connaissance de l'anglais et une grande mobilité seront exigées du candidat retenu.

Env. CV, lettre manuscrite et photo s/réf 2819 à
OP ORGANISATION et PUBLICITE
2 rue Marengo 75001 Paris

Recherchons pour notre USINE MAROCAINE
Effectif : 120 personnes, le

CADRE

qui sera en mesure d'assurer la responsabilité technique de nos fabrications
IL DEVRA AVOIR :
- une format. technique solide,
- de bnnes conn. génér. et une expérience industr. de quelq. années.

La possession d'un diplôme d'ingénieur n'est pas impérative, mais serait appréciée.
Nation. : marocaine souhaitée.
Lieu de résidence : RABAT.
Adr. C.V., HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référ. 65.442.

ENTREPRISE FRANÇAISE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
recherche

DIRECTEUR

de son bureau d'AFFRETEMENT
Siège : MILAN
Nationalité : italienne ou française (de langue maternelle italienne).
Age souhaité : 30 ans minimum.
Formation : secondaire minim. maturita minimum (italien).
Langues : française écrite et parlée, allemande ou angl. souh.
Expérience professionnelle d'au moins 3 ans, en particulier dans l'affrètement routier.
La Direction de cette Filiale demande, en outre, des qualités d'ordre commercial (acquisition) et administratif.
Ecr. n° 7.447, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

RESEARCH AND DEVELOPMENT MANAGERS FOR AGRICULTURAL CHEMICALS

Cyanamid/Europe/Mideast/Africa, located in Zürich, has two vacancies for Pesticide Research and Development Managers.
Applicants should have a degree in agricultural science or a related subject.
No less than four years experience in the field development of pesticides in Europe will be required.
The successful applicants will be in their early thirties and fluent in English, German and French.

TECHNICAL MANAGER FOR HERBICIDES AND PLANT GROWTH REGULANTS

He will be responsible for coordinating and directing the development of new herbicides and PGR's including registration applications. He will report to the Technical Director for R. & D. Pesticides.

TECHNICAL MANAGER (ASSISTANT) FOR EASTERN EUROPE

This is a new position, resulting from the continued growth of our interest in Eastern Europe, reporting to the Technical Manager for the area. The position will be primarily concerned with development of our new pesticides, particularly herbicides, in U.S.S.R., Poland, D.D.R., and C.S.S.R.

Applications, with details of career to date, should be sent in the first instance n° 1144 to :
Pierre Lichau S.A.
10, rue de Louvois,
75063 PARIS CEDEX 02.
who will forward.

International Group responsible for worldwide transport activities seeks

managers

Shipping - Clearing & Forwarding - Containers - Airfreight for

AFRICA - MIDDLE EAST - FAR EAST.

Very attractive salary.
These positions could be held by former captains, chief or second mate as well as well experienced people in those activities.

Please write with photo and C.V. to Service 7170 M
plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème

Impte Sté d'études économiques
recherche pour séjours et missions à l'étranger plus spécialement en
AFRIQUE

Economistes - Planificateurs Industriels

AYANT :
- une formation d'ingénieur ou économiste ;
- plusieurs années d'expérience notamment en matière de préparation et d'évaluation de projets.

Expérience dans les pays en voie de développement souhaitée dans le domaine de la planification régionale et aménagement du territoire.

Envoyer curr. vitae détaillé et prét. ss réf. DM 39 à AXIAL Publ., 91, Fbg Saint-Honoré, Paris-8e, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE
de matériel de forage, compresseurs et pompes

recherche

pour son siège d'Afrique du Nord

UN JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

ayant une formation technique solide, quelques années d'expérience dans la vente de matériel lourd et une connaissance courante de l'anglais et du français.

Après un stage d'un an, il sera amené à résider en Afrique du Nord comme

Directeur régional

Envoyer C.V., n° 122.119, REGIE - PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Société Minière Marocaine
recherche

1 INGENIEUR
pour essais et organisation

1 INGENIEUR
pour bureau études et projets.

Ecrire Havas Contact, 156, bd Haussmann, Paris-8e, n° 65.433.

Pour création de poste à MADAGASCAR Sté de transp. maritime recherche

INGENIEUR

Direction et surveillance technique de sa flotte.
Ayant forte expérience coques et machines. Ecrire avec C.V. et références à E 9.617, Havas Bordeaux, 54, cours du Chapeau-Rouge qui transmettra.

Nous recherchons

CHEF COMPTABLE

pour FILIALE ALLEMANDE avec responsabilité des comptabilités générales, clients, bilans, etc...
Connaissances en matière d'utilisation de l'informatique.
Qualités d'animation et d'ascendant sont indispensables à cette fonction de coordination.

Connaissance de l'allemand exigée.
Résidence près FRANCFORT.

Ecrire avec curriculum vitae à n° 24.275, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

L'un des premiers groupes français de l'électro-ménager
recherche

RESPONSABLE DES VENTES

Animateur des ventes sur le plan national dans une gamme de produits électro-ménagers, il est responsable d'un chiffre d'affaires actuel de 125 millions de francs environ et participe à la gestion de l'ensemble de ses moyens (personnel, politique produits, publicité, promotion, contrôle de gestion, ...) pour atteindre les objectifs de croissance et de profit fixés.

Profil du candidat idéal :
- 30 ans minimum,
- formation supérieure,
- expérience des ventes dans la grande consommation en général, avec une préférence pour l'électro-ménager, la radio TV, l'équipement de la maison...
- un gestionnaire réaliste, un animateur actif.

Perspectives d'avenir très ouvertes.

Rémunération élevée.

Résidence : province sud de Paris.

Envoyer CV, lettre manuscrite et photo à No 24497 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

BRUEL & KJAER-FRANCE

Division d'une importante société internationale NUMERO UN dans l'étude et la réalisation d'appareils de mesure de bruit et de vibrations

recherche pour son agence de TOULOUSE

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Diplômé GrandeEcole, spéc. Electronique.

Intégré à l'équipe BRUEL & KJAER, il sera chargé des ventes à la clientèle du SUD-OUEST. Formation technique et commerciale assurée en France et par stages à l'étranger.

Nous demandons aux candidats :
- Exp. ACOUSTIQUE ET VIBRATIONS souhaitée,
- Connaissance Anglais,
- Dynamisme et aisance contacts humains,
- Libérés O.M.

HAUT NIVEAU TECHNIQUE INDISPENSABLE.

Nous offrons :
- Rémunération intér. : Fixe + % C.A. Voiture,
- Ambiance de travail agréable au sein d'une équipe jeune qui a déjà fait ses preuves.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions, 16-20, rue des Meuniers - 75012 PARIS.

Importante Société
MACHINISME AGRICOLE (45)
en développement, recherche

Secrétaire Général

chargé de diriger les Services Administratifs et Comptables • Expérience nécessaire d'une fonction similaire • Formation supérieure exigée. (HEC-ESC ou équivalent).
Connaissance approfondie en INFORMATIQUE et COMPTABILITE.
Connaissance de l'ANGLAIS indispensable, Allemand souhaité.

SITUATION DE 1er ORDRE

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions à S.J.F.F., 8, place Albert-1er, 45000 ORLEANS

RESPONSABLE DES ETUDES COMPOSANTS
(BE ET PROTOTYPES)

Une société française moyenne, d'excel[lente] notoriété, recherche le Responsable Etudes Composants (15 personnes dont [ca]dres). C'est un Ingénieur diplômé, éle[c]technicien ou électromécanicien (E[...] I.E.G. ou équivalent), de plus de 32 [ans] ayant impérativement l'expérience des [ma]chines tournantes (micro-machines de [pré]férence).

Adressez votre dossier sous le n° 671.

G. M. RECRUTEMENT,
154, boulevard Malesherbes.
75017 PARIS.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
TRAITEMENT DES EAUX

Filiale d'un Groupe Chimique Multinational nous vous proposons la responsabilité de la région RHONE-ALPES (implantation à Lyon)

Votre activité
Vendre des produits et des matériels pour le traitement des eaux industrielles et sanitaires.

Votre clientèle
Industries (Sidérurgie, Pétrochimie...)
Professionnels du Bâtiment (Installateurs, exploitants...)

Vous avez
- Une formation d'Ingénieur chimiste et une expérience commerciale dans un domaine technique.

Écrivez-nous sous réf. M 854 à HENKEL FRANCE D.R.H. B.P. 119 - 92220 Bagneux

Henkel

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE (600 PERSONNES)
Filiale d'un groupe de premier [...]
recherche

SON FUTUR DIRECTEUR FINAN[CIER]

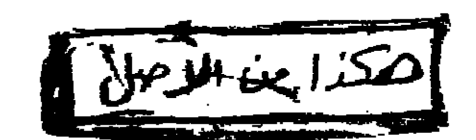
- Agé d'au moins 30 ans ;
- Au moins 5 ans expérience dans poste co[mpa]rable ;
- Formation sup. (H.E.C., ESSEC, EC, ICG[...])

Le candidat retenu occupera pendant un [...] fonction de :

Contrôleur de gestion et contrôleur intern[e]

Résidence à DIEPPE (76)

Adresser C.V. au N° 7429 « le Monde » Pub[licité], 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	84,00	89,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE DISTRIBUTION

ACHETEUR JOUETS EXPÉRIMENTÉ

tché au siège parisien, il devra :
définir la gamme des produits ;
négocier avec les fournisseurs ;
suivre l'approvisionnement des magasins (Paris et province).

s demandons :
formation supérieure ;
quelques années d'expérience si possible dans une centrale d'achat.

rci d'envoyer votre candidature manuscrite avec , photo et prétentions, à SWEERTS, B.P. 269, 4 PARIS Cédex 09, sa réf. 1.606, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE GESTION ET DE RECOUVREMENT EN EXPANSION recherche

pour les départements suivants : 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95

DIRECTEURS DÉPARTEMENTAUX

possédant bureaux + téléph.

ant des connaissances de Droit, Licence de préence, dynamiques et aimant le contact humain. ution demandée. Bon rapport.

voyer curriculum vitae avec lettre manuscrite, oto et prétentions à :
BLICITE 2001 en précisant bien la référence S 113, 8, rue du 4-Septembre. — 75002 PARIS, qui transmettra. — Discrétion assurée.

SLIGOS

GROUPE A VOCATION EUROPEENNE

recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

pour développer auprès

• des experts comptables

ses activités de traitement au moyen de programmes standards généraux et sectoriels en Service bureau et en Télégestion.
La connaissance de la clientèle Experts Comptables et de ses besoins est nécessaire.

• des P.M.E.

ses activités de conseils et de services informatiques en Service bureau et en Télégestion. Une bonne connaissance de la gestion des petites et moyennes entreprises et de l'informatique est nécessaire.

Les postes à pourvoir sont situés à

PARIS, LYON, CLERMONT-FERRAND, BESANCON, TOURS et CHOLET.



Adresser C.V. et photo à SLIGOS - Direction Commerciale - 91, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX

CONSEIL, ASSISTANCE ET REALISATION, PRODUITS INFORMATIQUES, SERVICES DE GESTION.

CGI Compagnie Generale d'Informatique

recherche pour faire face à son expansion

4 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(X, CENTRALE, MINES, SUP'AÉRO, TÉLÉCOM., SUP'ÉLEC, AGRO...)

Dès leur entrée dans la Société, (le 20 octobre), ils recevront une formation complète aux techniques de la C.G.I. (CORIG, PAC). Leur rémunération sera fonction de leurs diplômes et de l'expérience éventuellement acquise.

Leur carrière sera ensuite orientée, suivant leurs goûts, vers les différentes activités de la C.G.I. : conseil, software, traitement.

Si vous êtes intéressés et si vous êtes disponibles immédiatement, envoyer C.V. + photo à Mme JAMET, C.G.I., 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR MARKETING Côte d'Azur

La Société :
Important groupe, secteur Tourisme-Loisirs C.A. : 200 Millions de F.

La Mission :
En relation directe avec la Direction Générale, définir et mettre en oeuvre la politique commerciale du Groupe.

L'Homme :
- Forte personnalité et excellent contact humain.
- Agé d'au moins 35 ans; nationalité indifférente.
- Formation supérieure.
- Expérience confirmée Marketing et Vente, de préférence dans le domaine des loisirs.
- Culture artistique appréciée.
- Anglais courant indispensable.

Adresser C.V. manuscrit détaillé et prétentions sous n° 3237 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

MPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE dans l'YONNE recherche son

RESPONSABLE COMPTABILITÉ CLIENTS

l'autorité du Chef Comptable, il aura la onsabilité de l'analyse financière, de la factuo, de la tenue des comptes-clients, de la ice et du recouvrement.

evra avoir des talents d'organisateur et son er bien en main.

unération attractive. Avantages sociaux.

e avec curr. vitae et prétentions, n° 24.625, TESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Gestion du Personnel

s sommes une entreprise de 14.000 personnes édant plusieurs établissements en province. re secteur d'activité : constructions mécaniques.

s recherchons le responsable de la gestion du onnel de l'une de nos usines. oint au Chef du Personnel, il sera plus partiièrement chargé de la Formation et la Gestion Carrières du Personnel ETAM et OUVRIER 0 personnes).

d'au moins 30 ans, votre formation (socio, ho, etc.) et une première expérience profesnelle vous ont sensibilisé aux problèmes de ion du personnel. Vous souhaitez maintenant ner vers un poste plus opérationnel. Votre hain lieu de travail, la vallée du Rhône.

oyer curr. vitae détaillé sous référence EGRET (à mentionner sur l'enveloppe) à :

EMPLOIS et CARRIERES 26, rue du Fbg-Poissonnière 75010 PARIS

---

té importante de Composants Electroniques Côte d'Azur cherche

HEF DE ZONE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORTATION

Expérimenté en techniques électroniques et commerciales.

Disponible pour voyages programmés. Anglais obligatoire. Allemand apprécié.

e avec réf. et prétent. à HAVAS NICE, n° 867.

Conseil de l'Europe, Strasbourg
Postes d'Administrateurs

Les ressortissants helléniques intéressés par un emploi permanent au Secrétariat Général du Conseil de l'Europe sont invités à poser leur candidature au concours dont les épreuves écrites auront lieu à Athènes, Paris et Strasbourg dans le courant du mois de novembre. Les candidats ayant passé avec succès ces épreuves seront invités à des interviews qui se tiendront à Strasbourg au mois de décembre.

Conditions d'admission :

âge maximum : 32 ans - diplôme universitaire du niveau de la licence - aptitude à rédiger correctement soit en anglais, soit en français - une certaine expérience professionnelle est en outre souhaitable.

Rémunération :

rémunération de début (selon âge et expérience), y compris indemnité d'expatriation : à partir de 6.107,40 FF bruts par mois, exonérés d'impôt. S'y ajoutent, le cas échéant, des indemnités à caractère familial. Retenue d'environ 11 % au titre des cotisations à la sécurité sociale française, à une assurance complémentaire et au régime de pensions.

Des formulaires de candidature peuvent être obtenus auprès du Chef de la Division du Personnel, Conseil de l'Europe, 67006 Strasbourg-Cedex, et devront lui être renvoyés avant le 31 octobre 1975.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE

recherche pour DIFFÉRENTES DIRECTIONS

PHARMACIENS

ayant reçu une formation complémentaire (I.P.I., I.A.E.)

pour ses services :
— DE FABRICATIONS ;
— ADMINISTRATIFS ;
— DE RELATIONS EXTÉRIEURES.

Pour l'ensemble de ces postes, une expérience professionnelle dans chacun des domaines est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions n° 24.675 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CONSTRUCTEUR D'APPAREILS DE LEVAGE LOURDS

Région OUEST, recherche pour son Service Technico-Commercial

UN JEUNE INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

35 ans minimum

Après une période de formation, il devra participer activement à la recherche, la préparation, la négociation et à la réalisation de contrats, en FRANCE et à l'ETRANGER.

Langue anglaise indispensable.
Langue allemande souhaitée.
Nombreux déplacements à prévoir.
Formation recherchée.
E.C.P., E.S.E., A.M. ou équivalent

Ecrire avec C.V. et prét., sous numéro 24.726, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

Important complexe d'imprimeries Est de la France typo, offset feuilles et rotative, flexo, hélio, composition chaude et froide, photogravure intégrée, désire s'attacher

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

pour recherche d'une clientèle nouvelle dans la capitale et sa région. Formation technique du niveau de celle d'un chef de fabrication et éventuellement connaissances dans établissement de devis souhaitées.

Ecrire n° 7.438, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

ELF AQUITAINE

recherche POUR SES BUREAUX D'ETUDE REGION TOULOUSAINE

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

Spécialité Electricité Electronique. ayant acquis une bonne expérience en instrumentation et automatisme industriel.

Très bonne connaissance de l'Anglais.

Sera chargé de conduire des études dans ce domaine, de participer en France et à l'étranger à leurs réalisations, puis d'assister les services utilisateurs.

Aptitude à l'expatriation Outre Mer dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire sous référence No 24183 avec CV et photo, ELF-RE Département Développement Formation - 75739 PARIS CEDEX 15.

C&C

Usine Est de la France, effectif : plus de 3.000, filiale puissant groupe industriel, recherche

CHEF DU PERSONNEL DE PREMIER PLAN

Il participera à l'élaboration de la politique humaine de l'entreprise et contribuera largement à la recherche des solutions.

ASSISTE D'UNE EQUIPE DE CADRES ET COLLABORATEURS, IL SE VERRA CONFIER POUR TOUTE L'USINE :
- les embauches, promotions, mutations du personnel non cadre ;
- la détermination des salaires et appointements, le service paie ;
- l'administration et la gestion du personnel ;
- les relations avec syndicats et représentants du personnel.

Il travaillera en étroite liaison avec tous les chefs de service de l'usine.

Possibilité d'évolution pour candidat de valeur.

Direction jeune. Belle villa de fonction.

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 2.175 à :



65, avenue Kléber, PARIS (16e). Discrétion assurée.

Puissant Groupe industriel en très forte expansion

recherche

DIRECTEUR DU PERSONNEL (FUTUR)

Ce collaborateur qui participera à l'élaboration de la politique générale de la Société assurera sa mise en place au niveau du personnel, aura toute liberté pour proposer ses plans d'action en matière d'embauche, de salaires, de formation et de promotion.

De formation supérieure, il possèdera une expérience déjà prouvée de la gestion du personnel d'une unité industrielle importante.

La rémunération du poste est élevée; elle est attachée bien entendu à la valeur et à l'expérience du futur collaborateur qui peut espérer une évolution de carrière rapide au sein d'une équipe de direction dynamique oeuvrant sans cesse pour l'expansion de la Société.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire sous Réf. 71044 B

ORES S.E.C.E 11, allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

Importante Multi-Nationale (Mécanique) recherche

CHEF DES SERVICES FINANCIER ET ADMINISTRATIF

- Autorité sur 50 personnes;
- Formation Supérieure + DECS ou niveau;
- Expérience réelle si possible dans Multi-Nationale (Comptabilité Générale, Analytique, Gestion Budgétaire);
- Anglais exigé;
- Proximité ville universitaire de l'Est;
- Rémunération d'un poste de haut niveau.

Pour tous renseignements, écrire sous Réf. 71044A

ORES S.E.C.E 11, allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

Entreprise sous-traitance aéronautique (usinage) 40 person., 47200 MARMANDE, rech. un chef de fabrication niveau ingénieur A. et M., 28 ans minim. Avenir intéressant.
Ecr. n° 7.444, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Organisme recherche UN ANIMATEUR de formation permanente par radio pour marins-pêcheurs, ayt bonne expérience (min. 3 ans) et bonne formation économique. Libre de suite, poste à pourvoir aux SABLES-D'OLONNE.
Envoyer C.V. et lettre manuscr. C.E.A.S.M., 14, rue Saint-Benoît, PARIS (6e).

Sté rech. pour son établissement de Toulon

INGENIEUR ELECTRONICIEN

confirmé pour service études, industrialisation (domaine basse fréquence logique et analogique, asservissements).
Poste disponible.
Adresser C.V. et prétentions à METAYER, 164, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, référence 750.

Société de construction de matériel d'élevage faisant appel à des technologies très variées, secteur en pleine expansion, fort pourcentage C.A. à l'exportation recherche

INGENIEUR DIPLOME

pour lui confier la responsabilité de son bureau d'études et des prototypes.
Il faut :
— *30 ans minimum ;*
— Expérience quelques années, B.E. indispensable ;
— Anglais souhaitable.
Résidence : TOURAINE.

Adresser C.V. avec photo et prétentions à n° 7.116 HAVAS, 37018 TOURS CEDEX, qui transmettra.

SOCIETE DE VENTILATION ET CLIMATISATION recherche pour LE NORD DE LA FRANCE

UN INSPECTEUR TECHNICO-CCIAL

Lieu de travail LILLE ou ARRAS

Le candidat aura :
— Une très bonne connaissance des problèmes de ventilation, climatisation ;
— Une bonne introduction de la clientèle ;
— L'habitude des contacts commerciaux.

Envoyer C.V. et prétentions n° 24.646, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Import. compagn. d'assurances recherche

SON RESPONSABLE

des assurances collectives pour la région RHONE-ALPES. Importantes possibilités de carrière. Le candidat devra justifier d'une expérience approfondie des régimes de retraites et des assurances collectives en général.

Adr. C.V. et prét. à M. David, G.P.A., 13, square Max-Hymans, 75741, PARIS CEDEX 15.

Filiale française d'un important groupe international de chimie minérale implantée dans l'EST propose à

CADRE CONFIRME

(H. ou F.), 30 ans minimum.

Ayant déjà acquis une bonne expérience industrielle en verrerie ou céramique, LA RESPONSABILITE
— De l'activité commerciale ;
— De la gestion et de l'animation de ses agents technico-commerciaux et de laboratoire ;
— Déplacements sur toute la France.

La rémunération, adaptée aux aptitudes du candidat, ne sera pas inférieure à : 80.000 F.
— Réelles perspectives d'aven. ;
— Logement aisé.

Adres. C.V., photo et prétent. à n° 24.709, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Etablissement public Ouest Bretagne recherche

CADRE ADMINISTRATIF

Formation enseignement supérieur, possédant connaissance approfondie droit du travail et solide expérience professionnelle acquise ds serv. de personnel. Références de premier ordre exigées.

Envoyer C.V. détaillé, si possible photo, n° 24.818, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

STE DE SERVICES

recherche

DELEGUES COMMERCIAUX

pour contacts haut niveau et habitant en PROVINCE. Expérience indispensable.
Envoy. C.V. + photo + prétent. n° 24.771, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi

UPSI

recherche pour PARIS - PROVINCE - ÉTRANGER

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Expérimentés sur système :

- DOS-VS, OS-VS ;
- GECOS ;
- SIRIS 2/3, 7/8.
- MCP.

Connaissances Assembleur, CICS, DL 1, ACL, PAC appréciées.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions,

Route Nationale 307
78810 FEUCHEROLLES

Société Française d'Engins de MANUTENTION

recherche

2 excellents vendeurs confirmés connaissant le marché de la manutention (ou au minimum d'autres biens d'équipement).

ingénieur commercial paris

Réf. 5129 C

Ce poste peut également convenir à un jeune vendeur ayant 2 ans d'expérience de vente industrielle auquel serait donnée une formation complémentaire.

chef d'agence sud est

Réf. 5129 D

Ce poste implique en outre, la capacité d'animer et de coordonner avec la sienne propre l'activité d'une équipe de 4 vendeurs.

Pour obtenir informations complémentaires écrire, en précisant la référence choisie à Henri PHILIPPE

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

sextant/dpa

En développement

STÉ D'EXPERTS COMPTABLES

Paris (8e), recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

HOMME ou FEMME

- Activités au niveau du Cabinet :
  - — répartition du travail ;
  - — facturation, comptabilité, contrôle des coûts ;
  - — responsable des services généraux y compris le secrétariat.
- Mission près de la clientèle :
  - — veiller aux bonnes liaisons clients-collaborateurs ;
  - — chargé en propre de quelques dossiers clients.

Pratique antérieure au sein d'un Cabinet indispensable.

Adresser C.V. et prétentions, sous référ. 137 à :
GEPIAD 2, rue Joseph-Sansbœuf. 75008 PARIS.

Société industrielle
EMBALLAGE - TRANSPORT
recherche

responsable du service assurances et contrats

Le candidat devra avoir acquis une expérience concrète de l'assurance pendant plusieurs années au sein d'une compagnie ou d'un cabinet de courtage.

Connaissances appréciées :
• Transport, transit. • responsabilité professionnelle. • baux. • affaires contentieuses.

Ecrire avec CV détaillé et photo au Sca 7178M

plein emploi PUBLICITE
10, rue du mail PARIS 2ème

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTROMÉCANIQUE

en pleine expansion
implantée SEINE-SAINT-DENIS
recherche

RESPONSABLE

pour assurer le recrutement du personnel ouvrier ETAM possédant une expérience dans l'élaboration de plans et suivi de formation.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant acquis une expérience minimum de 3 ans dans une Unité de production. Disponible rapidement.

Adr. C.V., photo et prét. sous le numéro 24.020, CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75001 PARIS, qui tr.

offres d'emploi

Important Groupe Français
5000 personnes
Mécanique de Précision et Optique
recherche

CADRE COMPTABLE

28 ans minimum,
niveau Comptable Supérieur.
Au sein de la Comptabilité Centrale, et plus particulièrement du Service Contrôle Comptable, il sera plus spécialement chargé :

- du contrôle des comptes
- de la planification comptable
- de l'élaboration des bilans trimestriels et du bilan consolidé
- des déclaration fiscales et sociales

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat ayant :

- une réelle pratique de la fiscalité des entreprises
- 4 à 5 ans d'expérience dans une grande entreprise utilisant l'informatique
- si possible la connaissance d'une langue étrangère.

Rémunération départ de l'ordre de : 60.000 F

Lieu de travail : Créteil.

Ecrire Service S

JUSTET

La Direction Financière d'une Banque d'Affaires Parisienne

recherche un

attaché de direction

qui aura pour mission, dans un premier temps, d'assurer la responsabilité administrative et comptable de la tenue des portefeuilles d'institutions (actions et obligations), de participer à leur gestion et de s'initier aux opérations financières et boursières.

Ce qui lui permettra, à l'issue d'une période d'une à deux années, d'assister directement le responsable du Service.

Le candidat devra avoir :

- une formation supérieure
- le goût des mathématiques financières
- un contact humain satisfaisant
- une expérience minimum de deux ans acquise, si possible, dans la Direction Financière d'une Banque d'Affaires.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 37225 à Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recrute

Un analyste programmeur

Formation minimum I.U.T. et ayant une expérience dans le domaine de la gestion. Ecrire avec C.V. et prétentions à CISI, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cedex 14

Emplois et Carrières

Product Manager

PARIS - 100 000 F

International scientific instrument manufacturing company seeks a Product Manager for highly technical physico-chemical machines with spectroscopic basis.

The functions are predominantly marketing : definition of new products, policy of approach to new markets the world over. They also include the conduct of commercial technicians. Wide latitude of action guaranteed.
Requisites : several years experience in selling scientific equipment (if possible, the Raman spectroscope) and fluent English. Frequent trips abroad.

Send handwritten letter including C.V., recent photo, present salary, reference M/50031 to SÉLÉ - CÉGOS 33, quai Galliéni 92153 SURESNES which will transmit to company concerned. Mentioned the companies to whom the files should not be returned.

sélé CEGOS

ORGANISATION PROFESSIONNELLE
RECHERCHE

CADRE

RESIDANT A PARIS

40 ans minimum. Bon esprit de synthèse. Informé de la technique automobile. Aimant les contacts humains et le travail en équipe. Acceptant de fréquents déplacements en province.
Allemand apprécié.
Rémunération envisagée : 70.000 F/an.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo récente sous référ. 2.931 à P. LICHAU, 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cedex 02, qui transm.

offres d'emploi

Poursuivant son expansion sur le marché mondial des biens d'équipement

IMPORTANT GROUPE MECANIQUE DE PRECISION

(CA supérieur à 2 milliards de Francs 19.000 personnes)

recherche

pour une de ses principales unités industrielles en région parisienne

ingénieur chef de produits

directement rattaché au Directeur Programmes et Produits de l'unité

Il sera responsable de :

- l'animation des actions commerciales, techniques et industrielles d'une famille de produits destinés à de gros équipements mécaniques.
- la rentabilité d'ensemble des produits en mettant en oeuvre des techniques éprouvées de gestion prévisionnelle.

PROFIL :

- Le candidat recherché sera âgé d'au moins 32 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs, et possédera une expérience industrielle réussie d'environ 5 années. (Anglais courant indispensable).
- Développement de carrière assuré au sein des diverses unités du Groupe.

Adresser lettre, CV et photo avec prétentions sous le No 24902 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

CUTLER-HAMMER EUROPA

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

VARIATEURS DE VITESSE ELECTRONIQUES

Expérience technico-commerciale dans ce domaine ou similaire nécessaire.

Poste basé à La Garenne-Colombes (DEFENSE).

Adresser curriculum vitae au Service du Personnel, 71, boulevard National, 92250 LA GARENNE-COLOMBES ou prendre contact : 788-51-90 (poste 31-21).

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES BATIMENT PARIS

recherche :

JURISTE

ayant expérience contentieux construction

Avantages sociaux - 40 heures
Restaurant d'entreprise - Congés 5 semaines

Env. C.V. dét., photo, réf. et prét., ss no 24.933, à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi

SCHWARTZ HAUTMONT

recherche pour poste à pourvoir à son SIÈGE SOCIAL
19, rue Lionel-Terray - RUEIL-MALMAISON

CADRE ADMINISTRATIF

Pour assurer le suivi administratif et la gestion d'exportation d'ensembles industriels clés en main.

Ayant :

- Bonnes connaissances comptables ;
- Pratique contrôle budgétaire ;
- Expérience Afrique du Nord ;
- Sens des responsabilités.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo à l'attention du Département Export ss nº 34.340 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui trans.

Data General

recherche

un directeur de la maintenance

(FIELD SERVICE MANAGER)

Vous êtes

— Dans une position similaire (ou au niveau immédiatement inférieur) chez un constructeur de matériel de traitement de l'information.

— A même de vous exprimer en anglais, sans doute parce que vous connaissez bien les sociétés américaines.

— Désireux de gérer votre département (les hommes, les clients, les moyens matériels) avec la certitude d'être associé à vos succès.

Nous sommes

— Un des leaders de la mini-informatique avec plus de 19.000 installations dans le monde.

— Un exemple unique de croissance rapide et de gestion financière rigoureuse.

Ecrivez à Jean Louis GASSEE
Directeur Général
DATA GENERAL FRANCE
77 rue de Sèvres 92100 Boulogne

VOUS AVEZ UN DÉFAUT PRÉDOMINANT DE CARACTÈRE

Nous en ferons l'instrument de votre réussite à condition que vous possédiez :

- — une grande mobilité d'esprit ;
- — une solide culture générale, une sensibilité éprouvée à l'art ;
- — des antécédents d'homme ou de femme d'affaires.

Société de renom international,

nous sommes la cause d'œuvres de certains des plus grands peintres contemporains.
Nous recherchons 5 personnes pouvant assurer notre développement en France.

Tél. ce jour et demain à M. Thierry de SELL... (78) 42-03-34 ou envoyer C.V. à ART et VA... 3, quai du Maréchal-Joffre, 69002 LYON.

LE RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT FINANCIER D'UNE ENTREPRISE D'ÉDITION A PARIS, VENDANT PAR CORRESPONDANCE cherche un

jeune cadre financier

Il propose les règles de crédit accordées aux clients, vérifie que les procédures sont appliquées. En liaison avec l'informatique et les services opérationnels, il gère la trésorerie au jour le jour, établit les prévisions ; assure les relations bancaires.
Nous cherchons un ESC option finance comptabilité d'au moins 27 ans, ou un HEC DECS, ayant, par exemple, passé 2 à 3 ans dans le service trésorerie d'une affaire moyenne et désireux de s'intégrer à une entreprise en plein développement.
Ecrire à Mme M.C. TESSIER ss réf. 2914 LM

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE
RECHERCHE

UN JURISTE

LE CANDIDAT DEVRA :

- être âgé de 35 ans minimum.
- être licencié ou Docteur en droit privé
- être un bon spécialiste de la procédure, notamment commerciale et disposer dans ce domaine d'une forte expérience.

Une pratique confirmée des techniques et opérations bancaires sera appréciée.

IL LUI SERA PROPOSE :

- De participer à la mise au point de dossiers contentieux importants, au sein d'un service confronté de plus en plus à des problèmes complexes, le poste impliquant des relations avec les Directions de l'Etablissement, ses conseils et les organismes professionnels.
- Une rémunération en fonction de l'expérience acquise.
- Une situation stable offrant de réelles possibilités d'avenir.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 40418 B à :

bleu ... VINCENNES qui trans.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

RECTEUR COMMERCIAL

ous sommes une Importante Société de estations de services dans le maine du tourisme.

otre produit est excellent, et nous cherchons homme qui nous apportera son expérience des idées originales en matière de omotion et de vente.

gé d'au moins 35 ans et de formation supé- ure, il devra élaborer la politique commerciale aura la responsabilité de son application ns tous les domaines de la fonction : vente, omotion-publicité, relations publiques.

expérience et la réussite dans une fonction antique au sein d'une moyenne entreprise t indispensable.

dresser dossier de candidature détaillé, avec oto et rémunération actuelle au Sce 1781

lein emploi PUBLICITE
, rue du mail PARIS 2ème

IMPORTANT CONSTRUCTEUR TÉLÉPHONIQUE
recherche
2 INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

première expérience (1 à 3 ans) leur ayant is de se familiariser avec les techniques digi- faciliters leur intégration dans un groupe gé de l'étude et de la mise au point de circuits ues et analogiques ainsi que de la conception u développement de systèmes de commutation honique.

ais souhaité.

de travail : banlieue Sud immédiate.

sser C.V., photo et prétentions à n° 3.087,

FAP 40 rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

ETE, FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT
recherche
CHEF COMPTABLE

é(ée) sous la Direction du Secrétaire général.

EAU DECS, 5 ans d'expérience professionnelle un poste équivalent pour tenir Comptabilité érale et Analytique.

Poste à pourvoir immédiatement.

Ecrire à CEREP, 33, avenue du Maine
B.P. 5 - 75755 PARIS CEDEX 15.
ou téléphoner 538-52-53, poste 39-69.



La
FIRST NATIONAL CITY BANK

e des responsabilités immédiates dans un Département en expansion rapide à un

Spécialiste du leasing-ordinateurs

DANT LES QUALITES SUIVANTES :

- 3 années dans le Département VENTE d'un constructeur d'ordinateurs ;
- e excellente connaissance de la technique du ASING ;
- e très bonne connaissance du marché fran- s ;
- e formation enseignement supérieur ;
- e bonne connaissance de la langue anglaise.

+ C.V. à FNCB, 60, av. Ch.-Elysées, Paris-8e.

SOCIETE D'ETUDES ET DE SERVICES
recherche
COMMERCIAL AGRESSIF
NIVEAU INGÉNIEUR
SALAIRE ÉLEVÉ

les candidatures justifiant d'une réussite le secteur des administrations ou sociétés ales seront retenues.

dre sous référence 7.792 : P. LICHAU, Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transm.

Que vous soyez diplômé de l'Enseignement Supérieur ou Professionnel de la Vente

vous pouvez devenir

ATTACHE COMMERCIAL

Nous vous offrons une formation solide, une rémunération de départ élevée, une évolution de carrière dans une Société jeune et en pleine expansion.

Nous avons des postes à pourvoir à PARIS

Merci d'écrire sous référence V.99 (en précisant la ville désirée) à C.RICAUME.

RANK XEROX B.P.63 Aulnay/Bois 93602

SESA

Maîtrise d'œuvre de systèmes informatiques
Réalisation de logiciel de base et d'application
recherche

ingénieurs téléinformatique

Expérience de 3 à 5 ans dans la spécialité, en particulier en commutation de messages.

Envoyer curriculum vitae à SESA, Direction du Personnel, 20, rue Jean-Jaurès, 92800 Puteaux.

EMPLOIS ET CARRIÈRES

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recrute des

Ingénieurs commerciaux

Diplôme d'Ingénieur.
Expérience en applications scientifiques et dans la vente de services informatiques.
Ecrire avec C.V. et prétentions à CISI, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cedex 14

Emplois et Carrières

Accountant

We are the French subsidiary, located in Fontainebleau, of a small but dynamic American company. We seek a good accountant able to carry out on his own :

- General Accountancy
- Office Administration
- French Tax Declarations
- Reporting to the Parent Company

Preference will be given to candidates of minimum B.T.S. or equivalent qualification and with prior experience in a firm of auditors. Future prospects for the position are excellent. Candidates are requested to send their resumes in strictest confidence to Europe Conseil, 2, avenue Montaigne, 75008 Paris, under reference M 50.910.

SOCIÉTÉ DE CONSEILS EN ORGANISATION
de grande notoriété, recherche

INGÉNIEUR CHEF DE GROUPE

spécialisé en gestion d'entreprise et informatique
pour être en mesure d'assumer à la fois
un rôle commercial important
et le suivi des contrats.
Formation Grande Ecole ou équivalent.
30 ans minimum.
Forte rémunération.

Formation à la profession de consultant assurée.

Ecrire sous le numéro 3.023.

COFAP 20 rue de Chabrol 75010 Paris q.tr.

STE DE SERVICES
recherche pour PARIS
DELEGUES COMMERCIAUX
pour contacts haut niveau
Expérience indispensable
Env. C.V. + photo + prét. à n° 24.769. Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

ETABLISSEMENT PUBLIC
recherche
pour son service informatique
PREPARATEUR DE TRAVAUX
Baccalauréat exigé
d.o.m. Posséder qualités ordre et méthode

Envoyer C.V. manuscrit détaillé
Service du Personnel
O.P.H.L.M.V.P.
49, rue du Cardinal-Lemoine
75231 PARIS CEDEX 05

LA S.S.A. SEIMA
Fabrique d'appareils sonores et lumineux de signalisations pour automobiles. 5 unités de production en France, recherche pour le laboratoire d'Etudes de son établissement de CORBEIL (91)

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS
1er ECHELON.

Titulaires BTS ou BTS, dégagés des O.M., bon salaire. Avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions, Direction du Personnel, 32, r. de Paris, 89-St-Clément.

Impt groupe français recherche un cadre ccial (30 ans minim.), professionnel de l'hôtellerie ou du tourisme pour création nouvelle affaire. Nombreux déplacements en France à envisager. Ecrire avec C.V. et référ. sous n° 122.074, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

Rech. pour laboratoire développement synthèse organique : diplômé doctorat 3e cycle ou doctorat ès sciences avec quelques années d'expérience, anglais courant indispensable. Envoyer C.V. détaillé et prétentions à : Société chimique Gravis, B.P. 17, 78520 Limay.

INSTITUT DE RETRAITES
secteur privé
centre Paris
recrute UN CADRE
pour le poste d'

Attaché de Direction

30 ans minimum ;
Licence en droit ou sciences économiques ;
Expérience dans le domaine de la gestion ;
Goût des questions administratives et des contacts humains.

Avantages socx importants, retraite et prévoyance, horaire souple.

Ecrire avec C.V. et prétent. au Service 7.183 M, PLEIN EMPLOI Publicité, 10, rue du Mail, PARIS-2e.

STE DE SOFTWARE, recherche des analystes-programmeurs sur mini-ordinateur à disques. Env. C.V. et prét., à STE DAVEL, 81, avenue Faidherbe, 93100 Montreuil, ou téléphoner pour rendez-vous à : 858-28-22.

Institut de Sondages recherche pour son départem. enquêteur Assistante expérimentée au niveau de l'organisation et de l'administration d'un réseau national.
Tél. pour R.-V., Mlle Devinck : 824-67-40.

ECOLE Centre PARIS recherche PROFESSEUR Mathématiques qualifié. Ecrire s/n° 50.180 à : Publicité Zémor, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 Paris, qui transm.

Sté Editions scientifiques et techniques rech., libre rapidement,
CHEF SERV. PUBLICITE
Adr. C.V. à Mme Le Coatalles, Service du Personnel 1, rue Thenard, Paris (5e).

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE ET FRANCE METROPOLITAINE
JEUNES INGENIEURS
E.T.A.C.A. - BREGUET - E.S.M.E. - I.N.S.A.

Débutants célibataires.
Langue anglaise souhaitée.
Situation intéressante.
Perspectives d'avenir après formation.

Adr. C.V. et prét. à No 24.465 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

On offre 180 francs par jour à : HOMME OU FEMME de n'importe quel âge et degré de culture disposant de temps libre pour distribuer dépliants publicitaires dans leur ville et commune voisine.
Réponse immédiate.

Ecrire à ED PICCOLI, Casella Postale 1.561. - 20100 MILAN.

Ecole technique bâtim. et T.P. rech professeur R des matériaux et technologie, service 9 heures. 18, rue de Belfort, 94300 Vincennes. - Téléphone : 808-71-21.

Société Métallurgique (Fonderie)
recherche pour son SERVICE COMMERCIAL (quartier Champs-Elysées)
COLLABORATEUR RICE
chargé (e) de la gestion des commandes.

Ce poste, susceptible de développements, exige plusieurs années d'expérience dans le commerce des produits industriels, ainsi que la pratique courante de l'anglais parlé et écrit.

Rémunération en rapport avec capacité.

Envoyer C.V. et photo, à n° 24.394, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

Société en pleine expansion rech. pour le développement de son activité dans la REGION PARISIENNE
UN CADRE COMMERCIAL

- Bonne expérience de gestionnaire et animateur
- Connaissances mécaniques souhaitées
- Habitué aux cont. humains

Veuillez adr. votre C.V. détaillé et manuscrit avec prétentions annuelles et photo, à n° 9.595, PUBLIFOP - 100, rue de Richelieu, Paris-2e, qui trans.

Poste à pourvoir immédiat. Réponse assurée

T.A.T.
Cie AERIENNE REGIONALE en expansion
recherche pour dévelop. régional
JNES COLLABORATEURS COMMERCIAUX
pour prospection clientèle entreprise
Possibilité évolution pour poste responsabilité. Niv. Bac minim. Grande disponibilité. Sens commercial développé. Possession véhic. Rémun. fonct. capacités.

Poste à : LYON - LILLE - RENNES - NANCY - PARIS - TOURS - NANTES - TOULOUSE - MARSEILLE - BORDEAUX.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo à : T.A.T., B.P. 208, 37001 TOURS CEDEX

Recherchons
PROFESSEUR
pour cours promotion sociale préparation C.A.P. de comptabilité

S'adresser
PALAIS-ROYAL SERVICE
149, rue Saint-Honoré - Paris-1er (angle 2, rue Marengo)
260-34-24

MANPOWER
TRAVAIL TEMPORAIRE
recrute d'urgence
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
2 ans expérience sur L.C.L.
Mission longue durée

Se présenter ou téléphoner
2, rue de Sébastopol
(92) COURBEVOIE
Tél. 788-90-92

88, rue La Fayette - PARIS 9e
Mo POISSONNIERE ou GARE-DU-NORD
Tél. 523-21-00

Société française cherche :
INGENIEUR TRILINGUE
(ANGLAIS - RUSSE)
pour visiter clientèle soviétique et internationale, et organiser démonstrations techniques matériel éclairage prises de vues. - Ecr. av. C.V. et prét. n° 24.349 Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

CABINET HINFRAY
Administrateur de Biens
C.N.A.B.
recherche
VISITEUR D'IMMEUBLES

Réelle formation profession.
Ayant bonne expérience gestion et entretien immeubles traditionnels bourgeois et commerciaux.
Sér. réf. Excell. présent.
Ecrire ou se présenter : 40, r. du Mont-Thabor, Paris-1er

Groupe principal axé éditions ch.
CHEF COMPTABLE
expérimenté, 35 ans minimum. Responsable comptabilité générale, bilan, déclarations fiscales. Bureau Champs-Elysées. Téléph. 723-66-81, pour rend.-vs.

Banque recherche pr son département obligations internationales
EMPLOYE
Plusieurs années expérience de BACK OFFICE TITRES.
Notions anglais appréciées.
Envoyer C.V. sous réf. 2.937 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Importante Société recherche :
ATTACHES CCIAUX
Spécialisés ds la vente de produits sidérurgiques. Adresser candidature av. C.V. s/réf. 7.797 P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Sté METALLURGIQUE
(alliages cuivreux)
proche banlieue NORD-EST PARIS recherche
TECHNICO-COMMERCIAL
Libéré du service militaire. Niveau bac mathématique ou technique.

Env. C.V., prét. n° 25.062 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

PREFECTURE DE L'ESSONNE
RECRUTE :
deux agents licenciés en droit, un agent licencié en lettres (sous contrat).
Pour tous renseign. s'adres. au Serv. du pers. de la Préfecture, 91000 EVRY, avant le 15-10-1975.

SOCIETE ELECTRONIQUE
recherche
DIPLOME GRANDE ECOLE + formation gestion pour
DIRECTION COMMERCIALE
Anglais courant. 30 ans minim.
Env. C.V. et photo n° 40.825 B, BLEU Publicité, 17, rue Label, 94300 Vincennes, qui tr.

BANQUE PRIVEE
recherche
en vue d'une FORMATION à son activité spécialisée
JEUNES DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SUPÉR.
SUP de CO et I.E.P.
dégagés O.M.

Ils seront affectés au réseau commercial et doivent nécessairement posséder une personnalité de « vendeur » et le goût des contacts commerciaux.

Ecrire avec C.V. et photo à : n° 122.071 Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Nord-Ouest
recherche
UN INGÉNIEUR
ENSAM, ECAM, ICAM ou équivalent.
ayant 3 ans d'expérience env. dans la réalisation de matériel électronique professionn. pour occuper un poste de responsabilité dans son service.
METHODES USINAGE
Ecrire av. C.V. photo et prét. à 952 Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 8e, qui trans.

Saxby
recherche
pour son Département « AUTOMATISMES » à PARIS
Ingénieur Grandes Ecoles
pour études installations de manutention automatique ayant au moins 3 an. d'expérience dans la profession et la maîtrise complète des techniques digitales et analogiques.

Ecrire avec C.V. dét., photo et prét., 40, r. de l'Orillon 75526 PARIS Cedex 11.

Marchand de biens et promoteur immobilier recherche
ADJOINT
capable diriger serv. des ventes et achats d'immeubles, prendre initiativ. et sens des responsab. Situation d'avenir si compétent et dynam., références exigées. Société Luc Gérald, 99, av. des Champs-Elysées, 8e. 723-68-18.

Ministère de l'Agriculture
Atelier Central d'Etudes d'Aménagement Rural
rech. chargé d'étud. contractuel, Ingénieur AGRO, économiste, Quelques ann. expér. de préfér. Envoyer C.V. : ACEAR, 19, avenue du Maine. — 75015 PARIS.

DESSINATEUR
CATALOGUE, mise en page exécut. Téléphoner au : 655-32-98.

représent. offre

CLEN INDUST. EQUIPEMENT BUREAU
pleine expansion, rech. jeunes DELEGUES COMMERCIAUX
Se présenter ou écrire : 35, av. Friedland, 75008 PARIS.

SOCIETE SPECIALISEE dans confection pour enfants
CHERCHE
COLLABORATEUR CCIAL
HAUT NIVEAU
30 ans minimum, chargé des négociations avec les centrales d'achat et de l'animation de l'équipe de vente sur la région parisienne.
Rémunération élevée.

Env. C.V. et photo à I.D.E., dép. Marketing, 177, bd de Créteil, 94500 Saint-Maur.

Société audio-visuelle recherche Prospecteur bien introduit. Tél. : 734-69-66.

représent. demande

Prévision séjour Québec étudierait proposition, représentation sérieuses. Ecr. Havas Fréjus 4330.

capitaux ou proposit. com.

STATISTICIENNE
Dépouille toute enquête av. ordinateur Field. Prix intéressant. Mme CORMIER Téléph. : 328-31-20.

Propriét. Moulin dans le Gard, proxim. ville Uzès, très beau site avec bâtiment bord rivière. Possibil. vivier à truites, ch. collabor. av. personne connaiss. restauration en vue création d'un Restaurant. Nombr. possib. Tél. : (16-66) 22-19-55.

Société réinstallée à La Défense se trouve sans emploi d'une installation très récente de 5/10 LIGNES - 40 POSTES cherche à céder le contrat de cette installation à des conditions exceptionn. Cette offre intéresserait Sté ayant à s'installer ou s'équiper ds un nouveau local QUARTIER CHAMPS-ELYSEES. Téléph. au 776-42-01 (P. 415, M. Gerbin).

---

secrétaires

Secrétaires

de direction

Le P.D.G. d'une très impte Entreprise de
DIJON
recherche
sa secrétaire

- de TRES HAUT NIVEAU
- position CADRE
- parfaitement bilingue Anglais
- sténo anglaise obligatoire
- baccalauréat exigé + Ecole de Secrétariat ou formation Type B.T.S.
- précise, efficace, disponible.

Possédant 10 ans d'expérience professionnelle dont 5 ans au moins en tant que SECRETAIRE DE DIRECTION.

Envoyez lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à No 24732 - CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm. Discrétion absolue assurée.

Société équipement aéronautique filiale leader améric., spécialité ambiance dyn. et responsable à côté Orly, cherche rapidem.
SECRETAIRE DIRECTION
angl. indisp., imp.-exp. apprec. Envoyer C.V., photo et prétent. Ecr. n° 7.449, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société Banlieue Ouest
recherche
COLLABORATRICE SECRETAIRE de DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS
Indispensable parlé, écrit
Connaissance de l'Allemand apprécié
Niveau Bac, B.T.S. ou équival.

Demande :
- 3 à 5 ans d'expérience dans la même fonction ;
- sens des initiatives, des responsabilités, des relations hum., du travail en équipe ;
- du dynamisme ;
- de l'efficacité ;
- libre rapidement.

Offre :
- Avantages sociaux ;
- restaurant entreprise ;
- car gratuit de Paris ;
- 5 X 8 X 13.

Adresser C.V., photo et prét. s/réf. 13.587, à SEXTANT/DPA, 182, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY, qui transmet.

Secrétaires

Administrateur de biens rech. Secrétaire EMPLOYEE DE GERANCE QUALIFIEE. Références exigées. G. Plisson, 77, aven. d'Italie, Mo TOLBIAC.

Service médecine du travail inter-entreprise NANTERRE
recherche de toute urgence SECRETAIRE MEDICALE avec pratique sténodactylo. Téléph. pour rendez-vs 204-08-76.

SOCIETE IMPORT - EXPORT (viande) recherche à mi-temps (5 X 4) en qualité d'assistante commerciale :
SECRETAIRE BILINGUE
anglais, français, expérimentée et dynamique. Ce poste conviendrait à une candidate d'au moins 30 ans.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et rémunération souhaitée à M. G. GANIOZ 11, avenue Fernand-Buisson, PARIS-XVIe.

KUWAIT AIRWAYS
seeks perfect
BILINGUAL FRENCH-ENGLISH
FEMALE SECRETARY
with knowledge of ticketing and reservations, or both.
Téléphone : 261-24-25.

Vacances Jeunes recherche :
SECRET. ASSISTANTE
très bonne dactylo, capacité rédaction, not. comptab., parlant angl., expér. voyages souh. Ecr. B.V.J., 20, rue J.-J.-Rousseau, Paris-1er avec curriculum vitae complet et prétentions.

URGENT
Société Industrielle LEVALLOIS
recherche
SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS
Très bonne sténodactylo Pour Direction commerciale
Horaire souple - 13e mois Chèques restaur. Mutuelle

Tél. pr rendez-vs : 293-55-03 ou écrire sous réf. 2.370 :
SEREP 82, boul. Malesherbes, 75008 PARIS

Sténos et dactylos

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT - XIVe
recherche
DACTYLO EXPERIM.
Pour aide secrétariat
Avantages sociaux, 13e mois
Tél., Service du personnel à : 589-22-24.

propositions diverses

Pour vac. octobre désire rencontrer groupe montagnard, garçons, filles, Vosges, Alpes, etc., ou restaur. vieux village. Ecr. Hugues Dumas, 4, rue des Mariniers, Paris-14e, ou venir.

Urgent. Expédition ASIE 1976, ch. médecin et cameraman. Ecr. Robichon, 9, r. Pierre-Demours, 75017 Paris.

ENTRAIDE CADRES
aide efficacement
CADRES FEMININS
Adresser C.V., envel., à ECIT, 132, rue Gare, 95 - ERMONT. Entretiens à Paris

cours et leçons

LEÇ. DE PIANO pr début. et avances p. pianiste (concert.) 40 F/leç., à d. 50 F. 366-28-87.

COURS ANGLAIS par J.H. Am. (Exp. prof.). Ecr. Gary Glaser 21, r. Jeanne-Hachette, Ivry 94.

J. F. Amér. diplômée donne COURS ANGLAIS, prix intér. Tél. : WAG. 16-67 de 14 à 19 h.

COURS D'ANGLAIS (méthode audiovisuel) PROF. POWERS, T. : 544-45-17.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

occasions

MAISON GORVITZ-FAVRE
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine SAB. 87-76

deux roues

PARTICULIER VEND
125 VANVAN
Prix Argus : 2.000 F
TÉL. : 875-50-30

autos-vente

VOLKSWAGEN PASSAT LS
Première main. 2 portes. Bon état. 1974. Tél. 254-11-33.

Vds CITROEN SM 71, 54.000 km, marron métall., intér. cuir noir, climatisateur. Px Argus. S'adresser 4, av. Dr-Postel, 27400 Louviers, ou téléphoner : 40-01-11.

ROLLS ROYCE SILVER SHADOW
MAGNIFIQUE - 90.000 F.
La mat. (8 h 30-12 h 30), 288-59-46

SONAUTO
IMPORTATEUR PORSCHE
DEPARTEMENT OCCASION
Grand choix tous modèles
Voitures direction 74-75
GARANTIE DE L'IMPORTATEUR
53, rue Marjolin, LEVALLOIS
739-97-40

CITROEN
DS 23 PALLAS
28.000 km - 1974
Tél. : 254-11-33

animaux

200 CHIENS sur place. 184, av. d'Italie. 588-76-99

---

demandes d'emploi — demandes d'emploi

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Conseil en Brevets d'Invention
Expérience industrielle et libérale

Recherche poste de responsabilités auprès d'une entreprise implantée en Province et fortement innovatrice.

Ecrire nº 452, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

RESPONSABLE SERVICE EXPORT/IMPORT

Cadre, 34 ans, diplômé Chambre de Commerce, plusieurs années d'expérience dans Sociétés internationales, rompue aux négociations tous niveaux et apte à organiser service Export/Import, trilingue : allemand - français - anglais,

recherche

POSTE RESPONSABILITE avec AVENIR À PARIS

Ecrire sous nº 20.437 à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

ADJOINTE DIRECTION

capable seconder P.-D. G., ambitieuse, 35 ans, voiture, formation secrétaire Direction, sténo-dactylo, service personnel, courrier, établissement paies, facturation, relations clients, banques, travaux administratifs.

cherche

poste d'avenir dans petite Société pleine expansion : prétention min. : 4.800 × 13.

Libre : à conv. - Lieu : Paris.

Ecrire sous le numéro 7.301, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR COMMERCIAL

32 ans. Référ. professionnelles de premier ordre.

DISPONIBLE SUR TOUTE LA FRANCE.

Préférence PARIS.

Ecrire nº 373, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

AVOCAT - 20 ANS EXPÉRIENCE

42 ans, libre immédiatement, excellent juriste, très bonne présentation, dynamique, bonne culture générale, cherche situation barreau ou hors barreau, préférence Paris ou région parisienne, accepterait province, étranger, D.O.M. ou T.O.M. si contrat intéressant.

Ecrire sous le nº 430 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Ing. A. et M.
DIRECTION EN PROVINCE

48 ans, 11 ans Directeur d'Usine dans importante Société Industrie lourde (feu continu), recherche poste de

branche et région indifférentes

Ecrire sous le nº 7.443 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

CADRE SUPÉRIEUR
Franco-Suisse

Célibataire 41 ans - Anglais courant. Libre tous déplacements. Ayant grande expérience dans l'implantation circuits commerciaux dans domaine pétrolier de grandes surfaces

cherche

poste dynamique nécessitant prospection et relations à haut niveau.

Ecrire Cabinet Souillac, 18, rue Théodule-Ribot, 75017 PARIS, qui transmettra.

CHEF D'ATELIER technicien supérieur

Grandes expériences travaux d'entretien électro-mécanique, matériel mines et usine métal.

- Meneur d'hommes groupe important
- Bilingue français-allemand couramment
- Connaissances gestion et organisation

Affiliation aux cadres. — Avantages sociaux et logement assuré.

Région SUD-OUEST - LANGUEDOC
Axe Est - Ouest ou Sud de Paris

Ecrire nº 17730 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris cédex 01, q. tr.

RESPONSABLE PORTEFEUILLE

Rompu aux analyses économiques et financières, très bonne connaissance des mécanismes boursiers, dynamique, recherche poste sur Paris ou Province.

— Analyste financier.
— Gestionnaire de portefeuille.

Téléphoner pour rendez-vous : 357-77-10.

CHEF COMPTABLE ET DU PERSONNEL

40 ans en poste actuellement en FRANCE

— Responsable comptabilité générale et analytique ;
— résultat comptable et fiscal ;
— gestion du personnel.

Financement - Trésorerie - Contentieux

recherche place

EN AFRIQUE du NORD ou du SUD ou GRECE
ETUDIERAIS TOUTES PROPOSITIONS

Téléphoner LE HAVRE : (35) 46-14-83. ou écrire HAVAS HAVRE, nº 922.

EXPORT

Directeur commercial cherche responsabilités dans société française ou auprès société étrangère désirant s'installer en France.

Expérience : 5 ans direction société distribution et 10 ans négoce international.

Anglais couramment. Allemand, espagnol : notions. Etudierait missions temporaires ou propositions cartes à l'exportation.

Ecrire sous le nº A 408 « le Monde » Publicité, 5 rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

appartem. achat

appartements occupés

Etranger

LES DIABLERETS (Suisse). Studio meublé à vendre. Service hôtelier si désiré. Piscine, sauna, salle de gymnastique. Ecrire case postale 67, CH 1000 Lausanne 24.

MADELEINE Près

propriétaire vend dans bel imm. P. de T., avec asc., appart. occupé, 4 p., cuis., bs, wc, 107 m2 sur rue - 723-38-58.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 539-22-17

Pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie Bancaire.

XXe PELLEPORT studio, 2-3 et 4 pièces. Habitables juillet 76 PRIX NON REVISABLES IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

viagers

COURCELLES. 3 P. 60 M2 3e ét., tt cft. 15.000 + rente 1.600 F/mois. Foncial, 266-32-35.

COURBEVOIE Immeuble très grand standing. Studios, 2-3 et 4 pièces. Habitables immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

terrains

Rech. terrain, rég. Ouest, Sud, 50 km. Paris. Bois, pré, 3 à 10 ha pour caravaning. Locat. préfér. ou achat 231-64-64.

locaux industriels

A LOUER CANNES LA BOCCA

Etat neuf - Surface : 7.700 m2 environ (divisibles). Accès facile tous tonnages. Proximité immédiate RN 7 - Autoroute - S.N.C.F. Marchandises - Aéroport CANNES. — Renseignements PARIS : VOLK. Tél. : 522-57-82. — CANNES : (93) 38-83-67.

bureaux — bureaux

7e - AV. RAPP
DANS IMMEUBLE STANDING
1.272 m² à louer Bureaux cloisonnés, s. de conférence
FONCIP - ANJ. 90-73

225 M2 MONTPARNASSE OBSERVATOIRE
7 tr. b. burx+sal. conf., clois. amovibles. En location.
NERET - BAL. 62-20

locaux commerciaux

hôtels-partic.

locations non meublées Offre

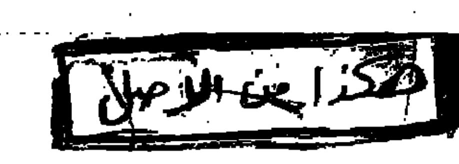
locations non meublées Demande

propriétés

villas

pavillons

manoirs



La région parisienne

…s bicornes …ns capitale ?

L'École polytechnique s'installe à Saclay en octobre 1976…

L'ECOLE polytechnique emménage, le 1er octobre 1976, dans ses locaux du plateau de Saclay (Essonne), à côté de la ferme de la Martinière. Ses laboratoires sont déjà ouverts depuis un an. Les entreprises de construction ont déménagé leurs grues ; les équipes chargées de l'aménagement et des finitions sont au travail. Dans un an, les polytechniciens seront dans leurs murs, hors de la capitale.

Un conseil interministériel présidé par G. Pompidou avait décidé, le 17 mai 1972, de décentraliser en ce même endroit l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées, l'Ecole des ponts et chaussées, l'Institut national agronomique et un laboratoire de l'Ecole des mines. Sept mille logements et deux zones d'activités devaient être construits. Une autre réunion interministérielle, présidée le 25 octobre dernier par M. Valéry Giscard d'Estaing a beaucoup réduit ces ambitions. Aucune urbanisation nouvelle n'est prévue et aucune école n'accompagnera l'X sauf, éventuellement, l'Institut national agronomique.

Lorsqu'ils arriveront, à l'automne prochain, dans la cour d'honneur de leur nouvelle école, les élèves polytechniciens découvriront un plateau venteux où le silence est régulièrement brisé par le fracas des « jets » décollant d'Orly. Avec 187 hectares de terrain, mille neuf cents places de parking, un lac de 5 hectares et demi, vingt et un mille arbres ou arbustes, 107 800 m2 de surface bâtie, l'Ecole polytechnique transplantée leur offrira de l'espace et de la verdure à satiété.

La conception architecturale de l'école n'a rien qui puisse choquer ou vraiment séduire. Les quatre immeubles en forme de U qui abritent les sept cents chambres des élèves sont fonctionnels de même que les restaurants prévus pour servir mille sept cent cinquante-deux repas ou les 22 200 m2 affectés aux laboratoires. Dans le bâtiment central où sera dispensé l'enseignement, l'architecte, M. Henry Pottier, a choisi une forme plutôt massive qu'allégeront les superstructures métalliques d'une place suspendue. On y trouvera les salles de classe, trois amphithéâtres de sept cent quatre-vingt, quatre cent quinze et trois cent cinq places, la bibliothèque et un centre commercial. L'ensemble sportif est particulièrement important : deux piscines, un gymnase, une salle d'armes, une salle de judo, quatre tennis et sept terrains de sports. Au total, la construction de la nouvelle école aura coûté 365 millions de francs.

Les logements des personnels seront répartis dans les communes de Palaiseau, d'Orsay et de Villebon-sur-Yvette. Deux cents appartements ont été ou vont être retenus à leur intention dans plusieurs programmes immobiliers.

Reste la question des transports. Un chemin piéton mettra l'école à dix minutes à pied de la station « Lozère » de la ligne de Sceaux. Le plan de soutien à l'économie donne l'occasion de construire, dès cette année, une section de l'autoroute A 87 en direction de l'autoroute A 10 (Paris-Orléans) et de l'autoroute du Soleil.

Que deviendront les terrains qui entourent l'X et qui sont soit propriété de l'Etat, soit soumis à un droit de préemption en sa faveur ? « Il faut qu'ils soient protégés définitivement », déclare M. Jean Simonin, maire U.D.R. de Verrières-le-Buisson, conseiller général et président du syndicat intercommunal d'études et d'aménagement du plateau de Saclay et des communes des vallées de l'Yvette et de la Bièvre (SYB). « Nous allons coordonner l'élaboration de nos plans d'occupation des sols pour que le plateau soit à l'abri des menaces d'urbanisation. Avec le concours de l'Etat, nous boiserons certains terrains libres et nous en ferons une zone de loisirs et de détente. »

Certains regretteront que l'X s'installe dans un « désert » rural. Ce n'est pas tout à fait le cas. Dans un rayon de 5 kilomètres autour de l'école, on trouve l'Ecole supérieure d'électricité, le Commissariat à l'énergie atomique, le Centre d'essai des propulseurs, le Centre d'études supérieures industrielles, le C.N.R.S., l'Ecole des hautes études commerciales et l'université d'Orsay.

On peut toutefois déplorer les tergiversations qui ont précédé le transfert de l'Ecole polytechnique. Il aura fallu plus de dix ans pour que sorte enfin de terre à l'emplacement prévu cet « établissement scientifique de niveau international » que le gouvernement a voulu édifier avec la nouvelle X.

ALAIN FAUJAS.

…mais souhaite conserver des locaux à Paris

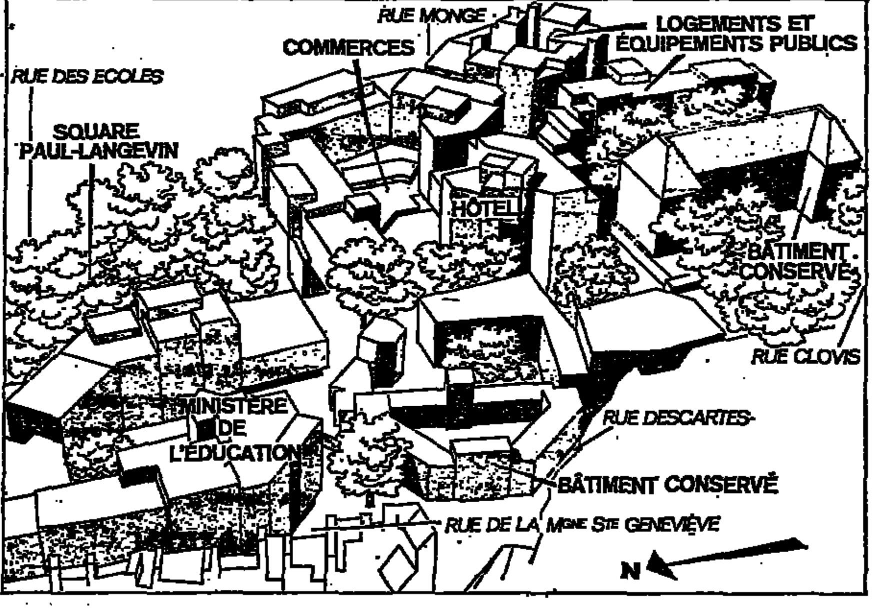
Une remise en cause de l'aménagement de la montagne Sainte-Geneviève

DOIT-ON créer un nouveau quartier sur les 3 hectares libérés par le départ de l'Ecole polytechnique ou conserver les bâtiments actuels et les utiliser pour créer un nouvel établissement d'enseignement supérieur ? Telle est la question qui se pose après la « remise en cause » par le gouvernement des conclusions du groupe de travail de la Commission nationale des opérations immobilières et de l'architecture (C.N.O.I.A.).

L'histoire commence il y a quatre ans. Le transfert de l'école étant décidé par le gouvernement, le ministère de la défense charge, en septembre 1971, l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme), qui dépend de la préfecture de Paris, d'étudier les différentes utilisations possibles du terrain que devrait abandonner l'X. Le 25 octobre 1971, le premier ministre saisit le président de la C.N.O.I.A. d'une demande d'avis sur l'utilisation du domaine de l'Etat et écrit : « Votre avis sera établi en considérant notamment, d'une part, que le programme doit permettre de dégager une contribution au financement de la construction de la nouvelle Ecole polytechnique par le ministère de la défense nationale et compte tenu, d'autre part, des besoins d'équipements publics et des contraintes d'aménagement d'urbanisme et d'environnement qui pèsent sur cet emplacement. »

Le 22 juin 1972, sur la base de l'étude faite par l'APUR, la C.N.O.I.A. adresse au premier ministre son avis. Elle se prononce à l'unanimité pour la démolition des bâtiments de l'école, qui ne pourraient être aménagés sans d'onéreuses transformations. Seule réserve : la sauvegarde de quelques éléments, tels que l'ensemble Boncour (jardin, pavillon, cour et conciergerie). Un parti d'urbanisme souple et aéré ménageant des vues vers le sommet de la montagne Sainte-Geneviève est adopté.

La C.N.O.I.A. demande, enfin, la création d'un groupe de travail chargé notamment d'étudier le programme définitif de l'opération et son mécanisme financier. Le 5 juin 1973, le premier ministre donne son accord à ces propositions ; le 10 octobre 1973, le groupe de travail est formé ; en décembre 1974, il remet ses conclusions.



Le projet de l'Atelier parisien d'urbanisme prévoit la création d'un nouveau quartier urbain. Il s'attache à « remettre en valeur les principales caractéristiques du site » avec un cheminement vers le sommet de la montagne Sainte-Geneviève et vise à créer dans le prolongement de la rue Mouffetard un véritable quartier réservé aux piétons.

Les immeubles ne dépasseraient pas la hauteur de ceux qui existent actuellement.

Le parti d'aménagement retenu (voir le plan ci-dessus) prévoit notamment que 27 500 mètres carrés seront réservés à l'Etat pour l'extension du Collège de France et de la bibliothèque Sainte-Geneviève, 10 000 à la Ville de Paris pour des équipements sociaux de quartier et 22 500 pour les commerces et les équipements de loisir et la construction de logements (un tiers H.L.M., un tiers I.L.N. et un tiers non aidés).

Ce projet correspond au vœu du Conseil de Paris du 20 mars 1972. L'assemblée parisienne avait suivi M. Jean Tiberi (Paris Majorité), conseiller de Paris, qui, bien que peu favorable au transfert de l'école, avait proposé « que les terrains soient utilisés à des fins sociales et que l'on tienne compte de la qualité de l'environnement ».

Mais, en novembre 1974, le nouveau premier ministre écrit au président de la C.N.O.I.A. : « Le gouvernement a récemment défini de nouvelles orientations pour l'évolution de l'Ecole polytechnique, qui l'ont, entre autre, conduit à retenir le maintien de l'Ecole sur une partie de l'emprise de l'Etat. » Le premier ministre ajoutait : « Cette décision rend donc sans objet immédiat les conclusions du groupe de travail. Il n'en demeure pas moins qu'elles devront servir de base pour l'aménagement des terrains qui ne seront pas conservés par l'Ecole polytechnique. »

Dans le même temps, le conseil d'administration de l'Ecole crée une commission « pour déterminer les conditions d'utilisation des installations de la Montagne-Sainte-Geneviève ». On envisage de créer une sorte d'institut et, comme le dit M. André Giraud, président du conseil d'administration de l'X, « une sorte de foyer intellectuel branché sur les problèmes concrets qui se posent aux administrations ». Ce projet devrait être présenté au gouvernement avant la fin de l'année.

La création de cet institut, dont Polytechnique garderait la maîtrise, supposerait que l'on maintienne une grande partie des locaux existant actuellement sur la montagne Sainte-Geneviève. Il serait alors plus difficile de créer un véritable quartier vivant et populaire entre la rue Mouffetard et le boulevard Saint-Michel. C'est un des enjeux du débat.

JEAN PERRIN.

A bicyclette sur l'autoroute

PLUSIEURS projets d'autoroute prévus en région parisienne sont actuellement abandonnés et, sauf retournement de conjoncture, ne seront pas inscrits au VIIe Plan. La raison invoquée par le ministère de l'équipement est la suivante : les relations de banlieue à banlieue sont assurées par les rocades : A 86 (en cours de construction) et plus loin encore de la capitale A 87.

● L'autoroute A 5 qui devait relier la porte d'Italie à Troyes est, pour sa part, remise en cause entre Melun et la capitale.

● L'autoroute A 14 devait, initialement, relier Paris à l'A 13 (autoroute de Normandie), à la hauteur de Poissy (Yvelines). La première section (jusqu'à la Défense), très coûteuse, n'est pas inscrite au VIIe Plan. La seconde, jusqu'à Montesson, ne soulève pas de grandes difficultés. Entre Montesson et l'A 13, la troisième section, elle, ne peut être construite qu'en tunnel, puisque la traversée de Saint-Germain, passage obligé, ne peut se faire à l'air libre pour des raisons d'environnement. Ainsi, le sort de l'A 14 (tracée comme une simple hypothèse dans le schéma directeur) est, lui aussi, incertain, tant que les moyens financiers nécessaires pour la construction en tunnel n'auront pas été trouvés.

● Le conseil général du département des Hauts-de-Seine, réuni le 26 septembre en session extraordinaire pour étudier le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, a demandé que soit « abandonné le projet de l'autoroute A 10 et que son débouché sur Paris (entre la rocade A 86 et le périphérique) soit assuré par une route classique qui assurerait la fluidité du trafic tout en sauvegardant l'environnement ».

Les élus ont, en outre, demandé que des aménagements réservés aux transports en commun et aux bicyclettes soient prévus.

Au District, on fait valoir que l'administration avait tracé l'autoroute A 10 comme une « hypothèse possible » et qu'elle tiendrait compte de l'avis exprimé par les élus. Après la déclaration du préfet de Paris, M. Jean Taulelle, qui, dans son mémoire sur le schéma directeur, proposait que « l'autoroute A 10 ne soit pas raccordée au boulevard périphérique », le sort de cette voie semble donc bien réglé. On ne la fera pas.

Ainsi les riverains concernés vont pouvoir être les bénéficiaires d'un projet original de l'administration : le ministère de l'équipement étudie, en effet, la possibilité de mettre provisoirement à la disposition de certaines communes les terrains qu'il avait acquis.

Un chapelet de pistes cyclables

La municipalité de Châtenay-aux-Roses, soutenue par M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui fut élu dans cette circonscription aux législatives de 1973, étudie avec le ministère de l'équipement un projet d'utilisation à des fins sportives de ces terrains. Une piste cyclable et des équipements sportifs permettraient aux habitants de profiter provisoirement de cet espace… à condition que la municipalité se constitue une réserve foncière qui lui permettra de « déplacer » ses équipements lors des travaux.

La municipalité de Châtenay-Malabry a fait une proposition semblable au ministre de l'équipement. Si le projet aboutit, elle sera suivie par Sceaux, Verrières-le-Buisson, Châtillon-sous-Bagneux et Malakoff, qui espèrent, ainsi, mettre bout à bout leurs pistes cyclables.

Si les équipements sportifs dans les Hauts-de-Seine sont promis à une vie éphémère, il n' en est pas de même pour les pistes cycables qui, elles, ne seront pas remises en cause.

M.-C. ROBERT.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

POINT DE VUE

Institutionnaliser la différence

par ANDRE JEANSON (*)

QUAND se décidera-t-on à accepter de comprendre que si le Français moyen se sent si souvent mal dans sa peau de citoyen, fait mal son métier de citoyen ou s'en désintéresse, c'est parce que du principe de la « république une et indivisable » on a tiré un autre principe, aussi sacré, aussi tabou, mais monstrueusement faux : l'uniformité des Français ? En vertu de ce second principe, les Français doivent vivre tous exactement de la même façon les problèmes de leur vie collective et même de leur vie personnelle, qu'ils habitent un village perdu d'Auvergne ou un grand ensemble de Sarcelles.

Quand aura-t-on le courage d'inscrire comme un *droit fondamental dans notre pratique institutionnelle le droit à la différence ?*

Pourquoi ne pas reconnaître aux Corses, aux Bretons, aux Basques, aux Alsaciens, aux Parisiens, etc., *le droit de choisir eux-mêmes* le type d'institutions par lesquelles ils veulent vivre ensemble dans le cadre de la nécessaire solidarité nationale ? Les choix ne seraient pas les mêmes à Brest, à Bordeaux, à Strasbourg. Et pourquoi pas ? Bien sûr, ces choix ne pourraient être diversifiés à l'infini, et il conviendrait, pour éviter cette trop grande disparité, de proposer un certain nombre de types d'institutions régionales, tous de caractère fédératif, mais comportant un champ plus ou moins étendu d'autonomie avec un fonds commun et minimum de liens institutionnels avec le pouvoir central, et les intéressés feraient librement leur choix entre les diverses systèmes proposés.

J'entends Michel Debré, Giscard, et Chirac aussi, s'écrier horrifiés : c'est la fin de l'unité nationale ! Voire ! Le ciment unitaire que des siècles de centralisme forcené ont fabriqué serait-il donc encore si fragile ?

Je fais au contraire le pari que l'unité du pays sortira renforcée de cette révolution institutionnelle. Plus le citoyen sera effectivement responsable de ses affaires et de celles de sa communauté de base, plus il y a de chances qu'il se rende compte concrètement, sur le terrain, que la gestion de ces affaires-là exige la plupart du temps une solidarité active avec les communautés voisines et finalement la communauté nationale : au lieu d'une unité sentimentale et passéiste, nous aurons une unité consciemment voulue et vécue, d'autant plus forte qu'elle serait le résultat de la volonté de nos diversités qui, précisément parce qu'elles pourraient s'exprimer et s'épanouir librement, éprouveraient le besoin de leur propre dépassement.

En vérité, dans une société qui a atteint la complexité de la nôtre, tous les problèmes que vit le Français dans son existence quotidienne, quelle qu'en soit la nature, sociale, culturelle, économique... deviennent des problèmes collectifs qui appellent des solutions collectives, donc politiques. Or les pratiques institutionnelles, les mécanismes de la démocratie politique, économique, sociale, qui sont les nôtres depuis près de deux siècles, ont été conçus pour un monde aujourd'hui totalement disparu.

Qui donc osera prendre la mesure de cette inadaptation paralysante de nos institutions, au sens le plus large de ce terme, à saisir les problèmes de cette société moderne dans toute sa complexité ? Qui, sans hésiter à envoyer au pilon, s'il le faut, nos traités de droit constitutionnel et de droit administratif, posera clairement la question fondamentale ?

Quel type d'institutions locales, régionales, nationales, faut-il inventer aujourd'hui pour faire que le citoyen ait le sentiment qu'il a son mot à dire dans la solution des problèmes que lui pose la vie avec les autres, et qu'il se reconnaisse dans ces institutions devenues « ses » institutions ? De quels instruments, à sa mesure et à sa portée, chacun d'entre nous doit-il disposer pour que la décision, à quelque niveau, et de quelque nature que ce soit, à laquelle il doit se conformer, soit en quelque sorte « sa » décision ?

Qui, en définitive, sans se laisser impressionner ni par le caractère vénérable de nos conceptions traditionnelles en matière de démocratie ni par les schémas théoriques les plus prestigieux, imaginera une démocratie en correspondance avec les réalités de notre temps ?

Qui ? Le pouvoir actuel ? Il est tout juste capable de donner un coup de chiffon à la vieille carrosserie, et il sait bien que, s'il allait plus loin, il perdrait le contrôle de la voiture. Et c'est une nouvelle voiture qu'il s'agit d'inventer.

La gauche saura-t-elle le faire ? C'est mon espoir et le sens de mon engagement politique.

(*) Membre du comité directeur du parti socialiste.



Aller plus loin

(Suite de la première page.)

C'est donc livrer un combat où les armes sont souvent des boomerangs.

Ainsi, ce que la déconcentration enlève aux bureaux parisiens, elle le rend trop souvent, sous prétexte de contrôle, aux agents locaux du ministère des finances.

Ainsi la politique de contrats Etat-collectivités, imaginés pour lancer un mouvement d'initiative locale, risque en se généralisant de rendre l'Etat plus présent encore qu'il n'était.

Ce sont là boomerangs techniques. Il y a les boomerangs politiques. En 1969, de Gaulle a voulu établir les régions et il a provoqué un regain de conscience départementale : parmi tant d'autres causes, son échec fut dû à la révolte des départements périphériques devant la prédominance redoutée de la capitale régionale.

Le même boomerang risque aujourd'hui de casser la tête des régions nouvelles : face aux pressions de l'autonomisme et aux revendications du « pouvoir régional » (même atténué sous la forme de « pouvoir économique régional ») — le mot de région commence à devenir suspect, antinational...

Pourquoi donc tout ce qui est fait en faveur de la décentralisation risque-t-il ainsi de se retourner contre elle ? Ou simplement d'être détourné d'elle ?

C'est que la gravitation administrative est puissante. Nous avons un système à étages dont la cohérence est étroite et subtile. Et cependant chacun sent qu'il est dépassé, désuet, fragile. Mais cela ne fait qu'ajouter à la force : on a peur, en y touchant, de casser « le vase brisé ».

Se limiter au système, c'est être paralysé par sa logique. Agir contre lui, c'est réveiller de très forts réflexes de défense.

Ainsi le déclenchement du processus de rejet deviendrait inévitable si l'on tendait à faire de la région une autorité politique concurrente de l'Etat, et sécrétant contre l'administration d'Etat sa propre administration. Rejeté par en haut, le « pouvoir régional » serait, en outre, rejeté par en bas : par des élus des municipalités, et surtout des départements. Car il me paraît bien clair que l'on ne fera pas coexister deux collectivités territoriales de plein droit à des étages aussi proches que celui de la région et du département : l'une exclut l'autre.

Inversement, je ne crois pas possible de faire de la vraie décentralisation à partir des institutions existantes : les dix ministères qui comptent, les cent départements, les trente-six mille communes.

Pour une grande part, c'est une affaire de « découpage ». Les ministères imposent leur cloisonnement ; départements et communes ne sont pas à la bonne échelle. Or ce mauvais découpage est intouchable.

Pour l'administration parisienne cela fait dix-sept ans qu'à chaque modification du gouvernement j'entends les mêmes : « *Ah ! si...* », les mêmes : « *Ah ! pourquoi pas ?* ». Mais la direction du budget reste vissée aux finances, les inspections générales à leurs ministères respectifs, les préfets à l'intérieur, etc.

Pour les départements, on est déjà allé loin en leur transférant, ou plutôt en leur rendant, 40 000 kilomètres de routes nationales, dont l'Etat, de toute façon, s'occupait bien peu. Mais il est trop clair que l'étroitesse des territoires départementaux offrira toujours à l'Etat les meilleures excuses pour ne pas déléguer ses compétences. Et il est fort prompt à invoquer des excuses. Du reste, le néo-départementalisme qui fleurit depuis quelque temps est purement verbal : je ne vois pas que ses avocats proposent la moindre mesure concrète qui lui donnerait un contenu.

Quant aux trente-six mille communes, la cause est entendue depuis longtemps : leur nombre excessif est le plus sérieux obstacle au développement de la démocratie locale. Pourtant je n'ai jamais rencontré un homme politique qui eût le goût du suicide assez développé pour suggérer d'en réduire autoritairement le nombre.

Des institutions nouvelles

Alors ? Alors le possible passe par des institutions « nouvelles », comme glissées à côté des traditionnelles.

J'en ai longuement fait l'expérience au niveau de l'Etat avec la Délégation à l'aménagement du territoire. Modeste, mais bien placée, elle prenait les administrations de biais, mais pas en traître. La DATAR, petite administration de mission si étrangère dans son organisation aux grands ministères classiques, fut acceptée par eux : ils virent qu'elle n'était pas une machine de guerre contre eux, qu'elle pouvait leur rendre beaucoup de services ; qu'elle était composée de fonctionnaires ayant le même sens du service public.

Je suis convaincu qu'il faut s'inspirer de cette méthode au niveau des communes et des régions.

Pour les communes, ne pas toucher aux frontières municipales ni au rôle psychologique et social de la commune mais, à partir d'eux, créer des unités viables pour le financement et la gestion des équipements collectifs. Et, sur cette voie, agir le plus factuellement, le moins idéalement possible. C'est le seul moyen de débloquer le système.

Pour les régions, la loi de 1972 a trouvé la bonne direction. Il faut s'y tenir.

La « *petite étincelle* » de cette loi aura été de placer les régions *à côté* du système hiérarchique des collectivités publiques : commune, département, Etat. Et en même temps en prise sur les trois étages. Ç'aura été de créer des établissements publics, véritables confédérations de collectivités, et non des collectivités territoriales.

En ne dérangeant personne, la région peut unir tout le monde. Elle le fait d'autant plus aisément que toute sa nouveauté consiste à faire travailler ensemble, avec des moyens nouveaux et sur des tâches nouvelles, les responsables ordinaires de la vie administrative, politique et économique, locale. Autrement dit, elle prend les mêmes hommes et leur fait voir les choses *d'un point de vue nouveau*.

L'établissement public régional n'a rien pris aux collectivités locales — excepté le temps de ceux qui les dirigent. Et il leur apporte beaucoup.

Pas en crédits, pour le moment — encore que certains budgets régionaux ne soient pas négligeables. Mais déjà en conceptions, en manière de voir. Il est fascinant d'observer comment, sortis de la routine et des circuits traditionnels, placés en situation d'innover, les « notables » peuvent devenir des « entrepreneurs ».

Oui, dans ce système auquel, comme tout le monde, je n'ai pas sur le moment deviné tant de vertus, il y a un moyen de faire la percée de la décentralisation, sans susciter les réflexes de défense.

Seulement, pour réussir la pe il faut sans délai aller plus loi redoute qu'on ne nous dise — nous dit : *« Mais bien sûr, la r de 1972 est la bonne, et no défendons contre les tenant l'ultrarégionalisme. Toute la l rien que la loi. »*

L'ennui est que, pour la dé il faut la pousser, et vite. P côté des institutions ; du côt méthodes, des moyens, et des c tences.

Quelques mesu simples

Pour les institutions, elle bonnes à un point près : il c que le préfet de région le part entière et soit donc dis préfet du département ch c'est important pour diverses et surtout pour la crédibilité préfectoral dans le mécanism tutionnel. Et si ce rôle n'est p dible, comment résister à la t de vouloir un exécutif élu ? ruinerait l'expérience.

On aura compris que je s tile à l'élection du conseil rég suffrage universel. Ce serait l former en assemblée politi concurrence directe avec l'Et départements. Ceux qui p aujourd'hui cette modificat croyant rester à l'intérieur d de la région 1972 ne s'ape pas, je le crains, qu'ils la éclater.

Quant aux autres, je pen voient simplement l'occasion troduire un peu de propor dans la vie politique franç leur ferai le crédit de pense s'agit que d'une manœuvre à affaiblir un Etat qu'ils ne pas.

Pour développer la région, sidents des conseils régior défini ensemble à Lille mesures simples qui allége tutelle administrative et fina laquelle elle est soumise, é sa zone d'avis, augmenter moyens d'intervention.

Dans un deuxième temp faudrait préparer tout de sui devrait, par une diminution propre fiscalité, donner la lité à la région d'augme sienne ; et d'avancer ainsi chemin de la responsabilité.

La région 1972 n'est ce pas le « truc » magique nature échapperait aux fatali tralisatrices. Rien ne réuss volonté politique au sommet tout sans une prise de co de l'administration elle-mê

Qu'on prenne garde : l'a de l'administration a aujour yeux fixés sur le gouverne sur le chef de l'Etat. Si cevait je ne sais quelle mé l'égard de l'institution régio aurait tôt fait de se réinstal ses habitudes et d'en é région naissante.

On aurait, sans bie compte, détruit une d chances de faire avancer libérale. La faire avancer, c la faire vivre.

OLIVIER GUICH



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

URBANISME

…ONGRÈS DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

…I. Jacques Barrot souhaite débloquer …érations de rénovation des quartiers anciens

De notre correspondant

…s. — Au cours de la … de clôture du quinzième … de la Fédération natio… sociétés d'économie mixte …struction, d'aménagement …novation, M. Jacques Bar… …rétaire d'État chargé du …t, a annoncé à Nantes …s points essentiels d'un … relance du secteur loca… …rmédiaire, plan dont le …evrait être prochainement …

…son discours, le président …iétés d'économie mixte, …a, avait attiré l'attention …Barrot sur le fait que de… …eux ans le secteur de …72 marquait le pas et sou… …u'il était devenu particu… …t urgent de débloquer ces …ts à loyer moyen répon… … la demande des classes …es. Il se trouve que ce … locatif intermédiaire est …np d'intervention privilé… … sociétés d'économie mixte …ruction. La mesure la plus …nte annoncée par le secré… … État concerne un relève… …nportant (de 50 à 60 %) …uotité des prêts qui per… … de faire couvrir par le …foncier environ 80 % du … revient. Elle est accom… … de deux autres disposi… … l'application d'une pro… …té des annuités qui …a les charges des ménages …tion de leurs ressources et …ne harmonisation des mo… … de calcul des loyers-pla… …quel que soit le circuit de …ment emprunté.

…arrot a affirmé que ces …es devraient permettre …dre l'équilibre entre le … locatif et l'accession à la …té. Et, de manière plus …e, la réforme apportera la …à deux problèmes : faci… …financement des révisions de prix et faire disparaître les obstacles qui s'opposent à l'application de la « convention Unil »

Fait sans précédent dans l'histoire des congrès des sociétés d'économie mixte, une centaine de maires avaient tenu à représenter personnellement leur société d'économie mixte. Le ton des vœux s'est ressenti de cette participation. On y a fait référence au Livre blanc des maires des grandes villes. On y a constaté la dégradation, sans cesse aggravée au cours de cette année, des possibilités d'intervention des *collectivités locales*. Et sur le financement des équipements collectifs on a dénoncé la faillite des opérations d'urbanisation et de logement de la voie des ZUP et des ZAC et analysé la récente suppression de la ligne budgétaire unique destinée à coordonner les financements y afférents. Le constat de l'impossibilité des administrations d'agir en commun et aussi l'incapacité des pouvoirs publics à résoudre les contradictions nées du décalage entre les besoins sociaux et les moyens financiers mis en œuvre pour les satisfaire ont aussi été soulignés.

En matière de politique d'aménagement, M. Barrot a précisé que la refonte du cahier des charges de concessions allait élargir le champ d'action des sociétés d'économie mixte, et il a ouvert aussi des perspectives pour faciliter les opérations de rénovation urbaine et de revitalisation des quartiers anciens.

De ces ouvertures, les SEM mesureront l'importance concrète à la mi-décembre, puisqu'elles ont d'ores et déjà convoqué une assemblée générale extraordinaire pour examiner la loi foncière, qui vient en discussion à partir du 7 octobre devant le Parlement.

J.-C. MURGALÉ.

…MÉNAGEMENT …TERRITOIRE

…: il faut évacuer de … les forces de l'ordre.

…omité directeur du parti …e, qui a siégé samedi 4 et …he 5 octobre, a adopté à …nité un texte sur la situa… … la Corse, qui indique : *…épression est la seule ré… …ue le pouvoir ait apportée …lère née de l'exploitation …que, de l'oppression poli… …de l'aliénation culturelle. …ité directeur du parti so… …demande dans l'immédiat … un souci d'apaisement le … les forces dites de main… … l'ordre, qui représentent …ative d'intimidation, et la …n des militants détenus … les événements d'Aléria. …gement devra intervenir …une juridiction ordinaire. …arti socialiste, qui a déjà …la constitution d'une …ion parlementaire d'en… …ur les événements de …déposera une proposition …ortant, dans le cadre de …blique française, statut …pour la Corse.»*

La réforme foncière

M. MICHEL ROCARD : il faut s'acheminer vers une propriété publique du sol à bâtir.

M. Michel Rocard, secrétaire national du parti socialiste, a souligné, le dimanche 5 octobre à Paris, au cours d'une journée d'études sur l'urbanisme organisée par la Fédération des élus socialistes et républicains, la nécessité d'instituer une propriété publique du sol à bâtir.

Dans un rapport intitulé « Quelles villes voulons-nous ? », M. Michel Rocard a notamment déclaré: *« Nous avons hérité de villes formées par des siècles d'histoire, que nous sommes en train de détruire en quelques années. Pour arrêter cette évolution, pour ouvrir la ville aux catégories les plus modestes de la population, il faut d'abord résoudre le problème foncier. Pour cela, il faut nous acheminer progressivement vers une propriété publique du sol à bâtir et doter les collectivités publiques de moyens financiers nouveaux grâce à un impôt foncier modulé selon le type de propriété...»*

Faits et projets

…me

…CHOIS CONTRE HOL… …DAIS. — Plusieurs centai… …e manifestants ont défilé, … l'après-midi du samedi …obre, par les rues de …-Saint-Andéol (Ardèche) … protester contre le projet …nstruction par des pro… …urs néerlandais d'un vil… …le vacances destiné à ac… …ir environ six mille per… …s, soit à peu de chose …'équivalent de la popula… …ocale.

… chantier, auquel le con… …unicipal de Bourg-Saint… …l a accordé un avis favo… … devrait être entrepris à … de cette année. Le syn… … des vignerons du Rhône …éré au comité de soutien …nant l'annulation du pro… … la démission du maire … petite localité.

…CONSERVATOIRE DU …ORAL INSTALLE A RO… …ORT. — Le conservatoire …space littoral et des riva… …acustres sera installé à …fort, a annoncé M. Mi… … Poniatowski, ministre … et ministre de l'Inté… … Il commencera à fonc… …r dès le mois de jan… … 1976. Cet établissement … créé par la loi du 10 … 1975 a pour but de …éder, sur avis des …ls municipaux concernés, …s les sites les plus me… … à l'acquisition des ter… … dont la protection appa… …urgente. Dans le budget …76 il est prévu un crédit … millions de francs.

Transports

● CONCORDE EN LEASING. — La compagnie Singapore Airlines a l'intention d'acquérir en leasing deux Concorde. Dans une interview accordée au quotidien du soir de Singapour *New Nation*, le directeur de cette compagnie se déclare, en effet, prêt à louer deux appareils supersoniques, soit directement à l'un des deux constructeurs, soit à British Airways ou Air France *« si un accord de prêt-bail satisfaisant peut être conclu »*. Si un tel accord peut être réalisé, les deux Concorde remplaceraient deux Boeing-747 qui ont été commandés par Singapore Airlines pour 1977 et 1978. Ils permettraient de gagner sept heures sur un voyage Singapour-Londres qui dure dix-huit heures en avion subsonique. — *(A.F.P.)*

● TARIFS AERIENS : + 3 % ? — Les tarifs des transports aériens (passagers et fret) devraient être augmentés de 3 % à partir du 1er décembre prochain en raison de la décision de l'OPEP d'augmenter de 10 % le prix du pétrole brut, a annoncé la commission du trafic de l'IATA (Association du transport aérien international), réunie à Oslo.

Cette augmentation doit encore être approuvée par les *cent douze compagnies* aériennes membres de l'IATA et leurs gouvernements et est indépendante de celle qui était normalement prévue si les prix du kérosène n'avaient pas été relevés.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA JOURNÉE DU « DROIT AU TRAVAIL »

Près de cent mille jeunes ont défilé à Paris pour dénoncer le chômage

Combien étaient-ils samedi 4 octobre à Paris ? La manifestation organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T. sur les thèmes du « droit au travail » et du « droit au métier » a rassemblé des dizaines de milliers de jeunes, peut-être une centaine de milliers. Les organisateurs avancent le chiffre de cent cinquante mille participants, tandis que la police parle de trente-cinq mille participants, évaluation qui provoque pour le moins le scepticisme. Un fait est certain : rarement l'on aura assisté en France à une telle mobilisation de jeunes, dont près de la moitié étaient des femmes et dont les deux tiers étaient venus de province.

Pendant quatre heures, de 14 h. 30 à 18 h. 30, cette foule immense a défilé de la place de la République à celle de la Nation.

La journée s'est terminée sans incident, après une allocution des secrétaires généraux des deux centrales : MM. Edmond Maire (C.F.D.T.) et Georges Séguy (C.G.T.). Ce dernier, pour la première fois, a appelé les jeunes à constituer des « comités de jeunes chômeurs », formule dont la C.F.D.T. et les « gauchistes » avaient jusqu'à présent le monopole.

Des milliers de canotiers...

C'est une foule joyeuse, en tout cas, qui chantait sur tous les tons : « Giscard, t'as perdu, la jeunesse est dans la rue. »

Autrefois Jaurès, puis les militants du Front populaire avec Léon Blum, avaient remplacé la casquette ouvrière, dans les défilés revendicatifs, par le feutre à large bord, cher aux tribuns socialistes. Samedi, les jeunes syndicalistes allaient tête nue ou coiffés d'un pimpant chapeau de paille — confectionné, il est vrai, en fibre synthétique. L'effet était surprenant, d'autant que nombre de ces couvre-chefs s'ornaient de macarons de papier — « Non au chômage » *— posés verticalement, qui conféraient à ceux qui les portaient la silhouette du principal personnage de* Zig et Puce...

En tête, MM. Edmond Maire et Georges Séguy marchaient côte à côte, derrière la grande banderole des deux organisations : « La jeunesse veut vivre ! ». *Venaient ensuite les leaders des principales organisations qui s'étaient jointes aux syndicalistes : JOC, UNCAL, UNEF, Union des grandes écoles (UGE), Mouvement d'action et de recherche critique (MARC) jeunes agriculteurs du MODEF, etc.*

Un tour de France régional

Puis c'était, derrière un groupe de lads — qui réclament « les droits syndicaux et la semaine de quarante heures », *— l'immense foule des provinciaux. Un véritable tour de France des régions, chacune d'entre elles présentant sur ses banderoles le chiffre de ses chômeurs. D'abord la Provence-Côte d'Azur, la Corse, le Var,* « lanterne rouge avec vingt-deux mille demandeurs d'emploi », *les salariés de l'arsenal de Toulon criant :* « Non, Ponia, nous ne marcherons pas au pas des C.R.S. ! » *et dansant... le french-cancan. Les Marseillais montrent une gigantesque* « sardine du chômage » *qui a* « bouché le Vieux-Port », *les cheminots du Midi lancent le slogan de la C.F.D.T. :* « Chaud, chaud, chaud, chômage ras-le-bol, les jeunes en ont plein l'dos ! » *Le Sud-Ouest chante en occitan :* « Boulem bірoug al païs ! » *(Nous voulons vivre au pays !) Le Midi-Pyrénées affiche :* « Chômage complet : vingt et un mille jeunes de moins de vingt-cinq ans, 78,22 % de plus qu'en 1974 ! » *La Loire attaque* « M. Durafour, maire de Saint-Etienne et ministre du chômage »; *la Corrèze s'en prend au premier ministre :* « Au pays de Chirac, quatre mille chômeurs dont deux mille de moins de vingt-cinq ans. »

Derrière les Bretons et Obélix (« On leur fout des baffes ? »), *les gens du Nord annoncent :* « Les Chtimis cach't à l'ouvrage » (Les Chtimis cherchent du travail). *Suivent des métallos d'Usinor, des mineurs de l'Est, des éboueurs parisiens, des travailleurs immigrés —* « Mêmes patrons, même combat », *— des ouvrières de Grandin en longues robes rouges :* « Chez Grandin on a gagné, la lutte a payé ». *Enfin, Paris, avec ses étudiants et ses lycéens, massés derrière les comités de l'UNCAL ou l'orphéon du CLAJ, et les innombrables sections syndicales réparties par professions : les banques, les P.T.T., les services de santé, etc.*

Comme toujours, les cris «Révolution » *ou* « Autogestion » *alternaient avec les revendications en faveur du programme commun. Autre slogan :* « Chômeurs, ouvriers, étudiants, lycéens, tous unis. » *Mais le slogan du jour — fort habile, car il tendait à mettre les « anciens » du côté des « jeunes » — était, sans conteste :* « La retraite à soixante ans : des emplois pour les jeunes. »

JEAN BENOIT.

M. MAIRE : le courant passe.

M. Edmond Maire a mis l'accent, samedi, sur la liaison entre la jeunesse et les syndicats : *« Le succès de notre rassemblement le prouve,* s'est-il écrié, *le courant est passé entre la jeunesse et le mouvement syndical. »* Le secrétaire général de la C.F.D.T. a également dénoncé *« les opérations psychologiques du gouvernement : l'opération cinquante mille jeunes, qui s'est soldée par un fiasco ; le contrat emploi-formation, véritable cadeau au patronat, est sans résultats ; la prime à la création d'emplois n'a été sollicitée que pour mille deux cents jeunes, alors qu'un jeune sur dix est chômeur.*

» Les jeunes scolarisés et les jeunes travailleurs de ce pays peuvent trouver un idéal dans la lutte au coude à coude aux côtés de leurs aînés, pour supprimer cette société d'exploitation et d'oppression, et pour bâtir ensemble le socialisme, un socialisme où des relations vraies, fraternelles, existeront entre jeunes et vieux, entre hommes et femmes, entre Français et immigrés ».

M. SÉGUY : des comités de jeunes chômeurs.

Prenant la parole à l'issue de la manifestation, M. Georges Séguy a notamment déclaré :

« Non contents d'avoir créé une situation aussi désastreuse pour la jeunesse, les hommes et les partis au pouvoir la dénigrent, la calomnient, tentent de l'isoler et de la détourner des chemins de la lutte avec tous les travailleurs.

» Ils redoutent à juste titre que, prenant conscience des réalités économiques et sociales, syndicales et politiques, la jeunesse — majeure à dix-huit ans — fasse pencher de manière décisive la balance du côté de la gauche, et qu'ainsi son programme de gouvernement démocratique et progressiste puisse être appliqué. »

M. Séguy a ajouté qu'il invitait les jeunes *« à prendre en main leurs luttes dans des comités de jeunes chômeurs ».*

UN PARI GAGNÉ

Le Vietnam, le Chili, l'Espagne, faisaient jusqu'à présent descendre la jeunesse dans la rue. Rassembler cent mille « moins de vingt-cinq ans » sur le thème du chômage ressemblait à un pari. La C.G.T. et la C.F.D.T. l'ont gagné.

Les deux centrales avaient fait peau neuve : pour la première fois, elles appelaient, ensemble, des jeunes à manifester et pour le droit au travail. Ayant découvert la puissance de la jeunesse en mai 1968, les deux syndicats ont voulu témoigner de leur force en rompant avec les habitudes. La jeunesse n'aimant pas la tristesse, c'est par des chansons qu'a commencé la journée d'action de samedi ; il y eut même des confetti.

Les sections départementales avaient carte blanche pour faire preuve d'imagination : ce fut un déploiement de badges, de coiffes. Les hauts-de-forme rivalisaient avec les canotiers et les turbans portés à l'indienne. Les slogans traditionnels étaient relayés par d'autres, plus fantaisistes, brocardant l'accordéon de M. Giscard d'Estaing.

Dans leurs discours, les secrétaires généraux des centrales syndicales ont fait accorder leurs propos avec le ton de la manifestation. M. Seguy a vanté la jeunesse « joyeuse et combative », M. Edmond Maire rappelé les espoirs de mai 68... Ils déclenchèrent l'enthousiasme en évoquant la lutte contre le franquisme, thème souvent repris tout au long de la manifestation.

La foule en blousons de cuir, pantalons collants, jeans, qui, de la République à la Nation, scandait : « Chaud, chaud, chaud, chômage ras l' bol ! », sentait plus l'usine que l'encre et le papier. Les étudiants, les lycéens, les collégiens, n'étaient pas absents, mais ils ne formaient pas le gros du cortège.

La jeunesse a prouvé son intérêt pour les syndicats, sa peur du chômage. La fête terminée, les centrales vont chercher à donner une place plus conséquente aux jeunes qu'elles ont su mobiliser. Elles les appellent dès à présent à se regrouper dans des comités de jeunes chômeurs, aux côtés de leurs aînés. — C. C.



(Dessin de PLANTU.)

Jean-Pierre, Martine, Françoise...

« Tu ne crois pas que c'est chouette de se rendre compte qu'on n'est pas tout seul à faire le con devant les bureaux d'agence pour l'emploi ou à éplucher les petites annonces ? » *Pour Jean-Pierre,* « la manif du 4 » *c'est un peu d'espoir. Il ne sait pas du tout ce qu'il va arriver demain, mais aujourd'hui c'est important. Il a vingt-trois ans, est chômeur et depuis quatre ans il accumule les difficultés. Sur son agenda, le 14 juin 1971 est entouré de noir. Il travaillait aux presses dans une grande entreprise d'appareils ménagers ; un moment d'inattention et la machine lui a broyé un poignet. Le poignet gauche, mais Jean-Pierre est gaucher. Quelques mois après son accident, il s'est retrouvé sans travail. Il n'a pas été licencié, mais, son contrat étant terminé, l'entreprise ne l'a pas renouvelé. Jean-Pierre ne peut plus remuer le pouce. On lui a posé une articulation artificielle. Se défendre? Jean-Pierre ne connaissait pas ses droits et il n'était pas syndiqué.*

Deux tentatives de suicide

On lui a accordé une pension de 730 F par mois. « Qu'est-ce que tu veux que je fasse avec cela ? Jusqu'à la fin juin j'ai bénéficié d'une indemnité se montant à 600 F par mois. Mais c'est fini. Avec un loyer de 400 F il ne me reste pas grand-chose. J'ai tenté de trouver du travail. J'ai tout fait, mais dès qu'on voit ma main ! » *Que va-t-il se passer demain ? Deux fois déjà, Jean-Pierre a tenté de se suicider.*

Bernard, lui, a vingt-deux ans. Il y a quelques mois il travaillait dans le bâtiment. Il a un C.A.P. de menuisier. « Je gagnais 1 100 F par mois pour dix heures de travail par jour. J'ai tout laissé tomber. » *Depuis, Bernard cherche du travail. Il va se présenter aux concours pour entrer dans les P.T.T.*

« On a l'impression de déranger »

Martine et Françoise ne sont pas syndiquées. Elles ont dix-huit et seize ans. Elles viennent de quitter l'une une école de secrétariat, l'autre le collège. Pas de diplôme et, depuis le mois de juin, elles cherchent un travail. Quoi ? Elles ne savent pas très bien. A quoi peuvent-elles prétendre ? Elles sont venues du centre de la France pour manifester, car elles en ont assez des agences pour l'emploi : « C'est lugubre et on a l'impression de déranger. »

Thérèse, elle, collectionne les « petits jobs ». Elle n'a pas de diplôme non plus, et son parcours scolaire est tortueux. Après avoir essayé plusieurs voies, comptabilité, vendeuse... elle a enfin découvert ce qu'elle veut : travailler dans une ferme. Elle s'est donné un an pour rassembler l'argent nécessaire à l'inscription dans un établissement privé. Celui-ci promet un diplôme. Elle ne sait pas très bien lequel, mais c'est dans l'agriculture. « Cela va être très difficile, *dit-elle.* Déjà on m'a prévenue que dans ce métier on n'aime pas les femmes... »

C. Ch.

PÊCHE

Les ostréiculteurs : la production diminue les prix augmentent

De notre envoyé spécial

Lézardrieux. — *« Si l'on ne redéfinit pas les normes d'exploitation et de commercialisation, si l'on ne poursuit pas tous ensemble les efforts d'équipement et d'adaptation déjà entrepris par seulement quelques-uns d'entre nous, l'ostréiculture bretonne ne se sortira pas de la passe très délicate dans laquelle elle se trouve engagée. Le moment est venu d'opérer une restructuration en profondeur. »*

Véhément, passionné, le verbe abondant — même trop abondant parfois, murmurent ses amis, — M. Guy Maheo, trente ans, secrétaire général de l'Association des ostréiculteurs-expéditeurs (A.O.E.), qui groupe trente exploitants représentant 80 % de la production bretonne et 20 % de la production française d'huîtres, s'en va en guerre contre les pouvoirs publics : *« La marine marchande, notre administration de tutelle, agonise dans l'indigence et dans le dédale des textes paralysants. »* Contre la réglementation actuelle : *« Nos parcs, qui relèvent du domaine public, sont concédés selon le pouvoir discrétionnaire de la marine, à titre précaire et révocable : cette notion doit être revue et corrigée. Les parcs naturels doivent être d'urgence classés en réserve intouchable. »*

Contre l'apathie de ses collègues : *« Trop d'entre nous restent attachés à des méthodes surannées, mais le changement se fera avec ou sans ces hommes sans volonté. »* Contre l'indifférence des autorités de tutelle face à la parasitose, qui a tant affecté les élevages d'huîtres plates, ces dernières années, que la production de cette saison sera inférieure de 80 % en quantité à celle des années passées — et les prix supérieurs de 80 % : *« Si onze d'entre nous n'avaient pas pris sur eux de charger l'équipe médicale du professeur Baoulet, de Brest, d'étudier la maladie — cela nous a déjà coûté plus de 150 000 F, — nous ne saurions encore rien d'elle. »*

Si les « plates » se feront rares, et même rarissimes, cette saison chez les écaillers, les « creuses » y abonderont et resteront à des prix relativement identiques à ceux de l'hiver dernier. Mais c'est plus l'avenir lointain que l'avenir immédiat qui inquiète les ostréiculteurs : *« Le temps de la routine est révolu, c'est maintenant que nous devons penser à l'industrialisation de notre profession, seul moyen de redorer notre blason. »*

Les *« paysans de la mer »*, comme ils se nomment volontiers, céderont-ils bientôt la place à une nouvelle génération, celle des industriels de l'huître ?

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

MENACE DE CHOMAGE TECHNIQUE A L'USINE DE NAPHTA-CHIMIE DE MARTIGUES-LAVERA

La direction de l'usine Naphta-chimie à Martigues-Lavera (trois mille salariés) a annoncé au comité d'établissement, lundi 6 octobre, la mise en chômage technique du personnel si les syndicats maintenaient la grève prévue pour le 8 octobre. Après la décision de la direction de réduire les horaires hebdomadaires de quatre heures, les syndicats avaient programmé une série de dix grèves, dont la première a eu lieu le 23 septembre. Plusieurs syndicats, dont la C.G.T., ont décidé de suspendre l'action.

D'autres conflits se poursuivent en province : occupation des établissements Charmille (brûleurs à mazout), à Annemasse, où les trois cents salariés s'opposent aux projets de licenciement ; reconduction de la grève déclenchée depuis le 24 septembre au complexe pétrochimique Ato-Chimie (mille salariés) au *Havre* ; durcissement de la grève à l'usine des pompes Guinard, à Châteauroux, occupée *depuis le 23* septembre, la direction ayant demandé aux tribunaux d'ordonner l'expulsion ; *multiplication* des débrayages dans plusieurs grands magasins de province et de la région parisienne.

● M. GERARD NICOUD, secrétaire général du CID-UNATI, entreprendra au lendemain du congrès national du mouvement, prévu les 12 et 13 octobre à Brest, un quatrième « tour de France » sur le thème de la « mobilisation du monde du commerce et de l'artisanat ». Ce tour de France le conduira notamment en Corse. De plus, M. Nicoud achève un second livre qui sera *« un constat de carence du pouvoir »*.

CRÉDIT

Chèques sans provision : quinze jours pour régulariser la situation

Le Journal officiel du 5 octobre publie le décret fixant les conditions d'application de la loi du 3 janvier 1975 sur la prévention et la répression des chèques sans provision. Ce décret précise la conduite que devront suivre les banquiers lorsqu'ils se trouveront en possession de chèques sans provision.

En cas de manque d'approvisionnement du compte, les banques devront enregistrer l'incident au plus tard le quatrième jour ouvrable suivant la présentation du chèque. Une lettre sera envoyée au titulaire du compte, précisant les caractéristiques du chèque impayé.

Un délai de régularisation de quinze jours sera offert au titulaire du compte qui n'aura pas eu d'incidents de paiement depuis un an avant que ne s'engagent les poursuites. Les banquiers devront, s'il y a refus de régularisation, faire une déclaration à la Banque de France. Cette dernière devra communiquer chaque mois au procureur de la République les renseignements relatifs aux émissions de chèques impayés.

Les banques devront demander au titulaire d'un compte non approvisionné et qui n'aura pas été régularisé de restituer toutes les formules de chèque qui sont encore en sa possession. Les mêmes dispositions seront applicables aux chèques postaux.

● LE GOUVERNEMENT ISRAELIEN a décidé dimanche 5 octobre de bloquer pour trois mois les prix des biens de consommation et des services.

AFFAIRES

Telex renonce à son procès contre I.B.M.

La société américaine Telex Corporation a décidé de retirer sa plainte contre I.B.M. pour « infraction à la loi anti-trust et pratiques monopolistiques ».

En septembre *1973*, le tribunal de Tulla (Oklahoma) avait donné raison à Telex et condamné I.B.M. à verser 352,5 millions de dollars de dommages et intérêts à la *société* (somme ramenée peu après à *259 millions de dollars*). Cette décision, la première contre I.B.M., avait fait grand bruit à l'époque. *N'était-ce pas l'amorce* d'un démantèlement du groupe ?

Seize mois plus tard, la cour *d'appel de Denver (Colorado)* annulait purement et simplement le jugement. Telex portait alors *l'affaire devant la Cour suprême*. La société a-t-elle jugé la cause perdue d'avance ? A-t-elle préféré *une transaction amiable* avec I.B.M. ? Toujours est-il que le retrait de sa plainte est considéré *aux Etats-Unis comme* une « victoire » du n° 1 mondial de l'informatique.

I.B.M. n'en a pas *fini pour* autant avec les procédures judiciaires. Le groupe doit faire face à *une autre action pour « pratiques monopolistiq .es »*. Elle est intentée, cette fois, par le département *de la justice des Etats*-Unis, qui souhaite, ni plus ni moins, le démantèlement de l'empire I.B.M. *Le procès s'est ouvert* le 19 mai à New-York. Le désistement de Telex pèsera-t-il dans la *décision des juges new-yorkais* ? C'est possible. D'autant qu'I.B.M. a pris les devants et *manifesté en quelque sorte sa* « bonne volonté ».

En juillet dernier, le groupe a réorganisé profondément ses activités. Il a séparé la fabrication des *« grands ordinateurs »* de celle des matériels de bureau et des petits systèmes informatiques. Un premier pas vers une filialisation ?

Les tribulations judiciaires d'I.B.M. sont suivies avec beaucoup d'attention par tous les milieux de l'informatique. Elles conditionnent, en partie, la stratégie de ses concurrents. Le premier d'entre eux, Honeywell, fidèle à sa politique de « patch-work », vient d'annoncer qu'il envisage de racheter la division ordinateurs de Xerox. Ce géant de la reprographie a décidé, en juillet, d'abandonner ce domaine où il avait englouti plusieurs centaines de millions de dollars.

LOGEMENT

Le nouveau mensuel de l'Union des H.L.M.

« H, REVUE DE L'HABITAT SOCIAL »

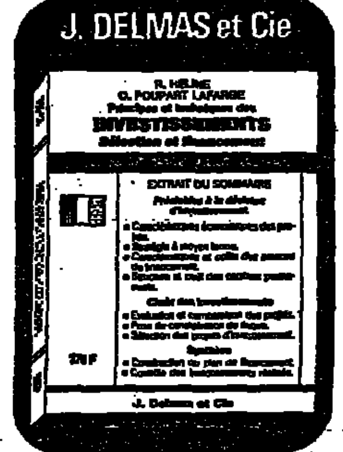
Avec le lancement de *H, revue de l'habitat social*, qui remplace la très traditionnelle et presque *confidentielle Revue des H.L.M.*, le mouvement H.L.M. continu[e] sa transformation. *« Parce qu'[il] est contre-nature pour nous d[e] travailler en vase clos*, écrit dan[s] l'éditorial M. Albert Denver[,] président de l'Union, *le mouvement H.L.M. veut être mieu[x] connu et mieux compris* [du] *public, des élus, des respons[a]bles.* »

Pour atteindre ce but, ce mensuel a résolument adopté u[ne] formule de magazine aérée, illu[s]trée de photographies, mais aus[si] de tableaux, clairs et préci[s] aussi bien sur les mesures gou[]vernementales que sur les coû[ts] réels du logement social.

Un important dossier intitul[é] *Peut-on encore construire « social » ?* occupe l'essentiel de ce premier numéro, avec des questions de M. Robert Lion, délégu[é] général de l'Union des H.L.[M.] Une « table ronde » réuniss[ant] trois responsables d'organis[mes] H.L.M. sur les problèmes concr[ets] qui inquiètent les maîtres d'o[u]vrages du logement social, l'an[a]lyse chiffrée des coûts de revi[ent] et de gestion de deux opérati[ons] menées à Clermont-Ferrand [par] l'office départemental d'H.L.M[.] des contributions de MM. D[u]dout, maire de Grenoble ; [Ber]nard Stasi, maire d'Eperna[y,] d'un architecte « en colè[re »,] *M. Andrault.*

★ *H - Revue de l'habitat s[ocial]*, 2, rue Lord-Byron, Paris (8e). A[bon]nement : *150 F* pour onze num[éros] par an. Le numéro : 15 F.

● TROIS MESURES SUSC[EP]TIBLES DE « RELANCE[R] LE SECTEUR DU LOG[E]MENT LOCATIF INTERM[É]DIAIRE ont été annoncée[s à] Mantes le 4 octobre [par] M. Jacques Barrot, secrét[aire] d'Etat au logement : *le r[elè]vement de 50 à 60 % de* quotité des prêts, l'applica[tion] d'*une progressivité des an[nui]tés* qui adoptera les cha[rges] à l'évolution des ressources [des] *ménages*, et *enfin* harm[oni]sation des modalités de c[alcul] des loyers-plafonds, quel [que] *soit le circuit de financem[ent]* emprunté.



(Avis financier des sociétés)

This announcement appears as a matter of record only

CENTRAL BANK OF IRAQ
البنك المركزي العراقي

Acting on behalf of

THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF IRAQ
لحكومة الجمهورية العراقية

US $500,000,000 — ٥٠٠٠٠٠٠٠٠ دولار امريكي

FIVE YEAR TERM LOAN — قرض لخمس سنوات

Managed by

UNION DE BANQUES ARABES ET FRANCAISES-U.B.A.F.
اتحاد المصارف العربية الفرنسية - يوباف -

ARAB AFRICAN BANK (CAIRO) — BANCA COMMERCIALE ITALIANA — BANCA NAZIONALE DEL LAVORO (ROME)
BANK OF AMERICA NT & S.A. — BANQUE EUROPEENNE DE TOKYO S.A.
COMPAGNIE FINANCIERE DE LA DEUTSCHE BANK A.G. — CREDIT LYONNAIS
FIRST CHICAGO LIMITED — MIDLAND BANK LIMITED — SOCIETE GENERALE
SOCIETE GENERALE DE BANQUE S.A. — THE ROYAL BANK OF CANADA
UNION BANK OF SWITZERLAND (LONDON BRANCH) — WESTDEUTSCHE LANDESBANK GIROZENTRALE

Provided by

Algemene Bank Nederland N.V. — Arab African Bank (Cairo) — Banca Commerciale Italiana Overseas Limited
Bankers Trust Company — Bank of America NT & S.A. — Banque Europeenne de Tokyo
Banque Nationale de Paris — Chemical Bank — Compagnie Financiere de la Deutsche Bank A.G.
Credit Lyonnais — First National City Bank — Grindlays Bank Limited
Irving Trust Company — Lavoro Bank Overseas N.V. — Manufacturers Hanover Trust Company
Midland Bank Limited — *Moscow Narodny Bank Limited (Beirut Branch)* — RBC Finance N.V.
Societe Generale — Societe Generale de Banque S.A. — The Chase Manhattan Bank N.A.
The First National Bank of Boston — The First National Bank of Chicago — Toronto Dominion Bank — U.B.A.F. Group
Union Bank of Switzerland (London Branch) — Wells Fargo Bank National Association — West LB International S.A.
Al Ahli Bank of Kuwait K.S.C. — Allied Bank International — American Security and Trust Company — Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.
Arab Bank Limited & Overseas — Arab International Bank (Cairo) — Associated Japanese Bank (International) Limited — Badische Kommunale Landesbank-Girozentrale
Banque Arabe et Internationale d'Investissement (BAII) — Banque Bruxelles Lambert — Banque Commerciale pour l'Europe du Nord (Eurobank)
Banque de la Societe Financiere Europeenne — Banque de Paris et des Pays-Bas — Banque de Suez et de l'Union des Mines — Banque Francaise du Commerce Exterieur
Banque Franco-Arabe d'Investissements Internationaux - Frab-Bank International — Banque Intercontinentale Arabe — Banque Provinciale du Canada — Banque Worms
Barclays Bank International Limited — Canadian Imperial Bank of Commerce — Commerce Union Bank (Cayman Branch) — Creditanstalt-Bankverein
Dow Banking Corporation — European Arab Bank S.A. — Fuji Bank (Schweiz) A.G. — International Commercial Bank Limited — Japan International Bank Limited
Litex Bank S.A.L. — Marine Midland Bank (New York) — National Westminster Bank Group — Nederlandsche Middenstandsbank N.V. — Rabomerica International Bank N.V.
Seattle-First National Bank (London Branch) — Security Pacific National Bank — The Arab Investment Company S.A.A. (Riyad) — The Bank of New York
The Bank of Nova Scotia — The Commercial Bank of Australia Limited — The Gulf Bank K.S.C. Kuwait — The Philadelphia National Bank
United California Bank — World Banking Corporation — Wozchod Commercial Bank Limited (Zurich)

Agent Bank
البنك المعتمد

UNION DE BANQUES ARABES ET FRANCAISES-U.B.A.F.
اتحاد المصارف العربية الفرنسية - يوباف -

August 1975 — UBAF يوباف — آب ١٩٧٥

(PUBLICITE)

UNITED ARAB EMIRATES DEVELOPMENT BANK

INVITATION TO TENDER

TWO FISH MEAL FACTORIES

Qualified bidders only are invited to tender for one or more [of] the following fields:

1 - CIVIL AND STRUCTURAL ENGINEERING WORK.
2 - *PROCESS PLANT, MECHANICAL AND ELECTRICAL INSTALLATIO[N]*
3 - SUBCONTRACTS:
  3.1 - 2 steam boiler plants.
  3.2 - 2 back pressure steam turbine installations.
  3.3 - Steel storage tanks and silos, appr. 600 tons.
4 - SIX STEEL FISHING VESSELS, APPR. 100 FEET, WITH FISHI[NG] GEAR.
5 - MANAGEMENT CONTRACT FOR TWO FIRST OPERATING YEA[RS]

Interested parties should register themselves at addresses bel[ow] as soon as possible. Bid documents for items 1-2-5 will be distribu[ted] on 1st november 1975, for subcontractors item 3, and item 4 [on] *12th october 1975*.

Unrefundable deposits:
— Each main item *DH.3000*, or equivalent.
— Each subcontract item DH.1.000 or equivalent.

On registration the bidders should present their qualifications. [Bids] should be accompanied by a bank guarantee of *5 percent* of the va[lue] of the offer valid for a period of 90 days from the date of submitted of[fer].

Tender items 3.1 - 3.2 and 4 will be received until 10am. 1st nov[em]ber 1975, *and items 1-2-3.3-5 on 29th november 1975* at U.A.E. deve[lop]ment bank premises.

U.A.E. DEVELOPMENT BANK, P.O. BOX 2449, ABU DHABI (PURCHAS[ER])
NORCONSULT A/S, P.O. BOX 9, 1322 HOEVIK, NORWAY
(CONSULTING ENGINEER).

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

Le « sommet » des Cinq

(Suite de la première page.)

...bre et décembre 1973 : ...cipaux pays importateurs ...ole, qui sont les mêmes ... précédents, se voient im... ...ar l'OPEP une extraordi... ...ançon, qu'ils acquittent ...gir et dont l'effet est de ... et d'aggraver — une dé... ... économique que, de toute ... inflation portait avec elle, ...e les nuages la pluie ». ...à cause du dommage soit ... comme dans le premier ... externe, comme dans le ... le comportement a été le ... la passivité, comme si le ... capitaliste, pris dans un ...e, avait perdu ses ressorts. ... dit pas assez, à Paris, à ... ou à Washington, toutes ...ations politiques ou idéo... ... mises à part, le mépris ...it qu'inspire à l'extérieur, ...en dans les pays du tiers-... ...que dans ceux de l'univers ...e, cette attitude.

...nférence « au sommet » pré... par M. Giscard d'Estaing, ... préparent lundi et mardi ...-York les représentants ...els des cinq chefs d'Etat ...gouvernement (Etats-Unis, ... Grande-Bretagne, Alle... ...fédérale et Japon), ne vise ... de moins qu'à renverser ...ant. Il s'agit d'ouvrir une ...tive, de définir une stra... ...face à la récession, face ...ordre monétaire, face au ... de cartellisation des pro...ts de matières premières, ...ut face au découragement. ...n en présence d'une ten... ... donquichotesque ou du ...ncement d'une entreprise à ...on de laquelle les pays ...centrent encore entre leurs ...l'essentiel de la puissance ...ère, industrielle et — ce ...t peut-être aussi impor... ... agricole du monde, trou... ...en eux-mêmes la capacité ...oudre leurs propres pro... ... et par là même de ren... ...duques un bon nombre de ... de discussion avec les ... (par exemple, le rétablis... ...d'un ordre monétaire ne ...merait pas le problème de ...stribution de richesses, mais ... disparaître celui de l'in...on).

...anger des grands desseins ...on ne sait par quoi com...r. Aujourd'hui, les cinq ...ésentants personnels » des ...d'Etat, dont plusieurs du reste n'en sont pas à leur première rencontre ont une tâche liminaire à accomplir : essayer de stopper le processus de dégradation. Bien qu'on laisse entendre, à Paris notamment, et non sans raison, que la conférence « au sommet » devra englober tous les aspects de la crise, et par conséquent ne pas se confiner au « monétaire », c'est tout de même dans ce domaine qu'une coopération apparaît à la fois le plus nécessaire et — mais n'est-ce pas, au moins en partie, une allusion due au retour du dollar à son ancienne parité ? — possible.

Des personnalités indépendantes

Un élément positif : le choix, pour amorcer la discussion, de personnalités indépendantes, dont deux, MM. Raymond Barre et George Shultz, n'ont pas actuellement la fonction officielle, permet d'espérer le dépassement de querelles devenues trop classiques entre les Etats-Unis et la France. Plusieurs obstacles qui s'opposent encore à un accord sur la limitation des fluctuations entre le dollar, les monnaies du « serpent » européen et le yen seraient sans doute levées si les cinq — ou sept — chefs d'Etat et de gouvernement, passant par-dessus les ministres des finances, renonçaient à faire passer les arrangements à conclure dans l'immédiat afin de stabiliser la situation pour autant d'articles de loi du futur système monétaire réformé.

Depuis plusieurs années, les négociations sur la réforme en question ont un caractère vraiment pitoyable. D'un côté, on a vidé de leur substance les accords de Bretton-Woods (plus de discipline de change, confusion totale sur la notion de « réserves » puisqu'on escamote l'or et qu'on donne aux droits de tirages spéciaux le rôle central sans même que l'on sache si et quand on en émettra de nouveaux, etc.) et, d'un autre côté, on multiplie les projets d'amendements à une charte ainsi émasculée.

Bien qu'on fasse tout (sans y parvenir !) pour exorciser le spectre des années 30, un précédent historique peut assez facilement, et sans trop d'artifice, être trouvé à la situation actuelle. En septembre 1936, les Etats-Unis de Roosevelt, la France du Front populaire et la Grande-Bretagne, gouvernée par le conservateur Baldwin signent un accord tripartite qui réintroduit (de façon limitée) l'or dans les transactions directes entre banques centrales et vise à la stabilisation des taux de change. Dans cet accord, que le secrétaire américain au Trésor de l'époque Morgenthau considérait comme « *un tournant peut-être décisif pour permettre à l'Europe d'en revenir à une pensée rationnelle* » (it may be the turning point for again resuming rational thinking in Europe), on peut voir le premier pas qui devait conduire, à la fin de la guerre, les alliés à restaurer un ordre monétaire.

Un premier accord, faisant obligation aux Etats-Unis d'intervenir, eux aussi, sur les marchés des changes pour limiter les variations du dollar, ne pourrait-il pas être interprété comme un premier retour effectué par les Américains vers la rationalité monétaire, selon la ligne préconisée par plusieurs de leurs meilleurs experts, dont l'ancien secrétaire au *Trésor, M. Paul Volker* ? Peut-on même espérer que d'ici quelques années on s'aperçoive qu'il n'y a pas trente-six façons de se montrer rationnel en la matière et qu'en conséquence la raison consisterait non pas à répudier l'héritage de Bretton Woods, mais à lui permettre enfin de fonctionner durablement, en retirant au dollar les fonctions qu'il avait usurpées entre temps ?

De même, ne cherchons pas des thèmes à toute force « nouveaux » pour définir une stratégie applicable par l'ensemble de pays de l'O.C.D.E. sous l'impulsion de « cinq » (ou de « sept »). Beaucoup serait accompli si on commençait à sérieusement appliquer de concert plusieurs programmes déjà adoptés en principe, tels que la « conservation » de l'énergie, ou évoqués de temps à autre, comme le freinage dans la création des liquidités internationales (l'arrêt des emprunts sur le marché de l'eurodollar par la France montre la voie...). C'est seulement au prix d'une certaine rigueur qu'on pourra éviter un retour au protectionnisme, qui achèverait de plonger le monde dans la dépression.

PAUL FABRA.

Affaires

● LIP SE LANCE SUR LE MARCHE AMERICAIN. — Un important contrat de vente a été signé par Lip avec le *grand magasin* Bloomingdales de New-York. Il s'agit d'un premier pas de la firme sur le marché américain. Lip entend à l'avenir développer ses exportations, qui ne représentent pour le moment que 5 % de sa production.

● LA SOCIETE ARTAL a déposé son bilan. — La firme, spécialisée dans le prêt-à-porter, employait, à Antibes, (Alpes-Maritimes), cent sept personnes, en majorité des femmes. — *(Corresp.)*

● ACCORD DE PARTICIPATION ENTRE GRACE ET FLICK. — *Le* groupe allemand Flick (qui contrôle 37,9 % du capital de Daimler-Benz-Mercedes) prend une participation de 11,3 % dans le capital du groupe alimentaire américain Grace, grâce à la création de 4 millions d'actions nouvelles, pour un montant de 104 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

● M. GERARD SOUHAMI vient de créer deux nouvelles agences de publicité, la S-3-C (Société centrale de conseil en communication) et la COCEF (Compagnie pour la communication économique et financière), qui a une filiale spécialisée dans les annonces consacrées au marché du travail.

M. Souhami est, d'autre part, président-directeur général de Rossel et Associés.

Agriculture

● LA FEDERATION FRANÇAISE DE L'AGRICULTURE (F.F.A.) vient de proposer à l'ensemble des autres organisations paysannes de se concerter « *pour mener à bien des actions de masse sans lesquelles notre profession n'obtiendra pas satisfaction* ». La F.F.A. estime en effet que « *jamais de mémoire d'homme sannerie n'a été aussi profond le découragement de la paysannerie n'a été aussi profond* ».

Faits et chiffres

Automobile

● LA FILIALE BRITANNIQUE DE CHRYSLER a enregistré une perte de 15,95 millions de livres (148,3 millions de francs environ) au cours du premier semestre 1975, contre un bénéfice de 72 000 livres (669 600 F) au premier semestre 1974. — *(A.F.P.)*

● LE CAPITAL DE LA FILIALE VEHICULES INDUSTRIELLES DE DAF a été augmenté de 50 millions de florins (83 millions de francs environ). Il atteint désormais 84,4 millions de florins, soit 140,1 millions de francs. Il se répartit entre la maison mère : la Holding Daf (pour 42 %), le groupe américain International Harvester (pour 33 %) et la D.S.M. (De Staats Mijnen), société des mines d'Etat néerlandaises (pour 25 %). En effet, la D.S.M. a reporté à parts égales la participation de 25 % qu'elle détenait dans la Holding Daf dans sa filiale véhicules industriels : Daf Trucks.

Commerce

● LE MINISTRE PERUVIEN DU COMMERCE, M. Luis Arias Graziani, a proposé la création d'une association de pays producteurs et exportateurs de sucre pour défendre les prix de ce produit sur le marché mondial, lors de l'inauguration de la réunion *de vingt-deux pays latino-*américains et des Caraïbes, exportateurs de sucre, qui se tient à Lima. — *(A.F.P.)*

Économies étrangères

● LA BANQUE D'ANGLETERRE vient de porter son taux de l'escompte de 11 à 12 %. Le taux d'intérêt des bons du Trésor à quatre-vingt-dix jours est passé à 11,4 % contre 10,8 % la semaine dernière (le 25 juillet dernier, le taux de l'escompte était passé de 10 à 11 %).

A l'inverse, la plupart des pays européens, dont la République fédérale d'Allemagne, la France, la Suisse, les Pays-Bas, l'Italie et la Belgique, ont récemment réduit leurs taux de base pour stimuler l'activité économique. Le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre avait atteint son maximum — 13 % — en novembre 1973.

● LE TAUX OFFICIEL de la nouvelle piastre sud-vietnamienne a été fixé à 1,51 dollar américain. Il est basé sur le taux officiel de 755 (vieilles) piastres pour 1 dollar en vigueur sous l'ancien régime.

● L'ISLANDE ETENDRA LA LIMITE de ses eaux territoriales à 200 milles, le 15 octobre prochain, en raison de l'importance des pêches des flottes étrangères, a annoncé le ministre islandais des affaires étrangères, M. Einar Agustsson, lundi 29 septembre, *devant l'Assemblée générale de* l'ONU. — *(Reuter.)*

Énergie

● UNE CONFERENCE DES PAYS PRODUCTEURS DE PETROLE DU GOLFE PERSIQUE se tiendra le 19 octobre à Koweït. Elle réunira les experts pétroliers de ces pays *afin de* parvenir à un accord sur la fixation des prix de vente du pétrole brut dans la région du golfe Persique. —

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

O.P.E. DE TRINDEL SUR FORCLUM

offre d'échange d'une action Forclum contre une action Trindel

Des études approfondies menées entre Forclum et Trindel avec la participation de l'Union financière pour l'industrie et l'énergie — S.M.D. « UFINER », du groupe de la Lyonnaise des eaux et principal actionnaire de ces deux sociétés — ont fait apparaître l'intérêt que représenterait le rapprochement de ces deux entreprises, tout en leur conservant leur pleine personnalité et leur autonomie de gestion.

A cet effet, et en accord avec Trindel et Forclum, il a été décidé qu'UFINER ferait apport à la première des actions qu'elle détient dans la seconde. Electricité de Strasbourg, autre actionnaire des deux sociétés intéressées, a donné son agrément à ces dispositions et participera à cette opération d'apport.

Simultanément, le conseil d'administration de Trindel a décidé d'offrir aux autres actionnaires de Forclum la possibilité d'échanger leurs actions contre des actions Trindel, sur les mêmes bases que celles qui ont servi à déterminer la rémunération des apports qui précèdent.

A l'issue de ces opérations, qui seront soumises à la ratification de l'assemblée générale de ses actionnaires, Trindel fera apport de ses actifs d'exploitation et du nom de Trindel à une société d'entreprise créée à cet effet, dont elle détiendra la totalité du capital, de même qu'elle contrôlera largement le capital de Forclum.

Trindel deviendra alors un holding industriel et prendra le nom de Union d'entreprises électriques - UNIDEL.

Les actionnaires de Forclum qui auront répondu favorablement à l'offre d'échange et les actionnaires actuels de Trindel deviendront ainsi actionnaires de la société UNIDEL.

UNIDEL sera l'un des plus grands groupes français d'entreprises d'équipements électriques à vocation internationale.

BASES DE L'ÉCHANGE

UNE action Forclum de F 100 nominal, coupon n° 24 attaché, portant jouissance du 1er janvier 1975, sera échangée contre :

UNE action Trindel de F 75 nominal, coupon n° 55 attaché, portant jouissance du 1er janvier 1975.

Les actionnaires de Forclum qui auront décidé d'échanger leurs actions :

1. — Ne supporteront aucuns frais ;
2. — Percevront préalablement le dividende de F 9, par action, mis en paiement au titre de l'exercice 1974.

VALIDITÉ DE L'OFFRE

Tous les titres offerts jusqu'au 31 octobre 1975 inclus seront acceptés, sans aucune limitation.

L'avis n° 75-713 de la chambre syndicale des agents de change, publié au bulletin de la « Cote officielle » du 24 septembre 1975, précise toutes modalités de cette offre d'échange.

Une note d'information est tenue à la disposition du public. Elle a fait l'objet du visa de la Commission des opérations de Bourse n° 75 128 en date du 24 septembre 1975.

LA B.N.P. POURSUIT SA DÉCENTRALISATION

Le 1er octobre 1975, la B.N.P. a installé à Lyon une direction de réseau, échelon décentralisé de sa direction générale, ayant compétence pour diriger l'action de tous ses sièges situés dans l'ensemble Rhône-Alpes-Auvergne.

La B.N.P. poursuit donc ainsi l'évolution qui avait été entreprise il y a un an à Lille pour le Nord-Picardie et qui a pour objet de confier à un organe de sa direction générale installé au cœur d'une grande région économique des pouvoirs étendus de décision.

Le premier des établissements bancaires français montre donc sa volonté d'offrir à sa clientèle une plus grande qualité de services dans des conditions de célérité accentuées et manifeste son désir de contribuer au développement harmonieux de l'ensemble du territoire national.

La B.N.P., en dotant l'organisation interne de son réseau commercial d'une structure de direction située à Lyon, espère favoriser la vocation de cette ville comme place financière internationale.

La prochaine étape dans cette opération de décentralisation qui doit couvrir progressivement l'ensemble du territoire métropolitain sera marquée au début 1976 par l'installation à Marseille d'une nouvelle direction de réseau pour l'ensemble Provence-Côte d'Azur.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 2 SEPTEMBRE 1975

La situation au 2 Septembre 1975 s'établit à 128.221 millions contre 126.893 millions au 31 Juillet 1975.

Au passif, le poste Institut d'Emission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire se chiffre à 32.618 millions. Les Comptes d'Entreprises et Divers totalisent 19.474 millions et les Comptes de Particuliers 36.934 millions. Les Bons de Caisse se situent à 17.454 millions.

A l'actif, les Crédits à la Clientèle Portefeuille atteignent 44.468 millions et les Comptes débiteurs 21.698 millions.

Les Crédits mobilisés, hors-bilan, figurent pour 12.739 millions.

B. S. L. (Bignier Schmid-Laurent)

Les comptes provisoires de la société arrêtés au 30 juin 1975 font apparaître un résultat bénéficiaire de 2 580 000 F contre 2 350 000 F pour le premier semestre de 1974. Ces résultats s'entendent après amortissements et constitution de provisions dont celle relative à l'impôt sur les sociétés.

Le chiffre d'affaires réalisé pendant la même période s'est élevé à 187 700 000 F contre 123 800 000 F en 1974.

L'activité du premier semestre est donc demeurée satisfaisante, ainsi que permettait de le prévoir le niveau élevé des prises de commandes en 1974 dans les secteurs de biens d'équipement.

Actuellement, les perspectives, tant en France qu'à l'étranger, demeurent incertaines. Il ne semble pas qu'une reprise dans le secteur des véhicules routiers (semi-remorques citernes et containers) soit à escompter rapidement. L'activité de 1976 dépendra beaucoup du rétablissement plus ou moins proche de la demande de gros matériels pour les industries chimiques et pétrochimiques.

Quoi qu'il en soit, la société dispose à l'heure actuelle d'un carnet de commandes suffisant pour lui assurer jusqu'au-delà de fin 1975 des conditions satisfaisantes d'activité et de rentabilité.

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudications

Adjudic. Tribunal de Commerce Paris le jeudi 16 octobre à 14 h. 15 - Fonds

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Normalisées à Paris (9e) **94, r. ST-LAZARE**

Compt : DROIT à jouiss. dans l'imm. de 4 BURx d'une sup de 72 m2 env. M. à Px (Ne p. êt. b.) : 18.000 F. Cons. 10.000 F. — S'ad. Me Demortreux, not., 67, bd Saint-Germain, et Me Girard, synd. à Paris, 69, bd Saint-Germain.

Vente s/saisie immobil. au Palais de Justice de Corbeil-Essonnes (91), le MARDI 14 OCTOBRE 1975, à 14 heures

UN PAVILLON
sis à
BREUILLET (91)

Sente rurale n° 17 dite des Terres Solles
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation indispensable pr. ench. Renseignements : Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. associés, 51, r. Champlouis, à Corbeil-Essonnes. T. 496-14-18, de 14 à 16 heures.

VENTE le 28 octobre 1975, à 14 heures, Tribunal de Corbeil-Essonnes (91)

BAT. 200 m2 au sol en dur sur terre-plein.
Usage ATELIER élevé s/TERR. 382 m2

ATHIS-MONS (91)

18, route de Fontainebleau.
MISE A PRIX : 40.000 FRANCS
Rens. S.C.P. ELLUL-JAMES-GRIMAL, avocats, 18, av. Carnot, à Corbeil. Tél. 496-30-14.

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans ce journal à la date du 22 septembre 1975, concernant la vente du LUNDI 13 OCTOBRE 1975 par Mes BODIN et LUCET, avocats à Paris, 15, pl. de la Madeleine ; il y a lieu de lire, en ce qui concerne la mise à prix du lot, 25, rue Mouraud : 15.000 F

Vente au Palais de Justice à Versailles, mercredi 22 octobre 1975, à 11 h

UNE PROPRIÉTÉ à SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE

(Yvelines)

39, AVENUE DES MOLIÈRES

MISE à PRIX : 200.000 FRANCS

S'adresser à 1) Me Pierre COURTAIGNE, avocat à Versailles, 22, avenue de Saint-Cloud ; 2) Me Michel PENOT, avocat à Versailles, et à tous avocats près le Tribunal de Grande Instance de Versailles.

Vente le 21 octobre 1975, à 14 h., au Tribunal à Corbeil-Essonnes biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble

A MORANGIS (ESSONNE) 90 à 98, avenue de la Cour-de-France

EN 5 LOTS

I. - APPART. 3 P. entrée, cuisine, cellier, pla., mur., 2 chambres, salon, salle d'eau - Parking
II. - APPART. 3 P. couloir, salle de séjour, salon, 2 chambres, salle d'eau, pl. mur. - CELLIER - PARKING
III. - STUDIO entrée, pl. studio avec coin cuisine, salle de bains + w.-c., PARKING
IV. - STUDIO entrée, pla. studio avec coin cuisine, salle de bains + w.-c. - Parking
V. - APPART. 3 P. entrée, dégag., plac., cuis., s. de séjour, 2 ch., s. de bns + w.-c., w.-c. log. - 1 CEL. - 1 BOX

Mises à Prix : 1er lot : 56.000 F - 2e lot : 52.000 F - 3e lot : 22.000 F 4e lot : 22.000 F - 5e lot : 53.000 F. - Renseignements à Corbeil-Essonnes S.C.P. ELLUL, JAMES, GRIMAL, 18, av. Carnot, 496-30-14.

Vent sur licit. au Palais de Justice à Paris, lundi 20 octobre 1975, à 14 h EN 14 LOTS - Dans un immeuble

à SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (94)

145, boulevard de Champigny

1er lot	APPART., rez-de-ch., bât. A, 5 p.p., cave	M. à p.	50.000 F
2e lot	APPART., 1er ét., bât. A, 2 p.p., cave	M. à p.	20.000 F
3e lot	APPART., 1er ét., bât. A, 3 p.p., cave	M. à p.	25.000 F
4e lot	ATELIER et STUDIO (totalité bât. E)	M. à p.	2.000 F
5e lot	STUDIO, sous-sol, bât. A	M. à p.	9.000 F
6e lot	STUDIO, sous-sol, bât. A	M. à p.	6.000 F
7e lot	STUDIO, sous-sol, bât. A	M. à p.	9.000 F
8e lot	APPART., 1er ét., bât. A, 2 p.p.	M. à p.	15.000 F
9e lot	APPART., 2e ét., bât. A, 2 p.p.	M. à p.	16.000 F
10e lot	APPART., 2e ét., bât. A, 2 p.p.	M. à p.	18.000 F
11e lot	TOTALITE bât. B, 1 p., cuis., ent., w.-c.	M. à p.	10.000 F
12e lot	2 MOITIES de GAR. DOUBLE, ds bât. C et A	M. à p.	10.000 F
13e lot	GARAGE, bât. B	M. à p.	6.000 F
14e lot	BOUTIQUE rez-de-chaussée, bât. B	M. à p.	7.500 F

LIBRES DE LOCATION ET D'OCCUPATION

S'adr. Me BAILLY, avocat à Paris (1er), 18, rue Duphot, tél. 260-39-13 ; Me TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; tous avocats près les Trib. Gr. Inst. Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Ventes judiciaires aux ench. publ. le lundi 13 octobre 1975, à 14 h. 15 à la BOURSE DE COMMERCE DE PARIS, salle des Courtiers Assermentés, rue de Viarmes, près de la rue du Louvre, Paris (1er). Métro Louvre

ENVIRON 150 TAPIS VÉRITABLES

Dimensions diverses : CHIRVAN, YASTIK, GHOUM, TABRIZ, MOSSOUL, PAKISTAN, TURQUIE, KAYSIK, DARBAN - CONFECTION pour H. et D : 1.500 jupes, robes, pantalons, bas, collants, écharpes, 9.500 pulls et gilets SHETLAND et ACRYLIQUE - 2.500 CRAVATES - PARFUMERIE - ARTICLES DE DECORATION ET DE CADEAUX - 11.000 LIVRES « CANARIS et PERRUCHES » - ACCESSOIRES AUTOMOBILES : Faisceaux, phares de recul, lettres adhésives, radios, transistors, housses, bombes lave-glaces, rétroviseurs et gadgets divers - ÉLECTROPHONES ET TELEVISEURS : 10 TELEVISEURS COULEURS - IMPORTANTS LOTS DE PIECES DETACHEES - 140 électrophones, 180 modulateurs, 120 enceintes, 500 rampes, connecteurs, coffrets, condensateurs, piles, capots, résistances, transistors, etc. — Frais en sus : 6,45 %. — MARCHANDISES DÉPOSEES ET VISIBLES : le VENDREDI 10 OCTOBRE 1975 de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 30, et le LUNDI 13 OCTOBRE 1975 de 9 h. 30 à 11 h. 30 - Pour les tapis, la confection, parfumerie, articles de cadeaux, les livres : 12, rue A.-Carrel à MONTREUIL (93) - Pour les accessoires automobiles : 24, rue Garnier-Pagès à SAINT-MAUR (94) - Pour les électrophones et pièces détachées : 83, rue Charles-Frérot à GENTILLY — Pour les téléviseurs : 40, rue des Batignolles à Paris (17e). — S'adr. à Me VENISSE, courtier de marchandises assermenté à Paris (6e), 12, rue Gît-le-Cœur, tél. 633-12-87.

VENTE, après liquidation, au Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais

LE JEUDI 16 OCTOBRE 1975, à 14 HEURES

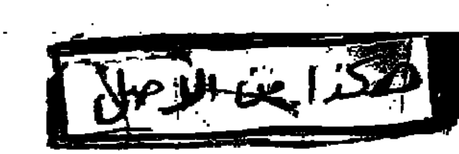
Une PROPRIÉTÉ dénommée « LA THÉBAIDE »

SISE QUARTIER DE SUANE OU DE LA CROISETTE

à SAINTE-MAXIME-sur-MER (VAR)

LIBRE - MISE A PRIX : 2.000.000 DE FRANCS.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS A :
Mes M. et P. CHEVROT, avocats à Paris, 8, rue Tronchet (073-24-82) ; Me LYONNET DU MOUTIER, avocat à Paris, 182, rue de Rivoli (073-15-99) ; Me Robert GARNIER, syndic à Paris, 3, rue de Furstenberg ; Me LABRELY, syndic à Paris, 41, rue Dauphine ; Me Jacques-Marie GARNIER, syndic, 63 boulevard Saint-Germain.



LES MARCHÉS FINANCIERS

MATIÈRES PREMIÈRES

Cours des principaux marchés du 3 octobre 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 592 (588,50), à trois mois 614 (611), étain comptant 3 095 (3 130), à trois mois 3 115 (3 190), plomb 170 (173), zinc 335,50 (336). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 56,50 (56,80) ; aluminium (lingots) inch. (41) ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (71,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 141-148 (143-150). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 972 (979).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc. 56,70 (57,40), mars 57,60 (58,35) ; laine suint déc. 152 (154) ; mars inch. (140). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 160 (157) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (195). — Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. 17,10 (17,35). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (450).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 34,25 - 35 (33,25 - 34,80). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 140,75-141,25 (140,50-141).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 414 (437) ; mars 426 (450) ; maïs déc. 208 1/2 (306 3/4) ; mars 306 (312 3/4).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 54,72 (57,35) ; mars 51,45 (53,30) ; sucre disp. 14,40 (14,15) ; mars 13,95 (13,84) — Londres (en livres par tonne) : sucre déc. 166,85 (163,25) ; mars 164,25 (161,25) ; café nov. 743 (727,50) ; janvier 739,50 (727) ; cacao déc. 607 (617,50) ; mars 593 (603). — Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 563 (593) ; mars 552 (576) ; café nov. 685 (678) ; janv. 677 (680) ; sucre (en francs par tonne) nov. 1 670 (1 650) ; déc. 1 675 (1 620).

[illegible]URS DU DOLLAR A TOKYO

[illegible]	2/10	6/10
[illegible] (en yens)	303 ..	303 ..

LONDRES

Toujours sous le coup du relèvement du taux de l'escompte, le marché poursuit son repli lundi, à l'ouverture. Les industrielles perdent de 1 penny à 2 pence. Irrégularité des pétroles. Nouveau recul des mines d'or. Alourdissement des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) : 137 50 contre 138 90

VALEURS	CLOTURE 3/10	COURS 6/10
War Loan 3 1/2 %	25 3/8	25 1/8
Beechamps	309 ...	305 1/2
British Petroleum	547 ...	547 1/2
Shell	346 ...	344 1/2
Vickers	131 ...	128 ...
Imperial Chemical	280 ...	278 ...
Courtaulds	131 ...	128 ...
De Beers	264 ...	267 1/2
*Western Holdings	24 3/4	24 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	158 ...	159 ...
*West Driefontein	34 ...	33 1/2

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 1/4 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	2 oct.	3 oct.
Valeurs françaises	125	124,5
Valeurs étrangères	118	125

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	71,8	71,9

NOUVELLES DES SOCIETES

J. BOREL INTERNATIONAL. — Les ventes du groupe devraient atteindre en 1975 1 001,6 milliards de francs (+ 25,7 %) et le bénéfice net consolidé se situera entre 20 millions et 22,5 millions de francs (+ 24 % à + 40 %, suivant les conditions économiques des trois derniers mois de 1975).

LAFARGE. — Au 30 juin 1975, le résultat net est de 16 millions de francs contre 13,2 millions de francs (ce résultat ne comprend par le dividende Ciments Lafarge-France, qui sera perçu pendant le second semestre).

LAINIERE DE ROUBAIX. — Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1975 : 804,6 millions de francs contre 798,2 millions de francs. « Cash flow » brut consolidé d'exploitation : 42,6 millions de francs contre 54,2 millions de francs. Ayant renoncé à la « royalty » de Prouvost-Masurel, la société enregistre un déficit de 784 000 F au 30 juin.

PENHOET. — Résultats provisoires du premier semestre 1975 : 9,37 millions de francs contre 8,59 millions de francs.

B. A. L. O.

Le numéro du 6 octobre publie notamment les insertions suivantes :

« AREA », Société des autoroutes Rhône-Alpes. — Emission d'un emprunt de 180 millions de francs, représenté par 180 000 obligations de 1 000 F, rapportant intérêt de 10,20 %. Ces titres seront amortissables en dix ans à compter du 18 octobre 1985.

Jacques Borel International. — Emission d'obligations représentant les trois tranches de l'emprunt 10,90 % 1975 d'un montant nominal maximum de 117 849 000 F à émettre et mentionnés ci-après :

— Une première tranche d'un montant maximum de 58 849 200 F destinée à l'échange des obligations convertibles 7,50 % mai 1973 de la SOFITEL ; une deuxième tranche d'un montant maximum de 29 millions de francs destinée à l'échange des obligations convertibles 9 % 1975 de la Compagnie des hôtels Jacques Borel ; un emprunt de 30 millions de francs, émis dans le public et représenté par 50 000 obligations de 600 F, portant un intérêt de 10,90 %, amortissables en treize ans à partir du 1er janvier 1981.

Société des immeubles de France. — 1) Attribution gratuite de 30 000 actions de 10 F, jouissance 1er janvier 1975 (1 pour 4) ; 2) émission à 740 F de 40 000 actions de 10 F, jouissance 1er janvier 1976 (1 pour 3). Le capital est porté de 1 200 000 F à 1 900 000 F.

Le Secours S.A. — Emission, à 180 F de 88 500 actions de 120 F, jouissance 1er janvier 1976 (1 pour 4). Le capital sera ainsi porté de 42 480 000 F à 53 100 000 F.

Compagnie centrale Sicli. — Emission à 95 F de 170 595 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1976 (1 pour 2). Le capital est porté de 17 059 500 F à 25 589 250 F.

Groupement des industries de matériaux de construction « GIMAT ». — Emission au pair de 38 572 actions nouvelles de 100 F, jouissance 1er janvier 1975, dont la souscription est réservée aux actionnaires. Le capital est porté de 36 548 700 F à 40 405 900 F.

P.I.V. — Emission au pair de 38 000 actions de 50 F, jouissance 1er janvier 1975 (1 pour 2). Le capital est porté de 3 800 000 F à 5 700 000 F.

Essilor International (Compagnie générale d'optique). — Introduction éventuelle à la Bourse de Paris des 450 000 actions représentant le capital.

Dollfus-Mieg et Cie. — Attribution gratuite de 237 012 actions de 75 F, jouissance 1er janvier 1975 (1 pour 10). Le capital est porté de 177 759 000 francs à 195 534 900 F.

BOURSE DE PARIS — 3 OCTOBRE — COMPTANT

HORS COTE

SICAV

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

[Co]mpte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote [co]mplète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer [da]ns les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 458	4 508	4 49
Canada ($ can. 1)	4 352	4 401	4 34
Allemagne (100 DM)	171 050	171 100	170 25
Belgique (100 fr.)	11 323	11 347	10 95
Danemark (100 krd.)	73 120	73 600	72 75
Espagne (100 pes.)	7 523	7 555	7 38
Grande-Bretagne (£ 1)	9 097	9 190	9 10
Italie (1 000 lires)	6 545	6 570	6 ..
Norvège (100 krn.)	79 870	79 950	80 ..
Pays-Bas (100 fl.)	166 050	166 325	165 25
Portugal (100 esc.)	16 680	16 680	11 50
Suède (100 krs.)	100 620	100 720	100 ..
Suisse (100 fr.)	165 850	165 685	165 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/10
Or fin (kilo en barre)	21500 ..	21180 ..
Or fin (kilo en lingot)	21985 ..	21330 ..
Pièce française (20 fr.)	245 60	241 90
Pièce française (10 fr.)	175 ..	178 ..
Pièce suisse (20 fr.)	221 30	215 30
Union latine (20 fr.)	206 ..	199 50
Souverain	205 80	199 10
Pièce de 20 dollars	1066 ..	1082 50
Pièce de 10 dollars	493 30	486 ..
Pièce de 5 dollars	340 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	870 60	849 ..
Pièce de 10 florins	196 ..	193 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 5-6 octobre 1975 a été tiré à 509 998 exemplaires.

A C D E F G H

DERNIÈRE MINUTE

Le chef des rebelles Toubous exige des armes pour libérer Mme Claustre

Paris en appelle aux organisations humanitaires

M. Gouyou-Beauchamps, le porte-parole de l'Elysée, a rendu public lundi matin le communiqué suivant :

« Le 23 septembre 1975, un ultimatum était fixé par M. Hissène Habré, selon lequel Mme Françoise Claustre serait exécutée si les autorités françaises ne livraient pas la rançon convenue le 17 juillet dernier. Les autorités françaises ont fait savoir qu'elles étaient prêtes à verser celle-ci. Après la mission effectuée par M. Morel le 25 septembre, la somme en espèces a été remise et deux livraisons de denrées et de matériel ont eu lieu aux dates convenues.

« Le samedi 4 octobre, deux émissaires africains, agréés par les rebelles, ont à nouveau rencontré au Tibesti les ravisseurs de Mme Claustre dans le but d'obtenir en contrepartie des précisions concernant la date et les modalités de la libération de Mme Claustre. Au terme de plusieurs heures de discussion, et bien que le gouvernement français ait exécuté ses engagements, M. Hissène Habré a déclaré que, en définitive, il ne libérerait Mme Claustre qu'après que lui auront été livrées des armes de guerre. Le gouvernement français condamne cette exigence, alors que le négociateur avait indiqué, et que le représentant de la France avait déclaré à l'ONU qu'il ne saurait envisager de livrer directement ou indirectement de telles armes.

« Le gouvernement français confirme qu'il n'acceptera pas de livrer d'armes pour les deux motifs suivants : la livraison d'armes de guerre, en contradiction avec le refus des autorités légales de l'Etat concerné, et avec la décision unanime de l'O.U.A., serait contraire à la politique africaine de la France et à ses engagements internationaux ; la livraison d'armes aux auteurs d'une prise d'otage, sans aucun précédent jusqu'ici, constituerait un nouveau degré dans l'escalade de la violence internationale que la France refuse de franchir. En conséquence, les autorités françaises, indignées par la détention arbitraire de Mme Françoise Claustre, s'adressent aux organisations humanitaires internationales pour assurer la protection et l'assistance à Mme Claustre et recherchent avec les Etats africains et leurs organisations les moyens de mettre fin à une situation qui est un outrage à la justice et aux droits de l'homme. »

On précise à l'Elysée que les deux émissaires africains qui ont rencontré, le 4 octobre, M. Hissène Habré sont les deux observateurs qui accompagnaient M. Morel le 25 septembre. On indique d'autre part que, parmi les organisations internationales auxquelles la France s'est adressée, figure la Croix-Rouge internationale. L'Elysée souligne que M. Hissène Habré n'a pas fixé de nouveaux délais.

Enfin, on fait observer que M. Morel n'a pas rencontré personnellement Mme Claustre, bien qu'il en eût fait la demande lors de sa mission dans le Tibesti.

M. RAYMOND DEPARDON EST ENTENDU A LA DIRECTION DE LA POLICE JUDICIAIRE

M. Raymond Depardon, reporter photographe à l'agence Gamma, qui, au début du mois de septembre, avait pu rencontrer Mme Françoise Claustre au Tibesti, a été entendu ce lundi 6 octobre à la direction centrale de la police judiciaire. Alors qu'il se rendait en Belgique le 3 octobre, M. Depardon a été retenu à la frontière et conduit par deux inspecteurs de police à Paris pour y être interrogé. Il a été ensuite présenté à M. Ribière, avocat général à la Cour de sûreté de l'Etat. Après cet entretien, M. Depardon a déclaré : « L'avocat général m'a indiqué que je ne devais pas quitter le territoire français pour le moment, afin de me soumettre à l'enquête en cours sur les activités de M. Pierre Claustre. »

● *Six personnes* ont été blessées, samedi 4 octobre, au cours d'affrontements entre ouvriers et représentants du patronat à Figueira-da-Foz, ville du centre du Portugal. Aux cris de « *fascistes* », les travailleurs, armés de bâtons, ont investi l'immeuble où les propriétaires et directeurs des entreprises métallurgiques et mécaniques du Portugal tenaient leur congrès annuel. Les participants au congrès ont tenté de forcer le barrage formé par les manifestants en traitant ces derniers de « *parasites* » et en leur disant de s'en aller et de travailler. — *(Reuter.)*

A Paris

DES OUVRIERS DU « PARISIEN LIBÉRÉ » MANIFESTENT A NOTRE-DAME

Ce *lundi* matin 6 octobre, vers 10 h. 30, environ deux cent cinquante ouvriers du *Parisien libéré*, en « lutte » depuis deux cent dix-huit jours, ont occupé Notre-Dame de Paris. Ils sont retranchés dans la galerie supérieure de l'édifice et dans une des tours, et ont déployé plusieurs banderoles réclamant des négociations. Le glas résonne tandis que des tracts tombent en pluie sur la foule. Sur le parvis, des travailleurs du Syndicat du Livre, venant d'autres imprimeries parisiennes, étaient encore, à midi, rassemblés venus apporter leur soutien aux manifestants.

A 12 h. 15, un détachement de gendarmes mobiles avec mousqueton à l'épaule a pris la relève des agents de la police parisienne.

En Suisse

LES GENEVOIS REFUSENT UNE AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT

(De notre correspondante.)

Genève. — Par 21 759 voix contre 16 490 voix, le peuple genevois a refusé par voie de référendum, le 5 octobre, la participation du canton de Genève (soit 20 550 000 francs suisses sur un coût total de 30 millions) aux travaux de construction d'un tronçon d'autoroute de contournement de quelques kilomètres à l'ouest de la ville. Il y a eu 22,5 % des citoyennes et citoyens du canton à se rendre aux urnes.

Aussi modeste qu'il soit, ce tronçon aurait eu pour résultat de faciliter le parcours de l'axe Rhône-Rhin en prolongeant vers le sud l'autoroute Lausanne-aéroport de Cointrin (qui doit être prolongée au nord jusqu'à Bâle), afin de rejoindre ultérieurement, grâce à un autre tronçon encore à l'étude, l'autoroute Lyon-tunnel du Mont-Blanc (elle-même en projet. — I. V.

Les élues de Saint-Étienne lancent une offensive contre la pornographie

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Plusieurs élues du département de la Loire ont lancé une offensive contre le développement de la pornographie.

Les six conseillères municipales de Saint-Etienne (modérées et centristes) ont réuni la presse pour exprimer leur inquiétude face à « *la vague de pornographie et de violence* » sur les écrans. Pour Mmes Villemonte, Piat, Ronin, Ritz, Roux et Rosace, les centaines de lettres de protestation reçues depuis deux ans à la mairie montrent qu'il est temps de tirer la sonnette d'alarme. « *Libre aux adultes*, ont-elles déclaré, *d'agir selon leur conscience et leurs goûts, mais la santé morale des enfants doit être préservée.* » Elles ont demandé « *que soient prises des mesures d'assainissement d'affichage ou de publicité, cause d'une dégradation des mœurs* ».

De son côté, Mme Suzanne Namy, suppléante de M. Lucien Neuwirth, député (U.D.R.) de la Loire, conseiller général du canton de Saint-Etienne-Sud-Est II et membre du comité économique et social de la région Rhône-Alpes, a profité de la récente venue de M. Jacques Chirac à Lyon pour déposer un vœu aux assemblées régionales dénonçant « *une véritable entreprise de dégradation des valeurs individuelles et collectives* ». Mme Namy ne peut admettre « *le faux libéralisme qui, sous prétexte d'art et de liberté de création, aboutit à porter les plus graves atteintes au respect dû à la personne humaine, à celui dû à la femme et à la jeunesse de notre pays* ».

Mme Namy avait déjà, devant l'assemblée départementale, déposé, avec Mme Marie-Joseph Dorne (tendance R.I.), un vœu pour la répression de la pornographie et de la violence. — P.C.

● *Les Américains ayant annoncé qu'ils autoriseraient mille six cents réfugiés vietnamiens* de Guam à regagner leur pays, Saigon annonce qu'il lui appartient de prendre une décision à ce sujet. A Genève, un porte-parole du haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés a, lui aussi, critiqué la décision unilatérale de Washington. — *(A.P.)*

● *L'association d'amitié franco-vietnamienne* organise, lundi 6 octobre, à 20 h. 30, à la Maison des ingénieurs civils, 19, rue Blanche, Paris (9e), une soirée d'information sur le Vietnam, avec le concours de MM. Fourniau, Nordmann, Vercors et J. Schaeffert, qui viennent de se rendre à Saigon et à Hanoï.

MM. Séguy et Maire ont été reçus par M. Ch[irac] à propos des retraites

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a repris, lundi 6 octobre, à 9 h. 30, ses entretiens avec les représentants des organisations syndicales et professionnelles, en recevant dans la matinée une délégation commune de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui était dirigée par MM. Georges Séguy et Edmond Maire. M. Michel Durafour, ministre du travail, a participé à l'entretien.

« *Nous ne sortons pas satisfaits* », a déclaré M. Séguy, après environ deux heures d'entretien avec le premier ministre. « *Celui-ci*, a indiqué M. Edmond Maire pour la C.F.D.T., *nous a tenus informés de la procédure des discussions sur les retraites, sans que des perspectives soient précisées. Nous redoutons que le gouvernement ne veuille nous engager dans des négociations à n'en plus finir.* »

M. Séguy a précisé que, pour aller plus vite, il avait proposé une négociation tripartite, mais que cette formule n'avait pas été retenue. Un point positif cependant pour les deux synd[icats] : la reconnaissance par le [premier] ministre du droit à la ret[raite à] soixante ans et de la sem[aine de] quarante heures. « *Lorsqu[e pour] la première fois il y a et[...] nous avons posé ces rev[endica]tions, le gouvernement [nous a] alors qualifiés de démag[ogues].* »

L'après-midi, M. Jacq[ues Chi]rac devait recevoir [...]ment MM. Jean-Charles [...], P.D.G. de la Société fran[çaise de] production et de création[s au]diovisuelles ; André Rossi, [porte-pa]role du gouvernement [...] Achille-Fould, secrétaire [d'Etat] aux communications, et [Maurice] Schumann, sénateur, anc[ien mi]nistre.

LE M.R.A.P. LAN[CE] UNE ENQUÊTE SUR LE [...]

Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour [la paix] (M.R.A.P.) vient d'annoncer pour la préparation de son congrès — à Paris les 22 [no]vembre — il lance une [...] « Le racisme, vous conn[aissez ?] », enquête élaborée par [...] sociologues.

Le M.R.A.P., qui veut [...] données actuelles du [...] France et faire le bilan [...] tives prises dans tous [...] pour le combattre, [...] texte de l'enquête peut être [demandé] à son siège : 120, rue [...] Paris (2e). Tél. 231-09-[...].

LA CORÉE DU NORD ÉPROUVE DE SÉRIEUSES DIFFICULTÉS A PAYER SES FOURNISSEURS OCCIDENTAUX

Les représentants de onze pays occidentaux se sont réunis récemment à Paris pour examiner le cas de la Corée du Nord, qui éprouve de sérieuses difficultés pour payer ses dettes. Cette réunion — informelle — regroupait les principaux créanciers de la Corée du Nord, au nombre desquels le Japon, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Suède et la France. Aucune décision n'a été prise, mais chaque pays a pu vérifier qu'il n'était pas seul à éprouver des difficultés avec Pyongyang.

Les raisons qui expliquent l'attitude de la Corée du Nord sont — semble-t-il — d'ordre conjoncturel. La Corée du Nord, habituée aux transactions avec les pays du bloc socialiste, qui se règlent au moyen d'accords de clearing (les importations en provenance d'un pays équilibrent à peu près les exportations vers ce même pays), a augmenté ses importations et son endettement envers les nations occidentales sans accroître en proportion ses réserves en devises. N'ayant pas assez de devises pour payer, la Corée demande des reports de créances ; mais comme ses dettes atteignent un niveau élevé (de l'ordre semble-t-il de 430 millions de dollars), certains créanciers hésitent maintenant à garantir des opérations commerciales avec la Corée du Nord.

La deuxième raison des difficultés de Pyongyang est la baisse des prix des matières premières. La Corée du Nord produit du fer et du zinc, dont la vente lui fournit ses principales recettes d'exportation. Les Coréens avaient constitué des stocks importants de ces minerais en escomptant une hausse des prix qui n'est pas survenue. Les prix ayant au contraire baissé, il en est résulté pour Pyongyang d'importantes pertes d'argent.

